

L'Ordre du Prieuré de Sion



**L'ORDRE
de
PRIEURE DE SION**

*Histoire d'une Secte
Au-dessus de tout soupçon*

*Editions Egyptissimo
75004 PARIS*

L'Ordre du Prieuré de Sion

@ 2003 – Edition EGYPTISSIMO. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

AVERTISSEMENT

Depuis plus d'un siècle, l'affaire des Protocoles des Sages de Sion révolte et indignent tous ceux qui y ont eu accès. C'est un sujet brûlant qui fit condamner nombre de chroniqueurs taxés d'antisémitisme, de xénophobie ou de racisme. Pourtant des milliers d'hommes et de femmes sont morts à cause de ce petit opuscule, responsable notamment des pogroms antijuifs en Russie et de la vague antisémite qui a secoué l'Europe durant la guerre mondiale de 1939 à 1945.

Faire l'amalgame entre les différentes sectes qui se réclament de Sion n'est pas le propos de l'auteur dont le but n'est pas de condamner le peuple juif, innocente victime des maux dont on l'accuse, mais de rechercher la vérité qui se cache derrière lui au point de le faire accuser et de le persécuter.

Cette enquête fut objective, et les révélations parfois étonnantes. A partir d'un fait divers trouvé dans la presse concernant un ordre se faisant nommer « *le Prieuré de Sion* » dont les statuts précisaient que ses dignitaires étaient tous des éminences grises de la haute finance et de sociétés internationales politiques ou philosophiques, nous avons cherché pourquoi ceux-ci s'étaient constitué en association et de qui ils se réclamaient. A partir de ce fait divers, l'histoire de la France Mérovingienne nous est apparue, ses ramifications Templières avec l'Ordre de Sion fondé par Godefroy de Bouillon et ses racines Bibliques, jusqu'aux Sionistes d'aujourd'hui.

La conquête du pouvoir mondial par les soi-disant « *Sages de Sion* » selon un plan proposée par les Protocoles de 1901 est en voie de réalisation. Il est curieux de constater que ceux qui furent les plus acharnés à s'en défendre s'en inspirent aujourd'hui. Utilisant l'intrigue et la corruption, méthode efficace par excellence, ayant fait ses preuves depuis l'antiquité, le sionisme a su infiltrer les Etats et leur imposer ses choix politiques.

Les quelques exemples non exhaustifs tirés de l'actualité et cités dans cet ouvrage, tendent à démontrer les dangers encourus par notre société.

Dénoncer une imposture de l'histoire et prévenir de ses dangers ne peut être considéré comme un délit d'opinion mais comme un acte de salut public.

" Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit ".

Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - ONU 1948

AVANT-PROPOS

La croyance selon laquelle un groupe secret posséderait le véritable pouvoir sur cette planète, ou comploterait pour s'en emparer, a suscité et suscite encore une abondante littérature. Juifs, francs-maçons, financiers internationaux seraient soupçonnés d'y appartenir.

Le Cardinal de Richelieu déclara un jour que bien des gens seraient très étonnés s'ils savaient qui était le véritable souverain de France.

Napoléon a dit : *"La main qui donne est au-dessus de la main qui prend. L'argent n'a pas de patrie, les financiers n'ont ni patriotisme ni décence, et le gain est leur seul objectif."*

Benjamin Disraeli, homme d'Etat anglais du siècle dernier, a écrit : *"Le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans la coulisse."*

En 1912, Théodore Roosevelt disait dans son programme électoral : *« Derrière le gouvernement visible siège un gouvernement invisible qui ne doit pas fidélité au peuple et ne se reconnaît aucune responsabilité. Anéantir ce gouvernement invisible, détruire le lien impie qui relie les affaires corrompues avec la politique, elle-même corrompue, tel est le devoir de l'homme d'Etat. »*

Le 21 novembre 1933, le président américain Franklin D. Roosevelt écrivit à un confident : *"La vérité en ce domaine est, comme vous et moi le savons, que dans les grands centres un élément financier possède le gouvernement, et ce depuis le temps d'Andrew Jackson."*

Dans une intervention à la chambre des Lords en 1770, Sir William Pitt déclara : *"Il y a derrière le trône, quelque chose de plus puissant que le roi lui-même."*

Le 11 septembre 1990, George Bush annonça son nouvel ordre mondial. « *Les Sionistes se proposent de faire de Jérusalem la métropole administrative d'un gouvernement mondial. La guerre éclatera au Proche Orient et se terminera par l'instauration d'une dictature mondiale* ».

En 1991, un ami m'a discrètement offert un exemplaire original des « *Protocoles des Sages de Sion* » version 1901, m'avertissant par avance que ce livre interdit n'était peut-être qu'un faux, mais qu'il était toutefois à l'origine des pogroms en Russie et de la haine d'Hitler pour le peuple Juif. Effectivement, je me suis indigné de la teneur de cet ouvrage, mais me suis étonné de constater que ce livre, attesté du tout début du 20^e siècle, annonçait des événements confirmés à posteriori par l'actualité, sur quasiment un siècle d'histoire.

Quelques semaine plus tard, un journal trouvé dans mes archives et datant du mois de janvier 1981 portant la mention du « *Prieuré de Sion* » m'interpella au point de faire une rapide recherche sur les origines réelles ou mythiques de cet Ordre qui prétendait perpétuer la descendance dynastique mérovingienne.

D'autres que moi se sont penchés sur l'histoire de cet Ordre, et je me suis moi-même inspiré de leurs travaux Michael Baigent, Richard Leigh et Henry Lincoln dans leur ouvrage paru aux éditions Pygmalion en 1983 intitulé « *L'Enigme Sacrée* », apportèrent quelques éléments indispensables à cette enquête qui se révéla longue et pleine de surprises.

Depuis que je me suis penché sur ce brûlant sujet, tout me paraît plus clair. La politique des grandes puissances, l'évolution du droit international en matière d'économie de marché, la construction de l'Europe, le Mondialisme, les guerres fomentées par les uns et les autres, la montée du terrorisme, et plus près de nous, les nouveaux textes de loi qui définissent clairement l'avenir proposé par les Protocoles des Sages de Sion nous mettent en situation de dépendance. L'aliénation des libertés de parole et de conscience, le pourrissement du climat social par les grands trusts internationaux etc., l'actualité même, nous donne une liste non exhaustive

d'exemples prouvant que depuis un demi-siècle au moins ce plan est en cours de réalisation.

Dénoncer une infamie, quitte à nommer des responsables ; prévenir d'un complot dont les acteurs souvent de bonne foi et inconscient du danger, sont manipulés comme le furent les savants qui travaillèrent sur la fission nucléaire pour le bien de l'humanité et non pour anéantir tout un peuple à Hiroshima ; ce n'est pas de l'agitation politique ou du racisme primaire mais une désespérance, un cri à peine audible dans une humanité inconscience corrompue et corruptrice.

PREMIERE PARTIE



HISTORIQUE DU PRIEURÉ DE SION

INTRODUCTION

Le 17 janvier 1981 se réunissait à Blois une société fort discrète se nommant « le Prieuré de Sion », pour y tenir son assemblée. Publiée par différents journaux, cette information attira l'attention du grand public sur cet ordre qualifié par la presse de « *véritable société secrète de cent vingt et un dignitaires* ». Lors de cette assemblée de Blois, Pierre Plantard de Saint Clair fut élu grand maître du prieuré de Sion et vingt septième nautonier de l'Arche Royale, par quatre-vingt-trois voix sur quatre-vingt-douze votants, au troisième tour de scrutin. La presse ajoutait que le choix de ce grand maître marquait « *une étape décisive de l'évolution des conceptions et des esprits dans le monde, car les cent vingt et un dignitaires du prieuré de Sion sont tous des éminences grises de la haute finance et de sociétés internationales politiques ou philosophiques* ».

La presse faisait également remarquer que Pierre Plantard de Saint Clair est le descendant direct des rois mérovingiens par Dagobert II, et que cette ascendance est authentifiée par le parchemin de la reine Blanche de Castille ainsi que par deux autres manuscrits découverts par l'abbé Béranger Saunière dans son église de Rennes le Château (*Aude*), en 1891.

Les statuts de cette société, traduits du latin et datés du 5 juin 1956 portant la signature de Jean Cocteau, furent enregistrés à la sous-préfecture de Saint Julien-en Genevois le 7 mai 1956. Parus au journal officiel du 20 juillet 1956, ils sont composés des 22 articles suivants :

ARTICLE PREMIER - Il est formé entre les soussignés de la présente constitution et les personnes qui y adhéreront par la suite et rempliront les conditions ci-après, un ordre initiatique de chevalerie, dont les us et coutumes reposent sur la fondation faite par Godefroy VI, dit le Pieux, duc de Bouillon, à Jérusalem en 1099 et reconnue en

L'Ordre du Prieuré de Sion

1100.

ARTICLE II - L'ordre a pour dénomination : “ *Sionis Prioratus* “ ou “*Prieuré de Sion* “.

ARTICLE III - Le Prieuré de Sion a pour objet de perpétuer l'ordre traditionaliste de la chevalerie, de son enseignement initiatique et de créer entre ses membres une mutuelle assistance, tant morale que matérielle en toutes circonstances.

ARTICLE IV - La durée du Prieuré de Sion est illimité.

ARTICLE V - Le Prieuré de Sion fait élection de son bureau représentatif chez son secrétaire général nommé par le Convent. Le Prieuré de Sion n'est pas une société secrète, tous ses décrets comme ses actes, et ses nominations sont divulgués au public en texte latin.

ARTICLE VI - Le Prieuré de Sion comporte 121 membres; il est ouvert dans cette limite à toutes personnes majeures reconnaissant les buts et acceptant les obligations prévues aux présentes constitutions. Les membres sont admis sans considération de sexe, de race, de conceptions philosophiques, religieuses ou politiques.

ARTICLE VII - Par dérogation, dans le cas où un membre désignerait par un acte l'un de ses descendants pour lui succéder, le Convent devra faire droit à cette demande et pourvoir, si nécessaire, en cas de minorité, à l'éducation du sus-désigné.

ARTICLE VIII - Le futur membre doit prévoir pour son passage au premier échelon une robe blanche avec cordon, dont les frais d'achat sont à sa charge. A partir de son admission au premier échelon, le membre a droit au vote. Lors de son admission le nouveau membre doit prêter serment de servir l'Ordre en toutes circonstances de sa vie, de même que celui d'œuvrer pour la Paix et le respect de la vie humaine.

ARTICLE IX - Le membre doit verser lors de son admission une obole dont le montant est libre. Chaque année, il devra faire parvenir au secrétaire général, une contribution volontaire pour l'Ordre, dont la valeur sera fixée par lui-même.

L'Ordre du Prieuré de Sion

ARTICLE X - Le membre doit fournir, lors de son admission, un extrait de naissance et faire dépôt de sa signature.

ARTICLE XI - Le membre du Prieuré de Sion contre lequel une sentence a été promulguée par un tribunal pour délit de droit commun peut être suspendu de ses charges et titres, ainsi que de sa qualité de membre.

ARTICLE XII - L'Assemblée générale des membres porte le nom de Convent. Aucune délibération du Convent ne peut être valable si le nombre des membres présents est inférieur à 81. Le vote est secret et se fait par l'utilisation de boules blanches et noires. Toute proposition pour être adoptée doit obtenir 81 boules blanches. Toute proposition n'ayant pas obtenu au moins 61 boules blanches lors d'un vote ne pourra pas être représentée.

ARTICLE XIII - Le Convent du Prieuré de Sion décide seul, et à la majorité de 81 voix sur 121 membres, de toute modification de la constitution et du règlement intérieur du cérémonial.

ARTICLE XIV - Toutes les admissions seront décidées par le "*Conseil des treize Rose-Croix*". Les titres et les charges seront décernés par le Grand Maître du Prieuré de Sion. Les membres sont admis à vie dans leur fonction. Leurs titres reviendront de plein droit à l'un de leurs enfants désigné par eux-mêmes sans considération de sexe. L'enfant ainsi désigné peut faire acte de renoncement à ses droits, mais ne peut faire cet acte en faveur de frère, sœur, parent ou de toute autre personne. Il ne pourra être réintégré dans le Prieuré de Sion.

ARTICLE XV - Dans les délais de vingt-sept jours pleins, deux frères auront la charge de contacter le futur membre, de recueillir son assentiment ou son renoncement. Faute d'un acte d'acceptation après un délai de réflexion de quatre-vingt-un jours pleins, le renoncement sera reconnu de plein droit et le siège considéré comme vacant.

ARTICLE XVI - En vertu du droit héréditaire confirmé par les précédents articles, les charges et titres de Grand Maître du Prieuré

L'Ordre du Prieuré de Sion

de Sion seront transmissibles suivant les mêmes prérogatives à son successeur. Lors de la vacance du siège de Grand Maître et en cas d'absence de successeur direct, le Convent devra dans les quatre-vingt-un jours procéder à une élection.

ARTICLE XVII - Tous les décrets doivent être votés par le Convent et recevoir la validation par le sceau du Grand Maître. Le secrétaire général est nommé par le Convent pour trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Le secrétaire général doit avoir le grade de commandeur pour assumer ses fonctions. Les fonctions et charges sont bénévoles.

ARTICLE XVIII - La hiérarchie du Prieuré de Sion comprend cinq grades :

1er Nautonier	nombre 1
2e Croisé	nombre 3
3e Commandeur	nombre 9
4e Chevalier	nombre 27
5e Ecuyer	nombre 81

total : 121 membres.

ARTICLE XIX - Il existe 243 Frères libres, dit Preux ou depuis l'an 1681 nommés Enfants de Saint Vincent, qui ne participent ni au vote ni au Convent, mais auxquels le Prieuré de Sion accorde certains droits et privilèges en conformité du décret du 17 janvier 1681.

ARTICLE XX - Les ressources du Prieuré de Sion se composent des dons et oboles de ses membres. Une réserve dite " Patrimoine de l'Ordre " est constituée par le Conseil des treize Rose-Croix; ce trésor ne peut être utilisé qu'en cas de nécessité absolue et de danger grave pour le Prieuré et ses membres.

ARTICLE XXI - Le Convent est convoqué par le secrétaire général lorsque le Conseil des Rose-Croix le juge utile.

ARTICLE XXII - Le reniement d'appartenance au Prieuré de Sion

L'Ordre du Prieuré de Sion

manifesté publiquement et par écrit, sans cause ni danger pour sa personne, entraîne l'exclusion de ce membre qui sera prononcée par le Convent.

Texte de la constitution en XXII articles, conforme à l'original et conforme aux modifications du Convent du 5 juin 1956.

Signature du grand maître :
JEAN COCTEAU

En y regardant de plus près, les préceptes du Prieuré de Sion semble s'apparenter à ceux de la Franc-maçonnerie, et plus particulièrement à l'un de ses Rites Chrétien, hermétique et aristocratique, profondément religieux tout en admettant parfaitement une hiérarchie sociale et politique d'essence divine reliée à l'existence d'un grand principe cosmique ; le Rite Ecossais Rectifié. Enfin, et c'est peut être le point le plus significatif qui puisse nous guider vers le Rite Oriental de Misraïm dont nous parlerons plus loin, les grades, ou degrés, supérieur à la Franc-maçonnerie du R.E.R. correspondent aux grades et degrés inférieur de Misraïm et du Prieuré de Sion. D'autre part, nous voyons qu'au sommet de la hiérarchie pyramidale de l'Ordre de Sion se trouve le grand maître " *ad vitam* " où " *Nautonier* ", qu'après lui viennent trois Princes Noachites de Notre Dame eux-mêmes suivis, au grade inférieur, de neuf croisés de Saint Jean. Le décompte de chaque grade s'obtenant en multipliant par trois le précédent, nous obtenons le nombre des treize Rose-Croix, le grand maître et ses douze subordonnés, allusion à Jésus et à ses douze disciples.

A partir de la mort de Jean Cocteau, nous perdons la trace des grands maîtres de l'Ordre du Prieuré de Sion jusqu'au 17 janvier 1981 où, lors du Convent de Blois, Pierre Plantard de Saint Clair, signataire des statuts enregistrés par lui-même en qualité de secrétaire de Jean Cocteau, fut élu grand maître de l'Ordre.

Le choix de la date du 17 janvier 1981, et de la ville de Blois pour un grand maître incarnant la légitimité mérovingienne n'est ni un hasard, ni une coïncidence, puisqu'il renvoie à des significations symboliques précises, marquant à la fois la continuité dans la

tradition de l'activité de l'Ordre, et le renouveau de son action dans le monde. La date du 17 janvier est celle qui figure sur la pierre tombale de la marquise de Hautpoul-Blanchefort, dont le rôle est primordial dans la découverte des trésors de Rennes-les-Bains, et qu'en ce jour se célèbre la fête de saint Antoine l'Ermite dont la statue figure en bonne place dans l'église de Rennes le Château. Ce fut également un 17 janvier 1382 que Nicolas Flamel, Grand Maître du Prieuré de Sion et protégé de la reine Blanche d'Evreux, châtelaine de Gisors, réalisa, selon la légende, sa première transmutation alchimique. Ce récit légendaire ne fait que souligner l'appartenance de l'alchimiste au Prieuré de Sion ainsi que l'utilisation de certaines richesses du Razès tout en renvoyant à la forteresse et à la ville de Gisors. Précisons que l'inversion du 9 et du 8 de 1981 donne la date de 1891 qui a marqué la nouvelle découverte des manuscrits de l'église de Rennes le Château, et que l'inscription sur le pilier dit "*wisigothique*" de cette même église s'accompagne du mot "*mission*". Il est facile d'y deviner la signature du Prieuré, d'autant que si l'on sait que ce pilier est inversé, il, est possible d'obtenir une nouvelle date en lisant celle de 1891 à l'envers. Nous avons alors celle de 1681, date de la création des Preux, ou Enfants de Saint-Vincent, qui furent, en leur temps, le "*cercle extérieur*" du Prieuré de Sion, tout en marquant son intervention dans le siècle.

Le choix de la ville de Blois indique la volonté d'honorer spécialement l'homme à propos de qui Pierre Plantard de Saint Clair écrivait qu'il "*restera le précurseur du cycle nouveau, détenteur du vase d'or, dont il déversa le fluide sur le monde*": Victor Hugo. En effet la demeure de son père, le général Hugo, se trouvait à Blois, au 65 de la rue de Foix. Le poète y séjourna à de nombreuses reprises et la ville figurera souvent dans son œuvre, ne serait-ce que par la mystérieuse allusion à la "*Tour octogone de Catherine de Médicis*". C'est aussi dans cette ville qu'a été faite l'admission à l'ordre de Victor Marie Hugo, le 2 mai 1825, et c'est toujours à Blois qu'il assistera à une assemblée du Prieuré les 21 et 22 août 1834, le grand maître étant alors Charles Nodier, à qui il succédera en la fête de sainte Madeleine, le 22 juillet 1844. La ville de Blois est encore fameuse pour avoir connu les premiers éveils à l'histoire des Mérovingiens d'Augustin Thierry. Celui-ci a évoqué comment il reçut la révélation de sa vocation d'historien, alors qu'il arpentait la

salle et répétait: "*Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec le fer !*", en lisant Les Martyrs de Chateaubriand dans son collège. Sur le plan religieux et historique, une représentation de la Vierge fut l'objet d'une vénération toute particulière. Il s'agit d'une statue de la Vierge, en bois d'ébène, qui avait été déterrée par un paysan nommé Bourdin, dans un champ qui, depuis, porte son nom. Cette Vierge noire se confond avec celle que l'on révérait depuis le XIIIe siècle et qui aurait été découverte enlisée dans les sables de la Loire, par des marins, puis portée respectueusement à l'église de l'île de Vienne. On la vénérât en 1716, au sanctuaire de Notre-Dame-des-Aydes, dont l'un des chanoines nous a laissé une description: "*C'était une petite statue de bois qui se trouvait au-dessus de l'autel dans une niche et qui n'avait guère plus de 1 mètre de hauteur*". Elle fut brisée et brûlée par les sans-culottes, le 24 novembre 1793. Auparavant, elle avait été mêlée à différents événements historiques. Ainsi Jeanne d'Arc, partant pour aller délivrer Orléans, vint invoquer Notre-Dame-des-Aydes, les 26 et 27 avril 1429, après avoir reçu son étendard dont elle devait dire à ses juges pour expliquer sa présence au sacre de Reims que « *s'il avait été à la peine, il devait être à l'honneur* ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ce rôle d'ambassadrice du Prieuré de Sion que joua la Pucelle.

En 1588, lorsque le roi Henri III convoqua à Blois les états généraux, l'ouverture en fut faite sous la protection de Notre-Dame-des-Aydes, où il se rendit avec la reine Catherine de Médicis, la cour et les députés des trois ordres. Et c'est encore à cet autel que Louis XIII vint renouveler la consécration de la France à Notre-Dame, selon l'acte solennel qu'il avait fait à Abbeville, le 15 août 1638. Ce choix répété de Blois pour y tenir, au cours des siècles, différentes assemblées exprime l'intérêt tout particulier du prieuré de Sion pour celle qui est la mère de l'humanité, l'éternel principe féminin, celle que l'on nomme, dans cette ère finissante, la Vierge Marie et qui demeure l'éternelle Isis. Et cela est d'autant plus évident si l'on sait que, lors de sa fondation, l'ordre porta le nom de prieuré Notre-Dame de Sion. En effet, Godefroi de Bouillon, duc de Basse Lorraine, comte de Boulogne, vicaire du Saint Empire, guide et promoteur de la première croisade, premier roi de Jérusalem (*il se contenta en fait du titre d'avoué du Saint Sépulcre*), installa, en 1099, dans la ville de

Jérusalem, dont les croisés viennent de s'emparer de haute lutte et après un épouvantable carnage, son ordre de chevalerie baptisé neuf ans plus tôt, "*Ordre de Sion*".

Godefroi IV le Preux, fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et de la comtesse Ide d'Ardenne, dame de Bouillon, est un descendant de Charlemagne. Il appartient par ses arrières grands-parents, Hugues dit Long Nez et Agnès dite la Belle, à la lignée mérovingienne. Hugues Long Nez était l'arrière-petit-fils de Sigebert VII, duc de Razès, et le premier à porter le nom de Plantard écrit en un seul mot. Ainsi le sang des Sicambres coulait dans les veines du duc de Bouillon et de son frère Baudouin de Boulogne, qui lui succéda sur le trône de Jérusalem. Les deux hommes n'ignoraient pas la grandeur ni la légitimité de leur ascendance mais ils n'étaient pas hommes à tirer vengeance d'une félonie et d'un crime vieux de quatre siècles. Face au pouvoir temporel des pontifes romains et à la dynastie capétienne, les deux descendants mérovingiens leur opposèrent la royauté de l'esprit. Cette quête du spirituel avait conduit Godefroi à rencontrer des membres d'une confrérie chrétienne, les Frères de l'Ormus, qui se rattachaient à la fois aux traditions initiatiques de l'ancienne Egypte, de la Grèce, et à l'enseignement de certains groupes hébraïques héritiers des esséniens.

Ormus, ou Ormessius prêtre séraphique d'Alexandrie, avait été converti au christianisme, en 46, par saint Marc. Avec six autres convertis, il n'allait pas tarder à fonder la société dite des Sage de la Lumière, à laquelle il donnera pour emblème une croix rouge. Dix siècles plus tard, ayant réalisé la synthèse de divers enseignements et connaissances ésotériques, les Frères de l'Ormus se réclamèrent de l'église de Jean. Godefroi de Bouillon forma alors un grand dessein, il mit son épée au service de l'église de Jean, cette église ésotérique et initiatique qui représentait la Tradition, celle qui base sa primauté sur l'Esprit.

Membre de l'Ordre des Solitaires (*ou Kadosch*), d'inspiration essénienne, gnostique et johannique rapporté d'Orient par un certain Arnaud de Toulouse qui serait parti en Palestine vers le début du IXe siècle pour étudier et pénétrer les mystères de cette société, Godefroi de Bouillon accéda à l'initiation des trois grades. La première loge

avait été fondée en 804 à Toulouse par Arnaud sous le nom d'Amus. L'ordre aurait compté parmi ses membres des personnages tels que : Gerber d'Aurillac (*futur pape Sylvestre II*), Raymond de Saint-Gilles (*comte de Toulouse*), Godefroi de Bouillon et les neuf chevaliers fondateurs de l'Ordre des Templiers.

Ainsi prend naissance l'Ordre de Sion, dont le cœur se situait à l'abbaye Notre-Dame de Sion, à Jérusalem. Godefroi de Bouillon ne pourra parachever son œuvre. Il mourut en 1100, mais d'autres reprirent le flambeau. En 1118, Hugues de Payen, qui allait être élu l'année suivante premier Grand Maître du Prieuré de Sion, fonde, avec Bisol de Saint-Omer et Hugues de Champagne, l'Ordre du Temple, dont il deviendra également le premier Grand Maître. Ainsi la filiation de l'Ordre du Temple au Prieuré de Sion est-elle directement établie, et il ne faut voir dans les maîtres secrets du Temple que les Grands Maîtres du Prieuré de Sion et la manifestation de leur autorité, quand ils n'étaient pas eux-mêmes officiellement Grands Maîtres du Temple.

Ainsi, en ce début du XIIe siècle, les moyens, spirituels et temporels, qui doivent permettre la réalisation du rêve sublime de Godefroi de Bouillon sont-ils réunis: l'Ordre du Temple sera le porte-glaive de l'église de Jean et le porte-étendard de la première dynastie, le bras qui obéira à l'esprit de Sion. C'est à cette renaissance spirituelle qui s'apprêtait à bouleverser la chrétienté que faisait allusion René Grousset, dans son bel ouvrage « *Les Croisades* », quand il écrivait: "*Il existait par Beaudoin 1er de Bouillon une tradition royale, égale, car fondée sur le Rocher de Sion, à celle du Capétien, de l'Anglo-Normand ou de l'empereur germanique.*"**Godefroy IV de Boulogne, duc de Bouillon, chef de la première croisade, fondateur de l'Ordre de Sion**.

CHAPITRE PREMIER

LES ROIS MEROVINGIENS

Les origines de la dynastie mérovingienne posent un certain nombre d'énigmes dont la première touche à la nature même de la race. On sait en effet très peu de chose des véritables origines historiques et spirituelles des Mérovingiens. Eux-mêmes disaient descendre de Noé, à leurs yeux plus encore que de Moïse. La notion de dynastie, bien que relevant d'une réalité historique incontestable est, en ce qui les concerne, complètement éclipsée par la légende. A l'origine du mythe mérovingien, les Francs auraient eu un roi qui s'appelait Clodion, dit le chevelu, parce que seuls lui et ses descendants avaient le droit de laisser flotter leurs cheveux sur leur cou. A l'image de Jésus ou du célèbre Samson de l'Ancien Testament, ils se refusaient en effet à couper leur chevelure, siège de toute leur "vertu", essence et secret de leurs attributions surnaturelles.

Selon certains documents émanant du Prieuré de Sion, les Mérovingiens étaient directement issus de la tribu de Benjamin. Ainsi, la dynastie mérovingienne se proclame-t-elle porteuse du sang sacré de leur ancêtre David, sang sacré que l'on peut reconnaître à certains stigmates imprimés sur les descendants de la lignée. Le grand-père de Clovis Mérouweg – (*Mérovée*) - est le héros d'une curieuse légende racontée dans la chronique de Frédégaire: "*On rapporte que, comme Clodion était assis au bord du rivage avec sa femme pendant la saison d'été, sa femme alla vers midi prendre un bain dans la mer et qu'une bête de Neptune en forme de Quinotaure se jeta sur elle. Elle conçut bientôt, soit de cette bête, soit de son mari, et mit au monde un fils du nom de Mérouweg; à cause de lui, les princes francs ont ensuite été appelés Mérovingiens*". Ne s'agirait-il pas là d'une tournure symbolique signifiant que l'épouse

de Mérovée, comme Jésus dans le Nouveau Testament et plus tard l'épouse de Clovis, aurait reçu le baptême, ou l'onction, par immersion purificatrice dans les eaux, à la manière de Saint Jean le Baptiste ? Rappelons pour mémoire, que Jean, qui vécut très durement dans le désert, purifiait l'esprit des gens en les immergeant dans l'eau du Jourdain, et qu'il s'agissait là de la technique favorite des Qoumrâniens. Jean était la personnification de la rectitude qoumrânienne. Dans son esprit, toutes les autorités en place à Jérusalem étaient corrompues. Aussi, pressait-il les fidèles qui venaient l'écouter de se repentir et d'accepter le rite esséno-qoumrânien de purification par le baptême. D'après le Nouveau Testament, Jésus partit dans le désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits (*symbole des quarante ans que Moïses et ses Frères juifs passèrent dans le désert avant de s'installer en Terre Promise*). Il n'est pas dit qu'il quitta le désert après son jeûne. La Bible du roi James nous dit qu'il y demeura pendant trois ans, précisément de 27 à 31 ans. Il est utile de noter que le terme "*désert*" est utilisé tout au long des manuscrits de la mer Morte pour désigner la communauté de Qoumrân. En fait, Jésus demeura à Qoumrân où il franchit les trois degrés de l'initiation pour atteindre le plus haut degré de cette fraternité. Issus d'un prodige, il faut bien que les rois mérovingiens se distinguent par leur aspect du commun des mortels: ils sont les *Reges Criniti*. Reges criniti, cela veut dire, certes, les Rois chevelus, mais aussi, plus largement, les Rois Velus. Les Francs tiennent à leur chevelure, à tel point que le seul fait de tirer les cheveux à l'un d'entre eux est puni par la loi salique d'une forte amende. Mais le commun des Francs se rase la nuque et ne conserve qu'une mèche ramenée sur le sommet du crâne à l'aide d'un lien. Au contraire, le premier des signes distinctifs de la lignée royale est la longue chevelure flottante. Quand Berthold, duc des saxons, met en doute l'arrivée et même l'existence du roi mérovingien Clotaire, celui-ci se montre près de la Weser, ôte son casque sans un mot et sa longue chevelure s'en échappe: c'est alors qu'on voit qu'il est bien le roi. Les rois mérovingiens attachent tant de prix à leurs longs cheveux qu'ils les gardent intacts toute leur vie. Une riche signification s'attache à la chevelure. Elle est d'abord symbole de puissance sexuelle; la couper équivaut à une castration: c'est ainsi qu'on a vu tondre des femmes pour les punir d'avoir accordé leurs faveurs à l'ennemi et que l'on voit au contraire le port des cheveux longs s'allier, parmi la jeunesse, à la

revendication de liberté du sexe. La chevelure symbolise ensuite, par extension, la puissance guerrière. Avant de partir au combat, les guerriers d'Israël dénouaient, pour la laisser flotter, leur chevelure teinte en rouge au moyen d'urine de vache avant qu'ils ne découvrent l'usage du henné. De même, les guerriers de l'Iliade: Pallas tire Achille par ses longs cheveux et c'est en le tenant par les cheveux que Pyrrhus égorge Priam. Ce symbolisme guerrier s'est perpétué dans les crinières fixées aux casques, telles que les portent toujours nos gardes républicains. Et ce n'est pas non plus au hasard que sont dus l'expression de « *brave à trois poils* » et le surnom des « *poilus* ». Enfin, par une nouvelle extension, la chevelure devient le siège de pouvoirs magiques et intéresse ainsi tout le domaine du sacré. Cette croyance semble bien reposer sur les propriétés électrostatiques du système pileux, impressionnantes lorsqu'elles vont jusqu'à l'émission d'étincelles. Là est sans doute la racine commune de la sacralisation du chat, de la valorisation des chevelures de flamme, rousses ou dorées, et de l'auréole lumineuse qui coiffe les saints. C'est aussi leur chevelure qui permet à certains êtres prédestinés de capter l'énergie cosmique dont la source est le soleil, tête d'or dont les rayons sont les cheveux. La chevelure joue donc un grand rôle, bienfaisant ou malfaisant, dans les opérations de magie pratique: Les Francs préparaient avec leurs cheveux des potions magiques destinées à exorciser les démons; inversement, il suffit pour envoûter quelqu'un de posséder un de ses cheveux. C'est que, comme l'écrivait le diacre Amalaire, écolâtre du palais de Louis le Pieux : « *Nos cheveux représentent nos pensées.* ».

Il est donc logique de trouver cette chevelure sacrée au centre des rites de consécration du prêtre. Si celui-ci, ainsi que le moine chrétien en sont dépossédés, c'est qu'ils doivent, selon la parole de saint Paul, se faire eunuques. C'est le même article du droit canon qui impose à la fois au prêtre la tonsure et le célibat. En 1232 un concile ordonna de raser la tête des prêtres qui avaient failli au vœu de chasteté.

Mais ces rites et la conception qu'ils traduisent sont en complète opposition avec ceux du sacerdoce hébraïque. Le Nasir, enfant consacré à Dieu, se distingue par sa chevelure intacte. L'ange de l'annonciation de Samson dit : « *Tu vas concevoir et enfanter un fils.* »

Le rasoir ne passera pas sur sa tête car il sera Nasir de Dieu dès le sein de sa mère. » (Juges, XIII,5.) Et Anne, la future mère de Samuel qui sera l'instituteur de la royauté, prie Dieu en ces termes : « *si tu voulais me donner un petit d'homme, alors je le donnerai à Yahvé pour toute sa vie et le rasoir ne passera pas sur sa tête* » (Samuel, I,I,11).

De tout ce qui précède, on voit clairement que le port des longs cheveux par les rois mérovingiens ne répondait ni à une mode ni même à un protocole, mais avait une signification bien plus profonde. Comme l'écrit le grand historien Marc Bloch dans son beau livre sur Les Rois thaumaturges: « *La longue chevelure qui formait l'attribut traditionnel de la dynastie franque avait certainement été à l'origine un symbole d'ordre surnaturel conçu comme le siège du pouvoir merveilleux que l'on reconnaissait aux fils de la race élue. On continua jusqu'au bout à lui prêter une valeur magique.* » Lisons encore ce qu'écrit Godefroy Kurt dans son Clovis : « *ces rois fils des dieux se reconnaissaient à une marque matérielle de leur origine céleste. Tandis que les guerriers de la nation se rasaient le derrière de la tête, eux portaient leur chevelure intacte qui retombait sur leurs épaules en longues boucles blondes. Revêtus de ce diadème naturel comme le lion de sa crinière, tous les Mérovingiens ont gardé jusqu'à l'extinction de la dynastie ce glorieux insigne de la royauté* ». Plus fidèle qu'une couronne, la chevelure royale reste attachée à la tête sanglante du prince tombé sur le champ de bataille, et jusque dans l'horreur du tombeau, elle sert à désigner son cadavre décomposé au respect et à la douleur des fidèles. Se transmettant avec le sang de génération en génération, l'intégrité de la crinière était une des marques extérieures qui distinguaient le roi. Il ne pouvait la perdre sans perdre par là même le droit de régner. Tondre le roi équivalait donc à le déposer.

On comprend dès lors que la reine Clotilde, femme de Clovis, ait dit un jour qu'elle aimait mieux voir ses petits-enfants morts que tondu. Car tondu, le roi n'est pas seulement déchu: c'est un mort. Quand le roi mérovingien Daniel, qu'on avait tondu, est rappelé au trône, non seulement on laisse repousser sa chevelure, mais on lui donne le nouveau nom de Childéric II: sous la même apparence corporelle que Daniel qui n'existe plus, il est désormais un autre, une sorte de

revenant. Les crinis ne sont pas seulement les cheveux: c'est l'ensemble du système pileux. Les Reges criniti sont les Rois Velus. Et c'est ici que les rois mérovingiens se distinguent par un autre attribut que, du coup, les hommes ordinaires seraient bien en peine d'imiter. Théophane, qui écrivait au VI^e siècle, rapporte en effet que ces rois portaient « *des soies de porcs le long de l'épine dorsale* ». Au VIII^e siècle, le poème de Beowulf le répète. Le fait était d'ailleurs si notoire qu'il était connu jusqu'à Byzance. Si peu gracieux que fût cet étrange attribut, les rois mérovingiens en étaient très fiers: il prouvait en effet l'antiquité de leur race qui semblait surgir du temps lointain où l'homme était encore proche des bêtes et avait le pouvoir magique de communiquer avec elles, du temps fabuleux où « *les bêtes parlaient* ». Ils pouvaient voir là une marque de prédestination: n'est-ce pas en examinant le dos de Mahomet enfant que l'on vit entre ses épaules le « *sceau de la prophétie* » ?

Il existe enfin un troisième signe, héréditaire et prodigieux, qui permettait de reconnaître l'enfant porteur du sang sacré mérovingien: Ils portaient sur eux une marque de naissance distinctive qui révélait leur origine sacrée et permettait de les identifier immédiatement. Tache rouge en forme de croix, celle-ci était située, soit sur le cœur, curieuse anticipation du blason des templiers, soit entre les deux omoplates.

Mérovée, fondateur de la dynastie des Mérovingiens, a participé à l'invasion de la Gaule, puis à la lutte contre Attila, sous les ordres d'Aetius. Ce n'était pas un rustre ignare, il avait suivi des études à Rome. Installé en Gaule avec sa tribu, l'un de ses fils, Childéric, va aider à la défense d'Angers contre les saxons. Celui-là, justement, va donner le jour à un garçon promis au plus bel avenir. Il se nomme Chlodweg (*autrement dit "Chemin de gloire"*), ce qui donne en latin (*les Francs sont parfois alliés des Romains*) Chlodevecus. Les érudits attestent que Chlodevecus signifie "*Louis*", qu'il est donc le premier roi Louis qu'aient eu les Francs et les Français, mais on a traduit ce nom, Dieu sait pourquoi, par Clovis.

Si l'on en croit la tradition, les rois mérovingiens étaient adeptes des sciences occultes et de toute forme d'ésotérisme. On les a d'ailleurs souvent appelé les rois "*sorciers*" ou "*thaumaturges*" car ils

possédaient, dit encore la légende, le pouvoir miraculeux de guérir par l'unique imposition des mains.

Les rois mérovingiens possédaient enfin des richesses fabuleuses, en particulier de grandes quantités de pièces d'or provenant d'importantes fabriques royales, dont l'une était située sur l'emplacement de l'actuelle Sion en Suisse. On peut s'interroger sur le pourquoi de ce nom qui rappelle le mont Sion de Jérusalem, site où fut implanté la première église chrétienne. De nombreux spécimens de cette monnaie subsistent de nos jours, frappés de la croix aux quatre bras d'égale longueur, celle-là même qu'adoptera pendant les Croisades le royaume franc de Jérusalem.

Les Mérovingiens n'étaient pas considérés comme des rois au sens moderne du terme, mais plutôt comme des prêtres-rois, personnifications terrestres de la toute-puissance divine, comme l'avaient été avant eux les anciens pharaons d'Égypte.

Ils ne régnaient pas par la grâce de Dieu mais en était la représentation vivante, l'incarnation même, qualité généralement réservée à Jésus. Les descendants mâles de race mérovingienne n'étaient pas «*sacrés*» rois, mais considérés comme tels dès leur douzième année: ni cérémonie publique, ni couronnement, ni onction ne marquaient cet anniversaire, ces derniers se contentant seulement, à partir de ce jour, comme s'ils obéissaient à un droit sacré, d'assumer le pouvoir. Mais si le roi était l'autorité suprême du royaume, rien ne l'obligeait - et on ne le lui demandait pas - de se perdre dans les détails pratiques de sa charge, son rôle consistant avant tout à «*être*» plutôt qu'à «*faire*», à régner sans gouverner, bref à incarner un symbole, à être une figure rituelle et un prêtre-roi tout à la fois. Diriger, agir, administrer revenait à un personnage n'étant pas de lignée royale, à une sorte de chancelier appelé «*maire du Palais*». La structure du régime mérovingien présentait ainsi quelques similitudes avec certaines monarchies constitutionnelles modernes.

Clovis Ier, régna de 481 à 511. Tous les petits écoliers français connaissent son nom car, grâce à lui, la France allait se convertir au christianisme, et l'Église romaine étendre jusqu'à l'Europe occidentale une suprématie qui ne durerait pas moins d'un millier

d'années. En 496 donc l'Eglise catholique se trouvait dans une situation précaire et son existence, fragile depuis le début du siècle, était très fortement menacée. L'évêque de Rome s'était fait Pape entre 384 et 399, mais ses statuts officiels, identiques à ceux des autres évêques de son époque, ne ressemblaient encore en rien à ceux de la papauté actuelle. Loin d'être le chef spirituel et l'autorité suprême de la Chrétienté, il ne représentait finalement rien de plus qu'une seule des nombreuses et divergentes formes du christianisme, luttant alors désespérément pour survivre malgré les conflits, les schismes et les oppositions d'ordre théologique. Derrière la conversion et le baptême de Clovis repose une réalité politique concrète qui n'a pas grande chose à voir avec le caprice de son épouse Clotilde de voir son mari épouser sa foi.



fig.2 : Le baptême de Clovis

C'était là pour l'église romaine une victoire politique sans précédent qui assurait la survivance de son église et l'établissait en tant qu'autorité spirituelle suprême de tout l'Occident, et pour Clovis la reconnaissance du statut d'Empereur d'Occident. Il obtenait l'autorisation spirituelle de régner sur un empire unifié, un "*saint empire romain*" destiné à remplacer celui de Constantin détruit peu auparavant par les Vandales et les Wisigoths. Il devenait l'instrument de cette domination spirituelle, l'épée charnelle de l'Eglise catholique, son bras séculier. Dans ce sens, ce pacte ressemblait en tous points à l'alliance du Dieu de l'Ancien Testament avec le roi David. Le peuple Benjamite, successeur de Saül, premier roi d'Israël redevenait 10 siècles après son départ en exil, le bras séculier de sa descendance dont l'esprit symbolisé par Salomon puis par une filiation Messianique passant par Jésus, se retrouvait dans l'église de Rome. Ce schéma d'un ordre militaire dirigé par un ordre monastique perdurera chez les templiers jusqu'à la chute de Saint Jean d'Acre. Toutes les dynasties européennes revendiquèrent le bénéfice d'un mandat unique venu "*d'en haut*". Mais si, auparavant, le roi était chargé de véhiculer la volonté divine, ce n'est qu'à partir du VIIIe siècle que l'église s'arrogera le droit d'habilitation à conférer, ratifier et légitimer ce droit divin revendiqué par les rois, en s'appropriant les prérogatives de porte-parole exclusif de la divinité sur terre. Se souchant sur la tradition de l'Ancien Testament, elle utilisera pour ce faire l'onction. Comme à l'époque biblique, le roi était "*oint*", mais il lui fallait désormais obtenir l'approbation de l'Eglise.

La naissance légendaire de Mérovée, démontre que sa double origine symbolisait à coup sûr une alliance entre deux dynasties. En effet, ce monstre marin fécondant l'épouse du roi Clodion, ce poisson venu d'au-delà des mers, ne peut-il être cette autre moitié du peuple juif, cette dynastie de David restée en Israël dont la descendance épousa le symbole ? Quant au sang des Mérovingiens prétendu sacré et de nature divine et la marque de naissance qu'ils portaient entre les épaules tend à laisser supposer qu'une tradition identique à celle des Chrétiens se véhiculait dans le peuple Franc. D'autre part, les rois mérovingiens ne pouvaient être antisémites, puisque eux-mêmes étaient juifs par filiation. Ils accueillèrent les Juifs et les protégeaient, en dépit des protestations de Rome, n'hésitant pas à s'allier parfois

avec eux. Bien que sachant que dans leurs importants domaines, notamment dans le Sud de la Gaule, les Juifs entretenaient des esclaves et des serviteurs chrétiens, ils collaborèrent avec eux. Les Juifs occupèrent même des fonctions élevées dans l'entourage immédiat des souverains. Dans la famille royale mérovingienne, et dans sa parenté, se retrouvent aussi un certain nombre de noms spécifiquement juifs. En 577, un frère du roi Clotaire II est nommé Samson; un Miron «*le Lévite*» est comte de Bésalou et évêque de Gérone; un comte de Roussillon a pour prénom Salomon et un autre Salomon encore devient roi de Bretagne. Quant au nom de cet abbé mérovingien, Elisachar, n'est-il pas en fait une déformation de celui d'Eléazar ou de Lazart, celui même de Mérovée ayant son origine au Proche-Orient. Les noms juifs d'ailleurs iront se multipliant à la faveur des mariages de plus en plus nombreux entre Mérovingiens et Wisigoths, à un point tel parmi ces derniers qu'on peut se demander si les Wisigoths n'étaient pas totalement juifs. On remarque en outre que les historiens de l'époque emploient indifféremment les termes de «*Goth*» et de «*Juif*», particulièrement dans le Sud de la France où étaient regroupées d'importantes communautés juives.

D'autre part, un chapitre entier de la Loi salique, le quarante cinquième, intitulé «*De Migrantibus*», a longtemps intrigué les spécialistes du texte franc. Ce chapitre, qui traite des clauses et conditions autorisant les «*itinérants*» à se fixer et à recevoir le droit de citoyenneté, dérive directement de la loi juive, et plus particulièrement, d'un chapitre du Talmud. Cela démontre de façon formelle, que les Mérovingiens, auteurs de sa codification, connaissaient non seulement les textes juifs, mais y avaient aussi accès.

Après l'assassinat de Dagobert II commandité par l'église romaine, le 23 décembre 679 près de Stenay, à la frontière des Ardennes, ses descendants s'enfuirent vers le Sud de la France, dans la région du Razès. Depuis sa mort, la lignée mérovingienne fut toujours à l'origine des hérésies. Sa raison d'être, comme celle du Prieuré de Sion et de ses alliés est de manœuvrer pour obtenir le pouvoir, notamment au moyen de conflits permanents avec les religions, considérées comme le pire danger qu'ils rencontrèrent sur leur chemin et dont parlent les Protocoles. Ces conflits ne relèvent ni du

hasard, ni des politiques, ni des circonstances, mais d'une volonté et d'un plan déterminé.

Au début du VIII^e siècle, les Maures traversèrent les Pyrénées et pénétrèrent dans cette province où ils allaient régner en maîtres de 720 aux environs de 759. A cette époque, le petit fils et l'arrière petit fils de Dagobert II se trouvaient cachés à Rhedae (*Rennes le Château*). Après de multiples péripéties et les diverses alliances du fils de Pépin le Bref avec les seigneurs locaux, les Francs devinrent les maîtres du Razès Est et Nord. Seule Narbonne résistait encore, formant une enclave au sein du pouvoir carolingien.

Conscient de cette faiblesse, les successeurs de Pépin le Bref s'allièrent aux survivants de la dynastie qu'ils avaient détrônée. En 759, ceux-ci signèrent un pacte avec la population juive de Narbonne, qui les reconnaissaient comme successeurs des rois de l'Ancien Testament, et s'engageaient du même coup à les soutenir dans leur lutte contre les Sarrasins, en échange de quoi, les monarques francs accordaient un territoire aux juifs de Septimanie, et un roi conforme à leurs aspirations. Devenu souverain d'un royaume juif du Razès, Théodoric, fils cadet de Sigisbert V, allait faire preuve de beaucoup de sagesse en épousant la sœur même de Pépin, Alda, tante de Charlemagne. Son fils, Guillem de Gellone, à son tour roi des juifs du Razès, comte de Barcelone, de Toulouse, d'Auvergne et de Narbonne, était mérovingien comme son père mais juif aussi et de sang royal. Son appartenance à la maison de David était reconnue, non seulement par les Carolingiens et les Maures mais aussi en dépit d'une certaine réticence, par le Pape en personne. Son emblème, identique à celui des "*exilarques*" d'Orient, est le lion de la tribu de Juda, lui-même ancêtre de la maison de David et, par conséquent, de Jésus. Enfin Guillem était surnommé "*au courbe nez*" ou "*nez crochu*" et durant ses campagnes militaires, il s'arrangeait toujours pour observer le sabbat et la fête juive des Tabernacles.

Mais Guillem n'était pas qu'un guerrier. Peu après 792, il fonda en effet à Gellone une académie où il fit venir des érudits et créa une bibliothèque renommée qui devint bientôt un centre important d'études judaïques. Dès lors, cette branche fixée à Narbonne ne fut plus seule à représenter la postérité de David. Les arbres

généalogiques grandissent, en effet, s'étendent, se subdivisent, feuillages et rameaux se multiplient, et un beau jour, l'arbre est devenu forêt. Charlemagne et Pépin III se diront mariés à des princesses Mérovingiennes. Le roi français Philippe Auguste II, fils de Louis VII, capturera le duché d'Anjou et le transférera à la dynastie des Habsberg qui prospérera à travers l'Europe. Les croisades joueront alors un rôle majeur pour cette lignée de sang.

Ainsi, certains descendants de Théodoric et de Guillem de Gellone étaient bien restés à Narbonne, mais d'autres en étaient partis, pour se fixer sur d'autres terroirs, et s'y multiplier. Parfois même, ils connaissaient déjà de grands destins, tels la maison de Lorraine et le royaume franc de Jérusalem. La lignée de Guillem de Gellone se retrouve également au IXe siècle, nous l'avons vu, dans les premiers ducs d'Aquitaine puis dans la maison ducale de Bretagne. Au Xe siècle, un certain Hugues de Plantard surnommé «*Nez Long*», descendant de Dagobert II et branche directe de Sigisbert IV, est le père d'Eustache, premier comte de Boulogne. Le petit-fils d'Eustache sera Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine et conquérant de Jérusalem. Il déclarera être de la lignée de David et créera une société secrète appelé "*L'Ordre de Sion*", appelée aujourd'hui les "*Prieurs de Sion*". (1099) Godefroi à son tour donnera naissance à une dynastie de «*tradition royale*», fondée sur le «*rocher de Sion*» et égale aux dynasties régnant alors sur la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Ainsi, si les Mérovingiens descendaient vraiment de Jésus, en arrachant Jérusalem aux mains des Infidèles, Godefroi, de race royale mérovingienne, n'avait fait que reconquérir son héritage légitime.

Au sein d'un monde christianisé, Godefroi et la maison de Lorraine se devaient évidemment d'être aussi catholiques. Il le fallait d'ailleurs, impérativement, pour survivre et leurs origines semblent avoir été connues, tout au moins de certains. On raconte en effet qu'au XVIe siècle, lorsque Henri de Lorraine, duc de Guise, entra dans la ville de Joinville en Champagne, il reçut un accueil délirant et que, parmi les hurlements de la foule, on entendait chanter «*Hosannah filio David*»...Anecdote apparemment sans importance mais qui figure cependant dans une histoire moderne de la Lorraine parue en 1966. Or sa préface est l'œuvre de Otto de Habsbourg,

aujourd'hui titulaire du titre de duc de Lorraine et de roi de Jérusalem.

En 1118, Hugues de Payns créera les "*Chevaliers Templiers*" et éliront Beudoin de Renauld, frère de Geoffroy, leur premier Grand Maître. Ils adopteront la marque Mérovingienne comme emblème, symbolisée par une croix rouge. Au fil de l'histoire, l'influence mérovingienne se manifeste souvent par les symboles qu'ils véhiculent. Dans la tombe de Childéric I (*fil de Mérovée*) ouverte en 1653, on trouva par exemple 300 petites abeilles miniatures en or... Napoléon avait une robe de couronnement avec 300 abeilles... Marie-Louise d'Autriche (*Habsberg*) avait une robe royale avec 300 abeilles... C'était le symbole de la lignée Mérovée.

Aujourd'hui, trois cents hommes, dont chacun connaît tous les autres président aux destinées du continent européen et choisissent leurs successeurs dans leur entourage. Sous l'appellation du « *comité des 300* », créé en 1729 par le B.E.I.M.C. (*British East India Merchant Company*), dirigé par la couronne britannique, cette association relit le système bancaire mondial dans sa totalité et les représentants les plus importants des nations occidentales à la famille Rothschild. Hasard de la symbolique des nombres ou filiation historique ? Nous verrons dans un prochain chapitre que les objectifs proposés par le Prieuré de Sion s'inscrivent dans l'histoire des peuples d'occident, et que les Protocoles dits des « *Sages de Sion* » ne sont qu'un mémorandum de ce plan.

CHAPITRE DEUXIEME

LES ORIGINES BIBLIQUES

DES MEROVINGIENS

(Selon l'Ancien Testament)

Les Mérovingiens ont tracé leur généalogie avant même celle des Benjamites qui, selon la légende, se sont enfui d'Israël vers Arcadia en Grèce.

Dans le passage de la Bible *Deutéronome XXXIII*, Moïse ayant béni chacun des patriarches des douze tribus d'Israël, parle de Benjamin en ces termes: *“Bien-aimé de Yahvé, il repose en sécurité près de lui. Le Très-Haut le protège tous les jours, et demeure entre ses épaules“*. Cette phrase, tirée de l'Ancien Testament, pouvant signifier que le patriarche, ainsi que sa descendance aurait été choisi par Dieu pour une mission particulière, fut sans doute à l'origine de la formation de cette secte qui, depuis plus de 3000 ans marque de son empreinte l'histoire de notre civilisation Judéo-chrétienne. Benjamin aurait été porteur d'un stigmaté, d'une marque héréditaire se situant entre ses épaules, et ce signe aurait été transmis à sa descendance, comme preuve de sa légitimité. Cette marque de naissance attestant de la filiation de l'oint de Dieu pourrait être comparée à la marque de naissance des Princes Mérovingiens figurant une croix rouge entre leurs épaules.

Ce passage de l'Ancien Testament ne serait pas le seul lien existant entre le patriarche et la dynastie mérovingienne. D'autres références Bibliques, encore plus significatives, extraites du livre de Josué et ayant trait à la diaspora du peuple Juif viennent compléter cette première comparaison comme par exemple le récit de l'arrivée du peuple de Moïse en Terre Promise, et de sa répartition entre les

diverses tribus (*Diaspora: dispersion du peuple Juif à travers le monde. Ensemble des communautés juives établies hors de Palestine à partir de l'exil (VIe siècle avant J.C.) ou qui demeurent en dehors d'Israël depuis la création de cet état*). On peut y trouver au verset 28, l'énumération des terres qui reviennent au patriarche Benjamin, et qui se composent de: Célaha, Eleph, le Jébuséen (*la future cité Sainte de Jérusalem*), Gibéa et Qiryat. Ainsi, avant de devenir la capitale de David et de Salomon, Jérusalem avait donc appartenu de plein droit à Benjamin et à sa descendance. Or, nous savons par le livre premier de Samuel, que c'est un descendant de la tribu Benjamite qui fut le premier Roi d'Israël: Saül, et que c'est celui-ci qui bien malgré lui permit à David, alors chef de la garde royale, de devenir Roi d'Israël. Nous savons par Robert Graves (*White Goddess*,) que le 23 décembre était un jour sacré pour les Benjamites et que ce même jour était celui qui avait été choisi pour la fête de Dagobert. D'autre part, parmi les trois clans composant la tribu de Benjamin figurait celui de Ahiram, identifiable, peut-être, à cet Hiram, constructeur du Temple de Salomon et figure centrale de la tradition maçonnique. En outre, le fidèle disciple de Hiram, se nommait Benoni, nom originellement conféré à Benjamin enfant par sa mère Rachel.

Après que fut attribuée au Patriarche Benjamin, les terres qui composent aujourd'hui la cité sainte de Jérusalem, une cité fortifiée y fut fondée. Sur l'origine du nom de Sion, les philologues ne se sont pas encore entendus. Dans son étude sur les sépultures des Rois de Juda, S. Yervin rattache ce mot à “ *seya = eau* “, s'appuyant sur le fait que l'antique cité était construite près de la colline de Gihon. Bien qu'insuffisante du fait que toutes les villes anciennes avaient aussi leur fontaine, cette hypothèse rejoint la majeure partie de celles des exégètes qui ont recours au verbe “ *sûn* “, qui exprime une idée de protection, de refuge. Aussi bien la Sainte Ecriture présente t'elle Sion comme une forteresse, une citadelle, située sur une montagne.

Un troisième passage de la Bible indique aux chapitres XX et XXI du livre des Juges, pourquoi les Benjamites partirent pour l'exil en direction de l'Occident. C'est pour avoir protégé des adorateurs de Belial (*variante de la déesse mère sumérienne, Ishtar des Babyloniens et Astarté des Phéniciens*) contre un lévite. Une grande

partie de la tribu des Benjamites fut alors exterminée par les onze autres clans. Ce combat pour défendre les fidèles de Belial a marqué un tournant dans le destin des Benjamites puisqu'ils durent s'exiler. Il est possible de reconstituer une grande partie de leur périple qui les amena en Grèce, au centre du Péloponnèse et dans cette région d'Arcadie où ils s'unirent à la famille royale. Au début de l'ère chrétienne, ils émigrèrent vers le Danube et le Rhin.

Ils se mêlèrent à des tribus teutoniques et engendrèrent les Francs Sicambres, ancêtres directs des Mérovingiens. Michael Baigent, Richard Leigh et Henty Lincoln dans leur ouvrage "*L'Enigme Sacrée*" prétendent avoir eu accès à des "*Dossiers secrets*" indiquant qu'une filiation existe bien entre la tribu de Benjamin et la dynastie mérovingienne.

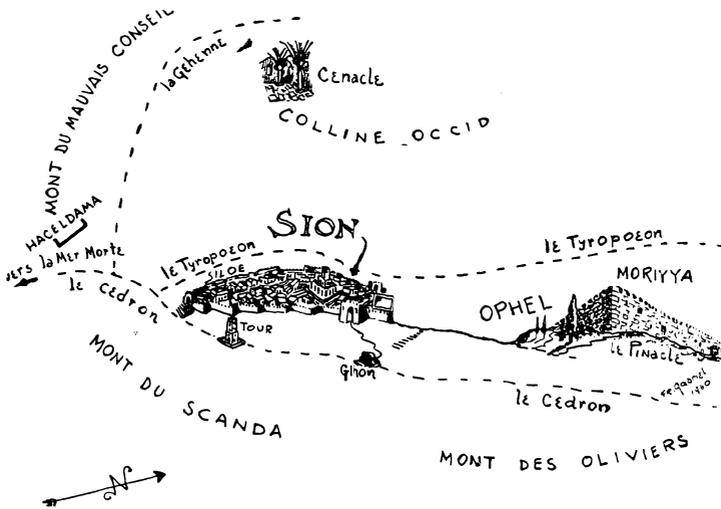
La filiation de David

Saül, premier roi d'Israël désigné par Dieu et oint par le prophète Samuel, ayant désobéi aux ordres du seigneur d'exterminer les Amalécites (*peuple qui s'était opposé au passage des Israélites lors de la sortie d'Égypte, et qui était même venu les attaquer dans le désert*) en épargnant leur roi Agag et en se réservant une partie du butin, fut réprouvé par Dieu et remplacé par David. L'Ancien Testament relate les circonstances de la rencontre entre Saül et David.

A la suite de la mort de Saül et après une période assez longue d'hésitation et de luttes fratricides, toutes les tribus d'Israël se rallièrent à David. David régnait depuis sept ans et demi à Hébron, mais, devenu roi de tout le pays, il ne pouvait garder comme capitale cette ville située trop au Sud. Il chercha alors un lieu plus central et jeta son dévolu sur la cité jébuséenne de Jérusalem. Encore fallait-il la prendre. Bien que située en contrebas des hauteurs environnantes, la colline était très escarpée et rendait pratiquement la ville imprenable. Retranchés derrière leurs remparts, les assiégés se moquaient de David: "*Tu n'entreras pas ici ! Les aveugles et les boiteux suffiraient pour t'en empêcher !*" (2 Sam. V, 6)

Un canal souterrain reliait la forteresse à la fontaine de Gihon,

comme on en a découvert d'autres semblables ailleurs: à Géser, à Gabaon, à Mégiddo ... En cas de siège, l'entrée extérieure de la fontaine était soigneusement camouflée. Comment les soldats de David réussirent-ils à la découvrir ? En tous cas, ils s'y introduisirent bel et bien, et par le " *Sinnor* ", c'est-à-dire le canal souterrain, conduits par Joab, qui allait de ce fait être promu leur général, les voilà qui tout à coup débouchent dans la forteresse, au nez des défenseurs effarés ! C'est ainsi que par surprise, David " *s'empara de la forteresse de Sion* " (2 Sam. V, 7; 1 Chro. XI, 5), et le texte sacré de préciser: " *c'est la Cité de David* ", ce qui pourrait donner à penser que toute la Jérusalem jébuséenne était enclose dans la forteresse. Pourtant, le P. Vincent et les autres palestinologues sont d'avis que cette dernière se limitait, comme dans les autres cités contemporaines, au point le plus élevé, l'Acropole, la population habitant autour et ne s'y réfugiant que dans les cas de visites indésirables. On pense qu'elle se trouvait vers le milieu de la colline, au-dessus de la fontaine de Gibon, avec laquelle elle communiquait par le " *Sinnor* " souterrain.



Dessin schématique de la Sion primitive. A gauche, la Ville de David, qui s'étend ensuite, sous Salomon, au mont Moriah, puis à la colline occidentale. Cette dernière reçut à son tour, aux origines du christianisme, le nom de Mont Sion.

Une fois conquise la forteresse, toute la cité se trouva du même coup soumise à David qui rêvait d'en faire sa capitale. Il commença aussitôt les travaux de restauration et d'aménagement. Il fallut d'abord colmater les brèches faites pendant le siège dans le Millo, c'est-à-dire le mur d'enceinte; puis, avec l'aide d'architectes phéniciens, on construisit le palais royal, à l'intérieur de la forteresse qui prit le nom de Cité de David, mais qui n'occupait qu'une partie de la ville. (*2 Sam. V, 7, 9, 11,; 1 Chron. XI, 7-8*).

Naturellement David, de son palais, dominait la situation et pouvait observer les faits et gestes de ses voisins ... et de ses voisines, dont les maisons étageaient leurs terrasses en contrebas sur la pente de la colline. La curiosité royale devait d'ailleurs, comme l'on sait, se terminer fort mal: ce fut la triste aventure de David avec Bethsabée, la femme de Urie le Hittite; adultère suivi du meurtre odieux du pauvre mari devenu gênant, qui attira sur le souverain les foudres du prophète Nathan.

En dépit de ses faiblesses, David gardait en son Dieu une foi inébranlable, en même temps que la conviction intime et profonde que la solidité de son trône et la prospérité de sa ville était liée à la protection divine. Il songea donc à installer à Jérusalem l'Arche de l'Alliance, à travers laquelle Dieu avait tant de fois manifesté sa présence bienfaisante à Israël.

L'Ancien Testament parle du combat de David contre Goliath et de son mariage avec la fille du roi. Il parle également de cette amitié qui lie David à Jonathas, le fils de Saül et de leur scène d'adieu où le fils du roi dit à David: "*Allez en paix, soyons fidèles à nos serments, et que votre race et la mienne soient à jamais unies*". Par le mariage, par le sang et par un serment solennel, les Benjamites étaient donc liés à la maison de David puisque celui-ci avait épousé Bethsabée, ex-femme de Urie de race Benjamite, et qu'il eut un fils portant le nom de Salomon, qui lui succéda sur le trône d'Israël. Avant de mourir, et afin de consolider la couronne sur la tête de Salomon, David convoqua une dernière fois les princes, les chefs du peuple et les officiers de l'armée. Quand ils furent tous réunis, l'auguste vieillard, malgré sa faiblesse causée par les chagrins et les fatigues de la guerre plutôt que par l'âge, se leva et leur parla en ces termes:

“Ecoutez, vous qui êtes mes frères et mon peuple. J'avais songé à bâtir un temple pour y déposer l'arche d'alliance; mais le seigneur m'a dit: Ce n'est pas toi que j'ai choisi pour me bâtir un temple, car tu es un guerrier, et tes mains ont répandu trop de sang. Le Dieu qui t'a élu parmi tout Israël pour te faire roi, à choisi Salomon entre tous les enfants qu'il t'a donnés: c'est lui qui aura la gloire d'élever mon temple et d'en poser les parvis. Je serais pour lui un père, et il sera pour moi un fils. S'il continue à observer mes lois, j'affermirai son trône et lui donnerai une éternelle durée. Maintenant donc, peuple d'Israël, je vous en conjure, gardez les commandements du seigneur, afin de posséder en paix la terre de ses promesses. Et vous, mon fils, n'oubliez jamais le Dieu de votre père, servez-le dans la sincérité et la pureté de votre cœur”. “Puis le glorieux monarque s'endormit du sommeil de ses pères. Il était âgé de soixante-dix ans et en avait régné quarante. On l'ensevelit sur la montagne de Sion, dans la cité de David” (texte tiré de la Bible).

Très tôt, David avait rêvé pour l'Arche de Dieu une demeure plus digne que la tente où elle s'abritait. Et pourtant, il avait dû se contenter d'acheter au jabuséen Arauna son aire de blé, qui se trouvait sur la hauteur de moriah, au nord de Sion, et d'y dresser un autel. C'est à Salomon que devait revenir l'honneur de construire le temple projeté par son père. Il le fit avec une magnificence royale et y installa l'Arche de l'Alliance, au cours d'une dédicace qui dura sept jours et dont la splendeur plongea tout Israël dans un émerveillement inoubliable (*I Rois VI-VIII*).

Désormais, avec la présence de Dieu, Sion devenait la capitale, non seulement politique, mais religieuse d'Israël. On pouvait dorénavant l'appeler Sion la Sainte Montagne: Dieu y avait investi son roi et contre elle viendrait en vain se buter les nations; elle serait salut pour le peuple d'Israël et son sûr abri. Ce n'était plus l'homme mais dieu, qui défendait son peuple.

Une fois construit le Temple de Dieu, Sion qui jusque-là se limitait à la Cité de David (*I Roi VIII, 1; 2 Chron. V, 2*) s'étendit jusqu'au Mont Moriah. Le tout formait le Mont Sion, demeure du Dieu des Armées (*Is VIII, 18; Ps. 73/2*), objet de la nostalgie de tous les justes en Israël, qui auraient voulu y demeurer près de leur Dieu (*Ps.*

83; 121 ...), Gloire au milieu de la terre (*Is. 62/7*) vers laquelle viennent éblouies toutes les nations (*Is. 60/3*) ...

La descendance de Salomon nous est rapportée par l'histoire du peuple juif et dans les évangiles (*notamment ceux de Matthieu et de Luc*). Dans l'évangile selon Matthieu, nous lisons: "*Matthan engendra Jacob; Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ...*" (*Matthieu: 1, 16*). Cependant, avec Luc nous lui découvrons un père différent: "*Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença son ministère, étant comme on le croyait, fils de Joseph fils d'Héli ...*" (*Luc: III, 23*). En fait, les deux généalogies sont vraies puisque "*Matthan, descendant de Salomon, engendra Jacob. Matthan étant mort, Melchi, descendant de Nathan, engendra, de la même femme, Héli. Héli et Jacob étaient donc frères utérins. Héli étant mort sans enfant, Jacob lui suscita un descendant et engendra Joseph, son fils selon la nature, et le fils d'Héli selon la loi. Ainsi donc Joseph est le fils de l'un et l'autre*". (*Eusèbe et Césarée: op. cit. I, VII, 16*).

Dans le contexte de l'époque, le terme de "*Messie*" désignait "*l'Oint*", c'est-à-dire un roi dûment consacré et béni par dieu. Tout roi d'Israël était considéré comme un Messie.

Le terme était généralement appliqué à David et à ses successeurs. "*Chaque roi juif de la Maison de David était appelé Messie, ou Christ, et l'on désignait généralement le Grand Prêtre comme le Prêtre Messie*"... Cette fonction obéissait à un principe largement répandu dans le monde antique, non seulement au sein des civilisations classiques de la Méditerranée et du Moyen-Orient, mais aussi parmi les tribus celtiques et teutoniques d'Europe et d'ailleurs. Entre autre chose, la royauté fonctionnait comme une sorte de courroie de transmission entre les hommes et leurs dieux. C'était une figure sacrée. Si le prêtre roi n'était pas un dieu lui-même, il était en étroite relation avec Dieu. Dans la hiérarchie sociale, il était censé refléter, sur le plan terrestre, la stabilité, la cohérence et l'ordre immuables qui régissaient apparemment le royaume des cieux. Cependant, il n'était pas rare que le prêtre-roi soit lui-même investi d'un statut divin et promu au rang de dieu. Par exemple, c'est ainsi

que furent déifiés les pharaons de l'ancienne Egypte, qui étaient considérés comme des avatars d'Isis, d'Amon et/ou de Râ.

Depuis 63 avant J.-C., Israël avait été rattachée à l'Empire romain et forcée de reconnaître Hérode pour souverain, alors que celui-ci ne pouvait prétendre avoir des origines juives. Malgré ses efforts pour se faire légitimer, comme par exemple d'épouser une authentique princesse judaïque ou ordonner la reconstruction du Temple de Jérusalem, il ne parvint pas à asseoir son autorité et resta honni et haï par le peuple sur lequel il régnait. Aussi, à l'époque de Jésus, se répandit, à travers la Palestine le désir de plus en plus pressant de voir poindre un chef spirituel capable de ramener la nation vers Dieu et d'obtenir Son pardon. Cet homme ne pouvait être que le roi légitime, le "Messie". En tant que roi, il secourrait son peuple et rétablirait le pacte qui liait Dieu aux hommes. Aidé par Dieu, imprégné de Dieu, mandé et jugé par lui, personnification de sa volonté, il chasserait les Romains de Palestine et instaurerait un royaume légitime dont la gloire égalerait celle que la tradition prêtait au Royaume de David et de Salomon. Voici comment un spécialiste de l'époque décrit le Messie que tous attendaient :

"... Un descendant de David doté d'une aura charismatique dont les juifs... pensaient qu'il allait être envoyé par Dieu pour briser le joug païen et restaurer le véritable royaume d'Israël, vers lequel reviendraient tous les juifs en exil."

Contrairement à la doctrine chrétienne où Jésus était un personnage apolitique, purement tourné vers le domaine spirituel, ne cherchant nullement à défier l'autorité temporelle et n'ayant aucune ambition séculière, le judaïsme ne faisait aucune distinction entre la politique et la religion. Dans la mesure où le roi légitime était mandé et jugé par Dieu, ses activités politiques étaient entourées d'une aura religieuse. De même, puisqu'il entrait dans ses fonctions religieuses de tirer son peuple de l'esclavage, son rôle spirituel était également politique.

Les évangiles de Matthieu et de Luc font explicitement état des origines royales de Jésus, descendant direct de Salomon et de David. Si ces textes composant le Nouveau Testament ne sont toujours pas

contestés par l'autorité du dogme chrétien, cela faisait de lui un prétendant légitime au trône de ses ancêtres, et peut-être même le "*prétendant légitime*". Il est évident qu'à l'époque de Jésus, un certain nombre de personnes, d'origine et de milieu très divers, étaient tout à fait disposées à reconnaître cette légitimité, comme par exemple dans le récit que fait Matthieu de la naissance de Jésus, les trois Rois Mages venant à la recherche de "*l'enfant roi des juifs*", ou Pilate qui, selon les quatre évangiles, fait fixer sur sa croix l'inscription "*roi des juifs*". Sans nul doute, Jésus fut considéré par les Romains comme un chef politico-militaire et traité en tant que tel. C'est ainsi que les événements sont présentés par le chroniqueur romain Tacite, dont le témoignage constitue la seule source d'information contemporaine et non biblique concernant Jésus. L'histoire et la religion nous montrent deux aspects de la vie de Jésus, faisant penser à deux personnages distincts. Cela est dû à l'interprétation des "*adeptes du message*", face à celle des "*adeptes de la lignée*". Il est clair que Jésus n'avait naturellement aucune intention de fonder une nouvelle religion. Cette idée l'aurait certainement horrifié comme le plus monstrueux des blasphèmes. Jésus était un juif dévot. Il œuvrait et prêchait dans le strict contexte de la tradition judaïque établie. S'il est vrai qu'il prônait un certain nombre d'idées et de pratiques nouvelles, des réformes et des changements politiques, il cherchait surtout à purger sa religion de certains éléments étrangers qui s'y étaient récemment greffés afin de lui restituer sa pureté originelle. Jamais il n'aurait songé à créer un nouveau système de croyances appelé à devenir un rival, voir le persécuteur, du judaïsme. C'est de Paul, le sadducéen fanatique qui avant de se convertir se nommait Saül de Tarse, qu'est née la nouvelle religion. Il ne s'agit donc pas d'une variante du judaïsme, mais d'une conception rivale et finalement opposée, que Jésus lui-même eût très certainement désapprouvée.

Les « adeptes de la lignée », quant à eux, consistaient en un cercle relativement restreint de personnes probablement issues de l'aristocratie ou de la caste des patriciens, de membres de la famille de Jésus et de familles proches. A leurs yeux, la priorité absolue était la légitimité dynastique, et donc la restauration sur le trône d'Israël de son roi. Après leur échec, ils déployèrent tous leurs efforts pour préserver la lignée royale.

Aux tout premiers temps de l'Eglise, les Chrétiens issus du Judaïsme nommèrent Mont Sion l'éperon rocheux de l'Ophel au Sud du Temple, au-dessus de la fontaine de Gihon, là où se trouvait le Cénacle et où les Byzantins élevèrent à la fin du IV^e siècle la fameuse basilique appelée “ *la Sainte Sion* “. Aujourd'hui, ce lieu, qui représente la charnière entre l'Ancien et le nouveau Testament est devenu ce haut quartier qui entoure le Cénacle, au Sud-Ouest de la Ville Sainte.

Ces Chrétiens de la première heure, tous issus du Judaïsme, étaient des disciples de Saint Jacques, parent de Jésus, et se considéraient avec lui comme héritiers authentiques de l'Ancienne Alliance “ *reste d'Israël rassemblée et gouverné par Dieu sur la nouvelle montagne de Sion* “, comme l'avait annoncé le prophète Michée (4/6-7).

Nous avons donc là le Mont Sion chrétien, berceau de l'Eglise, considérée elle-même dès les origines comme la nouvelle Sion, dont la Jérusalem terrestre de l'Ancien Testament chantée par les Psaumes n'était que l'annonce et l'image.

L'Eglise y commença le jour de la Pentecôte et s'y organisa, dans cette humble maison que les destructions de Jérusalem allaient respecter et que nous continuons à vénérer comme la Mère de toutes les Eglises.

C'est là que l'Eglise prit son essor vers les Nations païennes, tout en y créant sur place, pour les milieux juifs de la Ville Sainte, une communauté chrétienne qui, malheureusement allait se fermer sur elle-même, figée dans l'immobilisme de ses observances judaïques.

Dans l'Eglise primitive, divers courants d'idées virent le jour à partir des écrits des Apôtres, notamment ceux de Paul, de Jean et ceux des disciples de Jacques. Nous ne retiendrons que le dernier, qui nous semble bien correspondre à l'esprit des Sages de Sion. Ce courant fut celui des Judéo-Chrétiens de l'église mère de Jérusalem, se recommandant de Saint Jacques, leur premier évêque. Cet Apôtre jouissait dans la Ville sainte d'un immense prestige. Les Juifs eux-mêmes le respectaient pour son zèle quasi héroïque dans

l'observance de la Loi; et son exécution, pour ne pas dire son meurtre, ordonné par le Grand Prêtre Ananie le Jeune, leur fit à tous une impression très pénible. Mais ses fidèles judéo-chrétiens surtout étaient très fiers de lui. Ils l'estimaient supérieur à Pierre et aux autres Apôtre. Jacques était, en effet, de la lignée royale de David et parent du Seigneur, de plus on le disait appartenir au sacerdoce lévitique: leur écrivain Hégésippe nous le présente vêtu de lin et entrant comme le Grand Prêtre dans le Saint des saints.

Toutes ces prérogatives donnaient à Jacques un rang tout à fait à part et le posaient aux yeux de ses fidèles comme héritier de l'Ancienne Alliance. Eux-mêmes se prévalaient à travers lui des mêmes avantages. Ils se disaient “ *le reste d'Israël* “, rassemblé et gouverné par Dieu sur la montagne de Sion, comme l'avait annoncé le prophète Michée (*IV, 6-7*). Leur quartier, situé dans la ville haute, au Sud-ouest de Jérusalem, devint pour eux la nouvelle Sion prédite par les prophètes. Dieu ne semblait-il pas d'ailleurs lui accorder une protection spéciale ? En 70, il avait été épargné par Titus, qui avait par contre fait entièrement raser l'ancienne Sion sur l'Ophel; en 135, des sept synagogues qui s'élevaient dans la Ville Sainte, seule la leur avait échappé à la destruction, parce qu'elle se trouvait en dehors de la nouvelle ville, l'Aelia Capitolina d'Adrien. Son rez-de-chaussée existe d'ailleurs encore aujourd'hui, qui a résisté, Dieu sait comment, aux envahisseurs qui se sont, au cours des siècles acharnés sur Jérusalem. Ils imaginèrent encore, ces braves Jacobites, posséder dans leur petit sanctuaire le trône de David et même le corps de leur royal ancêtre enlevé de son tombeau primitif; cette dernière légende persiste toujours ! On le voit donc, l'origine du nom de Sion, accordé au quartier du Cénacle, est très ancienne, elle remonte bien au-delà des Croisades, jusqu'aux premiers temps de l'Eglise, à la communauté judéo-chrétienne de Jérusalem.

Les “*adeptes du message*”, considérablement plus nombreux, constituèrent la “*base*” du mouvement. Leurs priorités étaient tout autres, plus banales et plus pragmatiques. Ils avaient été avant tout sensibles au message de Jésus qui, par sa nature propre, les avait émus et leur inspirait un profond espoir. D'après ce que nous savons de l'apôtre Pierre, celui-ci n'était pas particulièrement instruit et n'avait que partiellement conscience des implications politiques et

théologiques ultimes du mouvement. Il n'était pas membre du conseil privé de Jésus, et bon nombre de décisions étaient prises dans son dos ou passaient au-dessus de sa tête. Ce militant fidèle de la première heure, parfois enclin à la violence, qui tout au long de la carrière publique de Jésus fut présent aux côtés de son maître, fut vraisemblablement récupéré par Paul pour légitimer cette religion nouvelle. Pierre, le compagnon dévoué de Jésus n'était-il pas une garantie d'authenticité pour les activités missionnaires de Paul ? Le charisme personnel et l'enthousiasme de Pierre à pérenniser la mémoire de Jésus lui apportèrent une aide précieuse. C'est ainsi que Pierre, juif fervent, pour qui la doctrine de Jésus n'existait que dans un contexte spécifiquement judaïque, prêcha, à la fin de sa carrière un message trans-judaïque adressé au monde des Gentils, bâti sur la pensée de Paul.

Curieusement, le principe de la dualité de l'autorité séculière et de l'autorité spirituelle devait trouver son expression tout au long de l'histoire occidentale. Tandis que les rois exerçaient leur souveraineté temporelle et affirmaient descendre de David, le Pape, en tant qu'interprète des lois de Dieu, était chargé de l'autorité spirituelle. Toutefois, la politique et la religion étaient inextricablement liées dans la Palestine de l'époque biblique; elles constituaient deux manifestations d'une seule et même réalité. En conséquence, le Messie-roi et le Messie Prêtre devaient être aussi proches l'un de l'autre que possible, comme par exemple au temps des Macchabéens, où ils étaient tous deux membres de la même famille. Ce schéma explique les ordres intérieurs des grandes communautés religieuses dont s'inspirèrent les fondateurs de l'Ordre du Temple après la seconde croisade.

Quand les esséniens furent d'abord contraints de quitter Jérusalem, on nous dit qu'ils « *errèrent à l'aveuglette* » pendant vingt ans jusqu'à ce qu'un homme appelé le Maître de Justice (*ou de Rectitude*) leur montrât « *la Voie* ». La communauté s'établit alors sur des bases solides à Qoumrân. Quelle que fût l'identité du Maître de Justice, il fut très probablement un pieux saint homme et apparemment un descendant sacerdotal de Salomon. Il révéla à sa communauté qu'ils vivaient à une époque qui verrait « *la fin des jours* » comme l'avaient prédit les anciens prophètes. Bientôt, il leur dit que Dieu écraserait

ses ennemis au cours d'une ultime bataille cosmique et inaugurerait un nouvel âge de justice et de rectitude, et comme la communauté était le dernier vestige du véritable Israël - le peuple de l'Alliance de Yahvé -, ce seraient eux qui combattraient dans cette bataille et retourneraient à Jérusalem pour purifier le Temple et réinstaurer un culte convenable.

Les Qoumrâniens utilisaient plusieurs expressions pour se décrire, dont "*la communauté*", et «*les Fils de Lumière*». En outre, l'homme qui les conduirait «*à la fin des temps*», le Messie davidique, portait des titres comme «*le Puissant*», «*l'Homme de Gloire*» et le «*Prince de Lumière*» qui vaincrait le «*Prince des Ténèbres*» et la «*Congrégation de Bélial*» (Satan). Un manuscrit intitulé Midràsb sur les derniers jours nous raconte comment les «*Enfants de Bélial*» allaient fomenter des complots démoniaques contre les «*Fils de Lumière*» pour les abattre et, aux derniers jours, les rois des nations se précipiteraient contre les élus d'Israël. Cependant, Dieu sauvera son peuple grâce à deux hommes qui se lèveraient à la fin des temps: l'un serait du «*Rameau de David*» et l'autre serait «*l'interprète de la Loi*».

La guerre qui éclata en 66 fut le théâtre de quatre années de férocité et de sauvagerie : des actes terribles furent commis par des Juifs contre les Romains, par les Romains contre les Juifs et aussi "*par des Juifs contre des Juifs*". Les horreurs perpétrées font partie des pires que la terre ait jamais vues, à égalité avec les épisodes les plus effroyables des révolutions françaises et russes. Josèphe, l'historien des Juifs, fut le commandant juif en Galilée, avant de changer de camp et de pourchasser avec une grande ferveur ses anciens officiers. D'abord les Juifs connurent quelques succès et défirent la légion syrienne marchant sur Jérusalem. Mais ils ne purent vaincre la puissance de l'armée romaine. Les nazôréens qui croyaient dans le pouvoir du glaive pour restaurer la loi de Dieu étaient appelés zélotes. Il est certain qu'ils s'emparèrent de Jérusalem et du Temple en novembre 67. Sous la conduite de Jean de Gischala, les zélotes découvrirent que de nombreux prêtres du Temple et de notables de la ville voulaient pactiser avec les Romains. De telles pensées leur étaient intolérables et ils mirent immédiatement à mort tous ceux qui s'en rendaient coupables. Les forces romaines ne cessaient de se

rapprocher et il devint évident, même pour les zélotes les plus ardents, que la fin arrivait. Au printemps 68, la décision fut prise de dissimuler les trésors du Temple, les manuscrits et vases sacrés, ainsi que l'argent du culte, pour qu'ils ne tombent pas entre les mains des Gentils. Cette opération fut exécutée juste à temps, parce qu'avant l'été, les Romains détruisirent Jéricho et l'établissement de Qoumrân. Deux ans plus tard, Titus s'empara de Jérusalem. Les zélotes furent tués ou emmenés en captivité, et finalement les derniers Juifs qui connaissaient les secrets des nazôréens moururent quand toute la population réfugiée dans la forteresse de Massada se suicida au lieu de se rendre aux Romains.

Les secrets venus de Moïse et transmis aux nazôréens furent donc déposés, comme l'avait prescrit le prophète, dans des caches, vraisemblablement sous la fondation du Temple, aussi près du Saint des Saints que possible. Les chevaliers templiers qui fouillèrent autour et en dessous du Saint des saints, durent trouver ces rouleaux de cuivre gravés de textes secrets, du même genre que ceux qui furent découverts dans les grottes des collines entourant Qoumrân.

D'autres ouvrages furent dissimulés dans au moins cinq autres lieux du pays. L'un des manuscrits trouvés dans les grottes de Qoumrân était gravé sur une feuille de cuivre de huit pieds de long sur un pied de large. La feuille avait été roulée depuis ses bords vers le centre pour former deux colonnes jumelles. A force le manuscrit s'était séparé en son centre et formait désormais deux tubes distincts. Dans un premier temps, l'équipe de chercheurs ne put donc lire ce rouleau, car il était totalement oxydé. Aussi fut-il coupé en bandes puis reconstitué par une équipe du Manchester College of Technology en 1955. John Allegro évoqua la vive exaltation qui s'empara de lui quand le contenu du rouleau de cuivre devint évident. Sur l'un d'entre eux: un inventaire de trésors cachés, de quantités d'or, d'argent, d'urnes différentes consacrées, et de valeur Sacrés de toutes sortes... L'interprétation que John Allegro donna du «*Rouleau de cuivre*», indiquait qu'il y avait au moins un autre exemplaire de cette liste, déposé dans le Temple lui-même : «*Dans la cavité (Shîth) contre le côté Nord, dans un trou ouvrant vers le Nord et enterré près de son ouverture: une copie de ce document, avec une explication et leurs quantités, ainsi qu'un inventaire de chaque chose, et d'autres*

choses ». Était-ce ce premier document que les templiers avaient trouvé ? Si tel était le cas, ils se seraient trouvés en mesure d'établir une carte parfaite du trésor.

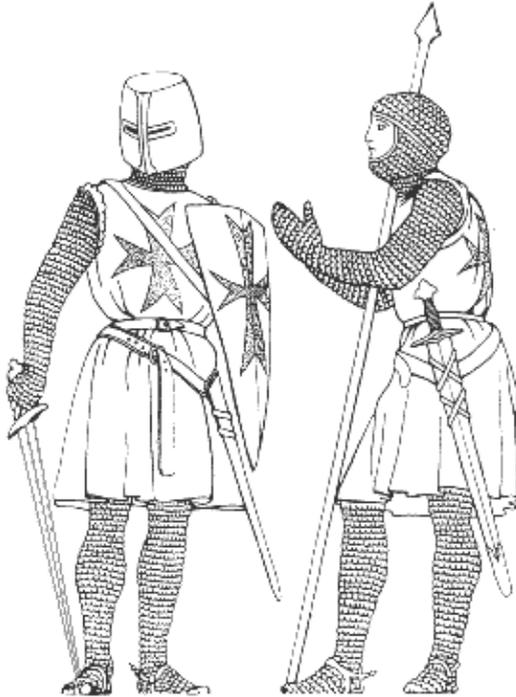


fig.3 : Les chevaliers du temple.

Dans ses notes détaillées, Allegro en vint à montrer que le Shîth (*signifiant cavité ou grotte*) se trouvait directement sous l'autel du Temple; c'était le caveau qui, nous le savons, était recouvert d'un bloc de marbre avec un anneau en son centre. Le premier rouleau de cuivre découvert à Qoumrân dresse la liste de quantités d'or, d'argent, d'objets précieux et d'au moins vingt-quatre rouleaux manuscrits se trouvant à l'intérieur du Temple. Des directions sont fournies pour trouver soixante et une caches différentes. Voici un extrait typique de cet inventaire: « *Dans la chambre intérieure des colonnes jumelles soutenant l'arche de la double porte, face à l'Orient, dans l'entrée, est dissimulée une cruche, enterrée à trois coudées; un rouleau*

manuscrit se trouve dedans, et sous elle quarante-deux talents. Dans la citerne à dix-neuf coudées devant le porche oriental se trouvent des vases et dedans dix talents. Dans la cour de (?)..., à neuf coudées sous l'angle Sud : des vases d'or et d'argent pour l'argent du culte, des vasques d'aspersion, des calices, des bols sacrificiels, des vases de libation, six cent neuf en tout. Dans la cavité (?) qui est dans le MLHM, de son côté Nord: des vases pour l'argent du culte et des vêtements. Son entrée se trouve sous l'angle occidental. Dans les passages souterrains des Trous, dans le passage regardant vers le Sud, enterrés dans le plâtre à seize coudées: 22 talents. Dans la bouche de la source du Temple: des vases d'argent et des vases d'or pour l'argent du culte et autres monnaies, le tout s'élevant à six cents talents ». Nous savions que les chevaliers templiers avaient découvert des manuscrits avant 1119. Mais après cette découverte, nous comprenons pourquoi ils avaient passé encore huit années à fouiller sous les ruines du Temple. Brusquement, tout devenait clair: la soudaine notoriété de l'Ordre et son enrichissement subit n'étaient plus un mystère !



fig.4 : Godefroy de Bouillon.

CHAPITRE TROISIEME

LA CROISADE DE GODEFROY DE BOUILLON

En 1070, soit vingt-neuf ans avant la croisade des “*Barons*”, des moines venus de Calabre, dans le Sud de l’Italie, arrivent dans le voisinage de la forêt des Ardennes qui fait partie des domaines de Godefroy de Bouillon. Ces moines, aux dires de certains historiens, sont conduits par un certain « *Ursus* », nom étroitement associé à la lignée mérovingienne. Dès leur arrivée dans les Ardennes, les religieux calabrais obtiennent la protection de Mathilde de Toscane, duchesse de Lorraine, propre tante et mère adoptive de Godefroy de Bouillon alors âgé de 9 ans. C’est elle qui donne à ses protégés, une terre à Orval, proche de Stenay, où Dagobert II a été assassiné quelque cinq cent ans auparavant. Ils y élèvent aussitôt une abbaye.

Né en 1061 à Baisy, près de Genappe en Belgique, fils d’Eustache II comte de Boulogne, petit fils par la lignée maternelle de Godefroy II de Basse Lorraine à qui il succède, Godefroy de Bouillon était duc de Basse Lorraine, marquis d’Anvers puis duc de Bouillon. Parmi les moines calabrais figurait le célèbre Pierre l’Ermite, qui fut le précepteur de Godefroy de Bouillon, et qui, dès 1095, en compagnie du pape Urbain II, prêcha la croisade à travers la France et jusqu’en Allemagne. Il paraît probable qu’il puisse exister un lien entre les moines d’Orval, Pierre l’Ermite et l’Ordre de Sion. Des textes précisent que cet Ordre fut fondé par Godefroy de Bouillon en 1090, soit neuf ans avant la conquête de Jérusalem. Il est presque certain que cette communauté itinérante de religieux inconnus à leur arrivée dans les Ardennes, et leur mystérieuse et brusque disparition quelque quarante années plus tard, apporte la preuve de leur cohésion et de

leur organisation qui s'appuyait sans doute sur une base permanente. L'appartenance de Pierre l'Ermite à cette communauté, ses exhortations en faveur de la croisade, loin d'être une manifestation de fanatisme, relevait au contraire d'une politique bien arrêtée. Il est plus que probable qu'en tant que précepteur de Godefroy de Bouillon, il joua un rôle déterminant dans la décision que prit son élève de partir en Terre Sainte. Quant aux moines d'Orval, ils quittèrent leur abbaye en 1108, sans laisser la moindre trace. Certains proposent qu'ils seraient simplement rentrés chez eux en Calabre ; d'autres, que leur mission achevée ceux-ci seraient partis s'établir à Jérusalem, dans l'abbaye Notre Dame de Sion.

En 1093, soit deux ans avant son départ pour la croisade, Godefroy de Bouillon affirmait son appartenance dynastique en mobilisant une armée et en soumettant la ville de Stenay pour reconquérir le tombeau de son illustre ancêtre Dagobert II.

Lorsque le 27 novembre 1095, à l'issue du célèbre concile de Clermont d'Auvergne, le pape Urbain II, dont l'influence spirituelle ne se limitait alors qu'aux frontières de l'Empire d'Allemagne, entrepris de prêcher, avec Pierre l'Ermite et l'appui des moines bénédictins de Cluny, l'obligation de la croisade en Terre Sainte, ne s'est-il pas inspiré de l'expérience réussie du prophète Mohamed qui, quelques siècles plus tôt, alors que les musulmans s'opposaient entre tribus dans des guerres fratricides, réunifia les Arabes en prêchant la guerre sainte ?

A une époque où régnaient l'anarchie et la misère sociale, il fallait absolument rétablir l'ordre, et seule l'autorité monarchique semblait encore pouvoir garantir la paix civile. Il fallait donc occuper cette noblesse turbulente qui, peu à peu avait perdu son esprit chevaleresque, en lui donnant un nouvel idéal et des objectifs valorisants. Aussi, l'histoire renouvelée des hommes et des peuples, archivée et étudiée dans le secret des monastères, a très bien pu enseigner les sages qui en tirèrent des leçons.

En premier lieu, il convient d'examiner le contexte historico-social de la France d'avant les croisades. Après la mort de Charlemagne, lors du démembrement, l'Empire Franc fut progressivement morcelé

en une multitude de principautés et de seigneuries, dont les châteaux symbolisaient et assuraient tout à la fois le pouvoir du chevalier sur les manants, et son autonomie à l'égard du roi. Les gouverneurs, installés par Charlemagne, s'étant constitués de leur propre chef seigneurs héréditaires, les Francs cessèrent d'être des conquérants mais ne déposèrent pas pour autant les armes ; seules leurs proies changèrent. Rassemblés sous la bannière d'un chef dans des repaires féodaux construits pour contenir les envahisseurs, ils exigèrent du peuple désarmé le partage de ses biens contre une protection militaire et se mirent également à rançonner les voyageurs.

On peut également souligner la part des conditions sociales et économiques de la fin du XI^e siècle: hausse démographique, manque de terres exploitables, croissance de l'économie monétaire et des échanges, début de l'expansion italienne en Méditerranée. Elles expliquent en partie et rendent possible le mouvement qui pousse vers l'Orient certains Occidentaux (*nobles plus ou moins dépourvus de terres, foules de pauvres gens* » à la recherche du mieux-être matériel et spirituel.

Le croisé est longtemps resté dans les textes médiévaux le pèlerin (*peregrinus*), celui qui accomplit le voyage de Jérusalem. Le pèlerinage aux Lieux Saints était un des éléments primordiaux de la spiritualité de l'église catholique durant le Xe siècle et le resta dans l'esprit des croisés. La Jérusalem terrestre est restée pour les chrétiens le centre du monde spirituel. Ce lieu est d'autant plus saint qu'à la tradition hébraïque s'ajoute le désir de rechercher les traces du Christ. C'est la conséquence du christocentrisme du XI^e siècle : entre les trois personnes de la Trinité, c'est le Christ l'interlocuteur privilégié. La réflexion s'axe sur le destin terrestre du Dieu fait homme, et les sensibilités s'orientent sur les lieux où il a vécu.

Le pèlerinage n'avait rien d'une obligation. La fin du monde romain (*en 476, les Lieux Saints reviennent à Byzance, qui les perd en 637 au profit des Musulmans*) et l'insécurité qui en découle n'arrêtent pas le mouvement. Les difficultés de la route font désormais partie de la spiritualité des pèlerinages. Dès le VII^e siècle, il figure parmi les pénitences canoniques. En dépit de condamnations officielles, l'idée s'accrédite que le pèlerinage lave des péchés. Au XI^e siècle, le pèlerinage est imposé en pénitence aux fauteurs de troubles qui

brisent la paix que l'Église s'efforce d'instaurer au sein de la chrétienté latine. De plus, la paix en Méditerranée dès la fin du Xe siècle favorise le mouvement des pèlerinages qui ne cesse de s'amplifier.

Le pèlerinage à Jérusalem est soutenu par deux légendes, tout d'abord celle de Sainte Hélène : mère de l'empereur Constantin, on lui attribue la découverte de la Sainte Croix et autres reliques insignes, lors d'un pèlerinage à Jérusalem et à Bethléem, en 326. Il y a aussi la légende orientale de Saint Alexis, un patricien qui le soir de ses noces abandonne sa femme et part pour les Lieux Saints où il vit incognito en mendiant. Il revient ensuite chez lui où personne ne le reconnaît, sauf à sa mort.

Au début du XIe siècle, le sort de la Jérusalem terrestre importe peu; pour beaucoup de pèlerins, elle n'est qu'une image imparfaite de la Jérusalem céleste, le lieu où l'on souhaiterait mourir pour entrer aussitôt dans la béatitude. Les fondations de monastères à Jérusalem, nombreuses au XIe siècle, matérialisent ce désir de terminer dans la Ville Sainte une vie régénérée. Il y a aussi le vieux rêve de Saint Augustin : la fin du monde signifiera la réunion des deux Jérusalem, terrestre et céleste.

Le mouvement s'organise progressivement. Sur la route et à Jérusalem même se multiplient les hospices souvent créés et entretenus par les Clunisiens. Les grands personnages voyageant avec une suite armée sont parfois suivis d'une foule de pèlerins qui profitent de la protection de cette escorte. Le pèlerinage individuel, accompli sans armes dans le dépouillement spirituel et matériel, devient une œuvre collective accompagnée d'un déploiement de force, voire de luxe. Si les pauvres continuent d'effectuer le pèlerinage avec un ascétisme imposé, non choisi, mais transfiguré par l'attente, les guerriers y voient autant une aventure qu'un exercice de religion.

Après les réformes grégoriennes, engagées par le pape Grégoire VII, l'église romaine avait besoin de faire preuve de son autorité sur le plan temporel. La Reconquista en Espagne pour reprendre les terres

aux Musulmans n'est que le début d'une volonté d'imprimer partout le pouvoir temporel et spirituel de Rome.

L'idée de porter la guerre sainte aux Musulmans n'était pas une nouveauté. Le pape Grégoire VII avait déjà proposé une force expéditionnaire pour aider les Byzantins, après leur défaite à Mantiqueira en 1071, contre les Turcs seldjoukides. À la fin de 1074, le pape pensait lui-même diriger cette expédition, mais il n'avait pas encore assez de prestige en Occident. Le basileus avait fréquemment demandé de l'aide, et cela bien avant le concile de Plaisance; il voulait des mercenaires, non des armées pour une guerre sainte.

L'appel de Byzance en 1095 va donner naissance au phénomène de la croisade. Dans l'Occident mal informé, les nouvelles colportées par quelques pèlerins en difficultés et les thèmes développés par les ambassades byzantines (*solidarité entre chrétiens, description des persécutions supposées des chrétiens de Terre Sainte...*) pour obtenir de l'aide dans la lutte de Byzance contre les Turcs, ont formé le principal argument de l'appel à la croisade.

Après avoir renforcé sa position en Italie, Urbain entra à Rome en 1094 et convoqua le concile de Plaisance en mars 1095. Puis il commença son voyage en France méridionale. Pourquoi la France ? Parce qu'il y trouva le soutien d'une caste organisée ayant de l'influence sur la noblesse Française et qui partageait son intérêt pour la reconquête des lieux Saints. La conjoncture était d'autant plus favorable que la France féodale comprenait un surplus considérable de guerriers. De nombreux jeunes hommes, cadets de familles nobles, sans héritage et entraînés au métier des armes, se tournaient vers le brigandage et l'aventure à l'étranger. La Paix de Dieu et la Trêve de Dieu ne suffisaient pas pour arrêter les guerres privées et les rapines. La société française fut chanceuse, car de nombreux jeunes guerriers turbulents allèrent combattre à l'étranger pour des terres ou du butin: en Angleterre, en Espagne, en Italie méridionale ou en Sicile. Le pape et ses associés mérovingiens savaient bien que la France était un excellent terrain de recrutement. De plus, selon certains chroniqueurs qui reproduisirent son discours plus tard, le pape était intéressé à ramener la paix à l'intérieur de la chrétienté. Comment ? En envoyant les "*fauteurs de troubles*" dans des guerres étrangères, tout en espérant qu'ils n'en reviennent pas. D'autant plus

que de nombreux Français avaient participé à la reconquête de l'Espagne et la puissante Cluny avait beaucoup fait pour donner à cette lutte les caractéristiques d'une guerre sainte. La France méridionale comprenait bien la guerre sainte. D'ailleurs, il serait important de faire la distinction entre croisade et guerre sainte. La croisade est avant tout un pèlerinage armé, donc si nous parlons de la "*reconquête*" espagnole, nous ne pouvons parler de "*croisades*", mais plutôt de guerres sacralisées par la papauté.

Aussi, les pèlerins qui visitaient Saint-Jacques-de-Compostelle entendaient des légendes remplies de propagande pour la guerre sainte. D'ailleurs, la Chanson de Roland était écrite vers la fin de ce siècle. Les mentalités étaient prêtes.

Donc, l'idée de proclamer la croisade n'est pas née d'un seul coup dans la tête du pape le 27 novembre 1095 à Clermont. Celui-ci avait tout planifié avec ses alliés mérovingiens. D'ailleurs, avec Godefroy de Bouillon et Pierre l'Ermite, il s'était assuré du concours de plusieurs grands seigneurs laïcs avant même de prêcher son discours. Baudry de Dol affirmait que suite au discours d'Urbain II, des envoyés de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, attaché historiquement, voir filialement aux souverains du royaume juif du Razès, arrivèrent et annoncèrent la participation de leur maître.

La délégation pontificale arriva à Clermont le 14 novembre 1095 et le concile commença le 18 du même mois. Le nombre de participants ecclésiastiques était grand, mais varie selon les sources. Selon Fouchet de Chartres et Guibert de Nogent, 400 évêques et abbés y étaient. La France méridionale était bien entendu la mieux représentée.

Le concile s'attarda surtout sur des affaires ecclésiastiques et seulement deux canons peuvent être vus comme touchant la croisade. Un proclamait la Trêve de Dieu; l'autre promettait l'indulgence plénière (*une rémission des peines dues pour des péchés commis*) pour ceux qui, par dévotion seulement, iraient libérer l'église de Dieu à Jérusalem. Ainsi, une fois les affaires de l'Église terminées, le 27

novembre, le pape se dirigea hors de la ville pour s'adresser à une foule considérable.

Le discours qu'il fit nous est connu grâce à plusieurs chroniqueurs qui nous laissèrent des versions divergentes quant aux paroles prononcées par le pape. D'abord, qui était présent à Clermont ? Selon l'historien Frédéric Duncan, quatre chroniqueurs étaient présents: Fouchet de Chartres, Baudry de Dol, Robert le Moine et Guibert de Nogent. Pour sa part, Jonathan Riley Smith et Jean Florin écrivaient que Guibert était probablement absent. Par contre, Florin ajoutait un quatrième témoin oculaire, Geoffroy de Vendôme. Il serait important de mentionner la version rapportée par Rodéric Vital qui a pu consulter des documents relatifs au concile.

Donc, nous avons décidé de reproduire les quatre commentaires les plus connus du discours:

Version de Robert le Moine

Robert le Moine (*ou de Reims*): Robert était moine de Marmoutier, puis abbé de Saint-Rémy de Reims et, après une dispute, se retira au prieuré de Serrus. Dans sa préface, il dit que ce fut à la requête de l'abbé de Marmoutier, Bernard (*mort en 1107*), qu'il transcrivit, en comblant les lacunes et en la mettant sous une forme plus correcte, une histoire qui omettait le Concile de Clermont. Ainsi, il dépendit étroitement du texte de l'Anonyme. Son ouvrage fut composé avant 1107. De plus, Robert était présent à Clermont.

« Hommes français, hommes d'au-delà des montagnes, nations, ainsi qu'on le voit briller dans vos œuvres, choisies et chéries de Dieu, et séparées des autres peuples de l'univers, tant par la situation de votre territoire que par la foi catholique et l'honneur que vous rendez à la sainte Église, c'est à vous que nous adressons nos paroles, c'est vers vous que se dirigent nos exhortations: nous voulons vous faire connaître quelle cause douloureuse nous a amené dans vos pays, comment nous y avons été attiré par vos besoins et ceux de tous les fidèles. Des confins de Jérusalem et de la ville de Constantinople nous sont parvenus de tristes récits: souvent déjà nos

oreilles en avaient été frappées; des peuples du royaume des Persans, nation maudite, nation entièrement étrangère à Dieu, race qui n'a point confié son esprit au Seigneur, a envahi en ces contrées les terres des chrétiens, les a dévastées par le fer, le pillage, l'incendie, a emmené une partie d'entre eux captifs dans son pays, en a mis d'autres misérablement à mort, a renversé de fond en comble les églises de Dieu, ou les a fait servir aux cérémonies de son culte; ces hommes renversent les autels après les avoir souillés de leurs impuretés; ils circoncisent les chrétiens, et font couler le sang des circoncis ou sur les autels, ou dans les vases baptismaux; ceux qu'ils veulent faire périr d'une mort honteuse, ils leur percent le nombril, en font sortir l'extrémité des intestins, la lient à un pieu; puis, à coups de fouet, les obligent de courir autour jusqu'à ce que, leurs entrailles sortant de leur corps, ils tombent à terre, privés de vie. D'autres attachés à un poteau, sont percés de flèches; à quelques autres, ils font tendre le cou, et, se jetant sur eux, le glaive à la main, s'exerce à le trancher d'un seul coup. Que dirai-je de l'abominable pollution des femmes ? Il serait plus fâcheux d'en parler que de s'en taire. Ils ont démembré l'empire grec, et en ont soumis à leur domination un espace qu'on ne pourrait traverser en deux mois de voyage. À qui donc appartient-il de les punir et de leur arracher ce qu'ils ont envahi, si ce n'est à vous, à qui le Seigneur a accordé par-dessus toutes les autres nations l'insigne gloire des armes, la grandeur de l'âme, l'agilité du corps et la force d'abaisser la tête de ceux qui vous résistent?

Que vos cœurs s'émeuvent et que vos âmes s'excitent au courage par les faits de vos ancêtres, la vertu et la grandeur du roi Charlemagne et de son fils Louis, et de vos autres rois, qui ont détruit la domination des Turcs et étendu dans leur pays l'empire de la sainte Église. Soyez touchés surtout en faveur du saint sépulcre de Jésus-Christ, notre sauveur, possédé par des peuples immondes, et des saints lieux qu'ils déshonorent et souillent avec irrévérence de leurs impuretés. O très courageux chevaliers, postérité sortie de pères invincibles, ne dégénérez point, mais rappelez-vous les vertus de vos ancêtres; que si vous vous sentez retenus par le cher amour de vos enfants, de vos parents, de vos femmes, remettez-vous en mémoire ce que dit le Seigneur dans son Évangile: " Qui aime son père et sa

mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Quiconque abandonnera pour mon nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle. ". Ne vous laissez retenir par aucun souci pour vos propriétés et les affaires de votre famille, car cette terre que vous habitez, renfermée entre les eaux de la mer et les hauteurs des montagnes, tient à l'étroit votre nombreuse population; elle n'abonde pas en richesses, et fournit à peine à la nourriture de ceux qui la cultivent: de là vient que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous élevez des guerres, et que plusieurs périssent par de mutuelles blessures. Éteignez donc entre vous toute haine, que les querelles se taisent, que les guerres s'apaisent, et que toute l'aigreur de vos dissensions s'assoupisse.

Prenez la route du saint sépulcre, arrachez ce pays des mains de ces peuples abominables, et soumettez-le à votre puissance. Dieu a donné à Israël en propriété cette terre dont l'Écriture dit "qu'il y coule du lait et du miel "; Jérusalem en est le centre, son territoire, fertile par-dessus tous les autres, offre pour ainsi dire les délices d'un autre paradis: le Rédempteur du genre humain l'a illustré par sa venue, honoré de sa résidence, consacré par sa Passion, racheté par sa mort, signalé par sa sépulture. Cette cité royale, située au milieu du monde, maintenant tenue captive par ses ennemis, est réduite en la servitude de nations ignorantes de la loi de Dieu; elle vous demande donc et souhaite sa délivrance, et ne cesse de vous implorer pour que vous veniez à son secours. C'est de vous surtout qu'elle attend de l'aide, parce qu'ainsi que nous vous l'avons dit Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, l'insigne gloire des armes: prenez donc cette route, en rémission de vos péchés, et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux. »

« Le pape Urbain ayant prononcé ce discours plein d'urbanité et plusieurs autres du même genre, unit en un même sentiment tous ceux qui se trouvaient présents, tellement qu'ils s'écrièrent tous: Dieu le veut! Dieu le veut! Ce qu'ayant entendu le vénérable pontife de Rome, il rendit grâces à Dieu, les yeux élevés au ciel, et, de la main demandant le silence, dit: " Très chers frères, aujourd'hui se manifeste en vous ce que le Seigneur a dit dans son Évangile:

Lorsque deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. Car si le Seigneur Dieu n'eût point été dans vos âmes, vous n'eussiez pas tous prononcé une même parole: et en effet, quoique cette parole soit partie d'un grand nombre de bouches, elle n'a eu qu'un même principe; c'est pourquoi je dis que Dieu même l'a prononcée par vous, car c'est lui qui l'avait mise dans votre sein. Qu'elle soit donc dans les combats votre cri de guerre, car cette parole est issue de Dieu: lorsque vous vous élançerez avec une belliqueuse impétuosité contre vos ennemis, que dans l'armée du Seigneur se fasse entendre généralement ce seul cri: Dieu le veut! Dieu le veut! Nous n'ordonnons ni ne conseillons ce voyage ni aux vieillards, ni aux faibles, ni à ceux qui ne sont pas propres aux armes; que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris ou sans leurs frères, ou sans leurs garants légitimes, car de telles personnes sont un embarras plutôt qu'un secours, et deviennent plus à charge qu'utiles. Que les riches aident les pauvres, et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre; il n'est permis ni aux prêtres ni aux clercs, quel que puisse être leur ordre, de partir sans le congé de leur évêque, car s'ils y allaient sans ce congé, le voyage leur serait inutile; aucun laïc ne devra sagement se mettre en route, si ce n'est avec la bénédiction de son pasteur; quiconque aura donc volonté d'entreprendre ce saint pèlerinage, en prendra l'engagement envers Dieu, et se dévouera en sacrifice comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu; qu'il porte le signe de la croix du Seigneur sur son front ou sur sa poitrine; que celui qui, en accomplissement de son vœu, voudra se mettre en marche, la place derrière lui entre ses épaules; il accomplira par cette double action le précepte du Seigneur, qui a enseigné dans son Évangile: "Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi."

(Traduction prise dans Duc de Castries, La conquête de la Terre sainte par les croisés).

Courte analyse

Brièvement, ce qui ressort le plus de la version de Robert le Moine est que Dieu a choisi les Français pour accomplir son projet, soit de délivrer Jérusalem des Turcs. Ainsi, l'auteur ne cesse de glorifier les

Français tout au long du discours. Aussi, il met l'emphase sur les cruautés et les outrages subis par les chrétiens orientaux et les églises. Un autre point significatif, il mentionne l'étroitesse des terres, le problème de surpopulation qui dégénère dans des guerres intestines entre eux. De plus, il fait allusion à la fertilité de la Palestine et exhorte les Français de soumettre le pays et de délivrer la ville sainte. D'ailleurs, il précise que le voyage était conseillé pour des combattants seulement, des hommes aptes au combat. La papauté voulait une armée, pas des bandes de pèlerins non armés. Il nous donne aussi l'origine du fameux cri de guerre " *Dieu le veut* " et du port de la croix sur le vêtement. Par contre, il évoque très rapidement que ceux qui prennent la route, auront leurs péchés pardonnés et de partir assurés de la gloire qui les attend dans le royaume des cieux.

Version de Fouchet de Chartres

(Fouchet de Chartres: *Vers 1058-1128*), clerc originaire de Chartres. Homme intelligent et observateur, il participa à la croisade en tant que chapelain d'Étienne de Blois, puis de Baudouin de Boulogne. Il accompagna ce dernier à Édesse et ne participa pas au siège de Jérusalem. Il se trouvait au Concile de Clermont et c'est peut-être pourquoi il est le seul à omettre l'occupation musulmane de Jérusalem comme une cause de la croisade (*il était absent au siège*). Il fut suggéré qu'il possédât une copie des décrets de Clermont. Son histoire de Jérusalem est une chronique très vivante de la croisade et des premiers temps du royaume latin de Jérusalem (*jusqu'en 1124*).

« Vous venez, dit-il, enfants du Seigneur, de lui jurer de veiller fidèlement, et avec plus de fermeté que vous ne l'avez fait jusqu'ici, au maintien de la paix parmi vous, et à la conservation des droits de l'Église. Ce n'est pas encore assez; une œuvre utile est encore à faire; maintenant que vous voilà fortifiés par la correction du Seigneur, vous devez consacrer tous les efforts de votre zèle à une autre affaire, qui n'est pas moins la vôtre que celle de Dieu. Il est urgent, en effet, que vous vous hâtiez de marcher au secours de vos frères qui habitent en Orient, et ont grand besoin de l'aide que vous leur avez, tant de fois déjà, promise hautement. Les Turcs et les

Arabes se sont précipités sur eux, ainsi que plusieurs d'entre vous l'ont certainement entendu raconter, et ont envahi les frontières de la Romanie, jusqu'à cet endroit de la mer Méditerranée, qu'on appelle le bras de Saint-Georges, étendant de plus en plus leurs conquêtes sur les terres des Chrétiens, sept fois déjà ils ont vaincu ceux-ci dans des batailles, en ont pris ou tué grand nombre, ont renversé de fond en comble les églises, et ravagé tout le pays soumis à la domination chrétienne. Que si vous souffrez qu'ils commettent quelque temps encore et impunément de pareils excès, ils porteront leurs ravages plus loin, et écraseront une foule de fidèles serviteurs de Dieu.

C'est pourquoi je vous avertis et vous conjure, non en mon nom, mais au nom du Seigneur, vous les hérauts du Christ, d'engager par de fréquentes proclamations les Francs de tout rang, gens de pied et chevaliers, pauvres et riches, à s'empressez de secourir les adoreurs Christ, pendant qu'il en est encore temps, et de chasser loin des régions soumises à notre foi la race impie des dévastateurs. Cela, je le dis à ceux de vous qui sont présents ici, je vais le mander aux absents; mais c'est le Christ qui l'ordonne. Quant à ceux qui partiront pour cette guerre sainte, s'ils perdent la vie, soit pendant la route sur terre, soit en traversant les mers, soit en combattant les idolâtres, tous leurs péchés leur seront remis à l'heure même; cette faveur si précieuse, je la leur accorde en vertu de l'autorité dont je suis investi par Dieu même. Quelle honte ne serait-ce pas pour nous si cette race infidèle si justement méprisée, dégénérée de la dignité d'homme, et vile esclave du démon, l'emportait sur le peuple élu du Dieu tout-puissant, ce peuple qui a reçu la lumière de la vraie foi, et sur qui le nom du Christ répand une si grande splendeur! Combien de cruels reproches ne nous feraient pas le Seigneur, si vous ne secouriez pas ceux qui, comme nous, ont la gloire de professer la religion du Christ? Qu'ils marchent, dit encore le pape en finissant, contre les infidèles, et terminent par la victoire une lutte qui depuis longtemps déjà devrait être commencée, ces hommes qui jusqu'à présent ont eu la criminelle habitude de se livrer à des guerres intérieures contres les fidèles; qu'ils deviennent de véritables chevaliers, ceux qui si longtemps n'ont été que des pillards; qu'ils combattent maintenant, comme il est juste, contre les barbares, ceux qui autrefois tournaient leurs armes contre des frères d'un même sang qu'eux; qu'ils recherchent des récompenses éternelles, ces gens

qui pendant tant d'années ont vendu leurs services comme des mercenaires pour une misérable paie; qu'ils travaillent à acquérir une double gloire ceux qui naguère bravaient tant de fatigues, au détriment de leur corps et de leur âme. Qu'ajouterai-je de plus? D'un côté seront les misérables privés des vrais biens, de l'autre des hommes comblés des vrais richesses; d'une part combattront les ennemis du Seigneur, de l'autre ses amis. Que rien donc ne retarde le départ de ceux qui marcheront à cette expédition; qu'ils afferment leurs terres, rassemblent tout l'argent nécessaire à leurs dépenses, et qu'aussitôt que l'hiver aura cessé, pour faire place au printemps, ils se mettent en route sous la conduite du Seigneur. »

(Traduction prise dans Duc de Castries, La conquête de la Terre sainte par les croisés.)

Courte analyse

Brièvement, nous pouvons voir que Fouchet omet complètement de mentionner la nécessité de délivrer le saint sépulcre et la ville de Jérusalem. L'auteur participa à la croisade, mais il accompagna Baudouin de Boulogne à Édesse, ne prenant pas part à la prise de ville par les croisés, ce qui pourrait expliquer cet oubli. Par contre, il ne cesse de répéter à plusieurs reprises le besoin de secourir les chrétiens orientaux. Aussi, il évoque le besoin de gens de pied et de chevaliers, ainsi qu'il déplore les différentes guerres internes entre chrétiens. Le temps pour le départ est donné par Fouchet, au printemps, après s'être assuré des préparations nécessaires. Un détail très intéressant que l'auteur nous explique, c'est la rémission des péchés immédiate pour ceux qui perdront la vie pendant le voyage ou au combat.

Courte analyse de la version de Guibert de Nogent

Guibert de Nogent: (1053-1125), issu d'une famille noble de Picardie, il prit l'habit au monastère de Flay et fut élu abbé de Nogent-sous-Coucy en 1104. Il reprit l'Anonyme et y ajouta des renseignements nombreux. Il écrivit avant 1108. De plus, il était probablement absent du concile de Clermont.

La version de Guibert de Nogent se démarque par son caractère eschatologique tout en donnant un rôle central à Jérusalem, centre des interventions de Dieu et la nécessité de la délivrer des musulmans. Il mentionne aussi les différentes guerres fratricides qui déchirent la chrétienté. Le Pape propose de participer dans une guerre juste, une guerre pour Dieu, où se trouve une récompense glorieuse pour le croisé, un martyr lui donnant la gloire éternelle. Un autre fait intéressant, il parle des difficultés et du mauvais traitement endurés par les pèlerins visitant les Lieux Saints, non les souffrances imposées aux chrétiens orientaux qui, chez les autres auteurs, est une des causes de la croisade.

Courte analyse de la version de Baudry de Bourgueil

Baudry de Bourgueil (*ou de Dol*): (*Vers 1047 - 7 janvier 1130*), moine bénédictin, il fut prieur et abbé de Saint-Pierre de Bourgueil de 1089 à 1107, puis élu archevêque de Dol, en Bretagne. Il était présent à Clermont et il écrivit un compte rendu très théologique de la croisade, vers 1108. Il se basa beaucoup sur la Gesta de l'Anonyme et se vantait dans sa préface d'avoir remis en beau langage l'œuvre " *rustique* " de ce " *compilateur anonyme* ".

La version de Baudry de Bourgueil insiste sur la fraternité unissant les chrétiens occidentaux et les chrétiens orientaux. Il s'attriste devant les abus que ces derniers subissent et la violation des églises qui sont transformées en étables. Il souligne le triste sort que connaît Jérusalem et la nécessité de la délivrer. Aussi, il déplore les guerres que se livrent les chrétiens entre eux et critique la chevalerie du siècle, insistant qu'elle devienne celle du Christ. D'ailleurs, il fait remarquer que c'est un moindre mal de lever l'épée contre les Sarrasins, même que c'est bon dans des cas particuliers, de prendre les possessions des ennemis et qu'il n'y a pas de plus beau idéal que de mourir pour le Christ.

Les divergences des versions peuvent s'expliquer, en partie, par le fait que les chroniqueurs écrivirent après plusieurs années. Il est plus probable qu'ils écrivaient les idées principales du discours d'Urbain II que son contenu exact. D'ailleurs, Jean Florin remarquait, avec

justesse, que l'interprétation globale de la croisade chez chaque médiéviste dépend de son approche personnelle face au discours hypothétique de Clermont. Il existe donc différentes interprétations lorsque vient le temps de définir ce qu'est la croisade et le débat est loin d'être clos parmi les historiens.

Ce qui ressort des quatre versions, c'est l'appel pour aider les chrétiens orientaux, que Fouchet, Robert et Baudry mentionnent. Un autre point important est celui de la croisade comme instrument de pacification. Le pape, en envoyant des chevaliers turbulents se battre (*et se faire tuer*) dans une guerre étrangère, assurait ainsi la paix au sein de la chrétienté, ce que Fouchet, Robert et Baudry racontent. De plus, Urbain II ne négligea pas de mentionner les gains matériels, Robert et Baudry l'affirme. Un point litigieux pour certains, Jérusalem était-il le but principal ? Selon quelques historiens, ce sont les chroniqueurs qui en firent le but principal après le fait accompli, tel M. Villey dans « *La croisade: Essai sur la formation d'une théorie juridique* », et C. Erdmann dans *Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens* (1935). Ce dernier pensait même que le pape n'avait pas fait allusion à Jérusalem dans son discours. Il est à remarquer que Fouchet ne parle pas de Jérusalem comme étant l'objectif de la croisade (*son absence au siège peut expliquer cela, car il se trouvait à Édesse*). Il pourrait sembler qu'Urbain II vit le pèlerinage comme le moyen le plus efficace pour envoyer des armées vers l'Est. Si le pape envoya les croisés à Jérusalem seulement dans le but d'aider les Byzantins, il était coupable d'avoir délibérément trompé tous ceux qui se croisèrent où il fut mal compris. Par contre, il n'y a aucune raison pour supposer que le pape n'avait pas un puissant désir de récupérer Jérusalem. Toutefois, selon une source byzantine du XIII^e siècle, écrite par Théodore Skutariotes, le basileus aurait utilisé la croisade comme prétexte pour se trouver des alliés pour combattre les Turcs. Il aurait tout manigancé et, connaissant l'importance de Jérusalem pour les Francs, aurait manipulé les croisés pour entreprendre ce qu'il voulait, soit la reconquête de l'Asie Mineure.

Par la croisade, la papauté offrait l'opportunité d'un nouveau genre de service religieux où les combats et le pillage avaient encore leur

place. Dans ce service, les chevaliers du Christ pourraient obtenir des récompenses morales et spirituelles. Il serait important de souligner qu'il n'existe aucun document attestant l'existence de ces privilèges promis par Urbain II. Par contre, la bulle pontificale proclamant la deuxième croisade mentionnait qu'elle reprenait les privilèges donnés à la première. Toutefois, un privilège important se retrouvait dans un des canons adoptés pendant le concile, celui où l'indulgence plénière était accordée pour ceux qui iraient libérer Jérusalem par dévotion.

Ce type d'indulgence est une rémission des peines pour les péchés commis, non une rémission des péchés eux-mêmes. Cependant, Robert et Fouchet affirment clairement que le pape accorda la rémission des péchés pour ceux qui prirent la route. En plus, le pape ajouta à cette indulgence le vœu de compléter le pèlerinage. Une violation de ce vœu était punie par des sanctions sévères, telles que l'excommunication.

Aussi, les chroniqueurs nous mentionnent des récompenses célestes, la palme du martyr, pour ceux qui persévéraient dans l'armée du Seigneur. D'ailleurs, la mention de récompenses éternelles pour ceux qui périrent pendant la croisade suscite un débat parmi certains historiens. Selon Jonathan Riley Smith, la conception du martyr serait apparue en cours de route, non dans le discours d'Urbain II. Cette notion aurait été popularisée par les chroniqueurs. De plus, des privilèges temporels furent offerts à ceux qui se croisaient. L'Église leur donnait la protection ecclésiastique, ainsi qu'à leurs familles et leurs propriétés.

Finalement, selon la version de Baudry de Dol, le pape choisit l'évêque Adhemar du Puy pour être son légat et chef de la croisade. Était-il vraiment vu comme le chef ? Il semblerait que oui. Après sa mort à Antioche, les autres dirigeants écrivirent au pape et lui demandèrent de venir et de terminer sa guerre (*qui ab Urbano suscepit curam Christiani exercitus*).

Pour conclure, il semble bien que la prédication du pape inclût des rétributions spirituelles aux guerriers qui partaient pour la croisade. Ces derniers reçurent la rémission des péchés, l'indulgence de toute autre pénitence et la promesse d'une vie éternelle pour ceux qui

mourront. Suite à Clermont, le pape voyagea pendant plusieurs mois en France où il prêcha la croisade à plusieurs endroits avant de retourner en Italie en août 1096. Sa croisade était devenue une réalité.

Il fallait donc relancer l'influence séculière de l'église qui, à cette époque, s'était retranchée dans les monastères, et faire appel au charisme de ses moines.

Historiquement, depuis le 4^e siècle, des pèlerins se rendaient à Jérusalem afin de rejoindre le Saint-Sépulcre, bien que l'endroit ait été aux mains des Arabes. Ceux-ci se montraient tolérants et laissaient venir les fidèles. Cependant, à la fin du 11^e siècle, les Turcs prirent Jérusalem.

Comme ces derniers étaient moins tolérants que les Arabes, l'Église prêcha la lutte armée pour la défense des martyrs chrétiens et la reconquête des lieux saints. Ainsi ils éveillèrent l'héroïsme des uns et la cupidité des autres. Pour les soldats chrétiens du Moyen Ages, prendre la croix avant de partir en Palestine, c'était en quelque sorte se préparer au martyr pour la défense de la foi. C'était à l'origine, l'espoir d'aller délivrer le tombeau du Christ profané par les Sarrasins, et effectuer un pèlerinage dans les lieux saints où Jésus avait vécu.

En novembre 1095, le pape Urbain II lance un appel aux armes (*surtout à l'endroit des chevaliers et seigneurs*) pour que soit libéré le tombeau du Christ :

« Qu'ils aillent donc au combat contre les infidèles (...) ceux qui jusqu'ici s'adonnaient à des guerres privées et abusives, au grand dam des fidèles! Qu'ils soient désormais des chevaliers du Christ, ceux-là qui n'étaient que des brigands! Qu'ils luttent maintenant à bon droit, contre les barbares, ceux-là qui se battaient contre leurs frères et leurs parents! Ce sont les récompenses éternelles qu'ils vont gagner, ceux qui se faisaient mercenaires pour quelques misérables sous ».

Le premier prêche connu un succès retentissant et donna naissance à la première croisade. L'origine du mouvement fut attribuée au pape Urbain, mais c'est à Pierre l'Ermite qu'en revenait l'initiative. Cette histoire fut propagée par les écrits d'Anne Comnène et de Guillaume de Tyr (*Voir Anne Comnène et l'origine de la croisade*). Ce ne fut qu'au XIXe siècle que cette légende fut discréditée par l'ouvrage d'Hagenmeyer, « *Peter der Eremit* », en 1879. Pour cet auteur, Pierre l'Ermite n'aurait été qu'un diffuseur du message pontifical. Par contre, quelques critiques se firent entendre récemment et le débat est loin d'être clos. Le pape prit ses contemporains par surprise, mais la croisade fut rapidement acceptée, démontrant que la population était prête à recevoir ce message.

Cependant, sous le couvert de la croisade, un certain nombre de dirigeants politiques et religieux se livrèrent à des exactions ou de véritables actes de guerre avec l'indulgence plénière de l'église. Ces actions guerrières n'avaient souvent aucun rapport avec la ferveur de la foi occidentale, et des milliers de croisés engagés dans ces combats d'intérêts privés moururent pour des causes qui n'étaient pas les leurs.

L'appel d'Urbain II du 27 novembre 1095 s'adressait surtout aux hommes de guerre. L'indulgence plénière et les autres incitatifs semblaient être destinés à ceux qui combattraient pour libérer Jérusalem ou mourraient dans la tentative.

Par contre, une foule de non combattants et de pèlerins furent galvanisés par ce projet. Le pape réalisa rapidement que ces gens seraient plus un handicap qu'un apport aux guerriers et s'efforça de les empêcher de partir. Ainsi, sa lettre adressée au peuple de Bologne déconseillait le voyage aux personnes âgées, à ceux inaptes au combat, aux femmes seules, aux clercs sans le consentement de leurs supérieurs ou aux laïcs sans la bénédiction cléricale.

L'appel de Clermont, par le pape Urbain II va concrétiser ce nouveau concept de guerre sainte. En 1096, la première croisade va prendre naissance pour se terminer dans un bain de sang car les premiers pèlerins seront principalement des rêveurs et jeunes inexpérimentés

dans l'art de la guerre guidés par Pierre l'Ermite et Gautier Sans Avoir. On l'appellera la croisade populaire, ...

Pierre l'Ermite, ce prédicateur populaire qui est déjà allé à Jérusalem., exerça une grande influence sur les populations qu'il rencontrait lors de ses prédications. Lorsqu'il prêche la Première Croisade, ce personnage est entouré d'une vénération charismatique. Il partit du centre de la France, du Berri, passa par Étampes (*au Sud de Paris*), Poissy (*à l'Ouest de Paris*) où plusieurs chevaliers se joignirent à lui, dont Gautier sans Avoir. Il arriva en Lorraine, à Trèves en avril 1096, avec une suite considérable. Quelques jours plus tard, il prêcha à Cologne.

Le premier groupe sera une «*horde*»: c'est le groupe le plus nombreux, sans armes et sans vivres, indiscipliné. Il est impossible de dire leur nombre; ils sont sans doute plus de 100 000, peut-être plus de 300 000. C'est énorme pour le Moyen-âge, dont les armées ne comptent pas plus de 2 000 ou 3 000 hommes. Cette énorme foule se joint aux combattants, conduite par des chefs locaux ou des prédicateurs apparus avant la Croisade. Ces prédicateurs sont des «*fous de Dieu*» que l'on signale partout, peut-être davantage dans l'Ouest de la France (*Robert d'Arbrissel dans la vallée de la Loire*).

Cette troupe est très marquée par l'idée que la fin du monde est imminente : ils n'ont donc pas d'esprit de retour. Les temps sont propices à cet exode, car depuis une dizaine d'années une série de calamités naturelles, de famines et d'épidémies, ont frappé les régions rhénanes et le Nord de la France. L'effervescence populaire, l'enthousiasme contagieux des laïcs qui s'exhortent les uns les autres à partir s'accompagnent de signes (*comètes, etc.*) qui frappent les imaginations.

Ce premier groupe se met en route dès la fin de l'hiver, en avril 1096, au moment de la soudure entre les récoltes: les céréales risquent de manquer. Les pèlerins partent avec femmes et enfants, un peu au hasard (*ils n'ont pas de cartes*) en descendant la vallée du Danube (*une grande partie de la troupe est issue de la Rhénanie*).

Mais Gautier s'impatiente et se sépara de Pierre l'Ermite pour se diriger immédiatement vers Constantinople avec les Français. Selon

Albert d'Aix, une des sources principales sur la croisade "populaire", Gautier était un chef compétent, son groupe était bien préparé et ses hommes se comportèrent bien pendant le trajet. Le roi hongrois Coloman accorda le libre passage de son royaume aux croisés et leur donna la permission d'acheter des vivres en cours de route. Après une traversée sans problème, Gautier arriva en Bulgarie, en territoire byzantin. Le gouverneur de la région, Nicéas, n'ayant reçu aucune directive de la capitale quant au traitement de ces pèlerins ou n'ayant pas averti le gouverneur de Belgrade, fit en sorte que Gautier se vit refuser l'accès aux marchés locaux. (*Réaction d'Alexis Comnène face aux croisés*) De plus, la situation se compliqua lorsque seize traîneurs furent volés en Hongrie et que soixante pèlerins, pris en train de fourrager dans la campagne de Belgrade, furent brûlés dans une église. Gautier se dépêcha de se rendre à Nish, siège du gouverneur byzantin, où il arriva le 18 juin. Finalement, Nicéas lui accorda le privilège d'acheter sur les marchés locaux. Les croisés arrivèrent à Constantinople, accompagnés d'une escorte byzantine, vers la mi-juillet. Ceux-ci établirent leur camp à l'extérieur de la capitale, se conduisant bien et attendirent l'arrivée de Pierre l'Ermite. Pendant longtemps, l'accent fut mis sur le caractère populaire des croisés suivant Pierre l'Ermite, leur pauvreté et leur ignorance. Leur périple fut souvent qualifié de croisade des " gueux " et des "pouilleux ".

« Entraînés par les prédicateurs populaires qui vont pieds nus et vêtus d'une simple tunique de laine, ces groupes de manants avancent, plus ou moins en haillon, au moins après quelques semaines de marche, et armés seulement de haches, de pelles et d'épieux. D'ordinaire, ces cohues sont encadrées de quelques clercs et chevaliers, et la plus extraordinaire de ces tentatives de marche vers la Terre Sainte fut la Croisade des enfants de 1212. »

Libres par nécessité de toutes attaches, les pauvres ont répondu aux premiers appels de la croisade avec plus de ferveur encore que les autres groupes sociaux, et paraissent avoir gardé vivant jusqu'au début du XIV^e siècle un idéal qui rencontrait de moins en moins d'écho dans les classes supérieures.

Les manifestations de cette mentalité ne sont pas l'apanage d'un groupe social défini, mais les plus démunis étaient sans doute rendus plus particulièrement sensibles au merveilleux par leurs conditions de vie. De plus, à mesure que la structure féodale ou religieuse de la croisade les rejetait en marge ou même les excluait des expéditions, un idéal s'affirmait d'une «*nouvelle religion*» de la croisade accomplie sans armes par les pauvres, ces nouveaux élus.

Dès l'origine, signes et prodiges annonciateurs ou accompagnateurs ont plus fait pour entraîner les masses que les appels et les prédications autorisées. L'homme médiéval est en effet toujours attentif aux phénomènes dans lesquels il croit lire la volonté de Dieu (*pluie d'étoiles, comètes à queue de feu, départ d'animaux, nuées de sauterelles...*). Ces prodiges s'ajoutent aux prophéties pour entretenir l'idée de l'approche de la fin des temps. La tradition millénariste est très présente lors de la première croisade.

Ces croyances meuvent probablement la majeure partie de l'armée. En revanche, l'idéal de pauvreté et de pureté prêché à tous doit être imposé aux grands. A partir de la 3^e Croisade (1189-1192), des règlements tentent de refréner le luxe des puissants. Aussi quand vient l'échec, dès la 2^e Croisade (1147-1149), l'opinion populaire en accuse aisément les péchés des grands (*dissensions, luxe, orgueil*) et l'idée naît peu à peu d'une croisade pacifique réservée aux pauvres.

La croisade des pauvres, sans autres armes que la pureté et la prière, doit se séparer des croisades officielles. Puisque les riches sont perdus pour la croisade, seuls les pauvres partiront, et, pauvres entre tous, les enfants. En 1212, des bergers du Vendômois et les enfants de Cologne se mettent en route vers Jérusalem pour délivrer le Tombeau et la Croix du Christ, prétendant que, comme les Hébreux, la mer les laisserait passer à pied sec. La Terre Sainte reste le but des bergers conduits par le Maître de Hongrie en 1251 à la délivrance du roi Louis IX, ou des Pastoureaux de 1320 qui parcourent la France, pillant et massacrant les juifs. La dernière de ces croisades d'enfants tourne à la jacquerie, mais les premières, encore accueillies favorablement par le peuple, manifestent la survie d'un idéal que la société établie abandonne.

Par ailleurs, suite au départ de Pierre l'Ermite de la région du Rhin, d'autres bandes de croisés se formèrent. Celles-ci furent responsables des nombreux pogroms contre les communautés juives rhénanes : Worms, Mayence, Cologne, Trêves, Metz, Ratisbonne, Prague, etc., partout dans des villes où les juiveries étaient anciennes, prospères, installées par les princes. On attribua ces pogroms à Pierre l'Ermite, prétendant qu'ils étaient la conséquence d'un manque de contrôle et de discipline au sein de ces groupes. Ces interprétations ne sont plus tenables aujourd'hui. Pierre l'Ermite ne semble pas avoir été responsable des persécutions contre les Juifs. Il possédait même une lettre des Juifs français qui conseillait à leurs coreligionnaires de l'aider financièrement.

Les historiens Jean Florin et Jonathan Riley Smith soulignent avec raison que ces pogroms n'étaient pas spontanés ou incontrôlés, mais bien dirigés par des chefs expérimentés, et non perpétrés par des bandes de paysans.

Nous pouvons nous questionner sur l'origine de ces pogroms. La cupidité des croisés ne semble pas être le premier motif. Ceux-ci cherchaient bien plus que la simple spoliation des biens et le pillage.

Ces pogroms sont déclenchés par des chevaliers fanatiques, parfois animés par une vision apocalyptique du monde : l'idée existe d'un «*empereur des derniers jours*» qui ira à Jérusalem déposer sa couronne sur le Golgotha; ce sera alors la parousie. Les pogroms les plus horribles furent commis par les différentes bandes rassemblées sous la coupe du comte Emich de Leiningen, un grand seigneur entre Mayence et Worms. Il fut rejoint par plusieurs seigneurs français: Guillaume Charpentier, vicomte de Melun et Gâtinais, Clarembaud de Vendeuil, Thomas de Marle et Drogon de Nesle. De plus, des contingents de guerriers anglais, lorrains, autrichiens et français. Emich de Leimlingen prétendit même être le futur roi. Ces pogroms massifs inaugurent le phénomène; ils n'avaient alors eu que des précédents de faible intensité, sur le chemin des chevaliers de France vers l'Espagne (*Reconquista*). L'idée d'aller à Jérusalem déclenche l'interrogation majeure du christocentrisme: qui est responsable de la mort du Christ. Ce sont les Juifs qui sont désignés.

L'extermination systématique des Juifs pourrait être le but recherché. Les sources hébraïques affirment que les croisés voulaient se venger sur ceux qui avaient tué le Christ. Par contre, le véritable motif semble être la conversion des Juifs, par la force si nécessaire. Les massacres semblent des constats d'échec lorsque la conversion ne réussissait pas. Les croisés laissaient un choix : croire ou mourir!

D'où venait cette idée de conversion ? Dans le discours de Clermont ? Nous avons souligné dans la section traitant du discours d'Urbain les incertitudes qui se trouvaient dans les principales versions. Jean Florin croit que Pierre l'Ermite et ses émules auraient diffusé un message différent et indépendant de celui du pape. Ceux-ci, par des prédications populaires, rejoignaient plus les mentalités des gens ordinaires. Ils durent faire appel aux notions de vengeance du Christ et, peut-être aussi, à une certaine forme d'antisémitisme déjà présent dans la population. De plus, nous pouvons remarquer que Pierre semble avoir été porté davantage sur l'exploitation financière des Juifs, non sur leur conversion ou leur extermination.

D'abord, un certain Folkmar passa par la Saxe et la Bohême, massacrant des Juifs à Ratisbonne et à Prague. Sa bande se dispersa en Hongrie. Une autre bande, celle du prêtre allemand Gottschalk, se rendit en Hongrie. Coloman leur accorda l'accès aux marchés, mais pendant les négociations, des membres de son groupe commirent différents méfaits et la plupart finirent par être massacrés ou capturés par les Hongrois.

Cette croisade parallèle subit de lourdes pertes et s'accompagna de pillages et de désordres. Elle laissa de très mauvais souvenirs sur son passage, molestant les populations, volant leur ravitaillement; l'image des Occidentaux ne s'en améliora pas (*barbares, brutaux, pillards...*). Anne Comnène, la fille d'Alexis Comnène, a laissé sur cette expédition un témoignage de première main (*L'Alexiade*), qui donne le point de vue byzantin sur les Croisés. C'est grâce à ce texte que nous connaissons Pierre l'Ermite, qu'elle qualifie de «*celte*». Anne est outrée par la conduite de ces hommes, en particulier par celle des prêtres qui souillent leurs mains en portant l'épée.

Ainsi, au début de mai 1096, de nombreux Juifs furent tués à Metz. À Spire, un massacre fut évité par l'évêque Jean qui donna asile aux

Juifs dans son palais. À Worms, l'évêque ne fut pas aussi efficace, car le 18 mai les croisés et la populace forcèrent leur entrée dans le palais épiscopal et tuèrent tous les Juifs. À Mayence, les Juifs payèrent l'archevêque Ruthard pour les protéger, mais le 27 mai, les croisés furent admis dans la ville et les massacrèrent. Emich passa par Cologne le 29 mai où plusieurs Juifs furent tués, selon Albert d'Aix. Les sources hébraïques affirment que la plupart se sauvèrent en se cachant chez des amis chrétiens ou en fuyant la ville dans les villages voisins. Ils furent cependant massacrés le mois suivant. D'ailleurs, d'autres pogroms furent perpétrés à Rouen, Xanten, Trèves et Wessili.

Ainsi, Emich conduisit sa bande en Hongrie où il fut rejoint par le comte Hartmann de Dillingen-Kyburg avec un contingent de nobles souabes. Coloman leur refusa l'accès de son royaume et les croisés attaquèrent la ville de Wieselburg. Ils furent écrasés par les Hongrois et les chefs, ayant de bons chevaux, réussirent à s'enfuir. Thomas, Clarembaud et Guillaume le Charpentier se dirigèrent vers le Sud et se joignirent à Hugues de Vermandois.

Il est certain qu'il y avait une forte proportion de non combattants dans ces groupes de croisés, mais il y avait aussi des cavaliers et des fantassins. Parmi ces troupes, on pouvait y trouver de nombreux chevaliers illustres et nobles. Pierre l'Ermite était accompagné de Renaud de Broys, Gautier de Breteuil et Geoffroy de Burel. Rodéric Vital mentionnait la présence de deux comtes et un évêque. La chronique de Zimmern précisait que le comte palatin Hugues de Tübingen et le duc Gautier de Tesk accompagnaient l'Ermite avec des contingents de guerriers souabes. Le comte Emich de Leiningen était un noble de haut rang. Il fut secondé par des capitaines éprouvés: Clarembaud de Vendeuil, Thomas de Marle, Drogon de Nesle et Guillaume le Charpentier.

Donc, Pierre l'Ermite quitta la Rhénanie pour se diriger vers Constantinople. Il reçut la permission du roi Coloman de traverser son territoire, ainsi que l'accès aux marchés locaux.

Sa bande fut ordonnée et disciplinée jusqu'à la ville de Semlin, près de la frontière hongro-byzantine. Albert d'Aix affirme que les croisés prirent la ville lorsqu'ils virent les armes et les vêtements des seize traînants de la bande de Gautier suspendus aux remparts. Pierre l'Ermitte avait perdu le contrôle de certains éléments de sa bande et, craignant des représailles, se dépêcha de quitter la Hongrie.

Il traversa la Save, prit part à une escarmouche avec des troupes byzantines et arriva à Belgrade, désertée par ses habitants. Le 2 juillet, il atteignit Nish où Nicéas lui accorda l'accès aux marchés à condition de bien se conduire et de lui laisser deux otages importants en garantie. Ceux-ci furent libérés le matin suivant. Par la suite, la situation se détériora lorsque plusieurs croisés allemands incendièrent quelques moulins hors de la ville. Des troupes impériales effectuèrent des représailles, capturant un certain nombre de femmes et d'enfants. Pierre l'Ermitte ordonna à ses hommes de se tenir tranquille afin qu'il puisse négocier avec Nicéas. Il ne fut pas obéi et des jeunes hommes tentèrent de prendre la ville. Ceux-ci furent repoussés avec des lourdes pertes. Alors, le gouverneur byzantin accepta de cesser les combats pour discuter, mais une partie des croisés commença à quitter les lieux. Ces départs furent interprétés comme une tentative de fuite afin d'éviter les négociations et les impériaux attaquèrent de nouveau. Les croisés furent dispersés.

Finalement, Pierre l'Ermitte réunifia sa bande, ayant perdu environ le quart de ses hommes et s'arrêta pour trois jours. Après cette halte, il arriva à Sofia le 12 juillet. Il reçut l'accès aux marchés byzantins et fut pardonné par le basileus pour les incidents de Nish. Une grande partie des croisés conduits par Pierre l'Ermitte avait déjà succombé (*longueur du trajet, brigands, maladies...*) quand ils atteignirent Constantinople le 1er août, et qu'ils rejoignirent Gautier, ainsi que d'autres pèlerins venus d'Italie. Le basileus Alexis le reçut cordialement et lui suggéra fortement d'attendre les armées des barons. Par contre, ses partisans s'aliénèrent la population par toutes sortes d'actes de violence. Face au grand nombre de croisés et à leur indiscipline, le basileus décida de leur faire traverser le Bosphore immédiatement, soit le 6 août 1096. Les croisés se dirigèrent vers

Nicomédie, désertée, commettant des atrocités sur la population grecque en cours de route.

Une fois cette ville atteinte, une dispute éclata entre les Français d'un côté, les Allemands et les Italiens de l'autre. Ces derniers s'éliront un chef, un noble italien du nom de Renaud. Par la suite, les croisés se rendirent au camp fortifié byzantin de Civitot. De cet endroit, las d'attendre les barons, ils commencèrent par razzier les villages voisins, habités par des Grecs orthodoxes, puis en territoire turc. Pierre l'Ermite tenta de les contrôler, mais il n'exerçait plus aucune autorité sur eux. À la mi-septembre, un groupe de Français parvint jusqu'aux portes de Nicée, pillant et massacrant les villageois des environs (*des chrétiens orthodoxes*). Ils revinrent à Civitot chargés de butin. Les Allemands, jaloux de ce succès, quittèrent sous le commandement de Renaud et se rendirent jusqu'au château de Xerigordon dont ils s'emparèrent. Le sultan Kilij Arslan envoya un puissant contingent qui investit la place forte le 29 septembre. Après un siège éprouvant de huit jours, Renaud et ses hommes se rendirent aux Turcs. Ceux qui refusèrent d'apostasier furent massacrés, les autres menés en captivité.

À la nouvelle de ce massacre, Pierre l'Ermite retourna à Constantinople pour demander de l'aide au basileus. Pendant son absence, les croisés décidèrent d'attaquer les Turcs. Ils quittèrent le camp le 21 octobre et tombèrent dans une embuscade par les troupes musulmanes. Ce fut un carnage. Les quelques survivants furent sauvés par une escadre de navires byzantins envoyée à leurs secours. La croisade "*populaire*" avait échoué.

Parmi les croisades qui se sont déroulées à cette époque, la plus célèbre fut sans doute celle de Godefroy de Bouillon, en 1099, qui remporta la victoire en reprenant Jérusalem.

Ce second groupe était celui des gens riches, des spécialistes de la guerre, qui partirent un peu plus tard. C'est à eux qu'Urbain II pensait en parlant des Lieux Saints. Il n'y avait aucun roi parmi ces grands seigneurs, mais des princes territoriaux, vassaux directs des rois :

Raymond IV de Saint Gilles, comte de Toulouse et de Provence (1042-1105). Il conduit le contingent provençal et languedocien. La maison de Toulouse sera décapitée en 1229, après la croisade albigeoise.

Le contingent de l'Ouest : il est mené par Robert Courteheuse duc de Normandie, ainsi qu'Etienne de Blois et Hugues de Vermandois, le frère du roi Philippe.

Le contingent normand est mené par Guiscard Tancrede de Hauteville et son oncle, Bohémond de Tarente.

La maison des ducs de Basse-Lorraine est représentée par Godefroi de Bouillon (1061-1100), duc de Basse-Lotharingie, et son frère Baudouin de Boulogne (1058-1118).

Il y avait aussi des petites gens pour suivre ces cortèges, mais au contraire du premier groupe ils attendaient pour partir. Le légat pontifical (*Adémar de Monteil*) veillait en effet à ce que ce soit un pèlerinage armé pénitentiel.

Le départ pour l'Orient comme mercenaire et maintenant comme croisé est l'un des moyens de s'affranchir de la contrainte du lignage, en un temps où le mouvement de paix et le resserrement des liens vassaliques limitent les occasions d'aventures. En outre, le chevalier accomplit ainsi au service du Christ son devoir vassalique. En même temps, les croisés quittent l'espace étroit et pauvre de l'Occident dans la certitude d'une récompense qui fera d'eux les héritiers du Christ; la rétribution céleste n'exclut pas en effet les avantages matériels.

Cette troupe attendra le mois d'août 1096 pour partir, quand les moissons seront faites. Ils prendront le temps de s'équiper: cela impliquait beaucoup d'opérations financières.

Les grands banquiers de l'Occident ont été les monastères, avec la formule du mort-gage: si les emprunteurs ne reviennent pas, le gage restera aux prêteurs. La Croisade a donc un but purement spirituel

pour les uns, mais éveille aussi des projets et des ambitions pour les autres.

S'il est exact que Godefroy de Bouillon et un certain nombre de personnalités ayant présidé aux destinées de la croisade, étaient de noblesse mérovingienne, il n'est pas interdit de penser qu'il s'agissait peut-être pour eux de reconquérir le trône de leurs illustres ancêtres, David et Salomon.

Lorsque Godefroy de Bouillon s'embarqua pour la Terre Sainte, il se fit accompagner de quelques inconnus qui étaient vraisemblablement ses conseillers. Godefroy de Bouillon semble par avance avoir eu la conviction qu'il serait établi sur le trône de Jérusalem, ou qu'il serait tué en tentant de le reconquérir pour la race mérovingienne, car, seul parmi les seigneurs abandonnant leurs terres pour rejoindre le Proche-Orient, il renonça à l'ensemble de ses domaines et vendit la totalité de ses biens.

Les derniers contingents arrivèrent en mai 1097; ce sont entre 50000 et 100 000 hommes, dont 4000 chevaliers et 30 000 servants à pied. L'empereur de Byzance était inquiet car ces grands seigneurs ne venaient pas comme des pèlerins mais comme des combattants : il essaya d'obtenir des assurances de la part de ces hommes et de faire en sorte que les territoires reconquis lui soient remis comme à leur propriétaire légitime. Cela supposait que ces combattants prêtent serment. L'empereur byzantin en serait le suzerain. La plupart hésitèrent et acceptèrent pour finir.

Bohémond de Tarente accepta, mais sollicita en échange d'être nommé le grand domestique d'Orient, poste qui lui donnerait le commandement des forces impériales en Asie Mineure, et par conséquent, de l'expédition croisée. Il est le fils de Guiscard de Hauteville qui est en train de se constituer un territoire en Italie du Sud et en Sicile. C'est donc un normand, ennemi depuis longtemps de Byzance, qui redoute les visées expansionnistes de la maison de Normandie.

Byzance n'a jamais compris qu'une religion puisse être animée d'un esprit de guerre sainte; l'expression en elle-même est un défi à la religion et à la raison, ces deux termes s'excluent l'un l'autre. L'esprit de djihad est un signe que les musulmans sont une sous-humanité. Les seules guerres concevables sont défensives, donc politiques, mais sans impérialisme, à l'exception des anciens territoires de l'empire romain. Les guerres défensives sont de nobles guerres, qui ne valent aux combattants aucun privilège spirituel. De plus, tout sang qui coule est une souillure; la souillure implique une purification, même si la guerre était juste.

La croisade donne des avantages spirituels à ceux qui meurent au combat; d'autre part sont créés des ordres de moines soldats, consacrés à Dieu. Pour Byzance, c'est là une aberration et une nouvelle preuve que l'Occident devient hérétique, tournant le dos à l'Ancien et au Nouveau testament.

Cependant, l'empereur aida les Croisés à franchir les Détroits. C'est une vague qui traverse la Turquie et qui reprend Nicée en juin 1097; la ville est rendue à l'empereur, conformément au serment des croisés. Ils descendent ensuite vers la Syrie.

Le frère de Godefroi de Bouillon, Baudouin de Boulogne, s'installe à Édesse: il est le premier à se détacher du groupe: il fonde en mars 1098 le comté d'Édesse, qui est le premier État croisé. Il épouse ensuite une princesse arménienne et devient ce que l'on appelle un poulain, c'est-à-dire un Occidental orientalisé.

Le siège d'Antioche

Antioche est un verrou sur la route de Jérusalem : son siège est bien connu. Très difficile, il dure neuf mois, d'octobre 1097 à juin 1098. Les conditions sont très difficiles pour les assiégeants : climat, épidémies, dissensions entre les combattants (*en particulier entre les Byzantins et les Croisés*), arrivée des Turcs, menés par Kerbogha, qui attaquent les Croisés. Les défections sont nombreuses : Pierre l'Ermite, Etienne de Blois...

C'est alors qu'arrive un miracle: Pierre Barthélemy, un paysan provençal, a une vision, qui lui montre l'endroit où on trouvera la Sainte Lance qui a percé le flanc du Christ. On creuse donc toute la nuit et on trouve effectivement une lance. Est-ce la vraie lance ? On fait tenir à Pierre Barthélémy un fer rouge pour l'éprouver, il est brûlé... (*Et d'ailleurs meurt peu après*). Les théologiens expliquent cela par le fait qu'il a douté, ce qui explique qu'il ait été puni; cependant c'est bien la vraie Lance... Cela galvanise les troupes qui prennent Antioche en juin 1098.

Les Byzantins ne sont pas restés sans rien faire : Alexis arrivait avec une armée de secours quand il rencontre des fugitifs: leurs rapports pessimistes, le désir de conserver les récentes conquêtes faites à la faveur de la croisade, la crainte de se mesurer à Kerbogha amènent Alexis à rebrousser chemin.

Puisque Alexis n'a pas porté aide à ses vassaux, ceux-ci se considèrent comme déliés de leurs engagements : la croisade a rompu avec Byzance. C'est ainsi qu'Antioche, pourtant un des cinq patriarchats, n'est pas rendu.

En arrivant devant Jérusalem, l'armée des Croisés est émerveillée par la richesse de la ville. Le 22 juillet 1099, après cinq jours de siège, Jérusalem est prise par les Chrétiens. La ville est à mise à sac et pillée, Juifs et Musulmans sont massacrés. Après la bataille, alors que la ville brûle encore, les Chrétiens manifestent leur joie et remercient Dieu de leur avoir accordé la victoire. Ils décident d'assurer désormais la défense de la cité. La prise de Jérusalem va devenir pour l'Islam le signe de l'intolérance chrétienne.

« A peine les nôtres eurent-ils occupé les murs et les tours de la ville, alors ils purent voir des choses terribles : certains, et c'était une chance pour eux, étaient décapités, d'autres tombaient des murs criblés de flèches ; beaucoup d'autres enfin brûlaient dans les flammes. À travers les rues et les places, on voyait des têtes amoncelées, des mains et des pieds coupés ; hommes et chevaux couraient parmi les cadavres. Mais cela n'était rien encore : parlons du temple de Salomon, où les Sarrazins avaient l'habitude de célébrer leurs cérémonies religieuses. Que s'y était-il passé ? Si nous

disions la vérité, nous ne serions pas crus : disons seulement que dans le temple et dans le portique de Salomon, on avançait avec du sang jusqu'à la hauteur des genoux et des mors des chevaux. Et c'était par juste jugement divin que ce lieu qui avait si longtemps supporté les injures contre Dieu, recevait leur sang. Après la prise de la ville, il était si beau de voir la dévotion des pèlerins devant la Sépulture du Seigneur et de quelle façon se manifestait leur joie en chantant à Dieu un chant nouveau. Et leur cœur offrait à Dieu vainqueur et triomphant des louanges inexprimables en paroles ».

Raimondo d'Aiguilers, 1099

La société musulmane médiévale était moins close, moins intolérante que l'Occident chrétien; elle reconnaissait l'existence de communautés non croyantes en son sein, et faisait une place particulière aux «*gens du Livre*», juifs et chrétiens, auxquels elle accordait, par la dhimma, hospitalité et protection pourvu qu'ils reconnaissent l'autorité établie en payant la capitation qui les distingue, la djizya.

le djihad ne débouchait donc pas comme la croisade sur le choix entre la conversion et la mort offert aux musulmans vaincus lors des premières croisades, ni sur l'intolérance de droit, sinon de fait, des États croisés à l'égard des musulmans.

Lorsque la ville de Jérusalem tomba aux mains des croisés de Godefroy de Bouillon, les ruines d'une vieille basilique byzantine sur les pentes du mont Sion s'y trouvait encore datant vraisemblablement du IV^e siècle et appelée "*mère de toutes les églises*". Le vainqueur s'empressa de faire élever une abbaye sur l'emplacement de ces ruines, édifice imposant, aux dires des chroniqueurs écrivant en 1172, extrêmement bien fortifié, avec des tours, murailles et créneaux, baptisée "*Abbaye de Notre Dame du Mont Sion*".

Manifestement, les lieux étaient occupés par une communauté autonome ayant emprunté son nom à la montagne sur laquelle elle avait été érigée. Peut-être s'agissait-il des fameux "*moines de*

Calabre” qui auraient participé à la fondation de l'Ordre de Sion en 1090. Les chroniqueurs de cette époque font état de l'occupation des lieux par un chapitre de chanoines augustinien chargés du service des sanctuaires sous la direction d'un abbé. Cette communauté répondait au double nom de “*Sainte-Marie du Mont Syon et du Saint-Esprit*”. Un autre historien, en 1698, précise qu'en ce lieu était un hospice dédié à Notre Dame, et que cela donna lieu à faire appeler les chevaliers qui y étaient attachés, « *les chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame de Sion* ». Outre ces témoignages attestant de l'existence d'un Ordre de Sion, nous avons connaissance de plusieurs documents portant le sceau et la signature de l'un ou l'autre de ses prieurs, telle un charte, signée du prieur Arnaldus et datée du 19 juillet 1116, ou une autre du 2 mai 1125, sur lesquelles figure le nom de Hugues de Payns, premier Grand Maître de l'Ordre du Temple.

Avoué du Saint-Sépulcre en 1099, fondateur de l'Ordre du Prieuré de Sion établi à l'abbaye Notre-Dame du Mont de Sion, c'est bien Godefroy de Bouillon qui, dans l'esprit était à l'origine de la fondation de l'Ordre du Temple. Selon certaines sources, le Prieuré de Sion aurait été la structure ésotérique tandis que le Temple était la structure visible exotérique.

En 1099 donc, immédiatement après la prise de Jérusalem, un conclave secret se réunit. Guillaume de Tyr, 75 ans plus tard, révèle que le plus célèbre d'entre les participants n'était autre qu'un certain « *évêque de Calabre* ». Sont alors constitués quatre États latins, sur le modèle occidental et féodal:

Le comté d'Édesse, fondé en mars 1098, avec Baudouin de Boulogne puis Baudouin du Bourg.

Le comté d'Antioche pour Bohémond de Tarente. De 1099 à 1104 se mène une guerre confuse dans la principauté d'Antioche entre Bohémond, Byzance et l'Islam : Bohémond rentré en Europe lance même une campagne anti-byzantine qui n'a pas d'échos.

Le comté de Jérusalem pour lequel il s'agissait d'élire un roi. Or, en dépit des revendications de Raymond, comte de Toulouse, ces

mystérieux et influents électeurs offrirent le trône à Godefroy de Bouillon qui “*modestement*” dit-on, n’accepta que le titre de “*défenseur du Saint Sépulcre*”, le titre de roi ne devant finalement être endossé qu’après sa mort en 1100 par son frère Baudouin. Godefroy de Bouillon, malade, mourut après avoir battu les égyptiens à Ascalon.

Baudouin de Boulogne abandonne alors le comté d’Édesse pour le confier à son cousin, Baudouin du Bourg et se fait couronner roi de Jérusalem.

Le comté de Tripoli : Tripoli est pris en 1109.

L’annonce de la prise de Jérusalem contribue à inciter au départ de nouvelles foules, cependant que le pape Pascal II (1099-1118) prononce l’excommunication pour ceux qui n’ont pas accompli leur vœu, renvoyant ainsi vers Jérusalem les déserteurs, comme Étienne de Blois ou Hugues de Vermandois.

Plusieurs armées se forment, dépassant souvent le millier d’hommes. Faute d’entente, les «*arrière-croisades*», armées aussi nombreuses que celles de la première croisade, échouent en Anatolie devant l’unité provisoire des Turcs. Un croisé sur sept trouva la mort lors de la première croisade, et ce, autant par la peste et la maladie que par les combats. En tout, il y eut 8 croisades. Les premières furent remportées par les chrétiens, mais ce ne fut pas le cas pour les six autres où ils perdirent. Cependant, bien que les croisés n’apportèrent rien sur le plan militaire, il n’en fut pas de même pour ce qui est de la culture. En effet, la sainteté de la terre du Christ fut, avec le temps, souvent éclipsée par la fascination de l’Orient. De plus, grâce aux croisades, le commerce entre l’Occident et l’Orient fut grandement facilité et l’on s’échangea à souhait des épices, de la soierie, des tapis... C’est pour cette raison que l’on peut dire que les croisades permirent aux marchands français et italiens de s’enrichir.

CHAPITRE QUATRIEME

FONDATION DE L'ORDRE DU TEMPLE

Jérusalem et la Palestine reconquis, un certain nombre de pèlerins repartent pour l'Occident dans les mois qui suivent, et y portent la nouvelle du triomphe de la chrétienté. Parmi eux quelques nobles de Brie et de Champagne, qui étaient allés en Terre Sainte défendre la chrétienté, revinrent dans leur province Ce qu'ils découvrirent dans le chaos du massacre qui ensanglanta Jérusalem ne nous est pas connus. Mais le récit de leurs exploits passionnait leur auditoire et forçait l'admiration.

C'est peut-être pourquoi, en 1104, accompagné de son vassal et ami Hugues de Payns, compagnon de Godefroy de Bouillon, Hugues de Champagne, fils de Thibaud 1er de Provins, qui n'a pas participé à la croisade, se rend en Terre Sainte. A cette époque, la Champagne était considérée comme un carrefour du commerce européen, et un haut lieu de la spiritualité occidentale. En effet, depuis bien avant Charlemagne, qui autorisa la ville à battre sa propre monnaie, les foires de Provins et de Troyes attiraient les marchands venus des quatre coins de l'Empire pour y vendre leurs produits régionaux. Pour faciliter l'accès aux foires de leurs villes et protéger les routes, les comtes de Champagne entretenaient une milice armée composée de Francs chevaliers. Déjà à cette époque, comme plus tard sous la protection des Chevaliers du Temple, les marchands recevaient un sauf conduit qui leur permettait de se faire reconnaître et de voyager en toute sécurité.

Donc, entre 1104 et l'an 1105, le Comte Hugues de Champagne qui était 4 à 5 fois plus riche que le Roi de France quitte sa bonne ville de Troyes pour aller en Pèlerinage en Terre Sainte et surtout à Jérusalem accompagné de son vassal Hugues de Payns.

Hugues de Champagne se rendait-il à Jérusalem pour tirer profit de la croisade et visiter les lieux saints ou pour développer les foires internationales de sa province en ouvrant la voie au commerce entre l'Orient et l'Occident ? L'histoire atteste de ces deux vérités, bien que les chroniqueurs ne parlent que d'idéal de chevalerie et de sa profonde piété.

Entre 1105 et 1114, Hugues de Champagne et Hugues de Payns sont bien en France (*de nombreux documents l'attestent*). Le comte prend alors contact avec Etienne Harding, alors abbé de Cîteaux et accentue ses liens avec les autres abbés cisterciens.

A partir de cette époque, les saints abbés dont l'Ordre était plus contemplatif que savant, mirent tous leurs monastères à l'étude minutieuse des textes sacrés hébraïques, et se firent même aider dans leurs études par les savants rabbins de Haute Bourgogne. Si auparavant les cisterciens étaient au bord de la faillite, grâce à leurs illustres représentants ils vont connaître une nouvelle fortune.

Les premières traces de la quête mystique des Abbés Cisterciens sont révélées par les études assidues qu'Etienne Harding pratique sur des textes hébraïques dès son entrée au monastère de Cîteaux. Il entreprend même un travail gigantesque, la rédaction de "*La Bible de Cîteaux*", avec un esprit de correction critique remarquable: 190 corrections ont été relevées et 5 versets de Samuel furent entièrement réécrits...

En 1112 Saint Bernard, neveu d'André de Montbard, entre dans les Ordres cisterciens. Dès 1113, comme en témoignent les donations qu'il fait à nombre d'abbayes Cisterciennes, Hugues de Champagne se prépare à repartir en Palestine.

De 1114 à 1115: Hugues de Champagne et Hugues de Pays, accompagnés de quelques seigneurs de leur entourage, partent de nouveau en pèlerinage. Auparavant, il donna ses instructions à son Sénéchal, Jospert le Roux, pour mettre à disposition des moines venus de Haute Bourgogne, la terre du Val d'Absinthe.

Hugues de Champagne rentrera en France mais Hugues de Payns restera en Terre Sainte. A ce moment-là, certains abbés de Cîteaux (*liés au Comte de Champagne*) commencent à étudier de nombreux textes hébreux. De plus, Le Comte de Champagne octroi au futur saint Bernard (*père idéologique des lois templières*) des terres sur son domaine et fonde avec le même Etienne Harding, l'abbaye cistercienne de Clairvaux. En 1115, Etienne Harding y fit venir de l'Abbaye de la Chaise-Dieu un moine spécialiste des textes hébreux.

Pourquoi Hugues de Champagne s'est-il adressé aux moines Cisterciens plutôt qu'aux moines Bénédictins de Cluny ? Était-ce parce qu'ils étaient plus proches de la tradition celtique et mérovingienne abandonnée des bénédictins enferrés dans leur cléricalisme ? Toujours est-il que le premier Abbé de Clairvaux sera Bernard de Fontaine dont la conception pure et dure de la religion et son esprit chrétien proche du Druidisme le fera respecter des papes et des rois. Il restera Abbé de Clairvaux jusqu'en 1125 et s'appliquera, en rupture avec le monachisme Clunisien orienté vers le Rite et la liturgie, à créer un esprit monastique nouveau. Bernard, qui situait le royaume de Dieu au-dedans de chacun, sera initié au Druidisme par Malachie (*prima d'Irlande, Archevêque d'Armagh et légat du Saint Siège, chef de l'église culdéenne, très imprégnée de druidisme*). Saint Malachie décèdera à Clairvaux entre les bras de son ami Bernard de Fontaine qui, plus tard, sera lui-même béatifié sous le nom de Saint Bernard. En 1118, nous retrouvons Hugues de Payns et Godefroy de Saint Omer, tous deux compagnons de Godefroy de Bouillon lors de la croisade, accompagnés de sept autres Chevaliers (*André de Montbart, oncle de Saint Bernard, Payen de Montdidier, Archamùbaud de Saint Aignan, Godefroy Bisol, Hugues Rigaud, Rossal et Gondemare*) devant le souverain de Jérusalem, Baudoin II, désireux de s'associer aux défenseurs de la foi. On pourrait s'interroger sur les véritables motivations des neuf Chevaliers fortunés qui abandonnèrent leurs terres pour se rendre en Palestine, soit disant pour assurer la sécurité des routes sur lesquelles s'acheminaient les pèlerins venus se recueillir en Terre Sainte et plus particulièrement pour surveiller le défilé de chateau-Pélerin. D'autant plus que d'autres ordres de Chevalerie accomplissaient déjà cette fonction depuis plusieurs années (*par exemple l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem qui par la suite devinrent*

les Chevaliers de Malte), et qu'ils auraient pu tout simplement les rejoindre plutôt que de créer un nouvel Ordre ayant les mêmes desseins. D'autre part, on peut se demander pourquoi devant le patriarche de la cité Sainte et les chanoines du Saint Sépulcre, ils firent vœux de pauvreté alors qu'ils étaient notoirement à l'abri du besoin; vœux de chasteté alors qu'à priori cela ne paraissait nullement indispensable pour garder les routes, même s'il s'agit de celle menant de Jaffa à la Cité Sainte; enfin vœux d'obéissance, et à qui puisque le patriarche de Jérusalem Garimond et le souverain Baudouin II se plainquirent tous deux et à juste titre de leur désobéissance. Pourquoi ces Chevaliers partent-ils à des milliers de kilomètres de chez eux pour une tâche que d'autres accomplissent déjà fort bien et à laquelle ils ne se consacrent même pas puisque la tradition veut que ces neuf Chevaliers restent en réalité à Jérusalem, et qu'ils ne vont point s'occuper de Château-Pélerin, tout au moins durant les neuf premières années. Paradoxe de l'histoire, ces neuf chevaliers se présentèrent en qualité de moines Cisterciens, envoyés de Saint Bernard de Clairvaux, ce qui les exemptait de toute action guerrière. En effet, selon la lettre du pape Urbain II adressée aux moines de Vallombrosa qui défendait à tous religieux de porter les armes dans la croisade, aucun homme consacré à Dieu ne devait verser le sang. Cependant, le roi met à leur disposition une aile entière de son palais, situé sur les fondations de l'ancien Temple de Salomon. On peut s'interroger sur ce que firent ces neuf chevaliers entre 1118 et 1127. Il est évident que les Chevaliers du Temple ne seront pas à Jérusalem pour guerroyer. Les chroniqueurs de l'époque, pourtant très prolixes sur les faits et les gestes des croisés et des Ordres en présence n'en écrivent pas une ligne. Les Templiers ne se joindront jamais aux combattants, que ce soit pour défendre Tibériade et Antioche, ou pour suivre Baudouin II dans sa campagne de Syrie du Nord contre El-Ghazi, puisqu'ils étaient moines et donc consacrés à Dieu. Ils demeurèrent à Jérusalem où, dit-on, ils occupèrent leur temps à déblayer les écuries souterraines du Temple de Salomon dont on a fini par les laisser seuls occupants. Ne s'agissait-il pas plutôt, grâce à certaines fouilles archéologiques, de désensévelir des dépôts précieux et sacrés comme par exemple des documents ou qui sait..... l'Arche d'Alliance abritant les tables de la loi !!!!

En 1953, un rouleau de cuivre découvert près de la mer Morte, indiquait qu'un trésor de près de 138 tonnes d'or et d'argent y avait été englouti par les prêtres Juifs en l'an 70 avant J.-C. Peux-t-on imaginer que ces chevaliers aient pu découvrir ce précieux trésor, et expliquer de ce fait la richesse de leur ordre quand ils revinrent en Occident ?

Au cours des neuf premières années, les neuf chevaliers n'admettent aucun nouveau membre parmi eux. On peut se demander pourquoi, compte tenu de l'importance des travaux réalisés, ils restèrent entre eux. Une explication s'impose à notre esprit; l'enjeu des découvertes, soit sur les origines de la religion chrétienne, soit sur les origines de la monarchie mérovingienne. Les recherches archéologiques qu'ils exécutèrent et la qualité des savants dont ils s'entourèrent, tant en Orient qu'en Occident, confirment qu'un certain nombre de précieux documents furent découverts en Terre Sainte et recopiés par les envoyés de Saint Bernard. Pour Louis Charpentier, la croisade ne visait qu'à récupérer l'Arche d'Alliance et les Tables de la Loi qui auraient été cachées à Jérusalem, dans le temple de Salomon au cours de sa première destruction. Cependant, tout porte à croire qu'il s'agissait des mêmes documents que ceux trouvés à Qoumrâm, appelés aujourd'hui « *les Manuscrits de la mer morte* ». Toujours est-il que l'historien Fouchet de Chartres, contemporain des "*Pauvres Chevaliers du Christ*" et chroniqueur au jour le jour de la cour du roi Baudouin II, ne dit pas un mot sur cet Ordre et sur ses activités. Cet auteur, qui montre qu'il s'attache parfois au souci du détail ne pouvait omettre la participation des Pauvres Chevaliers du Christ que s'ils n'avaient jamais existé, ou parce qu'on lui a imposé de ne pas citer le fait. C'est cette dernière hypothèse qui semble la plus plausible. Fouchet de Chartres connaissait le but véritable de la première croisade et celui de la présence des futurs Templiers. Il apparaît que le but recherché devait demeurer secret car il visait vraisemblablement une restauration de la monarchie mérovingienne, sorte de mondialisme Moyenâgeux, ou une restauration de cette tradition primordiale que fouillera René Guénon, et qui donnera naissance à l'Écossisme de la Franc-maçonnerie Templière. Si à Jérusalem aucun chroniqueur ne faisait état des Chevaliers du Temple, en Champagne, Saint Bernard quant à lui rend un vibrant

hommage aux vertus de cette nouvelle chevalerie, déclarant que les Templiers sont l'exemple même et l'apothéose des valeurs chrétiennes. Les deux Ordres, celui des cisterciens et celui des Chevaliers du Temple vont connaître sur tous les plans imaginables une impulsion, une activité et une réussite exceptionnelle. Il semblerait qu'une découverte très importante ait été faite en Terre Sainte, qui intéresse au plus haut point certaines grandes familles d'Europe, que les moines cisterciens auraient pu déchiffrer dans leurs laboratoires de langue hébraïque. Cette ou ces découvertes, directement ou non, provoque un afflux de richesses et autre chose aussi, de capital, qui doit être gardé secret et divulgué auprès d'un très petit nombre seulement de seigneurs de rang élevé. Ce peut être l'explication de la richesse spontanée des ordres concernés et la discrétion des chroniqueurs de l'époque.

En 1126, le Comte Hugues de Champagne renie ses enfants, sa femme, laisse ses terres et sa fortune et rejoint l'Ordre du Temple (*il se met alors sous les ordres de son ancien vassal : Hugues de Payns*).

Pourquoi un des princes les plus riches d'Europe laisse son pouvoir derrière lui, sa fortune, sa famille, se met sous les ordres de son ancien vassal pour rejoindre un "*petit*" ordre de 8 personnes et faire vœux de pauvreté ! Aucun Comte du Moyen-âge ne l'aurait ne serait-ce qu'envisagé ! Une seule réponse possible: Ce Comte a embrassé la vraie Foi, ou alors ... il a trouvé une très grande richesse ... spirituelle ou d'une autre nature. La raison d'être de L'ordre était de protéger les Routes, avec 9 personnes ? Quelle surface pensaient-ils protéger ?

A l'issue de ces neuf années, en janvier 1128, Hugues de Payns et ses compagnons reviennent en Occident avec un nombre important de documents, où ils sont accueillis triomphalement. Aussitôt mis à l'étude dans les monastères de Cîteaux afin d'être décryptés par les kabbalistes juifs, seuls détenteurs de l'art de traduire les livres Moïsiques, ces ouvrages codés en fonction des clés kabbalistes de Moïse, constituèrent vraisemblablement, et en majeure partie, le trésor de l'Ordre secret des Templiers. Ce n'est pas par grandeur d'âme que les Musulmans de la grande époque, puis les papes, les Bénédictins et les Cisterciens, protégèrent les savants Juifs. Ce n'est

sans doute pas non plus par humanité que Bernard de Clairvaux pris son bâton de voyageur pour aller stopper les pogroms de Transrhénanie. On sait également qu'Etienne Harding s'adressa aux kabbalistes pour constituer la Bible de Cîteaux, et ce n'est pas un hasard si en Champagne, des centres éminents d'études kabbalistiques et ésotériques ont été fondés par le célèbre rabbin médiéval Rabbi Rashi pour la primauté du sens littéral hébraïque et si une importante communauté juive occupait un quartier de Provins dont une rue porte encore aujourd'hui le nom de "*rue aux juifs*". Si la transmission des secrets égyptiens et Moïsiques au travers des documents rapportés par les Chevaliers du Temple de Jérusalem se confirme, alors s'explique l'histoire de l'avènement de l'Ordre du Temple et sa chute, ainsi que l'identité foncière entre les proportions et les mesures rythmiques existant entre les monuments de l'ancienne Egypte, celles du Temple de Salomon, des Mosquées et des cathédrales Gothiques. En revenant en Europe, Hugues de Payns et Hugues de Champagne achevaient une mission, et les termes préliminaires de la règle templière dictée par Saint Bernard le confirment car ils dévoilent explicitement que cette première mission avait été remplie. De plus, ils rapportaient des lettres de recommandation du roi de Jérusalem adressées au pape Honorius II et à Bernard de Clairvaux. Dans ces manuscrits, Baudouin II proposait la confirmation apostolique de l'Ordre des Templiers, ainsi qu'une règle définitive et sa constitution avec des statuts particuliers.

Pourquoi avoir voulu créer un Ordre qui ne comptait que 9 personnes dans ses rangs ? Cette proposition et la décision du concile de Troyes furent plus qu'étranges ...

N'hésitant pas à forcer les réticences romaines, Bernard de Clairvaux provoqua la réunion d'un concile à Troyes le 13 janvier 1128, soit quelques jours seulement après le retour d'Hugues de Payns. Etonnant Bernard de Clairvaux qui est reçu par les rois et les princes, qui bouscule les intellectuels et les papes qui le gênent, qui finance des dizaines de constructions d'Abbayes et qui impose la reconnaissance d'un ordre qui deviendra aussi puissant en Europe. Auparavant, la donation du domaine de Barbonne en 1127 octroyé à l'Ordre par Thibaut IV, Comte de Champagne, avant même le concile de Troyes provoqua une très grande émulation du fait de la raison d'être qui était la reconquête des lieux saints et la protection

des pèlerins. Par ce fait, la Champagne a donc contribué en tout premier lieu, à l'établissement des chevaliers du Temple. Le concile de Troyes approuva la règle des Templiers et leur existence fut officialisée. Outre les nombreux Archevêques et Evêques présents à ce concile, Etienne Harding et Bernard de Clairvaux assistèrent à cette reconnaissance canonique de l'Ordre du Temple. Par ses statuts, le Temple érigé pontificalement était décrété souverain, c'est à dire relevant de la seule autorité du Grand Maître nommé par lui. L'ordre du Temple officiellement créé devient intouchable ! (*Seul le Pape a alors autorité sur l'ordre*).

Hugues de Payns œuvra pour l'enrichissement de l'Ordre du Temple, tandis que de son côté Bernard, qui durant les trois années fut le Maître à penser d'un moine qui, comme par hasard deviendra le futur Pape Eugène III, élevait Innocent II au siège pontifical. Tout cela ne ressemble pas à de l'improvisation mais au contraire, à un plan préalablement bien étudié. Plus tard, le 29 mars 1139, une bulle du Pape Innocent II assure à l'Ordre des Templiers nombre de privilèges, dont un sans précédent dans l'histoire de France, l'exemption de la juridiction épiscopale et des Dîmes, et ce, au moment où l'inquisition commence à faire des ravages. Autant dire que les Templiers ne dépendent plus alors que d'eux-mêmes, ce qui ne plait pas du tout au Roi et aux Ordres monastiques tels que celui de Cluny. Aujourd'hui on dirait "*quelle belle magouille*". Mais pour vaincre la puissance il faut être puissant. On ne peut parler de hasard ou d'improvisation mais d'une extraordinaire manœuvre stratégique.

Ainsi les Comtes de Champagne, au travers d'un Ordre de Chevalerie créé à leur initiative, assuraient la protection des pèlerins voyageant entre l'Orient et l'Occident, sur le modèle de la milice qu'ils entretenaient autrefois et qui leur permettait d'assurer la sécurité des routes Européennes menant aux foires de Champagne. Plus tard, cette protection militaire fut complétée d'une fonction bancaire démontrant que les Templiers qui pour la plupart ne savaient même pas lire, étaient réellement manipulés par de puissants hommes d'affaires. Par leur expérience, les Comtes de Champagne dont l'un d'eux (Henri II 1181 à 1197) deviendra Roi de Jérusalem, étaient bien préparés à ce genre de situation.

CHAPITRE CINQUIEME

L'ORDRE DU TEMPLE

L'Ordre du Temple, qui exista durant un peu moins de 200 ans, a considérablement évolué au fil des ans. Les derniers Templiers n'avaient plus grand chose en commun avec les fondateurs de l'Ordre.

C'est donc à partir du retour d'Hugues de Champagne et d'Hugues de Payns que s'installèrent d'abord en Champagne puis dans tout le royaume, les pauvres Chevaliers du Temple. Pauvres ils ne le restèrent pas longtemps car aussitôt ils levèrent une armée de Chevaliers dont le premier geste était de se déposséder au profit de l'Ordre. Cette chevalerie, destinée à la sécurité des routes entre l'Occident et l'Orient fut très vite sollicitée pour faire la guerre aux Sarrasins, et leur bravoure entretenue par le mythe du chevalier du Christ en fit une unité d'élite. A une époque où il était de bon ton que dans chaque grande famille, le premier né soit religieux, il était également valorisant pour la famille d'y compter un Chevalier du Temple. Cependant, n'oublions pas que plus il y avait de morts sur les champs de bataille, plus l'Ordre s'enrichissait de leurs possessions. De plus, la règle qui fut la leur durant presque trois siècles, interdisait le mariage et les relations charnelles. Ainsi, nul ne pouvait contester les biens cédés à l'Ordre du Temple. C'est de cette époque que date l'obligation de célibat des prêtres, et l'on sait aujourd'hui que celle-ci était dictée par de sombres intérêts, n'ayant rien à voir avec la règle ésotérique de la Chrétienté. Cette guerre réputée sainte et juste, appelait un engagement croissant de fidèles, encouragés par la foi et l'influence spirituelle de l'église. En fait, en protégeant les biens et les personnes sur les routes d'Orient, les Templiers protégeaient surtout les intérêts de puissants argentiers.

A partir de ce moment, l'Ordre ne cessa de grandir et bientôt, il posséda des commanderies dans toute l'Europe aussi bien qu'en Palestine. L'Ordre affrétait sa propre flotte basée à La Rochelle. De là, partaient les navires à destination du Levant et c'est dans ce port qu'arrivaient les navires en provenance d'Angleterre et de Bretagne. Ils bâtirent des châteaux partout en Europe. Éblouis devant la richesse et le pouvoir, ils se séparèrent bientôt de l'évêque de Rome et établirent leur propre loi! Ils établirent un système bancaire à travers toute l'Europe et prêtèrent aux rois et aux gouvernements. Ils inventèrent un système de transfert d'or d'une ville à une autre, ou d'une banque à une autre simplement en écrivant une note sur un papier. Aujourd'hui, on appelle cela des chèques.

Pendant le XIIème et le XIIIème siècle, l'histoire du Temple se confond avec l'histoire des Croisades. Les Templiers ont toujours excités l'imagination de nombreux chercheurs. Ainsi, il y a ceux qui défendent l'idée d'un ésotérisme templier et se penchent sur la signification de ses symboles.

Le Sceau de l'Ordre représente deux chevaliers montés ensemble sur un cheval. Ce sceau pourrait symboliser la pauvreté de l'Ordre, mais aussi à un niveau plus profond, il peut symboliser sa double nature, exotérique et ésotérique, guerrière et monastique la double nature de l'homme, divine et humaine la tripartition de l'être en spiritus (*esprit*), animus (*âme*) et corpus (*corps*).

L'individu passe après l'ordre, ce qui caractérise bien la philosophie templière. Le partage et le vœu de pauvreté (*adopté lors de la création de l'ordre*) sont omniprésents. Malheureusement, ce Sceau facilita grandement la tâche des accusateurs lors du procès contre l'Ordre. La représentation de ces 2 chevaliers sur le même cheval les fit accuser de Sodomie.

Le nombre trois, la Tétraktis de Pythagore, apparaît souvent dans la vie de l'Ordre (*aumône trois fois par semaine, accepter trois assauts avant de répliquer,...*)

La mystérieuse idole représentée par une tête humaine et que dans leur langage secret les templiers auraient appelée Baphomet pourrait être d'origine islamique bien que l'Islam interdit toute représentation

humaine, ou symboliserait les deux Saint-Jean sous la forme de Janus, symbole du baptême et de l'initiation ?

Ce fut en partie à cause de ce Baphomet que l'Ordre fut détruit, et pourtant personne durant le procès n'a pu dire à quoi il correspondait. Le Baphomet reste aujourd'hui l'une des plus troublantes énigmes du procès. Il y eu de nombreux témoignages : Il fut déclaré que dans diverses commanderies, ils y avaient des idoles, c'est à dire des têtes; Quelques-unes avaient trois faces, d'autres une seule, d'autres la forme d'un crâne. : Les Templiers adoraient cette idole spécialement dans leurs grands chapitres. Ils la vénéraient comme Dieu, comme leur Sauveur. Ils disaient que cette tête pouvait les sauver, rendre riches, qu'elle donnait à l'Ordre toutes ses richesses ; qu'ils entouraient cette tête de cordelettes, les faisaient toucher; puis ceignaient leurs corps de ces cordelettes. On enjoignait les Frères Templiers, sous la foi du serment, de ne pas révéler ces actes. S'il leur arrivait d'en parler, ils étaient mis à mort ou en prison perpétuelle, etc. ...

Le 28 mars 1309, la commission d'enquête instituée contre l'ordre s'était réuni dans l'île de la cité. Tirés de diverses geôles, 89 inculpés entendirent les 119 articles de l'acte de l'accusation. Pendant cette lecture, ils protestèrent avec indignation.

Interrogé par l'inquisiteur Guillaume de Paris, Raymond de Larchent reconnaît avoir vu 12 fois le Baphomet dans 12 chapitres. C'était une tête avec une barbe, on la couvrait de baisers et on l'appelait « *Sauveur* ».

Radulphe de Gisi confirma: *"j'ai vu une idole. On l'adorait, elle avait un aspect terrible, c'était un démon, je fus glacé de terreur en l'apercevant"*. Guillaume de Herbleyo précise: *"Cette tête était en bois argenté ou doré, il me semble qu'elle avait une barbe. Elle avait 2 visages, d'un aspect terrible. Sa barbe était d'argent"*.

Extrait du procès-verbal des commissaires royaux allant perquisitionner au temple de Paris: *" ... les commissaires demandèrent à Guillaume de Pidoye de présenter toutes têtes en métal ou en bois. Celui-ci apporta une grande tête, belle, en argent*

doré, qui avait la figure d'une femme et renfermait les os d'une tête, enveloppés dans les plis d'un linge blanc cousu et une autre étoffe rougeâtre ..."

D'autres interrogés affirment avoir vu ce Baphomet: 2 à 3 visages, le diable incarné, apparaît sous la forme d'un chat, parle en langage humain, tantôt barbu tantôt glabre, parfois imberbe à l'euro péenne parfois ornée d'une barbe à la musulmane.

Ce Baphomet aurait-il été le symbole d'un « *trans-œcuménisme* » ? Reliant la sagesse de l'islam et la chrétienté ? Où serait-il la représentation de l'homme parfait. Nous retrouvons également cette histoire de tête magique ailleurs dans l'histoire :

Le pape Sylvestre II (*Gilbert d'aurillac , pape de 999 à 1003*) aurait fabriqué une tête d'airain. Albert le grand aurait passé 30 ans à construire une tête identique. Saint Thomas d'Aquin aurait brisé cette idole qui parlait "*trop*".

On peut supposer avec les dires de Raymond de larchent que cette tête était simplement le prophète Jésus, ou bien le prophète Mahomet (*d'où Baphomet*).

D'autres pensent encore que l'origine du Baphomet serait un talisman (*d'après les témoignages de Maître Antoine de Verceil, notaire du Temple en Palestine*).

S'il est vrai que les templiers avaient dans certaines préceptories de petites idoles qui représentaient le christ ou le Mahomet, il ne faut pas oublier, après tout, que jusqu'au dernier instant, les Templiers ont adorés la foi chrétienne et en particulier la Saint Marie.

Le gonfanon Bauséant:

Le Gonfanon, étendard des templiers, est souvent appelé Bauséant. Mais de nombreuses variantes existes, par exemple : Sur un manuscrit de Dijon, le gonfanon est orthographié Baucant. Sur un autre manuscrit situé à Paris, Bauçant. Enfin, de nombreux auteurs l'ont écrit Beaussant, Baussant et même Baucent. Pour ma part,

l'orthographe la plus trouvée et la plus crédible est sans conteste Baucéant.

Cet étendard est décrit comme suit :

" *Il est d'argent au chef de sable, à une croix de gueules passant* ".
On l'imagine mieux lorsque que l'on connaît les significations suivantes :

L'argent signifie la couleur Blanche.

Le sable correspond au noir.

Les gueules correspondent à la couleur Rouge. (*Le gonfanon recevra sa croix pattée de rouge qu'en 1145 des mains du Pape Eugène III*).

Le blanc du Baucéant symbolise la Franchise et la Bienveillance envers les amis, le noir quant à lui annonce des guerriers terribles pour les ennemies ! Mais, selon l'érudit Probst-Biraben, le blanc et noir évoquerait plutôt le dualisme: la lumière et les ténèbres.

Les nombres Neuf et Trois : en effet, l'Ordre fut fondé par neuf chevaliers le 27 décembre 1118 ($2+7=9$, $12 = 9+3$, ...), la Règle latine comporte 72 articles ($7+2=9$), il y a neuf ans entre 1118 et 1127 et les années 18 et 27 sont des multiples de neuf, l'Ordre comptait neuf provinces, le Baucéant était parfois un composé de 81 cases noires et blanches (carré de 9, $8+1=9$).

L'Ordre du Temple n'était pas à proprement parler un Ordre monastique mais plutôt un Ordre de Chevalerie soumis à une règle Cistercienne. Le terme de Moines-Soldats est donc inapproprié pour parler des Chevaliers du Temple. C'est un Ordre qui a une mission laïque et militaire. En Orient, le Temple était surtout une armée en campagne. "*Parmi eux, disait Saint Bernard, il y a des scélérats, impies, ravisseurs, sacrilèges, homicides, parjures, adultères; il y a là un double avantage: le départ de ces gens est une délivrance pour le pays, et l'Orient se réjouira de leur arrivée à cause des services qu'ils pourront lui rendre.*" Si en 1128, l'association des pauvres Chevaliers du Temple fut officiellement reconnue par l'église et qu'il lui fut prescrit par Saint Bernard une vie religieuse simple, celle-ci introduisit une confusion dans la société médiévale entre ordre

religieux et ordre militaire. L'église médiévale ayant décidé d'empêcher les hommes dont les mains avaient été tâchées de sang, de toucher les choses du sacré, l'Ordre du Temple allait donc à l'encontre de tous ses principes fondamentaux, sauf s'il était dirigé par des religieux qui eux ne participaient pas à la guerre.

A l'encontre de la tradition chrétienne primitive qui condamne le recours aux armes, l'Église d'Occident avait exprimé dès le IV^e siècle, une théorie de la guerre juste : saint Augustin, d'abord fidèle à la pensée paulinienne, admettait la nécessité de la guerre contre les hérétiques que les armes spirituelles ne pouvaient convaincre, et reconnaissait la légitimité de la guerre défensive. En promettant aux combattants des récompenses célestes, on s'acheminera ensuite de la notion de guerre juste à celle de guerre sainte.

A la fin du Xe, début du XI^e siècles, l'Église s'efforcera de christianiser les mœurs de la société militaire en proposant au chevalier l'idéal de protéger les faibles et de défendre la paix par la lutte contre les brigands. La «*trêve de Dieu*» et les mouvements de paix chargés de faire respecter cet idéal en des lieux et pour un temps déterminés se répandent dans le Sud-ouest de la France. Le Concile de Narbonne (1054) déclarera que celui «*qui tue un chrétien, verse le sang du Christ*». Sous l'égide de la papauté s'organisait déjà une action armée au service de l'Église.

C'est pourquoi, une croix sur l'épaule gauche n'était pas un insigne nouveau pour les pèlerins; ceux qui partirent pour la Terre Sainte l'adoptèrent comme signe universel de reconnaissance, d'où ils tirèrent leur nom. Cependant le mot Croisade n'apparaît qu'après 1250 pour désigner l'expédition vers Jérusalem des soldats du Christ. Aux XI^e et XII^e siècles, on parlait plutôt de «*voyage de Jérusalem*», de pèlerinage ou d'expédition, sans autre précision. Quant aux Templiers, en tant que soldat du Christ leur règle leur imposait de se défendre et de ne porter atteinte à la vie de leurs ennemis qu'après la troisième charge, ce qui légitimait la guerre défensive des chrétiens.

Tout chevalier croisé est donc miles Christi : la croix qu'il porte sur l'épaule est le signe par lequel le Seigneur l'investit du royaume des cieux. Les conceptions théologiques d'indulgence et de récompense céleste ont été transposées en termes de fief, de salaire et de solde : la vie éternelle est promise à ceux qui mourront, et la gloire aux vivants.

L'histoire atteste que derrière l'ordre officiel du Temple était l'Ordre de Sion, véritable société secrète intérieure créée semble t'il à l'initiative de Godefroi de Bouillon en 1090. Cet Ordre avait ses chefs occultes, ses enseignements ésotériques et ses objectifs confidentiels. Jusqu'en 1188, c'est à dire jusqu'à la défaite de Saint Jean d'Acre, la perte de Jérusalem et le retour en Occident des Templiers, les deux Ordres seront communément dirigés par les mêmes grands Maîtres. Par la suite, l'Ordre de Sion deviendra le Prieuré de Sion, et bien qu'en apparence il se soit désolidarisé de l'Ordre du Temple, celui-ci continuera de présider sur sa destinée. C'est certainement pourquoi on a accoté le même terme de Templiers à des hommes qui n'étaient pas sur le même plan et que lors du procès, cet amalgame abusif expliquant certaines contradictions, ne reflètera pas l'exacte vérité. C'est donc à partir du concile de Troyes en l'an 1128 que les membres de cet Ordre occulte s'organisèrent en société de profit, gérant ses donations et les biens qui lui furent confiés comme garanties de change, en introduisant la fonction bancaire entre l'Occident et l'Orient. L'Ordre du Temple fut en fait l'instrument économique et militaire de cet Ordre puissant et mystérieux dont les objectifs étaient, semble t'il, le contrôle monétaire et politique au niveau occidental et qui sait plus tard, au niveau mondial. Cependant, seul un petit nombre de Templiers étaient de réels initiés.

Que les combattants de Palestine, lorsqu'ils revenaient en Occident, aient rapporté des façons de vivre nouvelles, des décors, des cuisines etc... Rien d'étonnant à cela. Nous avons bien rapporté d'Afrique du Nord le couscous et le méchoui sans pour autant que l'amateur de couscous puisse être considéré comme initié à l'ésotérisme coranique... Mais les deux religions n'étant pas incompatibles, il est possible qu'une certaine sagesse soufrique, voire un enseignement ésotérique, aient été acceptés et transmis à l'intérieur du Temple.

D'autre part, les mystères égyptiens transmis aux Juifs par Moïse et aux Chrétiens par le Christ, qui furent religieusement conservés et professés en Orient par les successeurs de Saint Jean l'Apôtre, ont été vraisemblablement redécouverts par les membres de la Maîtrise occulte du Temple et transmis par voie d'initiation à une élite théocratique. Cette doctrine secrète consistant à bâtir le Temple et à le garder, ces mystères et ces initiations qui étaient un dépôt sacré conservé par les Frères d'Orient resta toujours pur, tant qu'elle ne quitta pas l'Orient. Mais tout cela ne changea pas le fait que la Chevalerie du Temple était entièrement contenue dans la règle de Saint Bernard, et que celle-ci n'avait nul besoin de l'Orient.

Sous l'impulsion des Maîtres secrets, en fonction des découvertes de manuscrits en Terre Sainte, et des mystérieux entretiens avec les savants Arabes et Kabbalistes Juifs, ainsi que des révélations faites par les "*Parfaits*" Cathares, un petit nombre de Templiers connaissaient la vérité sur les buts recherchés par leur Ordre. Il est probable que les hauts dignitaires de l'Ordre secret, moins ignorants que la plupart des autres avaient eu connaissance de documents ignorés en Europe, touchant les véritables origines du Christianisme. Ces documents que l'église en son temps se hâta de faire disparaître et qui ressurgirent au 12^e siècle, étaient à n'en pas douter de la même origine que les manuscrits de la Mer Morte découverts en 1947 par un certain Mohamed ad Dhib, berger de son état.

Au vu des minutes du procès des Chevaliers de l'Ordre du Temple, il apparaît que ceux-ci avaient rejeté le dogme de la divinité de Jésus, et étaient revenu au Dieu Unique, commun au Judaïsme et à l'Islam. Certains auteurs vont même jusqu'à affirmer que les Templiers auraient formé une société secrète en rébellion contre l'église médiévale, mais si habilement qu'elle s'était installée au sein même du christianisme pour mieux le combattre.

Dés 1130, l'Ordre devient très puissant et son expansion ne fait que progresser dans toute l'Europe et en Terre Sainte.

Très tôt, Provins bénéficia de la présence des Chevaliers du Temple. Outre deux importantes commanderies situées dans les murs mêmes de la ville, l'Ordre jouit bientôt d'un patrimoine immobilier considérable, au point que le Comte Thibault IV de Champagne dû

lui interdire de se rendre acquéreur de terres ou de maisons, à l'intérieur et autour de la ville. Si la Champagne fut le creuset des origines de l'Ordre du Temple, les villes de Provins et de Troyes furent les premières à bénéficier des connaissances acquises en Orient. C'est à partir de celles-ci que s'est répandu le style architectural Gothique. Durant 180 ans, l'Ordre du Temple régnera sur la haute finance, et deviendra si puissant que les Rois eux-mêmes seront ses débiteurs. A partir du moment où les Chevaliers réintégrèrent l'Europe ayant perdu tout espoir de reconquête des lieux saints, on peut s'interroger sur leurs nouveaux desseins. Ce n'était pas pour la vanité d'amasser de l'or qu'ils s'étaient improvisés banquiers et qu'ils avaient conservé intacte cette imposante force militaire apparemment sans utilité. Il y a tout lieu de croire que les Templiers souhaitèrent établir en Europe une espèce de théocratie ou de république mystique. En ponctionnant l'or des riches et en appauvrissant les princes, ils leur enlevaient les moyens de résister à ce vaste projet.

Il est démontré que l'époque n'était ni tendre, ni charitable, et que le menu peuple pliait sous les servitudes, les tracasseries et les humiliations. Cependant, en relançant l'économie, en administrant les biens qui leur avaient été confiés, et en faisant construire de nombreux édifices publics et religieux, l'Ordre du Temple œuvrait pour imposer un nouveau plan de société. Il la concevait selon les données de leur temps, c'est-à-dire soumise à l'autorité religieuse d'un chef que le mérite et la naissance portaient sur le trône.

L'Ordre avait conscience qu'une minorité organisée et riche, consciente du but grandiose mais sagement dirigé par un groupe d'initiés, pourrait faire du monde entier une terre sainte de droit et de justice. Nous connaissons un certain nombre d'éléments attestant de la présence occulte de Maîtres secrets doublant les Maîtres officiels de l'Ordre du Temple. Ce sont eux qui, par exemple, auraient ordonné à Jacques de Molay, alors Grand Maître officiel mais ne sachant ni lire ni écrire, de rassembler toutes les archives de l'Ordre, et surtout les "*règles*" des commanderies, peu avant le coup de filet général monté par Philippe le Bel. L'esprit de géométrie véhiculé par l'Empire Romain et conservé dans les monastères durant l'obscurantisme des invasions Barbares, fut réactivé par l'Ordre du

Temple. Celui-ci légua aux maîtrises qui se constituèrent, les secrets et les Rites traditionnels de l'Orient, et utilisa les différentes confréries de métiers pour réaliser leurs importantes constructions. Incontestablement leurs enseignements, comme tous ceux des sociétés traditionnelles, se présentaient comme une action spirituelle, voire sacerdotale qui selon la règle générale des correspondances, visait à faire de tout édifice une réduction du Temple idéal de la cité céleste. Ils recelaient un caractère ésotérique auquel s'ajoutaient sans doute des doctrines hermétiques, relatives à la création du monde selon la loi universelle des nombres. Ces connaissances appartenaient en leur temps à une élite de la civilisation aussi bien Orientale qu'Occidentale avec laquelle les Templiers ont entretenus d'indéniables rapports. Ainsi les membres de l'Ordre ont acquis et partagé avec les Compagnons Bâisseurs qu'ils formèrent, une haute érudition en géométrie, et même en géométrie sacrée. Il convient de rappeler que mis à part les 30 000 commanderies réparties en Europe, les chapelles, les hôpitaux et les Temples qui servirent d'étapes aux voyageurs et aux Pèlerins se rendant en Orient, les Templiers sont les instigateurs directs des deux cents cathédrales environ construites en moins de deux cents ans. Leur financement représentait un effort budgétaire énorme dont les nations modernes ne seraient pas capables aujourd'hui.

Le Temple était donc riche et puissant. Cette richesse, du fait même de l'indépendance de l'Ordre vis à vis de l'autorité royale était pratiquement intouchable. Philippe le Bel, premier seigneur du royaume ne parvint plus à faire face aux dépenses de l'état. Par des dévaluations successives et une augmentation substantielle des impôts, le Roi perdit son crédit, au point même qu'il dû un jour de révolte populaire, demander asile et protection au Temple de Paris. Qualifié de faux monnayeur, le Roi s'en prit aux Juifs et aux Lombards en les spoliant de tous leurs biens et en les expulsant hors de France. Dans sa situation financière de plus en plus obérée par ses dépenses croissantes, le Roi chercha à s'emparer de la richesse de ces Templiers qui affranchissaient leurs propres serfs, libéraient les voyageurs des péages qu'il avait fait installer sur les routes et les ponts, et qui accordaient des franchises aux gens de métier en acceptant qu'ils s'installent sur leurs domaines, où nul ne pouvait les taxer ni les réquisitionner. Tout d'abord il tenta sans succès, de faire

entrer l'un de ses fils dans la milice, espérant que par sa haute naissance, celui-ci aurait pu très rapidement devenir Grand Maître. Il tenta par la suite de convaincre le Pape en lui recommandant la réunion des Ordres Militaires du Temple et de l'Hôpital, toujours sous le commandement d'un de ses fils. Toutes ces manœuvres ayant échouées il fomenta avec Guillaume de Nogaret, une campagne de dénigrement dans laquelle étaient repris les ragots déjà faussement répandus par le Roi Frédéric II. Les états unis d'Europe tels que l'envisageaient les hautes instances de l'Ordre présupposant une importante dilution du pouvoir royal, Philippe le Bel étaient persuadés que si l'Ordre ne disparaissait pas devant le pouvoir royal, ce serait un jour le pouvoir royal qui disparaîtrait devant l'Ordre.

En 1305, le roi Philippe s'arrangea pour placer son propre candidat à la papauté, Clément V, évêque de Bordeaux. Ensemble, ils organisèrent l'inquisition et tentèrent de se débarrasser des mérovingiens et de s'enquérir des trésors. Aussi, le jeudi 12 octobre 1307, la veille de l'arrestation des Templiers dans leurs commanderies, le Roi s'assura de la présence à Paris du Grand Maître Jacques de Molay en le désignant comme Grand du royaume pour assister aux obsèques de sa belle-sœur. Curieusement, Jacques de Molay et les hauts dignitaires de l'Ordre, prévenus par le Pape Clément V depuis le 9 juillet, soit quatre mois avant leur arrestation, savaient qu'une machination était en cours contre l'Ordre. Mais à cette époque les Chevaliers du Temple étaient au sommet de leur puissance. Face aux hommes du Roi ils pouvaient aligner des troupes nombreuses, et le rapport des forces était incontestablement en leur faveur, même s'ils étaient disséminés dans leurs commanderies.

Dans la nuit du Vendredi 13 Octobre 1307, sur ordre de Philippe le Bel, les Chevaliers du Temple se laissèrent volontairement arrêter et jeter en prison par les gendarmes du Roi. Commença alors un procès truqué contre un Ordre vidé de toute substance. Durant six années on torturera des innocents et surtout des sous fifres. On leur reprochera d'avoir craché sur la croix, d'avoir considéré le Christ comme un faux prophète, d'avoir adoré une idole sous les traits du Baphomet, d'avoir accepté le principe d'homosexualité lors de leur initiation etc... etc... Toutes ces accusations, sorties de leur contexte initiatique

par Guillaume de Nogaret furent accablantes, d'autant que les faux aveux obtenus sous la torture en confirmaient la véracité.

Pour que perdure l'Ordre secret du Temple, l'Ordre militaire sera sacrifié. Pendant que la Sainte inquisition s'acharnait sur ce dernier, l'Ordre occulte aura tout le temps pour enfouir ses trésors et couper cette branche morte devenue encombrante. Condamnés à la prison perpétuelle par un arrêt que le Roi veut public, les deux derniers chefs de l'Ordre, Jacques de Molay et Geoffroy de Charnay (*propriétaire du Suaire de Turin*), reviennent sur leurs aveux. Le lendemain, tous deux seront brûlés sur un îlot de la Seine se trouvant face au palais royal. Avant de mourir carbonisé sur le bûcher, Jacques de Molay assignera le Pape Clément et le Roi Philippe le Bel au tribunal de Dieu. "*Soyez maudits, pape Clément, roi Philippe. Avant un an je vous assigne à comparaître devant le tribunal de Dieu !*". Cette prophétie ressemblant étonnement à un message de vengeance, à une condamnation publique, sera suivie d'effet puisque un mois plus tard, le 20 avril 1314, le pape Clément V meurt dans son lit d'une dysenterie, vraisemblablement empoisonné. A sa mort, tous ses valets se sont partagés ses possessions et se sont enfuis. Sept mois plus tard, le 29 novembre de la même année, le Roi jeté de son cheval à Fontainebleau, meurt de ses blessures.

Simple coïncidence ? Notons que selon le Chroniqueur Geoffroy de Paris qui a assisté au supplice, Jacques de Molay aurait simplement crié : "*Il arrivera bientôt malheur à ceux qui me condamnent sans justice !*". Toujours est-il que sur son bûcher, le dernier Grand Maître de l'ordre le plus puissant d'Europe n'est pas resté muet et a crié vengeance ... et vengeance il y eu. La mort de Jacques de Molay aux mains du roi Philippe ne fut jamais oubliée! Durant la révolution française alors que la tête de Louis XVI tombait de la guillotine, un homme s'approcha de l'échafaud, plongea sa main dans le sang du roi, la secoua autour de lui, et s'écria "*Jacques de Molay, tu es vengé*".

Nous connaissons une succession magistrale et bien entendu contestée, de noms de Grands Maîtres, tant sur le plan de la filiation historique, de Hugues de Payns en 1118 à Jacques de Molay en 1298, que sur celle de la filiation spirituelle avec Jehan-Marc Larmenius en

L'Ordre du Prieuré de Sion

1314 jusqu'à Pierre Percy Pasleau en 1965, lui même consacré apostoliquement le 24 février 1966.

GRANDS MAITRES DE L'ORDRE DU TEMPLE ET DE SION

NOM	Région d'origine	Dates
Hugues de Payns	Champagne (région de Troyes)	1118-1136
Robert de Craon	Maine (région de Vitré)	1136-1149
Evrard des Barres	Champagne (région de Meaux)	1149-1152
Bernard de Trémelay	Franche-Comté	1152-1153
André de Montbard	Bourgogne	1153-1156
Bertrand de Blanquefort	Aquitaine (région de Bordeaux)	1156-1169
Philippe de Naplouse	Terre Sainte	1169-1171
Eudes de St Amand	Provence	1171-1179
Arnaud de Torroja	Aragon	1180-1184
Gérard de Ridefort	Flandres	1185-1189

GRANDS MAITRES DE L'ORDRE DU TEMPLE

NOM	Région d'origine	Dates
Robert de Sablé	Maine	1191-1193
Gilbert Erail	Aragon ou Provence	1193-1200
Philippe du Plessis	Anjou	1201-1209
Guillaume de Chartres	Chartres	1209-1219
Pierre de Montaigu	Aragon ou sud de la France	1219-1232
Armand de Périgord	Périgord	1232-1244
Richard de Bures	Normandie ou Terre-Sainte	1245-1247
Guillaume de Sonnac	Rouergue	1247-1250
Renaud de Vichiers	Champagne	1250-1256
Thomas Bérard	Italie ou Angleterre	1256-1273
Guillaume de Beaujeu	Beaujolais	1273-1291
Thibaud de Gaudin	Chartres ou Blois	1291-1293
Jacques de Molay	Franche-Comté	1293-1314

S'il est important qu'une filiation ne soit pas interrompue, et que la transmission des rites initiatiques reste au niveau du vécu et non de l'interprétation littérale, nous savons que ceux-ci ont perduré au travers de l'Ordre Monastique Cistercien. Bien qu'au 18^e siècle, et ce durant près de 80 ans, les monastères aient été fermés par autorité de l'église Romaine, et que les archives qu'ils contenaient aient été arbitrairement confisquées, la soumission de l'Ordre Cistercien ne fut

jamais qu'apparente. L'esprit Templiers, véhiculé par ses fondateurs depuis plus de 8 siècles reste toujours une épine au sein du cléricalisme de Rome.

Dans la nuit du Vendredi 13 Octobre 1307, sur ordre de Philippe le Bel, les Chevaliers du Temple se laissèrent volontairement arrêter et jeter en prison par les gendarmes du Roi. Un fait important est alors à signaler, tous les registres administratifs et documents comptables logiquement tenus par les responsables au sein des commanderies avaient disparus. Sur les montagnes de registres et les monceaux de livres que leurs charges officielles de banquiers de l'Europe et de comptable de l'ordre leur imposaient, seuls deux livres de compte ont été retrouvés. Ce simple fait atteste que si les Templiers ne connaissaient pas la date choisie par le Roi pour leur arrestation, ils en pressentaient du moins l'imminence, et débarrassèrent les commanderies réparties sur le territoire de France, de tous les documents, comptes et archives diverses en leur possession. Bien entendu, à ce trésor de documents pratiques et parfois compromettant pour leurs débiteurs, s'ajoutaient les importantes sommes d'argent déposées dans leurs coffres. Sans compter les archives ayant trait au caractère spirituel et initiatique de l'ordre qui, aux mains de l'inquisition eurent été des arguments à charge redoutables.

Les objectifs, les connaissances et l'esprit des templiers existent encore de nos jours dans certaines loges maçonniques. Il existe même au États-Unis une société appelée "*Société Jacques de Molay*"! Les mormons et les Francs-maçons ont des rites issus des templiers. Helena Blavotski parle de la sagesse des templiers. Adolph Hitler faisait parti d'une société secrète appelée "*Groupe de Thulé*", qui plus tard se transformera en "*Parti Nazi*".

Cependant, dès le début de leur histoire, les "*Prieurs de Sion*" n'avaient qu'un seul but ; Acquérir les biens du monde, développer un Gouvernement Mondial et asseoir sur le trône un seul roi, avec la pensée Mérovingienne.



fig.5 : Les deux Ordres, Templiers et Sion

CHAPITRE SIXIEME

L'ORDRE DE SION

Il existait, derrière celui des Templiers, un ordre secret qui les a créés dans le dessein de se faire assister dans ses attributions militaires et administratives. Cet ordre intérieur a fonctionné sous différentes appellations dont la plus courante est celle du “*Prieuré de Sion*”. On sait que celui-ci fut fondé par Godefroy de Bouillon neuf années avant la conquête de Jérusalem, et que son siège officiel s’est trouvé dans une abbaye appelée Notre Dame du Mont de Sion à Jérusalem, sur la célèbre “*colline haute*” se trouvant juste au Sud de la cité. Les textes de cette époque mentionnent qu’en mars 1117, Baudoin 1er, frère de Godefroy de Bouillon et très malade, sur le point de mourir fut “*obligé*” de négocier la constitution de l’ordre du Temple à Saint-Léonard d’Acre, fief de l’ordre de Sion. Cette “*obligation*” implique une certaine idée de contrainte, ou de pression, exercée sur le roi, vraisemblablement par l’autorité à laquelle il devait son trône. Peut-être était-ce le grand conseil des sages d’obédience mérovingienne qui, ayant eu connaissance du signe de l’ élu de Dieu entre les épaules du jeune Godefroy de Bouillon, grâce auquel la dynastie Benjamite se reconnaissait à nouveau, aurait dépêchés les moines de Calabre auprès de Mathilde de Toscane aux fins de lui faire reconquérir le trône de David et de Salomon. L’un de ces moines, Pierre l’Ermite, fut le précepteur de Godefroy de Bouillon. On retrouve à Jérusalem, participant à “*l’élection*” du roi lors du conclave rassemblant des inconnus mais dont le chef, comme les moines d’Orval, sont d’origine calabraise. Ceci expliquerait la puissance de cette organisation qui non seulement avait pouvoir de conférer les trônes mais aussi, apparemment, celui d’obliger un roi à se plier à ses désirs. D’autre part, en 1115 Saint Bernard, membre de l’Ordre des cisterciens alors au bord de la faillite, devient l’une des plus brillantes personnalités de la chrétienté. Dans le même temps son

ordre se place en tête des plus riches et des plus prestigieuses institutions religieuses d'Europe. En 1131 Saint Bernard reçoit l'Abbaye d'Orval occupée quelques années auparavant par les moines de Calabre. Orval devient alors une maison cistercienne. Le comte Hugues de Champagne, qui donne une terre à Saint Bernard pour y construire l'Abbaye de Clairvaux, rejoint les Chevaliers du Temple dont le premier grand maître connu, Hugues de Payns se trouve être son vassal. André de Montbard, oncle de Saint Bernard et membre de l'Ordre de Sion, rallie Hugues de Payns pour fonder l'Ordre du Temple pour lequel Saint Bernard a participé à l'élaboration de la règle et de leurs règlements, très proche de ceux des cisterciens. Entre 1115 et 1140, les cisterciens et les Templiers connaissent une même prospérité matérielle; terres et richesses s'accroissent, pour les uns et les autres, dans des proportions considérables. Tout porte à croire que l'Ordre de Sion se tenait derrière Saint Bernard et les Chevaliers du Temple, d'autant que celui-ci, sous le nom de "*Prieuré de Sion*" a été dirigé par une succession de grands maîtres, dont les noms figurent parmi les plus illustres de l'histoire et de la civilisation occidentale.

Les rois de Jérusalem qui rappelons le étaient les descendants de la dynastie mérovingienne possédaient au XIIIe siècle quatre baronnies (*Jérusalem, Naplouse, Acre et Tyr*) et de nombreux villages dans ces seigneuries. Ils tiraient la plupart de leurs ressources d'impôts sur le commerce (*droit de vente et de transit, droits d'importation et d'exportation*). Ils possédaient aussi le produit de monopoles industriels (*teinturerie, savonnerie, tannerie...*), le droit de monnayage, qui, à la différence de l'Occident, était alors réservé au roi.

A son apogée, le peuplement franc, composé en grande majorité de français, n'a jamais dépassé 100 000 hommes. Il s'agissait d'une colonie d'encadrement dont les trois quarts des membres résidaient en ville. Il est difficile d'évaluer l'importance du peuplement rural latin. La population rurale était formée en majorité de syriens chrétiens et musulmans. En évinçant les propriétaires musulmans, les croisés ont appauvri la classe dirigeante, mais n'ont pas modifié le statut du paysan qui semble être resté indifférent à ce changement de maîtres.

Les méthodes et les cultures restent traditionnelles; les Francs ont surtout encouragé la vigne et, dans les zones côtières, l'olivier, la canne à sucre et d'autres cultures commerciales dont le produit était destiné à l'exportation.

Les croisades ont en effet créé une nouvelle route du Levant. Cependant, elles n'ont pas ouvert au commerce chrétien les routes de l'Asie; Venise était déjà établie dans l'Empire byzantin à la fin du XIe siècle. Elles augmentent néanmoins la part des échanges de l'Occident avec la Syrie.

Les ports italiens, qui commerçaient auparavant surtout avec Byzance et Alexandrie, voient croître leur trafic avec les ports croisés : les croisés importaient du ravitaillement (*venu de Chypre, de Sicile ou de plus loin encore*), de l'équipement (*bois du Liban et de Cilicie, armes d'Europe, draps de Champagne et de Flandre*); ils exportaient en retour le sucre, l'huile et le savon de Tyr, des soieries et des verreries dont les Italiens acquerront ensuite la technique, des produits de luxe de la Syrie intérieure (*brocarts de Bagdad, draps de Damas, cotonnades légères de Mossoul, et épices d'Extrême-Orient, même si celles-ci transitèrent plutôt par Alexandrie*).

La chute des établissements chrétiens n'a pas eu de réel retentissement sur le commerce entre l'Occident et l'Orient; celui-ci s'étant reporté sur d'autres centres.

En 1187, à cause d'une notoire incompétence qualifiée de trahison du grand maître des Templiers Gérard de Ridefort, Jérusalem fut reprise par les Sarrasins. A partir de la fin du siège de Saint Jean d'Acre donc, la présence chrétienne est rapidement remise en cause. Petit à petit, la zone d'influence de la chrétienté recule. Ainsi, conséquence directe de ce recul, le but de l'ordre du temple n'est plus très clair. Ceci ira jusqu'à amener la disparition des templiers.

Les Initiés de l'Ordre de Sion durent regagner la France, et notamment le “*grand prieuré de Saint Samson*” et le “*petit prieuré du Mont Sion*” à Orléans, que le roi Louis VII leur avait offert en

1152 lors de son retour de la deuxième croisade. Ces évènements de 1187 semblent avoir précipité la rupture entre l'Ordre de Sion et celui du Temple. En 1188, l'Ordre de Sion connaît de son côté une restructuration complète. Jusque-là, les mêmes grands maîtres, Hugues de Payns ou Bertrand de Blanchefort par exemple, dirigeaient simultanément les deux institutions. A partir de 1188 l'Ordre de Sion va choisir son propre guide indépendamment du Temple. Le premier d'entre eux sera Jean de Gisors.

On peut se demander comment cet Ordre a réussi à réunir et à conserver une si grande fortune ? De nombreuses raisons sont invoquées à ce spectaculaire enrichissement :

Ils gèrent les terres et les biens qui leur avaient été cédés par les nobles chevaliers lors de leur adhésion à l'Ordre. Les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance profitaient grandement à cet Ordre qui s'enrichissait des grandes fortunes de France et d'Europe en sacrifiant ses membres à un contre trois dans les combats contre les musulmans. D'autre part, ils gèrent également les terres et les biens qui leurs avaient été confiés par la bourgeoisie durant les croisades, ainsi que la fortune de nombreux rois et seigneurs. Par exemple, les templiers avaient à leur charge le trésor des rois de France, tel que Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe Le Bel. Ils inspirent une grande confiance, et attirèrent donc les moyens financiers. C'est eux qui inventent le Chèque et créent le système de comptes courants. Enfin, ils instituèrent les lettres de changes, qui facilitèrent les voyages des pèlerins. Car il faut savoir que ces pèlerins avaient peur d'emporter avec eux le si peu d'argent qu'ils avaient, par conséquent, ils laissaient leurs biens en Europe, contre quoi les templiers leur donnaient une lettre de change. Arrivés en Terre Sainte, ils présentaient leur lettre de change dans une préceptorie templière, où les templiers lui rendaient son argent. Encore une fois, on peut se demander qui gérait ces fortunes ; les templiers analphabètes qui furent arrêtés lors de la grande rafle de Philippe Le Bel, ou les membres du Prieuré de Sion qui organisaient tout en sous-main ?

En 1188, l'Ordre de Sion modifie son nom pour celui qui traversa l'histoire jusqu'à nos jours, le "*Prieuré de Sion*". Entre 1307 et 1314,

les Chevaliers du Temple disparaissent. Cependant, le Prieuré de Sion reste intact. Périodiquement menacé par les conflits et les cabales, il subsiste pourtant d'un siècle à l'autre, œuvrant dans l'ombre et orchestrant certains grands événements de l'histoire d'Occident.

Au 17^e siècle en Angleterre, une organisation secrète très influente exerçait un contrôle sur tout le pays. Les riches rabbins juifs de l'époque, qui étaient les dirigeants politiques et religieux du peuple juif anéanti unirent leur force dans un groupe connu sous le nom de « *Sages de Sion* ». Ils intriguèrent beaucoup et projetèrent la révolution anglaise en Hollande de 1640 à 1689. En prêtant de l'argent à qui il fallait et en soutenant et aidant un duc Allemand appelé Guillaume II, ils obtinrent la redevabilité du roi Guillaume III d'Angleterre, fils de Guillaume II, qu'ils avaient aidé à monter au pouvoir en renversant les Stuarts du trône d'Angleterre (*que d'intrigues!*). En échange ce dernier persuada le Trésor Britannique d'emprunter de l'argent aux banquiers juifs affiliés aux Sages de Sion, et la dette de l'état augmentant très vite, ce dernier dut acquiescer aux conditions exigées qui permirent l'instauration de la première banque centrale privée: la Banque d'Angleterre.

Le Prieuré de Sion dont on retrouve la trace dans diverses pièces officielles pontificales, actes de propriété et une vingtaine de chartes, existe aujourd'hui encore et demeure actif; il joue un rôle certain sur le plan international et dans les affaires intérieures de certains pays européens. Le but avoué et déclaré du Prieuré de Sion est de restaurer la dynastie et la race mérovingienne, non seulement sur le trône de France mais sur ceux des autres nations d'Europe. On connaît le nom de tous les grands maîtres qui présidèrent aux destinées du Prieuré de Sion, de 1188 à nos jours.

Cette liste se présente de la façon suivante:

Jean 1 ^{er}	Jean de Gisors	1188-1220
Jeanne 1 ^{ère}	Marie de Saint – Clair	1220-1266
Jean II	Guillaume de Gisors	1266-1307

L'Ordre du Prieuré de Sion

Jean III	Edouard de Bar	1307-1336
Jeanne II	Jeanne de Bar	1336-1351
Jean IV	Jean de Saint Clair	1351-1366
Jeanne III	Blanche d'Evreux	1366-1398
Jean V	Nicolas Flamel	1398-1418
Jean VI	René d'Anjou	1418-1480
Jeanne IV	Iolande de Bar	1480-1483
Jean VII	Sandro Filipepi (Botticelli)	1483-1510
Jean VIII	Léonard de Vinci	1510-1519
Jean IX	Connétable de Bourbon	1519-1527
Jean X	Ferdinand de Gonzague	1527-1575
Jean XI	Michel de Nostre-Dame	1556-1566
Jean XII	Louis de Nevers	1575-1595
Jean XIII	Robert Fludd	1595-1637
Jean XIV	J. Valentin Andréa	1637-1654
Jean XV	Robert Boyle	1654-1691
Jean XVI	Isaac Newton	1691-1727
Jean XVII	Charles Radclyffe	1727-1746
Jean XVIII	Charles de Lorraine	1746-1780
Jean XIX	Maximilien de Lorraine	1780-1801
Jean XX	Charles Nodier	1801-1844
Jean XXI	Victor Hugo	1844-1885
Jean XXII	Claude Debussy	1885-1918
Jean XXIII	Jean Cocteau	1918-1963
Jean XXIV	Pierre Plantard de Saint Clair	1981-

Tout en donnant dans leur livre la liste des Grands maîtres qui se sont succédés jusqu'en 1963, les auteurs remarquent que les deux sources dans lesquelles ils ont puisé leurs informations diffèrent sur un seul Grand maître, qui présida à la destinée de l'ordre de 1527 à 1575, Ferdinand de Gonzague. Bizarrement celui-ci est contemporain de Nostradamus. Selon la liste des Grands maîtres de Sion figurant dans les « *Dossiers Secrets* », Ferrante (*Ferdinand de Gonzague*) aurait en effet présidé aux destinées de l'ordre jusqu'à la fin de sa vie en 1575. Or selon d'autres sources, il serait mort près de Bruxelles en 1557, dans des circonstances peu claires il est vrai, et pouvant laisser croire qu'on l'avait seulement cru mort ... » Ils ajoutent : « *C'est pourquoi nous ne pouvons-nous empêcher de penser qu'il ne s'agit pas en l'occurrences d'une erreur, mais plutôt d'un moyen déguisé de transmettre un message important, car dans le n° 4 de « Circuit » (une des dénominations de la revue du Prieuré), on peut lire ce petit message bien étrange ...* »

En voici le texte : «... *Ferrant devait mourir le 15 novembre 1557, mais déjà destitué par le convent de Turin en 1556, son remplacement n'avait posé aucun problème. Michel devait pendant dix ans marquer le destin du monde. Sa mort sema pendant neuf ans la discorde dans l'Ordre, et l'inter règne fut assuré par le « triumvirat », dont Nicolas Froumenteau et le duc de Longueville étaient les dignitaires ...*»

Message reçu... Ce message restera énigmatique sauf pour qui se remémore l'inscription de Turin.

Ce Michel n'est autre que Nostradamus qui mourut effectivement dix ans plus tard en 1566 (*le 1er juillet*). Les termes employés sont sans équivoque, relevons-les : « *son remplacement n'avait posé aucun problème* », à cette date le nom de Nostradamus circulait dans toutes les cours d'Europe; « *marquer le destin du monde* », en effet il a rédigé ce destin pour cette époque et celles futures grâce à ses prophéties. Sa mort a provoqué une rupture ou un schisme dans l'Ordre et l'on imagine aisément pourquoi. Qui aurait l'audace après lui, d'occuper le siège périlleux. Ce petit texte ne nommant que deux personnages du triumvirat, il fallait rechercher le troisième. Son nom est donné dans l'une des planches généalogiques de l'Ordre : Il s'agit

du duc Charles de Guise, cardinal de Lorraine (1525-1574) désigné comme régent du Prieuré de Sion en 1557 (*d'après l'ouvrage de Philippe Toscan du Plantier*). Cette hypothèse de Nostradamus Grand Maître du Prieuré de Sion s'est transformée en certitude à la découverte, en 1995, d'un article signé Pierre Plantard de Saint Clair paru dans un hors-série de Nostra en janvier 1983 : « *C'est à Turin, en 1556, que Nostradamus est initié au grand secret des temps à venir ... Mais ce n'est qu'en 1556 que, devenant un Grand maître de l'ordre (il ne cite pas lequel), ce grand secret lui fut confié..* » et l'envoi final qui ne peut laisser aucun doute par les termes qu'il emploie « *Voici donc le message du sage poète de Salon-de-Provence, qui a perpétué par ses écrits les secrets de l'hermétisme au-delà des siècles jusqu'à nous, nous annonçant le Paradis, l'Enfer ou le Purgatoire...* » Pierre Plantard était à cette époque Grand maître du Prieuré de Sion (1980-1984). Il savait le lien qui unissait cette plaque de marbre et Nostradamus dont il connaît l'œuvre littéraire. De nombreux documents ou récits publiés dans l'Enigme Sacrée émanent de lui. Les auteurs de L'Enigme Sacrée énumèrent 27 Grands maîtres mais n'en nomment que 26. Il faut donc bien comptabiliser Michel de Nostre dame comme l'un des leurs. Jean de Gisors, le premier de la liste, fut élu le 15 août 1188, fête de Notre-Dame. De 1188 à 1963, l'ordre compta 27 Grands maîtres, les hommes portaient le nom de Jean; les femmes, Jeanne; leur titre : Pasteur et Nautoniers. Remarquons que le pape Jean XXIII incarnait la 107e devise Pastor et Nauta de la Prophétie des papes attribuée à saint Malachie. Il y eut donc deux Jean XXIII contemporains, décédés la même année: l'un Grand maître du Prieuré de Sion, Jean Cocteau (1918-1963), l'autre souverain pontife, Angelo Roncalli (1958-1963). Ce dernier, dans sa prophétie qui fut publiée treize ans après sa mort par Pier Carpi, est dit avoir été initié en 1935 en Turquie dans l'ordre de la Rose-Croix.

Des statuts du Prieuré de Sion datés du 5 juin 1956 et signés par Jean Cocteau alors Grand maître ont été publiés et porte les cachets de l'Ordre qui a pour dénomination : « *Sionis Prioratus* » ou « *Prieuré de Sion* ».

Certains noms de cette liste n'apportent cependant pas de surprise. Nicolas Flamel fut l'un des plus célèbres alchimistes du Moyen Age, Robert Fludd, philosophe du XVII^e siècle, un spécialiste des sciences secrètes, quant à son contemporain allemand Johann Valentin Andrea, il est l'auteur de l'œuvre ou des œuvres qui donnèrent naissance au mythe fabuleux de Christian Rosenkreuz. D'autres noms se justifient par leur célébrité: Léonard de Vinci, Sandro Filipepi plus connu sous celui de Botticelli, Robert Boyle et Isaac Newton, hommes de science illustres, Victor Hugo, Claude Debussy et Jean Cocteau, tous ont été des personnalités marquantes de la vie culturelle de leur époque. Une question se pose néanmoins à leur propos. N'est-il pas difficilement concevable que des personnages d'une telle notoriété aient pu exercer les fonctions de grand maître d'un ordre secret sans que jamais personne n'en sache rien? Peut-on vraiment imaginer un Newton, un Cocteau penchés sur les mystérieuses voies de la pensée hermétique?...La liste ne se compose d'ailleurs pas uniquement de noms illustres mais d'autres aussi, plus obscurs, tout aussi inconnus du lecteur ordinaire que de l'historien chevronné: ainsi Guillaume de Gisors, qui en 1306 aurait transformé le Prieuré de Sion en une «*franc-maçonnerie hermétique*», et son grand-père Jean de Gisors, premier grand maître de l'ordre en 1188. Jean de Gisors est né en 1133, et mort en 1220, son nom est mentionné dans de nombreuses chartes. Riche et puissant, seigneur de la célèbre forteresse normande où se rencontrèrent à plusieurs reprises les rois de France et d'Angleterre, il a été jusqu'en 1193 vassal du roi d'Angleterre, pays où il possédait d'ailleurs des terres, notamment dans le Sussex, et un manoir, à Titchfield dans le Hampshire. Qu'a donc fait cet obscur Jean de Gisors qui n'a laissé à l'Histoire que son nom et son titre, qui n'a rien accompli de grandiose, pour avoir mérité la charge de grand maître de l'ordre de Sion? Rien, sinon peut-être - et c'est la seule explication - avoir figuré sur un arbre généalogique dense, fourni et compliqué, dont la sève n'est autre que le sang même des Mérovingiens... Oui, Jean de Gisors, à l'instar des autres personnalités mentionnées sur la liste, appartenait lui aussi - condition indispensable et suffisante - à ce fameux lignage qui allait donner à l'ordre nombre de ses grands maîtres. Entre 1306 et 1480, le Prieuré de Sion possédait neuf commanderies. En 1481, ce nombre était passé à vingt-sept. Les plus importantes étaient situées à

Bourges, Gisors, Jarnac, au Mont Saint Michel, à Montréval, Paris, Le Puy, Solesmes et Stenay. En outre, il existait «une arche dite "Beth-Ania" (maison d'Anne), située à Rennes le Château». Lorsque Saunière construisit son imposante villa à Rennes le Château, il l'appela explicitement la « villa Bethania »...La commanderie de Gisors, en 1306 était située rue de Vienne. De là, elle communiquait par un passage souterrain avec le cimetière local et la crypte de sainte Catherine, sous la forteresse. Or, on prétend que c'est dans cette crypte, ou dans une chapelle souterraine adjacente, qu'auraient été entreposées, au XVI^e siècle, les archives de Sion réparties en trente coffres. En 1944 durant l'occupation allemande, une mission militaire arriva de Berlin pour fouiller sous la forteresse de Gisors. Cependant, le débarquement allié ayant empêché la réalisation des travaux, peu après un homme du pays, Roger Lhomoy, décida de creuser à son tour, et en 1946 il annonçait au maire de Gisors la découverte d'une chapelle souterraine contenant dix-neuf sarcophages de pierre et trente coffres de métal. Outre l'autorisation de poursuivre les travaux, Lhomoy demandait que sa découverte soit rendue publique. Mais les lenteurs, ou la mauvaise volonté de l'administration furent telles qu'il ne put reprendre ses fouilles qu'en 1962... Elles ne furent cependant pas ouvertes au public et se déroulèrent sous les auspices d'André Malraux, alors ministre de la culture. Or si Lhomoy retrouva bien son chemin jusqu'à la chapelle souterraine, les sarcophages et les coffres, eux, avaient disparu... et malgré l'immense campagne de presse suscitée par l'événement on ne devait jamais en retrouver la trace. Seuls subsistaient de cette découverte, deux allusions à la crypte souterraine de sainte Catherine figurant dans deux manuscrits de 1375 et 1696 ... Grâce à elles en tout cas le récit de Lhomoy devenait plausible, ainsi que la légende selon laquelle la chapelle avait servi d'abri aux archives de Sion. Pendant tout le XVI^e siècle, et durant trois générations, la maison de Lorraine et sa branche cadette de la maison de Guise s'efforcèrent de renverser la dynastie des Valois pour s'emparer du trône de France. A cette époque un réseau international d'émissaires, d'ambassadeurs, d'espions et agents de toutes sortes, voire même de tueurs se trouvait à leur solde. Parmi eux, n'hésitons pas à citer Nostradamus, qui très probablement travaillait pour le compte de François de Guise et du cardinal de Lorraine. S'il faut en croire certains historiens, Nostradamus ne se contentait pas de fournir en secret à ses

protecteurs d'importants renseignements sur les activités et les plans de leurs adversaires. Astrologue officiel de la cour de France, il suivait le roi dans tous ses déplacements et connaissait de ce fait un grand nombre de renseignements relatifs aux personnalités qu'il côtoyait, leurs points vulnérables, leurs faiblesses et leurs bizarreries. Ainsi peut-on penser qu'il était parfaitement en mesure de manipuler les Valois sur le plan psychologique, et de les livrer par voie de conséquence aux mains de leurs ennemis. Familier de tous les horoscopes, de toutes les existences et des dessous de la cour, il ne lui était pas très difficile de déterminer, puis de faire connaître à ses maîtres lorrains le moment opportun pour une disparition, un assassinat ou un empoisonnement. C'est pourquoi une grande partie des prophéties de Nostradamus n'en sont en fait peut-être pas, mais bien plutôt des messages cryptés, des instructions codées, un programme d'action secrète destiné à un nombre restreint d'initiés. Nous retrouvons l'Ordre du Prieuré de Sion derrière toutes les tentatives pour détrôner les rois de France. Sous Louis XIII, son jeune frère Gaston d'Orléans épousa la sœur du duc de Lorraine et conspira pour établir sa descendance sur le trône.

Dans une lettre du 15 août 1871 émanant des Sages de Sion, un plan décrivant la "*conquête*" du monde par trois guerres mondiales pour ériger le Nouvel Ordre Mondial est décrit, que l'on peut résumer ainsi:

La Première Guerre Mondiale devait être mise en scène pour que les Illuminés de Bavière aient un contrôle direct sur la Russie des tsars. A la suite de quoi la Russie pourrait être utilisée comme la bête noire qui servirait les desseins des Illuminés de Bavière à l'échelle mondiale. Les protocoles des Sages de Sion largement diffusés en 1901 qui furent à l'origine des pogroms contre les juifs en Russie, furent compilés à partir d'écrits révolutionnaires datant de la moitié du 19^e siècle et rédigés par des hommes de confession juive tel Maurice Joly (voir son ouvrage : Dialogue aux enfer entre Machiavel et Montesquieu).

La Deuxième Guerre Mondiale serait créée de toute pièces en manipulant les divergences d'opinions régnant entre les nationalistes

allemands et les sionistes politiquement engagés. Cela amènerait la Russie à étendre sa zone d'influence et entraînerait la création d'un Etat d'Israël en Palestine. Ces mêmes Protocoles servirent de point d'ancrage à la politique antijuive d'Hitler qui s'en est largement inspiré.

Le plan de la Troisième Guerre Mondiale serait basé sur les divergences d'opinions que les Illuminés auraient créées entre les sionistes et les Arabes. On programmerait une extension du conflit à l'échelle mondiale. Une partie de la troisième guerre mondiale consisterait à confronter nihilistes et athées pour provoquer un renversement social qui verrait le jour après des affrontements d'une brutalité et d'une bestialité jamais vues. On constate aujourd'hui que la troisième guerre mondiale est commencée. Le terrorisme provoqué par les grandes puissances asservies au sionisme et que l'on attribue au monde Arabe apporte la preuve que le plan prévu il y a un siècle et demi par les soit disant Sages de Sion est en marche.

On peut évidemment se dire que ces plans peuvent avoir été remaniés et repensé, améliorés au vu de nouveaux facteurs (*voir Armes silencieuses pour des guerres sans bruit*), mais on voit là les grandes lignes de leurs idées: manipuler la politique à travers des individus bien particuliers, et de larges puissances économiques qui ont le choix de financer ou non les politiques qui sont conformes à leurs idées, décidant ainsi des vainqueurs dans les conflits, souvent après les avoir faits provoqués par manipulation politique et financière dans ce but.

Tiré des Protocoles des Sages de Sion, version 1901 : « *Le contrôle des nations sera assuré par la création de gigantesques monopoles privés qui seront les dépositaires d'immenses richesses. (...)* »

Des crises économiques porteront atteinte aux Etats ennemis en leur soustrayant l'argent mis en circulation. En accumulant de grands capitaux privés qui sont ainsi soustraits à l'Etat, ce dernier va être obligé de s'adresser à nous pour emprunter ces mêmes capitaux. Ces emprunts consentis avec des intérêts seront une charge pour les états qui en deviendront les esclaves, sans volonté propre. Ils s'adresseront à nos banquiers pour leur demander l'aumône au lieu

d'exiger des impôts du peuple. Des emprunts étrangers sont comme des sangsues, il n'y a aucune possibilité de les éloigner du corps d'Etat, car elles ne peuvent que se détacher d'elles-mêmes ou être rejetées par l'Etat. Cependant, les Etats (...) ne les rejeteront pas, ils s'en attireront sans cesse d'autres, ce qui les conduira à une fin inexorable.

« Les dettes de l'Etat rendront les hommes d'Etat corruptibles, ce qui les mettra encore plus à notre merci. »



Victor Hugo, Grand Maître de l'Ordre de Sion 1844/1885

DEUXIEME PARTIE



L'AFFAIRE DES PROTOCOLES DES SAGES DE SION

CHAPITRE SEPTIEME

LES PROTOCOLES DES SAGES DE SION

Que l'on ait démontré qu'il s'agissait d'un faux était pour lui la meilleure preuve de l'authenticité des Protocoles.

Adolf Hitler (Mein Kampf)

Entre le 26 août et le 7 septembre 1903, la *Znamia*, un journal de Saint Pétersbourg, publia une série d'articles qui firent l'effet d'une bombe: les juifs complotaient afin de conquérir le monde. Les détails de ce projet étaient consignés mot pour mot dans les prétendus procès-verbaux des quatre-vingt-quatre réunions qu'aurait tenues un gouvernement juif secret en 1897 à Bâle, en Suisse, au cours d'un congrès sioniste. D'après ces procès-verbaux, l'objectif de ce gouvernement se faisant appeler "*Les sages de Sion*", était d'instaurer une ère messianique qui verrait le monde réuni dans le judaïsme et conduit par un membre de la maison de David. Leur plan d'action consistait à corrompre la jeunesse par une éducation subversive et à dominer les populations par le biais de leurs vices en encourageant l'alcoolisme et la prostitution. Pour arriver à leurs fins, tous les moyens seraient bons: agitation, anarchie, renversement des régimes, essor de la franc-maçonnerie et de toutes organisations parallèles, contrôle absolu enfin des institutions sociales, politiques et économiques du monde occidental. Les religions seraient discréditées, des guerres fomentées et des épidémies propagées à travers le monde. Affamés, les peuples se soulèveraient pour "*répandre le sang de ceux qu'ils jalouent*" et s'emparer de leurs biens. Alors les juifs, conservateurs de la vraie religion et véritables sauveurs de la civilisation, interviendraient pour prendre le pouvoir.

Ainsi des races entières seraient-elles réorganisées, selon un plan d'une amplitude jamais envisagée... Dans l'éventualité où les Goïms apprendraient l'existence de ce projet et tenteraient de s'y opposer, les sages de l'Ordre de Sion avaient élaboré un châtiment à la hauteur de leur folie: faire sauter les grandes capitales à partir des tunnels du métro afin d'anéantir tous les infidèles.

Les *Protocoles des Sages de Sion* sont un texte connu sous deux versions proches, éditées en Russie, d'abord partiellement, en 1903, dans le journal *Znamia*, puis, dans une version complète, en 1905 et en 1906. En Russie, la publication de ces procès-verbaux sous le titre évocateur de "*Protocoles des sages de Sion*" parfois sur titrés « Programme juif de conquête du monde » attisa des haines féroces. Ils se présentent comme le compte rendu détaillé d'une vingtaine de réunions secrètes au cours desquelles un « *Sage de Sion* » s'adresse aux chefs du peuple juif pour leur exposer un plan de domination de l'humanité. Leur objectif: devenir « *maîtres du monde* » après la destruction des monarchies et de la civilisation chrétienne. Ce plan machiavélique prévoit d'utiliser la violence, la ruse, les guerres, les révolutions, la modernisation industrielle et le capitalisme pour mettre à bas l'ordre existant, sur les ruines duquel s'installera le pouvoir juif.

Ces *Protocoles* étaient probablement issus de sources spécifiquement juives, et pour un grand nombre d'antisémites, ils constituaient la preuve irréfutable d'une vaste conspiration juive internationale. En 1919, ces *Protocoles* allaient d'ailleurs être distribués à l'armée des Russes blancs qui, au cours des deux années suivantes, massacrerent quelque soixante mille juifs rendus responsables de la révolution de 1917. Puis ils commencèrent à circuler, par les soins d'Alfred Rosenberg, propagateur des théories raciales du Parti National-Socialiste allemand. Ainsi Hitler, dans son *Mein Kampf* utiliserait-il largement leur contenu pour justifier son propre fanatisme, sans jamais mettre en doute leur authenticité. Il n'allait pas être le seul... Une armée de bandits soutenue par le tsar, se faisant appeler les "*Cent Noirs*" sillonnèrent le pays en organisant des pogroms. Au cours de la guerre civile qui suivit la révolution bolchevique, les tsaristes distribuèrent de nombreux exemplaires du livre afin de pousser la population au meurtre. On estime qu'entre 1918 et 1921,

200 000 juifs ont été ainsi massacrés en Russie. Dans les années 1920, l'ouvrage connut un succès mondial. Sa parution en Grande-Bretagne provoqua une tempête de protestations et une flambée d'antisémitisme. Une revue appela à l'exclusion des juifs du gouvernement, tandis que le journal "*Le Times*" de Londres s'interrogeait: "*D'où vient ce livre ? Est-il authentique ? Si oui, quel cercle mal intentionné a élaboré ces plans ?*" Un an plus tard, un correspondant du journal tenta de prouver de manière irréfutable que l'ouvrage était un faux. Il démontrait que les auteurs des Protocoles plagiaient, presque mot pour mot, un pamphlet révolutionnaire lancé en 1864 par un certain Maurice Joly contre Napoléon III. Les faussaires auraient tout simplement fait tenir aux imaginaires Sages de Sion les propos attribués à l'empereur des Français. Différentes enquêtes approfondies furent menées pour éclaircir cette affaire, dont celle menée par l'historien russe Vladimir Boursev qui révéla que cette histoire de complot aurait été fabriqué de toutes pièces par la police du tsar pour diaboliser l'image des juifs et exacerber l'antisémitisme latent du peuple pour le détourner de ses exigences de réformes. Bien que le montage ait été dénoncé, le livre continua de proliférer. Il fut très vite distribué à des millions d'exemplaires et traduit en dix sept langues. Le soutien que lui accorda Henry Ford, le magnat américain de l'automobile, facilita son introduction aux Etats Unis. Dans son journal, l'industriel publia des articles antisémites reprenant très largement les "*Protocoles*" et réunis ensuite en un volume diffusé à quelque 500 000 exemplaires sous le titre "*The International Jew: The World's Foremost Problem*". Ce livre déclencha un tollé général, mais il fallut attendre 1927, les attendus de son procès en diffamation et la chute brutale des ventes de ses voitures pour que Henry Ford le désavouât publiquement. C'est en Allemagne que les Protocoles commirent les ravages les plus considérables. Dans son "*Mein Kampf*", Adolf Hitler qualifia le livre d' "*incomparable*". Et que l'on ait démontré qu'il s'agissait d'un faux était pour lui "*la meilleure preuve de son authenticité*". Hitler, qui cherchait à raviver les blessures causées par la défaite allemande de la Première Guerre mondiale, rendait les juifs responsables de l'inflation désastreuse réduisant à néant le pouvoir d'achat des salariés. "*Le Protocole des Sages de Sion affirme que le peuple sera asservi par la faim*" déclarait-il à un auditoire gagné à sa cause. Les Protocoles donnèrent une impulsion décisive au mouvement Nazi

naissant. Hitler l'avait probablement lu dès le début des années 20, et il ne tarda pas à s'en servir pour dénoncer un complot juif mondial. Dès 1932, tirant parti de la crise économique et rendant les juifs responsables de tous les malheurs qui accablaient le peuple allemand, les nazis obtinrent plus de 10 millions de voix aux élections législatives. Un an plus tard, Hitler devenait chancelier. Le livre fut réimprimé sans interruption par les pronobazis. En 1933, une traduction prônée par le parti national-socialiste en était à sa treizième édition. On pouvait lire dans sa préface qu'il était "*du devoir de tout Allemand de prendre connaissance du terrifiant aveu des Sages de Sion et d'en tirer les conclusions qui s'imposaient*". Arrivés au pouvoir, les dirigeants Nazis s'appuyèrent largement sur les *Protocoles* pour justifier des lois antisémites, dont la première fut le boycott officiel des magasins juifs. Les propagandistes s'inspirèrent à leur tour du livre pour promulguer les infâmes lois de Nuremberg, qui privaient les juifs de leurs droits civiques. Lorsque le psychiatre Bruno Bettelheim, lui-même rescapé de Dachau et Buchenwald, examina des responsables de camps de concentration, il constata qu'ils étaient fortement imprégnés de l'idée du complot mondial juif véhiculée par l'ouvrage. L'assassinat de 6 millions de juifs par les nazis a révélé au monde l'étendue de la haine semée par "*Les Protocoles des sages de Sion*". Cela aurait dû entraîner au moins la disparition du livre. Et pourtant, telle l'hydre mythique, il a récemment refait surface au Moyen Orient, où, plus virulent que jamais, il est devenu un instrument de propagande majeur au service des extrémistes musulmans. En 1970, les "*Protocoles*" étaient en tête des ventes au Liban. En 1985, le gouvernement iranien publiait l'ouvrage accompagné d'une préface élogieuse. La charte actuelle du Hamas, le groupe terroriste palestinien qui, en octobre 1994 a kidnappé et tué un jeune soldat israélien, puis fait 22 autres victimes dans l'explosion d'un autobus, se réfère constamment au livre.

A partir du Moyen-Orient, le livre a aujourd'hui essaimé dans certaines régions de l'Asie. En Europe et en Amérique du Sud, en Espagne, et même en Angleterre, chaque fois que surgit ne serait-ce que l'ébauche d'un renouveau nationaliste xénophobe, on est sûr de le retrouver. Si les principes fondamentaux de l'antisémitisme ne varient pas, on ne peut pas en dire autant de ses méthodes de propagation. Dans les pays européens tels que les Pays-Bas, la Suède

et l'Autriche, les néo-nazis utilisent désormais les réseaux informatiques, les messageries et les jeux électroniques pour diffuser leurs messages racistes. Aux Etats-Unis, le propagateur de haine le plus prolifique, Gary Rex Lauck, dirige une entreprise de vente par correspondance qui déverse sur le marché international un flot ininterrompu de brochures, autocollants, cassettes audio et vidéo d'un antisémitisme dément. Les *"Protocoles des sages de Sion"* ne sont que l'un des articles de son abondant catalogue. On a constaté que des Noirs américains, manipulés par des démagogues musulmans noirs, s'étaient eux aussi laissé séduire par les *"Protocoles"*. En Novembre 1993, à l'université de Kean, établissement public du New Jersey, Khalid Abdul Muhammad déclara dans un discours que les juifs n'avaient eu que ce qu'ils méritaient. *"On parle toujours des 6 millions de juifs exterminés par Hitler,"* dit-il, *"mais personne ne se préoccupe de savoir ce qu'ils lui ont fait, à lui"*. C'est à cette occasion que les adeptes de la Nation de l'Islam ont vendu *"les Protocoles des sages de Sion"*. *"Chaque fois que l'on a affaire à un groupe organisé prônant la supériorité de la race blanche ou l'antisémitisme"*, dit William Koret, ancien responsable politique du B'nai B'rith (*organisation juive internationale fondée à New York en 1843*), *"on peut le suspecter de s'être inspiré, directement ou indirectement, de cet ouvrage phare de la haine raciale"*. Des millions de personnes à travers le monde croient à l'affreuse conjuration exposée dans ce livre, vendu dans les librairies de Téhéran ou de Tokyo, à la sauvette dans les rues de Moscou ou par correspondance aux Etats-Unis. Les *"Protocoles des Sages de Sion"*, puisque tel est son titre, a nourri un siècle d'antisémitisme. Pourtant, il aurait été établi qu'il se serait agit d'un faux, et les éléments de preuves apportés par le journal *"le Times"* tendraient à démontrer que ce document trouverait ses sources dans l'oeuvre littéraire de l'auteur révolutionnaire Français Maurice Joly. Il semble impensable qu'un gouvernement juif, fut-il secret, ait pu se réunir en Suisse pour établir un tel programme, sans qu'une meute de journalistes ne couvre l'événement. D'autre part, tout porterait à croire que ces *"Protocoles"* sont authentiques mais qu'ils sont d'une toute autre origine que celle qui leur fut accordée par les médias. Il semble que les juifs furent condamnés solidairement pour une cause qui n'était pas la leur, et ce parce qu'une secte se réclamant de la maison de David aurait imaginé un scénario permettant d'établir une

forme de théocratie mondiale. De quelle secte s'agirait-il ? De quelle puissance dispose-t-elle encore aujourd'hui ? Une étude historique sur l'Ordre de Sion et sur ses fondateurs permet de situer l'esprit de cette secte dont les membres en font remonter l'origine aux temps bibliques de Moïse, de David et de son fils Salomon. Nous y retrouvons les fondements de la religion catholique, l'avènement des Francs et des Rois Mérovingiens, les croisades et l'Ordre du Temple en Orient. Au cours des 6 derniers siècles, nous pouvons suivre l'influence des membres de cette société devenue discrète, sinon secrète, sur les monarchies et sur les Républiques, au travers de la politique, des sciences et des arts. Enfin, nous verrons que le révolutionnaire Maurice Joly n'était pas qu'un petit pamphlétaire réactionnaire, mais que les valeurs qu'il défendait entraient dans un plan préétabli, démontrant que les "*Protocoles*" existaient bien avant lui, sinon dans la lettre, toutefois dans l'esprit, et qu'il s'en est largement inspiré dans son ouvrage "*Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*".

Ce qui est intéressant aujourd'hui comme hier, n'est pas de savoir qui a écrit l'*Ancien Testament*, le *Talmud* ou les *Protocoles des Sages de Sion*, mais, surtout de savoir qui les applique.

Ce qui confirme l'authenticité d'un document n'est pas obligatoirement d'en connaître l'origine, mais plutôt d'en apprécier l'influence. Par exemple, si l'on compare la Bible juive (« *l'Ancien Testament* »), et ses interprétations rabbiniques juives « *sacrées* » (Le « *Talmud* ») avec la stratégie et les plates-formes politiques, voir idéologiques, de l'État d'Israël et des organisations juives mondiales, on peut constater qu'ils suivent et appliquent, aujourd'hui, à la lettre, et sous nos yeux, la même « *philosophie* », les mêmes plans et les mêmes méthodes tracés par ceux, tout aussi diaboliques qui ont conçus les « *Protocoles des Sages de Sion* » .

Tous les ingrédients qui constituent les *Protocoles* existaient déjà dans l'*Ancien Testament* et dans le *Talmud* ! Si les *Protocoles* tracent une stratégie et des plans pour la domination juive mondiale – dans la ligne de la Bible juive -, l'*Ancien Testament* et le *Talmud* vont plus loin en faisant de l'extermination physique des peuples qui

leur résistent (*comme en Palestine*) un « *devoir juif religieux* » (« *Mitzva* ») !

Citation de la Bible : (...*extermine, sans pitié, tous les peuples qui refusent de te servir.*)

L'exigence de la soumission et du « *respect au peuple juif élu* » est même légiférée et imposée par la loi talmudique dans tous les pays occupés politiquement par les juifs ! Ce racisme prôné par les dirigeants sionistes n'est-il pas à l'origine de tous les racismes ?

Pourquoi, alors, s'indigner de la publication des *Protocoles* et pas de la publication de l'*Ancien Testament* ou du *Talmud* encore plus dangereux et plus scandaleux ? Car sans l'*Ancien Testament* il n'y aurait pas de judaïsme, et sans judaïsme il n'y aurait pas de juifs. Sans juifs il n'y aurait pas de sionisme et sans sionisme il n'y aurait pas eu d'occupation juive en Palestine (*Israël*). Par voie de conséquence, il n'y aurait pas eu non plus de *Protocoles des Sages de Sion* ! Sans le judaïsme, il n'y aurait pas eu Hitler qui, malheureusement pour les autres peuples, n'a fait qu'appliquer le racisme talmudique juif en remplaçant « *les juifs* » par « *les ariens* » comme « *race supérieure élue* » pour dominer les autres « *racés inférieures* » ! Le judaïsme, tel qu'il est exposé dans la Bible et suivi par les hautes instances politiques actuelles, comme le message des *Protocoles*, est criminel dans ses visées : dans sa revendication de « *la terre promise* » (*terre qui, historiquement, appartient à un autre peuple*), dans sa notion du « *devoir religieux* », c'est-à-dire « *devoir religieux* » d'occuper, de spolier et d'exterminer le peuple palestinien.

L'occupation juive actuelle en Palestine, et la purification ethnique exercée par l'État, ne seraient que la pratique rituelle du judaïsme, religion du livre, tandis que les *Protocoles* n'ont aucun caractère sacré, même si pour convaincre, ceux-ci font référence à l'esprit de cette même religion.

Selon des sondages – cités par Roger Garaudy dans son livre *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*-, l'écrasante majorité des Israéliens ne croient pas en Dieu. Mais – selon les mêmes

sondages – cette même majorité de juifs croient que ce Dieu – auquel ils ne croient pas- leur a promis la Palestine. Ce qui confirme que le judaïsme ne serait pas une religion universelle comme le Christianisme ou l'Islam, mais un nationalisme tribal et chauvin, xénophobe et dominateur, qui se camouflerait en « *religion* » comme certaines sectes d'aujourd'hui répertoriées sous le vocable d'associations religieuses.

C'est ainsi qu'agissent les communautés pseudo religieuses telles que la secte Moon ou la Scientologie, en se faisant reconnaître comme « *Eglise* » en contrepartie de basses tractations électorales.

EDITION DES PROTOCOLES

ANNEE 1904

PREMIER PROTOCOLE

Laissant de côté toute phraséologie. Nous parlerons bien franchement et discuterons le sens de chaque réflexion, faisant ressortir, par des comparaisons et des déductions, des explications complètes. Nous exposerons, par ce moyen, la conception de notre politique, ainsi que celle des Goïm . Il faut remarquer que le nombre des hommes aux instincts corrompus est plus grand que celui des gens aux instincts nobles. C'est pourquoi les meilleurs résultats s'obtiennent, dans le gouvernement du monde, en employant la violence et l'intimidation plutôt que les discussions académiques. Tout homme a soif du pouvoir : chacun aimerait être un dictateur si seulement il le pouvait, et bien rares sont ceux qui ne consentiraient pas à sacrifier le bien-être d'autrui pour atteindre leurs buts personnels.

Le droit réside dans la force

Qu'est-ce qui a contenu les sauvages bêtes de proie, que nous appelons hommes ? Par quoi ont-ils été gouvernés jusqu'à ce jour ? Aux premières époques de la vie sociale, ils étaient soumis à la force brutale et aveugle, puis ils se soumirent à la loi, qui n'est, en réalité, que la même force masquée. Cette constatation me mène à déduire que, de par la loi naturelle, le droit réside dans la force.

Ce qui tue la vraie liberté

La liberté politique n'est pas un fait, mais une idée. Cette idée, il faut savoir comment l'appliquer quand il est nécessaire, afin de la faire servir d'appât pour attirer les forces de la foule à son parti, si ce parti a décidé d'usurper celles d'un rival. Le problème est simplifié si ledit rival s'infecte d'idées de liberté, de prétendu libéralisme et si, pour l'amour de telles idées, il cède une partie de son pouvoir.

Notre idée va triompher de façon évidente en ceci : les rênes du Gouvernement étant abandonnées, il s'ensuivra, de la loi de la vie, qu'elles seront immédiatement saisies par une nouvelle main, parce que la force aveugle de la foule ne peut exister un seul jour sans chef. Le nouveau Gouvernement ne fait que remplir la place de l'ancien que son libéralisme a affaibli.

L'OR DETRUIT LES RELIGIONS

L'anarchie nous livre les peuples

De nos jours, la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales. Il fut un temps où la religion gouvernait. L'idée de liberté est irréalisable, parce que personne ne sait en user avec discrétion.

Il suffit de donner un instant à la foule le pouvoir de se gouverner elle-même pour qu'elle devienne, aussitôt, une cohue désorganisée. Dès ce moment naissent des dissensions qui ne tardent pas à devenir des conflits sociaux ; les États sont mis en flammes et toute leur importance disparaît. Qu'un État soit épuisé par ses propres convulsions intérieures, ou qu'il soit livré, par les guerres civiles, à un ennemi étranger, il peut, dans l'un et l'autre cas, être considéré comme définitivement détruit, - il est en notre pouvoir.

L'or est entre nos mains

Le despotisme du capital, qui est entièrement entre nos mains, tendra à cet État un brin de paille auquel il sera inévitablement forcé de s'accrocher sous peine de tomber dans l'abîme.

Pas de moralité dans la lutte

Si, pour des motifs de libéralisme, quelqu'un était tenté de me faire remarquer que de semblables discussions sont immorales, je poserais cette question : - Pourquoi n'est-il pas immoral qu'un État qui a deux ennemis, l'un au dehors, l'autre au-dedans, emploie, pour les combattre, des moyens différents : plans secrets de défense, attaques nocturnes ou avec des forces supérieures ? Pourquoi, en effet, serait-il immoral que l'État employât de tels moyens contre celui qui ruine ses fondements et sa prospérité ?

Il faut semer l'anarchie dans les masses

Un esprit logique et sensé peut-il espérer réussir à gouverner les foules par des arguments et des raisonnements, alors qu'il est possible que ces arguments et ces raisonnements soient contredits par d'autres arguments ? Si ridicules qu'ils puissent être, ils sont faits pour séduire cette partie du peuple qui ne peut pas penser très profondément, étant entièrement guidée par des raisons mesquines, des habitudes, des conventions et des théories sentimentales. La population ignorante et non initiée, ainsi que tous ceux qui se sont élevés de son sein, s'embarrasse dans les dissensions de partis qui entravent toute possibilité d'entente, même sur une base d'arguments solides. Toute décision des masses dépend d'une majorité de hasard, préparée d'avance, qui, dans son ignorance des secrets de la politique, prend des décisions absurdes, semant ainsi dans le Gouvernement les germes de l'anarchie.

Pas de morale en politique

La politique n'a rien de commun avec la morale. Un souverain gouverné par la morale n'est pas un habile politique ; il n'est donc pas d'aplomb sur un trône. Celui qui veut gouverner doit recourir à la ruse et à l'hypocrisie. En politique, les grandes qualités humaines d'honnêteté et de sincérité deviennent des vices et détrônent un souverain plus inmanquablement que son plus cruel ennemi. Ces

qualités doivent être les attributs des pays non juifs, mais nous ne sommes aucunement obligés d'en faire nos guides.

Le droit et la force

Notre droit réside dans la force. Le mot « droit » est une idée abstraite qui ne repose sur rien. Il ne signifie pas autre chose que ceci : « Donnez-moi ce dont j'ai besoin pour prouver que je suis plus fort que vous » .

Où commence le « droit » ? Où finit-il ? Dans un État où le pouvoir est mal organisé, où les lois et la personne du souverain sont annihilées dans un continuel empiétement du libéralisme, j'adopte un nouveau système d'attaque, me servant du droit de la force pour détruire les ordonnances et règlements existants, me saisir des lois, réorganiser les institutions et devenir ainsi le dictateur de ceux qui, de leur propre volonté, ont libéralement renoncé à leur puissance et nous l'ont conférée.

L'invincibilité de la judéo-maçonnerie

Notre force, étant donné la situation branlante des pouvoirs, sera plus grande qu'aucune autre, parce qu'elle sera invisible jusqu'au jour où elle sera telle qu'aucune ruse ne la saurait miner.

Libéralisme destructeur

Du mal temporaire, auquel nous sommes actuellement obligés d'avoir recours, sortira le bienfait d'un gouvernement inébranlable qui rétablira le cours du mécanisme de l'existence normale détruit par le libéralisme. La fin justifie les moyens. Il faut, en dressant nos plans, que nous fassions plus attention à ce qui est nécessaire et profitable qu'à ce qui est bon et moral.

Nous avons devant nous un plan sur lequel est tirée une ligne stratégique dont nous ne pouvons nous écarter sans détruire l'oeuvre de siècles entiers.

La foule est aveugle

Pour élaborer un plan d'action convenable, il faut se mettre en l'esprit la veulerie, l'instabilité et le manque de pondération de la foule incapable de comprendre et de respecter les conditions de sa propre existence et de son bien-être. Il faut se rendre compte que la force de la foule est aveugle, dépourvue de raison dans le discernement et qu'elle prête l'oreille tantôt à la droite, tantôt à la gauche . Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans le fossé. En conséquence, les parvenus, sortis des rangs du peuple, fussent-ils des génies, ne peuvent pas se poser en chefs des masses sans ruiner la nation.

L'impuissance des partis

Seul un personnage élevé pour exercer la souveraineté autocratique peut lire les mots formés par les lettres de l'alphabet politique. Le peuple livré à lui-même, c'est-à-dire à des chefs sortis des rangs, est ruiné par les querelles de partis qui naissent de la soif du pouvoir et des honneurs et qui créent les troubles et le désordre.

Est-il possible à la masse de juger avec calme et d'administrer sans jalousie les affaires de l'État qu'il ne lui faudra pas confondre avec ses propres intérêts ? Peut-elle servir de défense contre un ennemi étranger ? C'est impossible, car un plan, divisé en autant de parties qu'il y a de cerveaux dans la masse, perd sa valeur et devient inintelligible et inexécutable.

Seul gouvernement possible : l'autocratie

Seul un autocrate peut concevoir de vastes projets et assigner à toute chose son rôle particulier dans le mécanisme de la machine gouvernementale. C'est pourquoi nous concluons qu'il est utile au bien-être du pays que son gouvernement soit entre les mains d'une seule personne responsable. Sans le despotisme absolu, pas de civilisation possible, car la civilisation ne peut avancer que sous la protection d'un chef, quel qu'il soit, pourvu qu'il ne soit pas entre les mains de la masse.

La foule est barbare et le prouve en toute occasion.

Dès que le peuple s'est assuré la liberté, il se hâte de la transformer en anarchie qui, par elle-même, est le comble de la barbarie.

Alcoolisme et corruption

Considérez ces brutes alcoolisées stupéfiées par la boisson, dont la liberté tolère un usage illimité ! Allons-nous nous permettre et permettre à nos semblables de les imiter ? Chez les chrétiens, le peuple est abruti par l'alcool, la jeunesse est détraquée par les classiques et la débauche prématurée à laquelle l'ont incitée nos agents : précepteurs, domestiques, institutrices dans les maisons riches, employés, etc., nos femmes dans les lieux de plaisir ; j'ajoute à ces dernières les soi-disant « femmes du monde » - leurs imitatrices volontaires en matière de luxe et de corruption.

La force et l'hypocrisie

Notre devise doit être : « Tous les moyens de la force et de l'hypocrisie » .

Seule la force pure est victorieuse et politique, surtout quand elle se cache dans le talent indispensable aux hommes d'État. La violence doit être le principe, la ruse et l'hypocrisie la règle de ces gouvernements qui ne veulent pas déposer leur couronne aux pieds des agents d'un nouveau pouvoir quelconque. Ce mal est le seul moyen d'arriver au bien. Ne nous laissons donc pas arrêter par l'achat des consciences, l'imposture et la trahison, si par eux nous servons notre cause.

En politique, n'hésitons pas à confisquer la propriété, si nous pouvons ainsi acquérir soumission et pouvoir.

La terreur

Notre État, suivant la voie des conquêtes pacifiques, a le droit de substituer aux horreurs de la guerre des exécutions moins apparentes et plus expéditives qui sont nécessaires pour maintenir la terreur et produire une soumission aveugle. Une sévérité juste et implacable est le principal facteur de la puissance d'un État. Ce

n'est pas simplement pour l'avantage qu'on peut en tirer, mais encore par l'amour du devoir et de la victoire que nous devons nous en tenir au programme de violence et d'hypocrisie. Nos principes sont aussi puissants que les moyens que nous employons pour les mettre à exécution. C'est pourquoi nous triompherons certainement, non seulement par ces moyens mêmes, mais par la sévérité de nos doctrines, et nous rendrons tous les Gouvernements esclaves de notre Super gouvernement. Il suffira que l'on sache que nous sommes implacables quand il s'agit de briser la résistance.

« Liberté-Égalité-Fraternité »

Nous fûmes les premiers, jadis, à crier au peuple : « Liberté, Égalité, Fraternité », ces mots si souvent répétés, depuis lors, par d'ignorants perroquets, venus en foule de tous les points du globe autour de cette enseigne. A force de les répéter, ils ont privé le monde de sa prospérité et les individus de leur vraie liberté personnelle si bien protégée naguère contre la populace qui voulait l'étouffer.

Les Gentils, soi-disant sages et intelligents, ne discernèrent pas combien étaient abstraits ces mots qu'ils prononçaient et ne remarquèrent point combien ils s'accordaient peu les uns avec les autres et même se contredisaient.

Ils ne virent pas qu'il n'est aucune égalité dans la Nature qui créa elle-même des types divers et inégaux d'intelligence, de caractère et de capacité. De même en est-il pour la soumission aux lois de la Nature. Ces prétendus sages n'ont pas deviné que la foule est une puissance aveugle et que les parvenus sortis de son sein pour gouverner sont également aveugles en politique ; ils n'ont pas compris davantage qu'un homme destiné à régner, fût-il un imbécile, peut gouverner, tandis qu'un autre qui n'a pas reçu l'éducation voulue, fut-il un génie, n'entendra rien à la politique.

Tout ceci a échappé aux Gentils.

Contre les régimes dynastiques

Ce fut sur cette base, cependant, que fut fondé le régime dynastique. Le père enseignait au fils le sens et le cours des évolutions politiques de telle manière que, sauf les seuls membres de la dynastie, personne n'en eût connaissance et n'en pût dévoiler les secrets au peuple gouverné. Avec le temps, le sens des vrais enseignements, tels qu'ils avaient été transmis dans les dynasties, de génération en génération, se perdit, et cette perte contribua au succès de notre cause.

L'abolition des privilèges

Notre appel « Liberté, Égalité, Fraternité » amena dans nos rangs, des quatre coins du monde, grâce à nos agents inconscients, des légions entières qui portèrent nos bannières avec extase. Pendant ce temps, ces mots, tels autant de vers rongeurs, dévoraient la prospérité des chrétiens, détruisaient leur paix, leur fermeté et leur union, ruinant ainsi les fondements des États. Comme nous le verrons plus loin, ce fut cette action qui amena notre triomphe. Elle nous donna, entre autres choses, la possibilité de jouer notre as d'atout : l'abolition des privilèges, en d'autres termes, l'existence de l'aristocratie des Gentils, seule protection qu'avaient contre nous les nations et les pays.

L'aristocratie ploutocratique

Sur les ruines de l'aristocratie naturelle et héréditaire, nous élevâmes, en lui donnant des bases ploutocratiques, une aristocratie à nous. Nous l'établîmes sur la richesse tenue sous notre contrôle et sur la science promue par nos savants.

Flatter les faiblesses et les passions

Notre triomphe fut facilité par le fait que, grâce à nos relations avec des gens qui nous étaient indispensables, nous avons toujours appuyé sur les cordes les plus sensibles de l'esprit humain, exploitant le faible de nos victimes pour les bénéfices, leurs convoitises, leur insatiabilité, les besoins matériels de l'homme. Chacune de ces faiblesses, prise à part, est capable de détruire toute

initiative ; en les flattant, nous mettons la force de volonté du peuple à la merci de ceux qui voulaient le priver de cette initiative.

La liberté nous livre le pouvoir

Le caractère abstrait du mot « Liberté » a permis de convaincre la populace que le Gouvernement n'est qu'un gérant représentant le propriétaire, c'est-à-dire la nation, et qu'on peut s'en débarrasser comme d'une paire de gants usés.

Le seul fait que les représentants de la nation peuvent être déposés les livra à notre pouvoir et mit pratiquement leur choix entre nos mains.

DEUXIÈME PROTOCOLE

Nécessité des guerres économiques

Il est indispensable à nos desseins que les guerres n'amènent aucune altération territoriale. Dans ces conditions, toute guerre serait transférée sur le terrain économique. Alors les nations reconnaîtront notre supériorité en voyant les services que nous rendons ; cet état de choses mettra les deux adversaires, tout spécialement formés dès la plus tendre enfance pour disposer de ressources absolument illimitées. Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels leurs sujets.

Fonctionnaires serviles

Nous choisirons parmi le public des administrateurs aux tendances serviles. Ils seront inexpérimentés dans l'art de gouverner. Nous les transformerons facilement en pions sur notre échiquier où ils seront mus par nos savants et sages conseillers, tout spécialement formés dès la plus tendre enfance pour le gouvernement du monde. Ainsi que vous le savez déjà, ces hommes ont étudié cette science de gouverner d'après nos plans politiques, l'expérience de l'Histoire et

l'observation des événements actuels. Les Gentils ne profitent pas des observations continuellement fournies par l'Histoire, mais ils s'en tiennent à une routine de théorie, sans se préoccuper des résultats qu'elle ne peut donner. Nous n'accorderons donc aucune importance aux Gentils. Qu'ils s'amuse jusqu'à ce que les temps soient accomplis ; qu'ils vivent dans l'espérance de nouveaux plaisirs, ou dans le souvenir des joies passées. Qu'ils croient que ces lois théoriques que nous leur avons inspirées sont d'une suprême importance. Avec cette idée en perspective et le concours de notre presse, nous augmenterons sans cesse leur confiance aveugle en ces lois. L'élite intellectuelle des Gentils s'enorgueillira de sa science et, sans la vérifier, la mettra en pratique telle que la lui auront présentée nos agents, pour former leurs esprits dans le sens voulu par nous.

Darwin, Marx, Nietzsche exploités par les Juifs

Ne croyez pas que nos assertions sont des mots en l'air. Considérez le succès de Darwin, Marx et Nietzsche, préparé par nous. L'effet démoralisant des tendances de ces doctrines sur l'esprit des Gentils ne devrait certes pas nous échapper.

Pouvoir d'adaptation

Pour ne pas risquer de commettre des fautes dans notre politique ou dans notre administration, il nous est essentiel d'étudier et d'avoir bien présents à l'esprit le courant actuel de la pensée, le caractère et les tendances des nations.

Le triomphe de notre théorie est son adaptabilité au tempérament des nations avec lesquelles nous prenons contact. Elle ne peut réussir que si son application pratique repose sur l'expérience du passé, jointe à l'observation du présent.

La presse

La presse est, entre les mains des Gouvernements existants, une grande puissance par laquelle ils dominent l'esprit public. La presse révèle les réclamations vitales de la populace, informe de ses sujets

de plainte, et, parfois, crée le mécontentement. La libre parole est née de la presse. Mais les Gouvernements n'ont pas su tirer parti de cette force et elle tomba entre nos mains. Par la presse, nous acquîmes l'influence, tout en restant dans la coulisse.

L'or et notre sang

Grâce à la presse, nous accumulâmes l'or, bien qu'il nous en coûtât des flots de sang ; il nous en coûta le sacrifice de bien des nôtres, mais chacun de nos sacrifices vaut, devant Dieu, des milliers de Gentils.

TROISIÈME PROTOCOLE

Le cercle du Serpent symbolique

Aujourd'hui, je puis vous assurer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Encore une courte distance à franchir, et le cercle du Serpent symbolique – le signe de notre peuple – sera complet. Quand ce cercle sera fermé, il entourera tous les États de l'Europe comme de chaînes indestructibles.

Pour atteindre les chefs d'État

Bientôt s'écrouleront les échafaudages qui existent actuellement, parce que nous leur faisons continuellement perdre l'équilibre pour les user plus rapidement et les mettre hors de service. Les Gentils s'imaginaient qu'ils étaient suffisamment solides et que leur équilibre serait durable. Mais les supports des échafaudages – c'est-à-dire les chefs d'État – sont gênés par leurs serviteurs inutiles, entraînés qu'ils sont par cette force illimitée de l'intrigue qui leur est propre et grâce à la terreur qui règne dans les palais.

N'ayant aucun moyen d'accès au cœur de son peuple, le souverain ne peut se défendre des intrigants avides de pouvoir. Comme le pouvoir vigilant a été séparé par nous de la force aveugle de la

populace, tous deux ont perdu leur signification, parce qu'une fois séparés ils sont aussi impuissants qu'un aveugle sans son bâton.

Opposer les partis

Afin d'inciter les amateurs de pouvoir à faire mauvais usage de leurs droits, nous avons dressé tous les pouvoirs les uns contre les autres en encourageant leurs tendances libérales vers l'indépendance. Nous avons favorisé toute entreprise dans ce sens ; nous avons mis des armes formidables aux mains de tous les partis et nous avons fait du pouvoir le but de toute notre ambition. Nous avons transformé les Gouvernements en arènes pour les guerres de partis.

Pour ruiner le pouvoir

Bientôt le désordre flagrant et la banqueroute apparaîtront partout. D'incorrigibles bavards ont converti en parlottes les assemblées parlementaires et administratives. D'audacieux journalistes et des pamphlétaires impudents attaquent continuellement les pouvoirs administratifs. Les abus de pouvoir prépareront définitivement l'effondrement de toutes les institutions, et tout tombera en ruines sous les coups de la populace en fureur.

Des droits fictifs pour les masses

Les gens sont asservis, à la sueur de leur front, dans la pauvreté, d'une manière plus formidable qu'au temps des lois du servage. De celui-ci, ils pouvaient se libérer d'une manière ou de l'autre, tandis que rien ne les affranchira de la tyrannie du besoin absolu. Nous avons eu soin d'insérer, dans les Constitutions, des droits qui sont pour la masse purement fictifs. Tous les soi-disant « droits du peuple » ne peuvent exister que sous forme d'idées inapplicables en pratique.

Le pouvoir contre le peuple

Qu'importe à un ouvrier prolétaire, courbé en deux par un dur labeur et opprimé par son sort, qu'un bavard obtienne le droit de parler, ou un journaliste celui de publier une sottise quelconque ? A quoi sert une Constitution au prolétariat s'il n'en retire d'autre

avantage que les miettes que nous lui jetons de notre table, en échange de ses votes pour l'élection de nos agents ? Les droits républicains sont une ironie pour le pauvre, car la nécessité du travail quotidien l'empêche de n'en retirer aucun avantage, et ils ne font que lui enlever la garantie de salaire fixe et assuré, le rendant dépendant des grèves des patrons et des camarades.

Noblesse et profiteurs

Sous nos auspices, la populace extermina l'aristocratie qui, dans son intérêt propre, avait pourvu aux besoins du peuple et l'avait défendu, car son intérêt est inséparable du bien-être de la populace. De nos jours, ayant détruit les privilèges de la noblesse, le peuple tombe sous le joug de profiteurs rusés et de parvenus.

Protection aux communistes

Nous tenons à passer pour les libérateurs du travailleur, venus pour le délivrer de cette oppression en lui suggérant d'entrer dans les rangs de nos armées de socialistes, d'anarchistes et de communistes. Nous protégerons toujours ces derniers, feignant de les aider par principe de fraternité et d'intérêt général pour l'humanité, évoqué par notre Maçonnerie socialiste. La noblesse qui, de droit, partageait le travail des classes laborieuses, avait tout intérêt à ce qu'elles fussent bien nourries, saines et fortes.

Brimer le travailleur

Notre intérêt veut, au contraire, la dégénérescence des Gentils. Notre force consiste à maintenir le travailleur dans un état constant de besoin et d'impuissance, parce qu'ainsi nous l'assujettissons à notre volonté ; et dans son entourage, il ne trouvera jamais ni pouvoir ni énergie pour se dresser contre nous.

Le droit de l'or

La faim confèrera au Capital des droits plus puissants sur le travailleur que jamais le pouvoir légal du souverain n'en conféra à l'aristocratie.

Nous gouvernerons les masses en tirant parti des sentiments de jalousie et de haine allumés par l'oppression et le besoin. Et, au moyen de ces sentiments, nous nous débarrassons de ceux qui entravent notre marche.

Détruire les obstacles

Quand viendra pour nous le moment de couronner notre « Maître du Monde », nous veillerons à ce que, par les mêmes moyens – c'est-à-dire en nous servant de la populace – nous détruisions tout ce qui serait un obstacle sur notre route.

L'enseignement. La science de la vie

Les Gentils ne sont plus longtemps capables de penser sans notre aide en matière de science. C'est pourquoi ils ne se rendent pas compte de la nécessité vitale de certaines choses que nous aurons soin de réserver pour le moment où notre heure sera venue, à savoir que, dans les écoles, doit être enseignée la seule vraie et la plus importante de toutes les sciences : la science de la vie de l'homme et celle des conditions sociales ; toutes deux exigent une division du travail et, par suite, la classification des gens en castes et en classes. Il est indispensable que chacun sache que la véritable égalité ne peut exister, étant donné la différence de nature des diverses sortes de travail, et que ceux qui agissent au détriment de toute une caste, ont, devant la loi, une autre responsabilité que ceux qui commettent un crime ne compromettant que leur honneur personnel.

L'organisation secrète

La vraie science des conditions sociales, aux secrets de laquelle nous n'admettons pas les Gentils, convaincrail le monde que les métiers et le travail devraient être réservés à des castes spéciales, afin de ne pas causer la souffrance humaine provenant d'une éducation qui ne correspond pas au travail que les individus sont appelés à accomplir. S'il étudiait cette science, le peuple, de sa propre et libre volonté, se soumettrait aux pouvoirs régnants et aux classes gouvernementales classées par eux. Étant donné les conditions présentes de la science et la ligne que nous lui avons permis de

suivre, la populace, dans son ignorance, croit aveuglément tout ce qui est imprimé et les fallacieuses illusions dûment inspirées par nous, et elle est hostile à toutes les classes qu'elle croit au-dessus d'elle, car elle ne comprend pas l'importance de chaque caste.

Les crises économiques

Cette haine sera encore accrue par l'effet que produiront les crises économiques qui arrêteront les marchés et la production. Nous créerons une crise économique universelle par tous les moyens détournés possibles et à l'aide de l'or qui est entièrement entre nos mains. Simultanément, nous jetterons à la rue, dans toute l'Europe, des foules énormes d'ouvriers. Ces masses seront alors heureuses de se précipiter sur ceux que, dans leur ignorance, elles ont jaloués dès l'enfance : elles répandront leur sang et pourront ensuite s'emparer de leurs biens.

Protéger les Juifs

On ne nous fera pas de mal, parce que le moment de l'attaque nous sera connu et que nous prendrons des mesures pour protéger nos intérêts.

Le libéralisme doit disparaître

Nous avons persuadé les Gentils que le libéralisme les conduirait au règne de la raison. Notre despotisme sera de cette nature, car il sera en situation d'abattre toute rébellion et de supprimer, par une juste rigueur, toute idée libérale dans toutes les Institutions.

La Grande révolution

Quand la populace s'aperçut qu'au nom de la liberté on lui accordait toute espèce de droits, elle s'imagina être la maîtresse et essaya de s'emparer du pouvoir. Naturellement, comme tout autre aveugle, la masse se heurta à d'innombrables obstacles. Alors, ne voulant pas retourner à l'ancien régime, elle déposa sa puissance à nos pieds. Souvenez-vous de la Révolution française, que nous

appelons « la Grande » ; les secrets de sa préparation, étant l'oeuvre de nos mains, nous sont bien connus.

Le Roi despote

A partir de ce moment, nous avons conduit les nations de déception en déception, de sorte qu'elles en viennent à nous désavouer en faveur du Roi despote issu du sang de Sion que nous préparons au monde.

Force internationale de la Juiverie

Actuellement, en tant que force internationale, nous sommes invulnérables, parce que si un gouvernement des Gentils nous attaque, d'autres nous soutiennent. L'intense abjection des peuples chrétiens favorise notre indépendance – soit qu'à genoux ils rampent devant le pouvoir, ou qu'ils soient sans pitié pour le faible, sans miséricorde pour les fautes et cléments pour les crimes ; soit qu'ils refusent de reconnaître les contradictions de la liberté ; soit enfin qu'ils se montrent patients jusqu'au martyr dans leur indulgence pour la violence d'un audacieux despotisme.

De la part de leurs dictateurs actuels, Présidents du Conseil et Ministres, ils supportent des abus pour le moindre desquels ils auraient assassiné vingt Rois.

Éducation faussée du peuple

Comment expliquer un tel état de choses ? Pourquoi les masses sont-elles si logiques dans leur conception des événements ? Parce que les despotes persuadent le peuple, par l'intermédiaire de leurs agents, que, même s'ils faisaient un mauvais usage du pouvoir et portaient préjudice à l'État, ce serait dans un but élevé, c'est-à-dire en vue de la prospérité du peuple pour la cause de la fraternité, de l'union et de l'égalité internationales.

Certes, ils ne leur disent pas qu'une telle unification ne peut être obtenue que sous notre domination. Aussi, voyons-nous la populace condamner l'innocent et acquitter le coupable, convaincue qu'elle

peut toujours faire ce qui lui plaît. En raison de cet état d'esprit, la foule détruit tout équilibre et crée partout le désordre.

La « liberté »

Le mot « liberté » met la société en conflit avec toutes les puissances, même avec celle de la Nature et avec celle de Dieu. C'est pourquoi, lorsque nous arriverons au pouvoir, il nous faudra effacer le mot « liberté » du dictionnaire humain, comme étant le symbole du pouvoir bestial qui transforme les hommes en animaux sanguinaires. Mais rappelons-nous que ces animaux s'endorment dès qu'ils sont rassasiés de sang et qu'il est facile alors de les charmer et de les asservir. Si on ne leur donne pas de sang, ils ne dormiront pas et se battront entre eux.

QUATRIÈME PROTOCOLE

L'évolution de la république

Toute république passe par diverses phases. La première ressemble aux premiers jours de fureur d'un homme frappé de cécité, qui balaye et détruit tout à droite et à gauche. La seconde, c'est le règne du démagogue faisant naître l'anarchie pour lui substituer le despotisme. Ce despotisme n'est pas officiellement légal et, partant, irresponsable ; il est caché et invisible, tout en se laissant sentir ! Il est généralement sous le contrôle de quelque organisation secrète, qui agit derrière un gent, ce qui la rend d'autant plus audacieuse et sans scrupule. Ce pouvoir secret n'hésitera pas à changer ses agents qui le masquent. Ces changements seront profitables à l'organisation qui pourra ainsi se débarrasser de vieux serviteurs auxquels il aurait fallu donner de plus importantes fratifications pour leur long service.

L'action occulte des Loges

Par qui ou par quoi pourrait être détrôné un pouvoir invisible ? Or, c'est là justement ce qu'est notre Gouvernement. La Loge maçonnique joue, inconsciemment, dans le monde entier, le rôle d'un

masque qui cache notre but. Mais l'usage que nous allons faire de ce pouvoir dans notre plan d'action, et jusque dans nos quartiers généraux, reste à jamais ignoré du monde en général.

Détruire la foi en Dieu

La liberté pourrait être inoffensive et exister dans les gouvernements et les pays sans être préjudiciable à la prospérité du peuple, si elle reposait sur la religion et sur la crainte de Dieu, sur la fraternité humaine, exempte d'idées d'égalité qui sont en opposition directe aux lois de la création lesquelles ont prescrit la soumission.

Gouverné par une telle foi, le peuple serait sous la tutelle des paroisses et vivrait paisiblement et humblement sous la direction des pasteurs spirituels et soumis à la Providence divine sur cette terre. C'est pourquoi nous devons arracher de l'esprit des chrétiens jusqu'à la conception même de Dieu et la remplacer par des calculs arithmétiques et des besoins matériels.

Pour ruiner les Gentils – La spéculation

Pour détourner l'attention des Chrétiens de notre politique, il est essentiel que nous l'arrêtions du côté du commerce et de l'industrie ; en sorte que toutes les nations luttant pour leurs intérêts propres ne s'occuperont pas, dans cette agitation universelle, de leur commun ennemi. Mais, pour que la liberté puisse disloquer et ruiner la vie sociale des Gentils, il faut que nous établissions le commerce sur une base spéculative, ce qui aura pour résultat d'empêcher les Gentils de retenir entre leurs mains les richesses tirées de la production du sol ; par la spéculation, elles passeront dans nos coffres.

La soif de l'or

La lutte pour la supériorité et les spéculations continuelles dans le monde des affaires créera une société démoralisée, égoïste et sans coeur. Cette société deviendra complètement indifférente à la religion et à la politique dont elle aura même le dégoût. La passion de l'or sera son seul guide et elle fera tous ses efforts pour se

procurer cet or qui, seul, peut lui assurer les plaisirs matériels dont elle a fait son véritable culte. Alors les classes inférieures se joindront à nous contre nos compétiteurs – les Gentils privilégiés – sans alléguer aucun but élevé, ou même l'amour des richesses, mais par pure haine des classes supérieures.

CINQUIÈME PROTOCOLE

Gouvernement despotique

Quelle sorte de gouvernement peut-on donner à des sociétés où la concussion et la corruption ont pénétré partout, où les richesses ne peuvent s'acquérir que par d'astucieuses surprises ou par des moyens frauduleux, où les querelles dominent continuellement, où la morale doit être soutenue par le châtement et par de sévères lois et non par des principes volontairement acceptés ; où les sentiments patriotiques et religieux se noient dans des convictions cosmopolites ?

Quelle autre forme de gouvernement peut-on donner à ces sociétés, si ce n'est la forme despotique que je vais vous décrire ?

Nous voulons organiser un gouvernement central et fort, de façon à obtenir pour nous-mêmes les pouvoirs sociaux. Par de nouvelles lois, nous réglerons la vie politique de nos sujets, comme s'ils étaient autant de rouages d'une machine. De telles lois restreindront graduellement la liberté et tous les privilèges accordés par les Gentils. Notre règne se développera ainsi en un despotisme si puissant qu'il pourra à tout moment et en tout lieu écraser les Gentils mécontents ou récalcitrants.

On nous dira que la sorte de despotisme que je suggère ne s'accordera pas avec le progrès actuel de la civilisation, mais je vais vous prouver le contraire.

Le pouvoir basé sur la ruine de la religion

Au temps où le peuple croyait au droit divin de ses souverains, il se soumettait paisiblement au despotisme de ses monarques. Mais, du jour où nous inspirâmes à la populace la notion de ses propres droits, elle regarda les rois comme de simples mortels ; l'onction sacrée disparut à ses yeux, et lorsque nous lui eûmes enlevé sa religion, le pouvoir fut jeté dans les rues comme propriété publique, et nous nous en emparâmes. De plus, parmi nos talents administratifs, nous comptons également celui de régir les masses et les individus au moyen d'une phraséologie et de théories habilement construites, de règles de vie et de toutes sortes de stratagèmes. Toutes ces théories, auxquelles les Gentils ne comprennent rien, sont fondées sur l'analyse et sur l'observation, combinées avec un raisonnement si habile qu'il ne peut être égalé par nos rivaux, pas plus que ceux-ci ne peuvent entrer en compétition avec nous dans la construction de plans d'action politique et de solidarité. A notre connaissance, la seule société capable de lutter avec nous dans cette science serait celle des Jésuites. Mais nous sommes parvenus à la discréditer aux yeux de la foule stupide, comme étant une organisation apparente, tandis que nous sommes restés dans la coulisse, tenant occulte notre organisation.

En outre, qu'est-ce que cela pourra bien faire au monde que celui qui doit devenir son maître soit le chef de l'Église catholique ou un despote du sang de Sion ? Mais à nous, le « peuple choisi », la chose ne peut être indifférente.

Désunion des peuples chrétiens

Pendant un certain temps, les Gentils pourraient peut-être bien composer avec nous. Mais, sur ce point, nous ne courons aucun danger, étant sauvegardés par les profondes racines de leur haine mutuelle qui ne peuvent être extirpées. Nous avons mis en désaccord les uns avec les autres tous les intérêts personnels et nationaux des Gentils pendant près de vingt siècles, en y mêlant des préjugés de religion et de tribu. De tout cela, il résulte que pas un seul gouvernement ne trouvera d'appui chez ses voisins lorsqu'il fera contre nous appel à leur aide, parce que chacun d'eux pensera qu'une action intentée contre nous pourrait être désastreuse pour

son existence individuelle. Nous sommes trop puissants – le monde doit compter avec nous. Les gouvernements ne peuvent même pas faire un traité de peu d'importance sans que nous y soyons secrètement impliqués.

Le Génie du peuple élu

« Per me reges regunt » (Que les rois règnent par moi).

Nous lisons, dans la « Loi des Prophètes », que nous avons été choisis pour gouverner la terre. Dieu nous donna le génie pour que nous puissions accomplir cette œuvre. S'il se trouvait un génie dans le camp ennemi, il pourrait, cependant, nous combattre, mais un nouveau venu ne pourrait se mesurer à de vieux lutteurs de notre espèce, et le combat serait entre nous d'une nature si désespérée que le monde n'en a encore jamais vu de semblable. Il est déjà trop tard pour leur génie.

L'or, seule puissance gouvernementale

Tous les rouages du mécanisme de l'État sont mus par une force qui est entre nos mains, à savoir : l'or.

La science de l'économie politique, élaborée par nos savants, a déjà prouvé que la puissance du capital surpasse le prestige de la couronne.

Le monopole des affaires

Le capital, pour avoir le champ libre, doit obtenir le monopole de l'industrie et du commerce. Ceci est en voie d'être réalisé, dans toutes les parties du monde, par une main invisible. Un tel privilège donnera un pouvoir politique aux industriels qui, s'enrichissant de profits excessifs, opprimeront le peuple.

De nos jours, il est plus important de désarmer le peuple que de le mener à la guerre. Il est plus important d'utiliser pour notre cause les passions brûlantes que de les éteindre, d'encourager les idées des nôtres et de s'en servir pour nos desseins que de les écarter.

Le rôle de notre presse

Le problème essentiel de notre gouvernement est celui-ci : comment affaiblir la pensée publique par la critique, comment lui faire perdre sa puissance de raisonnement, celle qui engendre l'opposition, et comment distraire l'esprit public par une phraséologie dépourvue de sens ?

« Discours éloquents »

De tout temps, les nations, comme les individus, ont pris les mots pour des actes. Satisfaits de ce qu'ils entendent, ils remarquent rarement si la promesse a vraiment été tenue. C'est pourquoi, dans le seul but de parader, nous organiserons des institutions dont les membres, par des discours éloquents, prouveront et glorifieront leur contribution au « progrès » .

Nous nous donnerons une attitude libérale vis-à-vis de tous les partis et de toutes les tendances, et nous la communiquerons à tous nos orateurs. Ces orateurs seront si loquaces qu'ils fatigueront le peuple de leurs discours, à ce point qu'ils lui rendront tout genre d'éloquence insupportable.

Et corruption de l'opinion publique

Pour s'assurer l'opinion publique, il faut, tout d'abord, l'embrouiller complètement en lui faisant entendre de tous côtés et de toutes manières des opinions contradictoires, jusqu'à ce que les Gentils soient perdus dans leur labyrinthe. Ils comprendront alors que le meilleur parti à prendre est de n'avoir aucune opinion en matière politique ; matière qui n'a pas été comprise du public, mais qui doit être exclusivement réservée à ceux qui dirigent les affaires. Ceci est le premier secret.

Le second secret, nécessaire au succès de notre gouvernement, consiste à multiplier à un tel degré les fautes, les habitudes, les passions et les lois conventionnelles du pays que personne ne soit

plus capable de penser clairement dans ce chaos ; les hommes cesseront ainsi de se comprendre les uns les autres.

Cette politique nous aidera également à semer des dissensions parmi tous les partis, à dissoudre toutes les puissantes collectivités et à décourager toute initiative individuelle pouvant gêner nos projets.

Contre toute initiative personnelle

Il n'est rien de plus dangereux que l'initiative personnelle : s'il y avait un cerveau par derrière, elle pourrait nous faire plus de mal que les millions d'individus que nous avons mis aux prises.

Il nous faut diriger l'éducation des sociétés chrétiennes, de telle façon que, chaque fois que l'initiative est requise pour une entreprise, elles s'avouent désespérément vaincues. La tension produite par la liberté d'action perd de sa force dès qu'elle se heurte à la liberté d'autrui ; de là, les chocs moraux, les déceptions et les échecs.

Le Super gouvernement juif

Par tous ces moyens nous opprimerons tant les Chrétiens qu'ils seront contraints de nous demander de les gouverner internationalement. Dès que nous aurons atteint une telle position, nous pourrons aussitôt absorber toutes les puissances gouvernementales du monde entier et former un super gouvernement universel. Nous remplacerons les gouvernements existants par un monstre que nous appellerons l'Administration du Super gouvernement. Ses mains s'étendront au loin comme de longues tenailles et il aura à sa disposition une organisation telle qu'il ne pourra manquer de soumettre toutes les nations.

SIXIÈME PROTOCOLE

L'absorption des fortunes

Bientôt nous nous mettrons à organiser de grands monopoles – réservoirs de richesses colossales dans lesquels entreront précisément les grosses fortunes des Gentils, en sorte qu'elles sombreront ensemble, avec le crédit de leur gouvernement, le lendemain de la crise politique.

Que les économistes présents parmi vous aujourd'hui mesurent seulement l'importance de ce dessein !

Nous devons employer toute espèce de moyens possibles pour développer la popularité de notre Super gouvernement, le présentant comme le protecteur et le rémunérateur de tous ceux qui, volontairement, se soumettent à nous.

Ruiner l'aristocratie par les impôts

L'aristocratie des Gentils, comme puissance politique, n'est plus. Il est donc inutile de nous en occuper désormais à ce point de vue ; mais, comme propriétaires fonciers, les aristocrates sont encore dangereux pour nous, parce que leur indépendance est assurée par leurs ressources. Il nous est donc indispensable de dépouiller à tout prix l'aristocratie de ses terres. Pour arriver à ce but, la meilleure méthode est d'élever les impôts et les taxes. Cette méthode maintiendra les revenus des biens fonciers au minimum. Les aristocrates Gentils qui, par les goûts dont ils ont hérité, sont incapables de se contenter de peu, seront bientôt ruinés.

Pour drainer toutes les richesses

Il faut qu'en même temps nous protégeons le plus possible le commerce et l'industrie, et tout particulièrement la spéculation, dont le principal rôle est de servir de contrepoids à l'industrie.

Sans la spéculation, l'industrie accroîtrait les capitaux privés et tendrait à relever l'agriculture en affranchissant la terre de dettes et d'hypothèques avancées par les banques agricoles. Il est essentiel que l'industrie draine toutes les richesses de la terre et que la spéculation verse entre nos mains ces mêmes richesses ainsi captées. Par ce moyen, tous les Gentils seront jetés dans les rangs du prolétariat. Alors, les Gentils se courberont devant nous pour obtenir le droit d'exister.

Encourager le luxe

Afin de ruiner l'industrie des Gentils et d'activer la spéculation, nous encouragerons l'amour du luxe effréné que nous avons déjà développé.

Salaires et « vie chère »

Nous augmenterons les salaires, ce qui ne soulagera pas les ouvriers, car, en même temps, nous élèverons le prix des objets de première nécessité, sous prétexte de mauvaises récoltes.

L'alcoolisme

Nous voulons aussi miner la production dans sa base en semant des germes d'anarchie parmi les ouvriers et en flattant leur goût pour l'alcool. Nous emploierons, en même temps, tous les moyens possibles pour chasser de la terre toute l'intelligence des Gentils.

Fausse doctrines économiques

Pour que les Gentils ne se rendent pas prématurément compte de la véritable situation des affaires, nous la dissimulerons sous un désir apparent d'aider les classes ouvrières dans la solution des grands problèmes économiques, dont nos théories économiques facilitent la propagande de toutes les manières possibles.

SEPTIÈME PROTOCOLE

Les armements

L'intensification du service militaire et l'augmentation des forces de police sont essentielles à la réalisation des plans ci-dessus mentionnés. Il faut que nous arrangions les choses de façon qu'en dehors de nous il n'y ait dans tous les pays qu'un immense prolétariat dont tous les individus seront autant de soldats et d'agents de police dévoués à notre cause.

Fomenter la lutte entre Nations

Dans toute l'Europe, et avec l'aide de l'Europe, sur les autres continents, nous devons exciter la sédition, les dissensions et l'hostilité mutuelle. Il y a à cela double avantage : d'abord nous commandons par ces moyens le respect de tous les pays qui savent bien que nous avons le pouvoir de créer les soulèvements à volonté ou de restaurer l'ordre. Tous les pays sont accoutumés à recourir à nous quand la répression devient nécessaire. En second lieu, nous embrouillerons, par des intrigues, tous les fils ourdis par nous dans les ministères de tous les gouvernements, non seulement au moyen de notre politique, mais par des conventions commerciales et des obligations financières.

Pour atteindre ces fins, il nous faudra recourir à beaucoup de ruse et d'artifice pendant les négociations et les débats ; mais dans ce qui s'appelle le « langage officiel », nous semblerons adopter la tactique opposée et paraîtrons honnêtes et conciliants. Ainsi, les gouvernements des Gentils, à qui nous avons appris à ne regarder que le côté brillant des affaires, telles que nous les leur présentons, nous considéreront même comme les bienfaiteurs et les sauveurs de l'humanité.

Buts des guerres

Nous devons être à même de répondre à toute opposition par une déclaration de guerre du pays voisin de l'État qui ose se mettre en travers de notre route ; mais si ces voisins, à leur tour, devaient se décider à s'unir contre nous, il faudrait leur répondre en déchaînant une guerre mondiale.

L'art politique

En politique, le succès capital consiste dans le degré de secret qu'on a su garder pour y atteindre. Les actes d'un diplomate ne doivent pas correspondre à ses paroles.

L'opinion publique

Pour favoriser notre plan mondial, qui est près d'aboutir à ses fins désirées, il nous faut influencer les gouvernements des Gentils par ce que l'on nomme l'opinion publique, prédisposée par nous au moyen de la plus grande de toutes les puissances : la presse, qui, à part quelques insignifiantes exceptions, auxquelles il ne vaut pas la peine de s'arrêter, est tout entière entre nos mains.

Bref, afin de démontrer que tous les gouvernements des Gentils d'Europe nous sont asservis, nous manifesterons notre pouvoir à l'un d'eux, au moyen de crimes, de violences, c'est-à-dire par un règne de terreur, et, au cas où ils se révolteraient tous contre nous, nous répondrions avec les fusils américains, chinois ou japonais.

HUITIÈME PROTOCOLE

Une fausse justice

Nous devons nous assurer tous les moyens dont nos ennemis pourraient se servir contre nous. Nous aurons recours aux expressions les plus obscures et les plus compliquées du dictionnaire de la loi, afin de nous justifier dans le cas où nous serions obligés de prendre des décisions qui pourraient sembler trop hardies ou

injustes. Car il sera important d'exprimer de telles décisions d'une manière si énergique, qu'aux yeux du peuple elles puissent paraître de nature excessivement morale, équitable et juste.

Les auxiliaires du Juif

Notre gouvernement devra s'entourer de toutes les puissances de la civilisation au sein de laquelle il aura à agir. Il attirera à lui les publicistes, les avocats, les praticiens, les administrateurs, les diplomates, et, enfin, tous ceux que nous aurons formés dans nos écoles spéciales modernistes.

But des écoles spéciales

Ces gens connaîtront les secrets de la vie sociale, ils seront maîtres de toutes les langues rassemblées dans le vocabulaire politique ; ils connaîtront à fond le côté intérieur de la nature humaine avec toutes ses cordes les plus sensibles, sur lesquelles ils auront à jouer. Ces cordes constituent le cerveau des Gentils, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, leurs tendances et leurs vices, les particularités des castes et des classes. Il va sans dire que ces sages conseillers de notre puissance auxquels je fais allusion ne seront pas choisis parmi les Gentils, qui ont coutume de poursuivre leur travail administratif sans garder en vue les résultats qu'ils doivent obtenir et sans savoir pour quelle fin ces résultats sont requis. Les administrateurs des Gentils signent des papiers qu'ils ne lisent pas et servent pour l'amour de l'argent ou par ambition.

Professeurs d'économie

Nous entourerons notre gouvernement de toute une armée d'économistes. C'est la raison pour laquelle la science de l'économie est le principal sujet enseigné aux Juifs. Nous aurons autour de nous des milliers de banquiers, de négociants et, ce qui est plus important encore, de millionnaires, parce qu'en réalité l'argent décidera de tout.

Exploitation des gens tarés

Cependant, tant qu'il ne sera pas sûr de remplir les postes de gouvernement par nos frères juifs, nous confierons ces postes importants à des gens dont les antécédents et la réputation sont si mauvais, qu'ils forment un abîme entre eux et la nation, et à des hommes tels, qu'au cas où ils enfreindraient nos ordres, ils pourraient s'attendre à être jugés et emprisonnés. Et tout ceci dans le but de les obliger à défendre nos intérêts jusqu'à leur dernier souffle.

NEUVIÈME PROTOCOLE

Pour la rééducation des peuples

En appliquant nos principes, faites surtout attention au caractère de la nation particulière au sein de laquelle vous vivez et devez travailler. Il ne faut pas vous attendre à réussir en appliquant partout nos doctrines, jusqu'à ce que la nation en question ait été rééduquée par nos principes ; mais, en procédant avec précaution dans leur application, vous découvrirez qu'avant dix ans le caractère le plus obstiné aura changé, et nous aurons ajouté une nation de plus à celles qui nous ont déjà fait leur soumission.

Destruction des pouvoirs

A la formule libérale de notre devise maçonnique : « Liberté. Égalité. Fraternité » nous substituerons non pas les mots de notre devise, mais des mots exprimant simplement une idée, et nous dirons : « le droit de la Liberté, le devoir de l'Égalité et l'idée de Fraternité », tenant ainsi le taureau par les cornes. En fait, nous avons déjà détruit tous les pouvoirs régnants, excepté le nôtre ; mais, en théorie, ils existent encore.

L'antisémitisme de certains nous favorise

Actuellement, si quelques gouvernements se rendent répréhensibles à notre égard, ce n'est que pure formalité, et tout se passe avec notre

connaissance et notre plein consentement, car nous avons besoin de leurs débordements antisémites pour maintenir dans l'ordre nos frères inférieurs. Je ne m'étendrai pas sur ce point qui a déjà fait le sujet de nombreuses discussions.

La dictature juive

Somme toute, nous ne rencontrerons aucune opposition. Notre gouvernement est dans une situation si extraordinairement forte devant la loi que nous pouvons presque le définir par l'énergique expression de dictature. Je peux honnêtement dire que, pour le temps présent, nous sommes des législateurs ; nous tenons des assises et infligeons des peines : nous mettons à mort ou faisons grâce ; nous sommes, pour ainsi dire, le commandant en chef chevauchant à la tête de toutes les armées. Nous gouvernerons par la force puissante parce que les restes d'un parti, puissant jadis, sont entre nos mains ; ce parti nous est aujourd'hui assujetti. Nous avons des ambitions illimitées, une convoitise dévorante, une vengeance impitoyable et une haine intense.

La source de la terreur

Nous sommes la source d'une terreur s'étendant au loin.

Nos serviteurs

Nous avons à notre service des gens de toute opinion et de tous les partis : des hommes désireux de rétablir les monarchies, des socialistes, des communistes et des partisans de toutes sortes d'utopies. Nous les avons tous mis sous le harnais ; chacun, à sa manière, mine le reste du pouvoir et essaye de détruire les lois existantes. Par ce procédé, tous les gouvernements sont torturés ; ils hurlent pour réclamer le repos ; et, pour l'amour de la paix, ils sont prêts à tous les sacrifices. Mais nous ne leur laisserons aucune paix jusqu'à ce qu'ils aient reconnu notre Super gouvernement international.

Le peuple réclama, en gémissant, la solution indispensable des problèmes sociaux par des moyens internationaux. Les dissensions

de partis mirent ceux-ci entre nos mains, parce que, pour conduire l'opposition, il faut de l'argent, et l'argent est sous notre contrôle.

Conflit entre le pouvoir et le peuple

Nous avons redouté l'alliance de la puissance souveraine et expérimentée du Gentil avec la puissance aveugle de la foule, mais nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour supprimer la possibilité d'une telle éventualité. Entre ces deux puissances nous avons élevé un mur, sous la forme de la terreur qu'elles éprouvent l'une pour l'autre. Ainsi la puissance aveugle de la populace reste pour nous un appui. Nous seuls serons ses chefs et la guiderons vers notre but.

Le contact avec les masses

Afin que la main de l'aveugle ne puisse se libérer de notre étreinte, nous devons être en contact permanent avec les masses, sinon personnellement, du moins par l'intermédiaire de nos frères les plus fidèles. Lorsque nous serons devenus un pouvoir reconnu, nous nous adresserons personnellement au peuple, sur les places publiques, et nous ferons son éducation politique dans le sens qui nous conviendra.

Comment pourrons-nous contrôler ce qui est enseigné au peuple dans les écoles de campagne ? En tout cas, il est certain que ce qui est dit par le délégué du gouvernement ou par le souverain lui-même ne peut manquer d'être connu de toute la nation, la voix du peuple le répandant aussitôt.

L'organisme libéral est entre nos mains

Afin de ne pas détruire prématurément les institutions des Gentils, nous les avons touchées de notre main expérimentée et nous avons saisi l'extrémité des ressorts de leur mécanisme. Ceux-ci fonctionnaient autrefois suivant un ordre sévère, mais juste ; nous y avons substitué un organisme libéral déréglé. Nous avons mis la main sur la juridiction, sur les manœuvres électorales, sur la direction de la presse, sur le développement de la liberté

individuelle, et, ce qui est plus important encore, sur l'éducation, principal appui de l'existence libre.

Corrompre les Goïm et contourner leurs lois

Nous avons abêti et corrompu la génération actuelle des Gentils en lui enseignant des principes et des théories que nous savions entièrement faux mais que nous lui avons nous-mêmes inculqués. Sans amender, en réalité, les lois déjà en vigueur, mais simplement en les contournant et en les interprétant ainsi que ne l'avaient pas prévu ceux qui les ont conçues, nous avons obtenu un résultat extraordinairement utile.

Savoir interpréter les lois

On put, tout d'abord, constater les résultats dans le fait que notre interprétation cacha le sens réel des lois, et les rendit, par suite, si inintelligibles qu'il fut impossible au gouvernement de démêler un Code aussi confus.

De là est sortie la théorie de ne pas s'attacher à la loi, mais de juger d'après sa conscience.

De l'utilité des voies souterraines

On nous objectera que les nations pourraient prendre les armes contre nous si nos plans étaient prématurément découverts ; mais, en vue de cette possibilité, nous pouvons nous reposer sur la mise en action d'une force si formidable qu'elle ferait frémir les hommes les plus braves. D'ici là, des chemins de fer métropolitains et des passages souterrains seront construits dans toutes les villes. De ces lieux souterrains, nous ferons sauter toutes les cités du monde, avec leurs institutions et leurs documents.

DIXIÈME PROTOCOLE

Nécessité du camouflage

Aujourd'hui, je commencerai par répéter ce qui a été dit précédemment, et je vous prie tous de vous souvenir qu'en politique les gouvernements et les nations sont satisfaites par le côté apparent de toute chose. Et comment auraient-ils le temps d'en examiner le côté intérieur, alors que leurs représentants ne songent qu'aux plaisirs ?

Il est de la plus haute importance pour notre politique de ne pas perdre de vue le détail ci-dessus mentionné qui nous sera d'un grand secours lorsque nous discuterons des questions telles que la répartition des pouvoirs, la liberté de la parole, la liberté de la presse et de la religion, le droit d'association, l'égalité devant la loi, l'inviolabilité de la propriété et du domicile, la question de l'impôt (l'idée d'un impôt secret) et la force rétroactive des lois. Toutes les questions analogues sont d'une nature telle qu'il ne serait pas prudent de les discuter ouvertement devant le peuple ; cependant, au cas où il deviendrait nécessaire d'en parler à la foule, il ne faut pas les énumérer, mais faire, sans entrer dans le détail, des exposés concernant les principes de droit moderne, comme étant reconnus par nous.

L'importance des réticences réside dans le fait qu'un principe non ouvertement proclamé nous laisse la liberté d'action, tandis que ce même principe, une fois déclaré, peut être considéré comme établi.

La fortune sourit aux audacieux

La nation tient en grand respect la puissance d'un génie politique ; elle supporte ses actes les plus hardis et les commente ainsi : « Quelle escroquerie, mais qu'elle a été bien faite, et avec quel courage ! »

Nous comptons, en attirant toutes les nations, travailler à construire les fondations d'un nouvel édifice dont nous avons fait les plans. Pour cela, il nous faut acquérir le concours d'agents hardis et audacieux, capables de surmonter tous les obstacles qui entraveraient notre marche.

Importance du mensonge et du vote

Quand nous ferons notre « coup d'État », nous dirons au peuple : « tout a très mal marché jusqu'ici, vous avez tous souffert ; nous détruisons, maintenant, la cause de vos souffrances, à savoir : les patries, les frontières et les valeurs financières nationales. Certes, vous serez libres de nous condamner, mais votre jugement sera-t-il juste, si vous le prononcez sans avoir expérimenté ce que nous pouvons faire pour votre bien ? »

Alors, dans un élan d'espoir et d'exultation, ils nous porteront en triomphe sur leurs épaules. La puissance du vote – dont nous avons investi les membres les plus insignifiants de l'humanité en organisant des réunions et des conventions réglées d'avance – jouera alors son dernier rôle ; cette puissance, au moyen de laquelle « nous sommes montés sur le trône », s'acquittera de sa dernière dette envers nous en témoignant de son anxiété de voir le résultat de notre proposition avant de prononcer son jugement.

Le suffrage universel, arme de choc

Pour obtenir la majorité absolue, il faudra que nous amenions tout le monde à voter, sans distinction de classes. On n'obtiendrait pas cette majorité par les seules classes instruites ou par une société divisée en castes.

La famille doit disparaître

Après avoir ainsi rempli l'esprit de l'homme de sa propre importance, nous détruirons la vie de famille des Gentils et son influence éducatrice ; nous empêcherons les hommes de valeur de percer, et, sous notre direction, la populace les tiendra sous le joug et ne leur permettra pas même d'exposer leurs plans.

La foule a l'habitude de nous écouter, nous qui payons son attention et son obéissance. Nous créerons, par ces moyens, une force si aveugle qu'elle ne sera jamais capable de prendre aucune décision sans l'avis de nos agents, placés par nous pour la guider.

La foule se soumettra donc à ce système, parce qu'elle saura que ses gages, ses gains et tous autres bénéfiques lui viendront par ces guides.

L'unité de commandement est nécessaire

Le système de gouvernement doit être l'œuvre d'une seule tête, parce qu'il serait impossible de le consolider s'il était l'œuvre combinée de nombreuses intelligences. C'est pourquoi il ne nous est permis de connaître que le plan d'action, mais nous ne devons, en aucune façon, le discuter, sous peine d'en détruire l'efficacité, les fonctions de ses différentes parties et le sens pratique de chacun de ses points. Si de tels plans étaient mis en discussion et altérés par des passages répétés au scrutin de vote, ils seraient déformés par suite des conceptions erronées des électeurs qui n'auraient pas approfondi leur signification. Il est donc nécessaire que nos plans soient décisifs et logiquement conçus. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas lancer à la foule, ni même à une petite coterie, pour qu'elle soit mise en pièces, la grande œuvre de notre chef. Ces plans ne bouleverseront pas pour l'instant les institutions existantes. Ils ne changeront que leur théorie économique, et, partant, toute la marche de leurs procédures qui suivront alors inévitablement le chemin prescrit par nos plans.

Saper les institutions de l'État

Les mêmes institutions existent dans tous les pays ; leurs noms seuls diffèrent : les Chambres, les Ministères, le Sénat, un Conseil privé, des Départements législatif et administratif.

Je n'ai pas à vous expliquer le mécanisme qui relie ces diverses institutions, il vous est déjà bien connu. Retenez seulement que chacune des institutions susnommées correspond à quelque fonction

importante du gouvernement. (J'applique le mot « importante » non pas aux institutions, mais à leurs fonctions.)

Toutes ces institutions se sont partagé toutes les fonctions du gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir administratif, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Et leurs fonctions sont devenues semblables à celles des différents organes du corps humain.

Si nous portons atteinte à quelque partie que ce soit de la machine gouvernementale, l'État tombera malade, comme le ferait un corps humain, et il mourra.

Le libéralisme, ce poison mortel

Lorsque nous eûmes injecté le poison du libéralisme dans l'organisation de l'État, sa complexion politique changea ; les États furent infectés d'une maladie mortelle : la décomposition du sang. Il ne reste plus qu'à attendre la fin de leur agonie.

Les tares des états constitutionnels

Le libéralisme donna naissance aux gouvernements constitutionnels qui prirent la place de l'autocrate – la seule forme de gouvernement saine pour les Gentils. Toute constitution, comme vous le savez par vous-mêmes, n'est autre chose qu'une école de dissensions, de mauvaise entente, de querelles et d'agitations inutiles de partis ; en résumé, c'est l'école de tout ce qui affaiblit la force du gouvernement. La tribune comme la presse tendirent à rendre les gouvernants inactifs et faibles, et, par conséquent, inutiles et superflus ; c'est pourquoi ils furent déposés dans bien des pays.

L'institution d'une ère républicaine devint alors possible, et nous remplaçâmes le souverain par sa caricature en la personne d'un président tiré par nous de la foule et choisi parmi nos créatures et nos esclaves.

C'est de cette manière que nous avons posé la mine sous les Gentils, ou, mieux, sous les nations des Gentils.

Des présidents responsables
Dans un avenir prochain, nous rendrons le président
responsable.

Nous appliquerons hardiment alors, et sans scrupule, les plans dont notre « dummy » (celui qui fait « le mort » au whist) sera responsable.

Que nous importe si les rangs des coureurs de places s'éclaircissent, s'il s'élève des troubles parce qu'on ne peut trouver de président – troubles qui finiront par désorganiser le pays ?

réduits au rôle de pantins

Pour arriver à de tels résultats, nous prendrons nos mesures, afin qu'on nomme des présidents ayant à leur passif un scandale comme le « Panama », ou quelque autre affaire louche du même genre. Un président de cet acabit sera le fidèle exécuteur de nos plans, parce qu'il craindra d'être découvert, et sera dominé par cette peur qui s'empare toujours d'un homme parvenu au pouvoir et qui désire vivement conserver les privilèges et les honneurs que lui confère sa haute charge. La Maison des Représentants élira, protégera et masquera le président ; mais nous retirerons à cette chambre son pouvoir d'introduire et de modifier les lois.

Nous donnerons ce pouvoir au président responsable, qui sera comme une marionnette entre nos mains. Le pouvoir du président deviendra, en pareil cas, une cible exposée à toutes sortes d'attaques, mais nous lui donnerons un moyen de défense dans son droit d'appel au peuple par-dessus la tête des députés de la nation, c'est-à-dire qu'il en appellera directement au peuple composé de nos esclaves aveugles – la majorité de la populace.

De plus, nous conférerons au président le pouvoir de proclamer la loi martiale. Nous expliquerons cette prérogative par le fait que le président, étant le chef de l'armée, doit la tenir sous son autorité pour protéger la nouvelle Constitution républicaine ; il doit sa protection à cette Constitution dont il est le représentant responsable.

Contrôle de la législation

Il est clair que, dans de telles conditions, la clef de la situation intérieure sera entre nos mains, et nul autre que nous ne contrôlera la législation.

Pour une nouvelle Constitution démocratique

De plus, quand nous instaurerons la nouvelle Constitution républicaine, sous prétexte de secret d'État, nous priverons la Chambre de son droit de discuter l'opportunité des mesures prises par le gouvernement. Par cette nouvelle Constitution, nous réduirons également au minimum le nombre des représentants de la nation, diminuant ainsi du même coup, d'un nombre équivalent, les passions politiques, et la passion de la politique. Si, en dépit de tout, ils se montraient récalcitrants, nous supprimerions les derniers représentants en faisant appel à la nation. Le président aura la prérogative de nommer le président et le vice-président de la Chambre des députés et du Sénat. Nous substituerons aux sessions permanentes des Parlements des sessions de quelques mois seulement. En outre, le président, comme chef du pouvoir exécutif, aura le droit de convoquer et de dissoudre le Parlement, et, en cas de dissolution, de différer la convocation d'un nouveau Parlement. Mais, afin que le président ne soit pas tenu pour responsable des conséquences de ces actes, à proprement parler illégaux, avant que nos plans soient parvenus à maturité, nous convaincrions les ministres et les autres hauts personnages officiels qui entourent le président, de dénaturer ses ordres en lançant des instructions à leur guise, ce qui les obligera à assumer une responsabilité qui incombait au président. Nous recommanderions, tout particulièrement, de confier cette fonction au Sénat, au Conseil d'État ou au Conseil des Ministres, mais non à des individus. Sous notre direction, le président interprétera les lois qui pourraient être comprises de plusieurs manières.

De plus, il annulera les lois au cas où cela nous paraîtrait opportun. Il aura également le droit de proposer de nouvelles lois temporaires et même des modifications dans l'œuvre constitutionnelle du

gouvernement, invoquant pour cela les exigences de la prospérité du pays.

L'autocratie juive

De telles mesures nous permettront de retirer graduellement tous les droits et toutes les concessions que nous aurions pu être tout d'abord contraints d'accorder en nous arrogant le pouvoir. Nous aurons été obligés de les introduire dans la Constitution des gouvernements pour dissimuler l'abolition progressive de tous les droits constitutionnels, lorsque l'heure viendra de substituer notre autocratie à tous les gouvernements existants.

Vers le règne d'un souverain juif

Il est possible que notre autocrate soit reconnu avant l'abolition de Constitutions, autrement dit, la reconnaissance de notre gouvernement partira du moment où le peuple, déchiré par les discordes et souffrant de la faillite de ses dirigeants (faillite préparée par nous), vociférera : « Déposez-les, et donnez-nous un chef mondial qui puisse nous unir et détruire toutes les causes de dissensions, c'est-à-dire les frontières, les nationalités, les religions, les dettes d'État, etc., un chef qui puisse nous donner la paix et le repos que nous ne pouvons trouver sous le gouvernement de nos souverains et de nos représentants » .

Les Loges, instrument de contagion

Mais vous le savez parfaitement bien vous-mêmes, pour que la multitude en arrive à hurler cette requête, il faut que dans tous les pays on trouble continuellement les relations qui existent entre le peuple et les gouvernements, - les hostilités, les guerres, les haines, et même le martyre de la faim et du besoin, des maladies inoculées, et cela à un tel degré que les Gentils ne voient d'autre issue à leurs malheurs qu'un appel à notre argent et à notre complète souveraineté.

Mais si nous donnons à la nation le temps de se ressaisir, il est peu probable que pareille opportunité se représente.

ONZIÈME PROTOCOLE

Fondements de la nouvelle Constitution

Le Conseil d'État sanctionnera la puissance du souverain. En tant que corps législatif officiel, il sera, pour ainsi dire, un Comité destiné à lancer les ordres des gouvernants.

Voici donc un programme de la Constitution nouvelle que nous préparons au monde. Nous ferons les lois, définirons les droits constitutionnels et administratifs : 1° au moyen d'édits de la Chambre législative, proposés par le président ; 2° au moyen d'ordres généraux et d'ordres du Sénat et du Conseil d'État, et au moyen des décisions du Cabinet, et, 3° lorsque le moment opportun se présentera, au moyen d'un coup d'État.

Notre révolution

Ayant ainsi déterminé les grands traits de notre plan d'action, nous allons discuter les détails qui peuvent nous être nécessaires pour accomplir la révolution dans tous les rouages de la machine de l'État, suivant le sens que j'ai déjà indiqué. Par ces détails, j'entends la liberté de religion, l'élection des représentants du peuple, et bien d'autres droits qui auront à disparaître de la vie courante des hommes. S'ils ne disparaissent pas tous entièrement, ils devront être radicalement transformés dès le lendemain du jour où sera proclamée la Constitution nouvelle. Ce serait seulement à ce moment précis qu'il n'y aurait plus aucun danger pour nous à faire connaître toutes les innovations, et cela pour la raison suivante : tout changement apparent, en un autre temps, pourrait être dangereux, parce que s'il était introduit par la force, et mis en vigueur strictement et sans discernement, il tendrait à exaspérer le peuple qui redouterait de nouveaux changements dans des conditions semblables. D'autre part, si ces changements devaient nous obliger à accorder plus de concessions encore, le peuple dirait que nous reconnaissons nos erreurs, et cela pourrait ternir la gloire de

l'infaillibilité du nouveau pouvoir. Il pourrait également dire que nous avons été effrayés et contraints de céder. Et si tel était le cas, le monde ne nous remercierait jamais, parce qu'il considère comme son droit d'obtenir toujours des concessions. Si l'une ou l'autre de ces impressions agissait sur l'esprit du public, ce serait un immense danger pour le prestige de la Constitution nouvelle.

Il est essentiel pour nous que, dès cette proclamation, tant que le peuple souffrira encore du brusque changement et sera dans un état de terreur et d'indécision, il se rende compte que nous sommes si puissants, si invulnérables, si pleins de force, qu'en aucun cas nous ne prendrons ses intérêts en considération. Nous tiendrons à ce qu'il soit convaincu que non seulement nous ignorons ses opinions et ses désirs, mais que nous serons prêts à tout moment et en tous lieux à réprimer énergiquement toute manifestation ou toute velléité d'opposition. Nous ferons entendre au peuple que nous avons pris tout ce que nous désirions et que nous ne lui permettrons jamais de partager le pouvoir avec nous. Alors, la crainte lui fermera les yeux, et il attendra patiemment la suite des événements.

Loups et moutons

Les Gentils sont comme un troupeau de moutons – nous sommes les loups. Et savez-vous ce que font les moutons lorsque les loups pénètrent dans la bergerie ? Ils ferment les yeux. Nous les amènerons à faire de même, car nous leur promettrons de leur rendre toutes leurs libertés après avoir asservi tous les ennemis du monde et obtenu la soumission de tous les partis. J'ai à peine besoin de vous dire combien de temps ils auront à attendre le retour de leurs libertés.

Ce que cachent les Loges

Pour quelle raison avons-nous été conduits à imaginer notre politique et à l'implanter chez les Gentils ? Nous la leur avons inculquée sans leur en laisser comprendre le sens intime. Qu'est-ce qui nous a poussés à adopter une telle ligne de conduite, sinon ce fait que, race disséminée, nous ne pouvions atteindre notre objet par des moyens directs, mais seulement par des moyens détournés ? Telle fut

la cause réelle de notre organisation de la Maçonnerie, dont ces pourceaux de Gentils n'ont pas approfondi le sens, ni même soupçonné le but. Ils sont attirés par nous dans la multitude de nos Loges, qui paraissent être uniquement maçonniques pour jeter de la poudre aux yeux de leurs camarades.

Par la miséricorde de Dieu, son peuple élu fut dispersé, et cette dispersion, qui parut au monde comme notre faiblesse, a constitué toute notre puissance, laquelle nous a conduits au seuil de la souveraineté universelle.

Il nous reste peu de chose à ajouter à ces fondations pour atteindre notre but.

DOUZIÈME PROTOCOLE

La liberté

Le mot « liberté », qui peut être interprété de diverses manières, nous le définirons ainsi : « La liberté est le droit de faire ce qui est permis par la loi ». Une telle définition nous sera utile en ce sens qu'elle nous réserve de déterminer où il y a et où il n'y aura pas de liberté, pour la simple raison que la loi permettra seulement ce qui peut satisfaire nos désirs.

La presse

Envers la presse, nous nous conduirons de la manière suivante : - Quel est actuellement le rôle joué par la presse ? Elle sert à déchaîner sur les peuples les plus violentes passions, ou, quelquefois, des luttes égoïstes de partis qui peuvent être nécessaires à nos desseins. Elle est souvent creuse, injuste, fausse, et la plupart ne comprennent en rien ses intentions véritables. Nous la mettrons sous le joug et la conduirons avec des rênes solides ; nous devons également nous assurer le contrôle de toutes les formes de publications. Il ne serait d'aucune utilité pour nous de contrôler les journaux, si nous restions exposés aux attaques des brochures et des

livres. Nous ferons du produit de la publicité, actuellement si coûteuse, une ressource avantageuse pour notre gouvernement, en introduisant un droit de timbre spécial et en contraignant les éditeurs et les imprimeurs à nous verser une caution afin de garantir notre gouvernement contre toutes espèces d'attaques de la part de la presse. En cas d'attaque, nous répondrions de tous côtés par des amendes. Ces mesures, timbres, cautions, amendes, seront une importante source de revenus pour le gouvernement. Certainement, des organes de partis ne regarderont pas à payer de fortes amendes, mais, après une seconde attaque sérieuse contre nous, nous les supprimerons totalement. Nul ne pourra impunément toucher au prestige de notre infaillibilité politique. Pour interdire une publication, nous trouverons le prétexte suivant : - la publication qui vient d'être supprimée excitait, dirons-nous, l'opinion publique, sans aucune raison ou aucun fondement. Je vous prie de bien remarquer que, parmi les publications agressives, se trouveront celles qui auront été créées par nous dans ce dessein ; mais ces dernières n'attaqueront notre politique que sur les points où nous nous serons proposé un changement.

La censure

Aucune information n'atteindra la société sans passer par notre contrôle. Ceci est déjà pour nous un point acquis par le fait que toutes les nouvelles sont reçues de toutes les parties du monde par un petit nombre d'agences qui les centralisent. Lorsque nous serons arrivés au pouvoir, ces agences nous appartiendront entièrement et ne publieront que les nouvelles qu'il nous plaira de laisser paraître. Si, dans les conditions actuelles, nous avons réussi à obtenir, sur la société des Gentils, un contrôle tel qu'elle n'entrevoie les affaires du monde qu'à travers des lunettes colorées que nous lui avons mises devant les yeux ; si, dès maintenant, aucune barrière ne peut nous empêcher de pénétrer les secrets d'État, ainsi que les nomme la stupidité des Gentils, quelle ne sera pas notre situation, lorsque nous serons officiellement reconnus comme les dirigeants du monde, dans la personne de notre Empereur mondial ?

Revenons à l'avenir de la presse. Celui qui voudra devenir éditeur, libraire ou imprimeur, devra obtenir un certificat et une licence qui,

en cas de désobéissance, lui seraient retirés. Les canaux par lesquels la pensée humaine trouve son expression seront mis entre les mains de notre gouvernement, qui les utilisera comme organe éducateur et qui empêchera ainsi le public d'être dérouté par le « progrès » idéalisateur et par le libéralisme.

Le progrès

Qui d'entre nous ne sait que cet insigne bienfait mène tout droit à l'utopie d'où naquirent l'anarchie et la haine de l'autorité ? Et cela pour la simple raison que le « progrès », ou plutôt l'idée d'un progrès libéral, donne aux hommes des pensées différentes d'émancipation, sans leur assigner aucune limite. Tous les soi-disant libéraux sont des anarchistes, sinon dans leurs actes, du moins dans leurs idées. Chacun d'eux court après le fantôme de la liberté, pensant qu'il peut faire tout ce qui lui plaît, c'est-à-dire tombant dans un état d'anarchie pour autant qu'il fait de l'opposition par pur amour de l'opposition.

Littérature et journalisme

Discutons maintenant sur la publication des livres. Nous les taxerons de la même manière que les quotidiens – autrement dit par le moyen de timbres de régie et de cautions. Mais, sur les livres de moins de 300 pages, nous doublerons l'impôt. Nous rangerons cette sorte de livre parmi les brochures, de manière à restreindre la publication des périodiques qui constituent la forme la plus virulente du poison imprimé. Ces mesures obligeront également les écrivains à publier de si longs ouvrages qu'ils seront peu lus du public, surtout en raison de leur prix élevé. Nous-mêmes publierons des livres bon marché, afin d'instruire et de fixer l'esprit public dans le sens qui nous convient. L'impôt réduira la production de la littérature sans sujet spécial, purement récréative ; et le fait qu'ils seront responsables devant la loi mettra les auteurs entre nos mains. Celui qui voudrait nous attaquer avec sa plume ne trouverait pas d'éditeur.

Avant d'imprimer un ouvrage quelconque, l'éditeur ou l'imprimeur devra obtenir des autorités un permis de publier ledit ouvrage. Ainsi

nous connaissons d'avance toute conspiration contre nous, et nous pourrons la frapper à la tête en prévenant le complot et en publiant une explication.

La littérature et le journalisme sont les deux puissances d'éducation les plus importantes ; pour cette raison, notre gouvernement achètera le plus grand nombre de périodiques. Nous neutraliserons ainsi la mauvaise influence de la presse indépendante, et nous acquerrons un empire énorme sur l'esprit humain. Si nous permettons dix périodiques privés, nous en lancerons trente nous-mêmes, et ainsi de suite.

Mais le public ne doit pas avoir de ces mesures le plus léger soupçon ; aussi, les périodiques par nous publiés devront paraître de vues et d'opinions contradictoires, inspirant ainsi confiance et présentant une forme attrayante à nos ennemis sans défiance, qui tomberont de la sorte dans notre piège et seront désarmés.

Au premier rang, nous placerons la presse officielle. Elle veillera constamment à la défense de nos intérêts, et, par suite, son influence sur le public sera relativement insignifiante. Au second rang, nous placerons la presse semi-officielle, dont le devoir sera d'attirer les tièdes et les indifférents. Au troisième rang, nous placerons la presse qui se donnera l'air de nous faire opposition et qui, dans l'une de ses publications, semblera notre adversaire. Nos véritables ennemis croiront à la sincérité de cette opposition et nous laisseront voir leurs cartes.

Tous les journaux défendront des partis différents – aristocratique, républicain, révolutionnaire et même anarchiste – mais, bien entendu, aussi longtemps seulement que dureront les Constitutions. Ces journaux, comme le dieu indien Vishnou, auront des centaines de mains dont chacune tâtera le pouls de la changeante opinion publique.

Quand le pouls s'accélélera, ces mains inclineront l'opinion publique vers notre cause, car un sujet nerveux est facilement conduit et subit aisément toutes sortes d'influences.

Si quelques bavards s'imaginent qu'ils répètent l'opinion de l'organe de leur parti, ils ne répètent, en réalité, que notre propre opinion ou celle que nous désirons. En pensant qu'ils suivent leur journal, ils suivront, en réalité, le drapeau que nous ferons flotter devant eux. Pour que notre armée de journaux puisse exécuter ce programme dans son esprit, à savoir soutenir les différents partis, il nous faudra organiser notre presse avec grand soin.

Sous le nom de « Commission centrale de la Presse », nous organiserons des meetings littéraires où nos agents, inaperçus, donneront le mot d'ordre et le mot de passe. En discutant et en contredisant notre politique, toujours superficiellement, bien entendu, sans toucher effectivement à aucune de ses parties essentielles, nos organes mèneront des débats simulés avec les journaux officiels, afin de nous donner un motif de définir nos plans avec plus d'exactitude que nous ne le pouvons faire dans nos programmes préliminaires. Mais ceci uniquement lorsqu'il y aura profit pour nous. Cette opposition de la presse nous servira également à faire croire au peuple que la liberté de la parole existe encore. A nos agents, elle donnera l'opportunité de montrer que nos adversaires portent contre nous des accusations dénuées de sens, puisqu'ils seront incapables de découvrir une base réelle pour réfuter notre politique.

De telles mesures, échappant à l'attention publique, seront les plus sûrs moyens de guider l'esprit du peuple et d'inspirer confiance en notre gouvernement.

Grâce à ces mesures, nous pourrions exciter ou calmer l'esprit public sur les questions politiques, lorsque cela nous deviendra nécessaire ; nous pourrions le persuader ou le dérouter en imprimant de vraies ou de fausses nouvelles, des événements exacts ou contradictoires, suivant la convenance de nos desseins. Les informations que nous publierons dépendront de la disposition actuelle du peuple à accepter telle sorte de nouvelles, et nous examinerons toujours soigneusement le terrain avant d'y mettre le pied.

Les restrictions que nous imposerons – comme je l'ai dit – aux publications privées nous permettront de rendre certaine la défaite

de nos ennemis, parce qu'ils n'auront aucun organe de presse à leur disposition au moyen duquel ils pourraient donner libre cours à leurs opinions. Nous n'aurons même pas à faire une réfutation totale de leurs affirmations.

Les ballons d'essai que nous lancerons dans le troisième rang de notre presse seront, s'il est nécessaire, réfutés par nous d'une manière semi-officielle.

La franc-maçonnerie et la presse

Déjà il existe dans le journalisme français un système d'entente maçonnique pour donner les mots d'ordre. Tous les organes de la presse sont liés par des secrets professionnels mutuels, à la manière des anciens augures. Aucun de ses membres ne dévoilera sa connaissance du secret, si l'ordre n'a pas été donné de le rendre public. Pas un seul éditeur n'aura le courage de trahir le secret qui lui a été confié, car nul n'est admis dans le monde littéraire s'il ne porte la marque de quelque acte ténébreux dans son passé. Au moindre signe d'insoumission, la tache serait aussitôt révélée. Tant que ces marques restent connues du petit nombre seulement, le prestige du journaliste attire l'opinion publique à travers le pays tout entier. Le peuple le suit et l'admire.

Les provinces

Nos plans doivent principalement s'étendre à la province. Il nous est indispensable d'y créer des idées et des opinions telles qu'à un moment donné nous les puissions lancer contre la capitale, en les présentant comme les vues neutres des provinces.

Évidemment, la source et l'origine de ces idées ne seraient pas changées – elles seraient nôtres.

Il est pour nous de toute nécessité qu'avant notre prise de possession du pouvoir les grandes villes soient, pendant quelque temps, sous l'influence de l'opinion des provinces, c'est-à-dire qu'elles connaissent l'opinion de la majorité, opinion par nous préparée. Il nous est nécessaire que les capitales, au moment critique et

psychologique, n'aient pas le temps de discuter un fait accompli, mais qu'elles l'acceptent simplement parce qu'il a été approuvé par une majorité dans les provinces.

Un régime infailible

Lorsque nous arriverons à la période du nouveau régime – c'est-à-dire pendant la période transitoire qui précédera notre souveraineté -, nous ne permettrons à la presse de publier aucun compte rendu d'affaires criminelles ; il faut que le peuple pense que le nouveau régime est si satisfaisant que le crime même n'existe plus.

Là où le crime sera commis, il ne devra être connu que de la victime et de ceux qui, par hasard, en auront été les témoins, mais de ceux-là seuls.

TREIZIÈME PROTOCOLE

Nos serviteurs

Le besoin du pain quotidien obligera les Gentils à tenir leurs langues et à rester nos humbles serviteurs. Ceux des Gentils que nous pourrions occuper dans notre presse discuteront, sous nos ordres, les faits que nous ne jugerions pas à propos de discuter dans notre gazette officielle. Et, tandis que tous les genres de discussion et de débats auront lieu de la sorte, nous ferons passer les lois dont nous aurons besoin, puis nous les présenterons au public comme un fait accompli.

Nul n'osera demander que ce qui a été décidé soit abrogé, tout spécialement parce que nous aurons tout coloré de notre intention d'aider au progrès. Alors, la presse détournera l'attention du public par de nouvelles propositions. Vous savez vous-mêmes que nous avons toujours appris au peuple à rechercher de nouvelles émotions.

L'opinion publique

Des aventuriers politiques, sans cervelle, précipiteront la discussion de nouveaux problèmes, semblables à ceux qui, même de nos jours, ignorent ce dont ils parlent. Les problèmes politiques ne sont pas destinés à être connus du commun des mortels ; ils ne peuvent être compris, comme je l'ai dit plus haut, que des gouvernements qui ont, depuis des siècles, dirigé les affaires. De tout ceci, vous pouvez conclure que nous n'en déférerons à l'opinion publique que pour faciliter le travail de notre machinerie. Vous pouvez également remarquer que nous cherchons l'approbation sur les diverses questions non par des actes, mais par des paroles. Nous affirmons continuellement que, dans toute la mesure possible, nous sommes guidés par l'espoir et la certitude de servir le bien public.

Commerce et industrie

Afin de détourner les gens agités des questions politiques, nous leur fournirons de nouveaux problèmes, concernant le commerce et l'industrie, par exemple. Qu'ils s'excitent sur ces questions tant qu'ils voudront. Les masses ne consentent à s'abstenir et à se détacher de ce qu'elles croient être l'action politique que si nous leur procurons de nouveaux amusements : le commerce, par exemple, que nous essayons de leur faire passer comme question politique. Nous-mêmes avons amené les masses à prendre part à la politique pour nous assurer leur appui dans notre campagne contre les gouvernements des Gentils.

Distraire pour mieux tromper

Pour les empêcher de se découvrir une nouvelle ligne de conduite en politique, nous les distrairons également par toutes sortes de divertissements : jeux, passe-temps, passions, maisons publiques.

Nous allons bientôt lancer des annonces dans les journaux, invitant le peuple à prendre part à des concours de tout genre : artistiques, sportifs, etc. Ces nouveaux divertissements distrairont définitivement l'esprit public des questions qui pourraient nous mettre en conflit

avec la populace. Comme le peuple perdra graduellement le don de penser par lui-même, il hurlera avec nous, pour cette raison bien simple que nous serons les seuls membres de la société à même d'avancer des idées nouvelles ; ces voies inconnues seront ouvertes à la pensée par des intermédiaires qu'on ne pourra soupçonner être des nôtres.

Crédulité des Goïm

Le rôle des idéalistes libéraux sera définitivement terminé quand notre gouvernement sera reconnu. Jusque-là, ils nous rendront grand service, et c'est pourquoi nous essayerons d'incliner l'esprit public vers toutes sortes de théories fantastiques qui pourraient être avancées ou libérales. C'est nous qui avons, avec un succès complet, tourné les têtes sans cervelle des Gentils vers le socialisme, par nos théories progressistes ; on ne trouverait pas parmi les Gentils un seul homme capable de s'apercevoir que, hors les cas où il s'agit de découvertes matérielles ou scientifiques, il y a toujours derrière le mot « progrès » un leurre quelconque. Car il n'existe qu'un seul enseignement vrai dans lequel le « progrès » n'a point de place. Le progrès, comme toute idée fausse, sert à cacher la vérité pour que personne ne la sache que nous, le Peuple élu de Dieu, pour en être le gardien.

Le monde aux mains des Juifs

Lorsque nous aurons le pouvoir, nos orateurs discuteront les grands problèmes qui ont bouleversé l'humanité que nous amènerons, enfin, sous notre joug béni.

Qui se doutera alors que tous ces problèmes furent lancés à notre instigation, pour servir un plan politique que nul n'aura saisi durant tant de siècles ?

QUATORZIÈME PROTOCOLE

La religion juive seule tolérée

Quand nous serons les maîtres de la terre, nous ne tolérerons aucune religion que la nôtre, c'est-à-dire une religion n'admettant qu'un seul Dieu à qui notre destin est lié par l'élection qu'il fit de nous, et par qui est également déterminé le destin du monde.

Il faut, pour cette raison, que nous abolissions toutes les professions de foi. Si, momentanément, le résultat obtenu est de faire des athées, notre but n'en sera pas contrarié, mais cela servira d'exemple aux générations futures qui écouteront notre enseignement sur la religion de Moïse, religion dont la doctrine ferme et bien réfléchie nous imposa le devoir de mettre toutes les nations sous nos pieds.

En agissant ainsi, nous insisterons également sur les vérités mystiques de l'enseignement mosaïque, desquelles dépend, dirons-nous, toute valeur éducative.

La paix dans l'esclavage

Puis, nous publierons, en toute occasion, des articles dans lesquels nous comparerons notre avantageuse autorité à celle du passé. L'état de bénédiction et de paix qui existera alors, bien qu'il sera le fruit de longs siècles de perturbation, mettra encore en relief le bienfait de notre nouveau gouvernement. Nous exposerons, sous les couleurs les plus vives, les erreurs commises par les Gentils dans leur administration. Nous soulèverons un tel dégoût pour l'ancien régime que les nations préféreront la paix dans l'esclavage aux droits que lui donnerait la liberté si haut exaltée, mais qui les a si cruellement torturés, qui a épuisé les sources de l'existence humaine et vers lesquels poussait seule, à vrai dire, une troupe d'aventuriers qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

Les inutiles changements de gouvernement auxquels nous aurons poussé les Gentils, pour ruiner leur édifice gouvernemental, auront

tellement fatigué les peuples, qu'ils préféreront tout endurer de nous dans la crainte d'avoir à souffrir, de nouveau, les tourments et les malheurs qu'ils auront subis. Nous attirerons une attention spéciale sur les erreurs historiques des gouvernements des Gentils, erreurs qui les conduisirent à martyriser l'humanité durant tant de siècles, parce qu'ils n'entendaient rien à ce qui concerne le vrai bonheur de la vie humaine, étant constamment à la recherche de plans fantastiques de bien-être social. Car les Gentils ne se sont pas aperçus que leurs plans, au lieu d'améliorer les rapports des hommes entre eux, n'ont servi qu'à les rendre de plus en plus mauvais. Cependant, ces rapports mutuels sont la base même de l'existence humaine. Toute la force de nos principes et des mesures que nous prendrons pour les appliquer consistera en ce que nous les interpréterons en les mettant en contraste lumineux avec le régime tombé des anciennes conditions sociales.

Notre religion et ses mystères

Nos philosophes exposeront tous les désavantages des religions des Gentils, mais personne ne jugera jamais notre religion de son vrai point de vue, parce que personne n'en aura jamais une connaissance complète, à part les nôtres, qui ne se hasarderont, dans aucun cas, à en dévoiler les mystères.

Littérature malsaine et littérature de l'avenir

Dans les pays soi-disant dirigeants, nous avons fait circuler une littérature malsaine, ordurière et dégoûtante. Nous continuerons à laisser prévaloir cette littérature pendant un court espace de temps, après l'établissement de notre gouvernement, afin qu'elle fasse ressortir d'une manière plus frappante le contraste des enseignements que nous donnerons du pinacle où nous serons élevés. Nos savants, instruits tout exprès pour diriger les Gentils, feront des discours, tireront des plans, ébaucheront des mots et écriront des articles au moyen desquels nous influencerons les esprits, les inclinant vers la science et les idées qui nous conviendront.

QUINZIÈME PROTOCOLE

Organiser la révolution mondiale

Quand nous aurons obtenu le pouvoir, par des coups d'État préparés par nous, de façon à ce qu'ils se produisent simultanément dans tous les pays, et aussitôt après que les gouvernements respectifs de ces derniers auront été officiellement proclamés incapables de gouverner le peuple – il pourra s'écouler un temps considérable, tout un siècle peut-être – nous ferons tous nos efforts pour empêcher les conspirations de se tramer contre nous.

La terreur n'épargnera pas les sociétés secrètes

Pour atteindre ce but, nous emploierons l'impitoyable moyen des exécutions contre tous ceux qui pourraient prendre les armes contre l'établissement de notre pouvoir.

L'institution d'une nouvelle société secrète quelconque tombera aussi sous le coup de la peine de mort ; quant aux sociétés secrètes qui existent actuellement et qui nous sont connues, celles qui servent et ont servi notre cause, nous les dissoudrons et enverrons leurs membres en exil au bout du monde.

Nota : Toute association doit être obligatoirement enregistrée en préfecture, qu'elle soit commerciale, corporative, humanitaire, axée sur un quelconque bénévolat, maçonnique ou culturelle.

Ce qui attend les francs-maçons non juifs

C'est de cette manière que nous agirons avec les francs-maçons Gentils qui pourraient en savoir plus long qu'il ne nous convient. Nous tiendrons dans une perpétuelle crainte de l'exil tels francs-maçons auxquels, pour une raison quelconque, nous ferions miséricorde. Nous ferons passer une loi qui condamnera tous les anciens membres des sociétés secrètes à être exilés d'Europe, où sera le centre de notre gouvernement.

Les décisions de notre gouvernement seront irrévocables et nul n'aura le droit d'en appeler.

Terreur et autocratie

Pour mettre sous la botte la société des Gentils, dans laquelle nous avons si profondément enraciné la discorde et les dogmes de la religion protestante, des mesures impitoyables devront être introduites. De telles mesures montreront aux nations que notre puissance ne peut être bravée. Nous ne devons tenir aucun compte des nombreuses victimes qui devront être sacrifiées afin d'obtenir la prospérité future.

Obtenir la prospérité, même au moyen de nombreux sacrifices, est le devoir d'un gouvernement qui comprend que les conditions de son existence ne consistent pas seulement dans les privilèges dont il jouit, mais aussi dans la pratique de son devoir.

Fortifier le prestige de son pouvoir est la condition principale de sa stabilité, et ce prestige ne peut s'obtenir que par une puissance majestueuse et inébranlable qui se montrerait inviolable et entourée d'un pouvoir mystique, par exemple, le pouvoir décrété par Dieu.

Telle fut, jusqu'à nos jours, l'autocratie russe, notre seule ennemie dangereuse, si nous ne comptons pas le Saint-Siège. Rappelez-vous le temps où l'Italie était inondée de sang ; elle ne toucha pas un cheveu de la tête de Sylla, bien que ce fût lui qui fît couler son sang.

Grâce à sa force de caractère, Sylla devint un dieu aux yeux du peuple, et son audacieux retour en Italie le rendit inviolable. La populace ne touchera pas celui qui l'hypnotise par son courage et sa force d'âme.

De l'utilisé des Loges

Tant que nous n'aurons pas atteint le pouvoir, nous tâcherons de créer et de multiplier les Loges de francs-maçons dans toutes les parties du monde. Nous attirerons dans ces Loges tous ceux qui

peuvent revêtir la mentalité publique ou qui en sont déjà revêtus, car ces Loges seront les principaux lieux où nous recueillerons nos renseignements en même temps qu'elles seront des centres de propagande.

La direction des Loges aux mains des Juifs

Nous centraliserons toutes ces Loges sous une direction unique, connue de nous seuls et constituée par nos Sages. Ces Loges auront également leurs propres représentants, afin de masquer les véritables dirigeants. Et ces dirigeants auront seuls le droit de désigner les orateurs et de tracer l'ordre du jour. Dans ces Loges, nous resserrerons les liens de toutes les classes socialistes et révolutionnaires de la société. Les plans politiques les plus secrets nous seront connus, et, dès qu'ils seront formés, nous en dirigerons l'exécution.

L'espionnage, arme juive

Presque tous les agents de la police internationale et secrète seront des membres de nos Loges.

Les services de la police sont d'une extrême importance pour nous, car ils peuvent masquer nos entreprises, inventer des explications plausibles du mécontentement des masses, aussi bien que punir ceux qui refusent de se soumettre.

Les Juifs, seuls maîtres des sociétés secrètes

La plupart de ceux qui entrent dans les sociétés secrètes sont des aventuriers qui, pour une raison ou pour une autre, veulent se frayer un chemin dans la vie et qui ne sont point d'esprit sérieux.

Avec de tels hommes, il nous sera facile de poursuivre notre but et nous leur ferons mettre notre machine en mouvement.

Si le monde entier en est bouleversé, c'est qu'il nous était nécessaire de le bouleverser ainsi, afin de détruire sa trop grande solidité. Si, au milieu de ce bouleversement, éclatent des conspirations, cela

voudra dire que l'un de nos plus fidèles agents est à la tête des dites conspirations. Il est bien naturel que nous soyons le seul peuple à diriger les entreprises maçonniques. Nous sommes le seul peuple qui sache les conduire. Nous connaissons le but final de toute action, tandis que les Gentils ignorent la plupart des choses concernant la maçonnerie et ne peuvent même pas voir les résultats immédiats de ce qu'ils font. Généralement, ils ne pensent qu'aux avantages immédiats du moment et sont contents si leur orgueil est satisfait par l'accomplissement de leurs intentions, et ils ne perçoivent pas que l'idée originale ne leur revient pas, mais fut inspirée par nous.

L'arrivisme des Goïm

Les Gentils fréquentent les Loges maçonniques par pure curiosité, ou dans l'espoir de recevoir leur part des avantages qu'elles procurent ; et quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir discuter leurs idées idiotes devant un auditoire. Les Gentils sont à l'affût des émotions que donnent le succès et les applaudissements ; nous les leur distribuons sans compter. C'est pourquoi nous les laissons remporter leurs succès et tournons à notre avantage les hommes possédés par la vanité et qui s'assimilent inconsciemment nos idées, convaincus de leur propre infailibilité et persuadés qu'eux seuls ont des idées et ne sont pas soumis à l'influence d'autrui.

Vous ne vous doutez pas combien il est facile d'amener le plus intelligent des Gentils à un degré ridicule de naïveté, en flattant sa vanité, et, d'autre part, combien il est facile de le décourager par le plus petit échec, ou simplement en cessant de l'applaudir ; on le réduit ainsi à un état de sujétion servile par la perspective de quelque nouveau succès. Autant les nôtres méprisent le succès et sont seulement anxieux de voir leurs plans réussir, autant les Gentils aiment le succès et, pour son amour, sont prêts à lui sacrifier la réussite de tous leurs plans. Ce trait caractéristique des Gentils nous permet de faire aisément d'eux ce que nous voulons. Ceux qui paraissent être des tigres sont aussi stupides que des moutons et leurs têtes sont pleines de vide.

Nous les laisserons donc chevaucher, dans leurs rêves, sur le coursier des vains espoirs de détruire l'individualité humaine par des idées symboliques de collectivisme.

Ineptie du collectivisme

Ils n'ont pas encore compris et ne comprendront jamais que ce rêve fou est contraire à la loi fondamentale de la nature, qui, depuis le commencement du monde, créa les êtres différents les uns des autres, afin de donner à chacun son individualité.

Le fait que nous avons été capables d'amener les Gentils à une idée aussi erronée ne prouve-t-il pas, avec une clarté frappante, quelle conception étroite, en comparaison de la nôtre, ils se font de la vie humaine ? Là réside notre plus grand espoir de succès.

Massacres pour la cause

Combien clairvoyants étaient nos anciens Sages lorsqu'ils nous disaient que, pour atteindre un but réellement grand, nous ne devons pas nous arrêter devant les moyens, ni compter le nombre des victimes devant être sacrifiées à la réalisation de la cause ! Nous n'avons jamais compté les victimes de la race de ces brutes de Gentils, et, bien que nous ayons dû sacrifier un assez grand nombre des nôtres, nous avons déjà donné à notre peuple une situation dans le monde telle qu'il ne l'eût jamais rêvée. Un nombre relativement restreint de victimes de notre côté a sauvé notre nation de la destruction.

ti Les francs-maçons doivent payer

Tout homme doit inévitablement finir par la mort. Il vaut mieux hâter cette fin pour ceux qui entravent le progrès de notre cause, plutôt que pour ceux qui la font avancer. Nous mettons à mort les francs-maçons de telle manière que nul, en dehors de la Fraternité, n'en peut avoir le moindre soupçon. Les victimes elles-mêmes ne peuvent s'en douter à l'avance. Toutes meurent, quand il est nécessaire, d'une mort apparemment naturelle. Connaissant ces faits, la Fraternité n'ose protester contre ces exécutions.

Par ces moyens, nous avons coupé à sa racine même toute protestation contre nos ordres pour autant que les francs-maçons eux-mêmes sont en jeu. Nous prêchons le libéralisme aux Gentils, mais, d'autre part, nous tenons notre propre nation dans une entière sujétion.

Ineptie du collecvisme

Ils n'ont pas encore compris et ne comprendront jamais que ce rêve fou est contraire à la loi fondamentale de la nature, qui, depuis le commencement du monde, créa les êtres différents les uns des autres, afin de donner à chacun son individualité.

Le fait que nous avons été capables d'amener les Gentils à une idée aussi erronée ne prouve-t-il pas, avec une clarté frappante, quelle conception étroite, en comparaison de la nôtre, ils se font de la vie humaine ? Là réside notre plus grand espoir de succès.

Massacres pour la cause

Combien clairvoyants étaient nos anciens Sages lorsqu'ils nous disaient que, pour atteindre un but réellement grand, nous ne devons pas nous arrêter devant les moyens, ni compter le nombre des victimes devant être sacrifiées à la réalisation de la cause ! Nous n'avons jamais compté les victimes de la race de ces brutes de Gentils, et, bien que nous ayons dû sacrifier un assez grand nombre des nôtres, nous avons déjà donné à notre peuple une situation dans le monde telle qu'il ne l'eût jamais rêvée. Un nombre relativement restreint de victimes de notre côté a sauvé notre nation de la destruction.

Obéissance absolue

Leur trait essentiel sera d'exiger l'obéissance absolue à l'autorité, et ce respect de l'autorité sera porté à ses limites extrêmes. Alors cessera tout abus de pouvoir.

Châtiments impitoyables contre les abus de pouvoir

Chacun sera responsable devant l'unique pouvoir suprême, nommément celui du souverain.

L'abus de pouvoir, de la part de qui que ce soit, exception faite pour le souverain, sera si sévèrement puni qu'on perdra l'envie d'essayer sa force à cet égard.

Nous surveillerons attentivement chacune des décisions prises par notre Corps administratif, d'où dépendra le travail de la machine départementale, parce que si l'administration se relâche le désordre surgira partout. Pas un seul acte illégal, pas un seul abus de pouvoir ne restera impuni.

Tous les actes de dissimulation ou de négligence volontaire de la part des agents de l'administration disparaîtront dès qu'on aura vu les premiers exemples de châtement.

Le prestige de notre puissance exigera que des châtements convenables soient infligés, c'est-à-dire qu'ils soient durs, même dans le cas de la plus insignifiante atteinte portée à ce prestige, en vue d'un gain personnel. L'homme qui, par une peine même trop sévère, expie son crime sera comme le soldat mourant sur le champ de bataille de l'administration pour la cause de l'autorité, des principes et de la loi ; cause qui n'admet aucune déviation de la voie commune en faveur d'intérêts personnels, même pour ceux qui conduisent le char de l'État. Ainsi, nos juges sauront que, en essayant de montrer leur indulgence, ils violent la loi de la justice faite pour imposer un châtement exemplaire, en raison des fautes commises, et non pour permettre au juge de montrer sa clémence. Cette heureuse qualité ne devra s'exercer que dans la vie privée et non dans l'exercice officiel des fonctions de juge, sans quoi la portée éducatrice de la vie politique perd toute son efficacité.

S'assurer la docilité des juges

Les magistrats, à cinquante-cinq ans, cesseront toutes fonctions pour les raisons suivantes :

1° Parce que des hommes âgés s'attachent plus fortement à des idées préconçues et sont moins capables d'obéir à des ordres nouveaux ;

2° Parce qu'une telle mesure nous permettra d'opérer de fréquents changements dans la magistrature qui, ainsi, sera docilement soumise à toute pression de notre part. Tout homme désirant conserver son poste devra, pour se l'assurer, nous obéir aveuglément.

Pas de juges et de fonctionnaires libéraux

En général, nos juges seront choisis parmi ceux qui comprennent que leur devoir est de punir et d'appliquer les lois et non de s'attarder à des rêves de libéralisme qui pourraient porter atteinte à notre plan d'éducation, comme c'est le cas pour les juges Gentils actuels. Notre système de renouveler les magistrats nous aidera, en outre, à détruire toutes les combinaisons qu'ils pourraient former entre eux ; aussi travailleront-ils uniquement dans l'intérêt du gouvernement dont leur sort dépendra. La génération future des juges sera formée de manière à empêcher, instinctivement, toute action qui pourrait entamer les relations existantes de nos sujets entre eux.

Actuellement, les juges des Gentils sont indulgents pour tous les genres de crimes, car ils ne se font pas une idée exacte de leur devoir, pour cette simple raison que les gouvernants, lorsqu'ils nomment les juges, ne leur inculquent pas cette idée.

Les gouvernants des Gentils, lorsqu'ils nomment leurs sujets à des postes élevés, ne se soucient pas de leur en expliquer l'importance et de leur faire comprendre dans quel but les postes en question ont été créés ; ils agissent comme les animaux lorsque ceux-ci envoient leurs petits à la recherche d'une proie. Ainsi les gouvernements des Gentils sont ruinés par leurs propres serviteurs. Nous tirerons une morale de plus des résultats du système adopté par les Gentils ; elle nous servira à édifier notre gouvernement.

Nous déracinerons toute tendance libérale de chacune des institutions de propagande importantes dans notre gouvernement, institutions dont peut dépendre la formation de tous ceux qui seront nos sujets. Ces postes importants seront exclusivement réservés à ceux qui furent spécialement formés par nous pour l'administration.

Tout l'or du monde entre nos mains

Observera-t-on que de retraiter prématurément nos fonctionnaires serait trop dispendieux pour notre gouvernement, je répondrai alors que, tout d'abord, nous essayerons de découvrir pour de tels fonctionnaires une occupation privée propre à compenser pour eux la perte de leur emploi, ou que, d'ailleurs, notre gouvernement étant alors en possession de tout l'argent du monde, les dépenses ne seront pas à considérer.

Notre autocratie sera logique dans tous ses actes ; aussi toute décision prise par le bon plaisir de notre gouvernement sera toujours traitée avec respect et obéie sans condition.

Despotisme absolu

Nous ne tiendrons aucun compte des murmures et des mécontentements, et nous punirons tout indice de mauvaise humeur si sévèrement, que chacun tirera de là un exemple applicable à soi-même.

Suppression du droit d'appel

Nous supprimerons le droit d'appel et le réserverons à notre seul usage, parce que nous ne devons pas laisser se développer parmi le peuple l'idée que nos juges sont capables de se tromper dans leurs décisions.

Au cas où un jugement exigerait la révision, nous déposerions immédiatement le juge en question, et le châtierions publiquement, afin qu'une telle erreur ne se reproduisît pas.

Je répète ce que j'ai déjà dit : l'un de nos principes les plus importants sera de surveiller nos fonctionnaires administratifs, et ceci dans le but exprès de satisfaire la nation, parce qu'elle peut, de plein droit, exiger qu'un gouvernement ait de bons fonctionnaires.

Sous des apparences patriarcales

Notre gouvernement aura l'apparence d'une mission patriarcale dévolue à la personne de notre souverain. Notre nation et nos sujets le regarderont comme un père qui prend soin de satisfaire tous leurs besoins, de surveiller tous leurs actes et de régler les relations de ses sujets les uns avec les autres, aussi bien que leurs relations avec le gouvernement.

Le roi juif du monde

Ainsi le sentiment de respect envers le souverain pénétrera si profondément dans la nation qu'elle ne pourra plus se passer de sa sollicitude et de sa direction. Elle ne pourra vivre en paix sans lui et, finalement, le reconnaître comme son maître absolu.

Le peuple aura pour lui un sentiment de respect si profond qu'il sera proche de l'adoration, spécialement lorsqu'il se convaincra que ses fonctionnaires exécutent aveuglément ses ordres et que, seul, il règne sur eux. Ils se réjouiront de nous voir organiser leurs vies comme si nous étions des parents désireux d'inculquer à leurs enfants un vif sentiment du devoir et de l'obéissance.

Sacrifier les individus

En ce qui concerne notre politique secrète, toutes les nations sont des enfants comme le sont leurs gouvernements. Ainsi que vous pouvez le voir vous-mêmes, je fonde notre despotisme sur le Droit et le Devoir. Le droit du gouvernement d'exiger que le peuple remplisse son devoir est, en lui-même, une obligation du souverain qui est le père de ses sujets. Le droit de la force lui est accordé, afin qu'il conduise l'humanité dans la direction voulue par les lois de la nature, c'est-à-dire vers l'obéissance.

L'Ordre du Prieuré de Sion

Toute créature en ce monde est en sujétion, soumise tantôt à un homme, tantôt aux circonstances, tantôt à sa propre nature, en tous les cas à quelque chose de plus puissant qu'elle-même. Soyons donc les plus puissants dans l'intérêt de la cause commune.

Nous devons, sans hésitation, sacrifier les individus qui auraient violé l'ordre existant, parce qu'un châtement exemplaire est la solution du grand problème de l'éducation.

Notre roi, patriarche du monde

Le jour où le roi d'Israël posera sur sa tête sacrée la couronne que lui offrira l'Europe entière, il deviendra le Patriarche du monde.

Le nombre des victimes qui devront être sacrifiées par notre roi n'excédera jamais le nombre de celles qui ont été immolées par les souverains Gentils dans leur poursuite de la grandeur et dans leurs rivalités.

Notre souverain sera en communication constante avec le peuple ; il lui adressera, du haut des tribunes, des discours qui seront immédiatement transmis au monde entier.

SEIZIÈME PROTOCOLE

L'enseignement

En vue de détruire toute espèce d'entreprise collective autre que la nôtre, nous annihilerons toute œuvre collective dès sa naissance ; en d'autres termes, nous transformerons les universités et les reconstruirons sur de nouveaux plans.

Les chefs et les professeurs des universités seront spécialement préparés au moyen de programmes d'action perfectionnés et secrets, dont ils seront instruits et ne pourront s'écarter sans châtement. Ils

seront désignés avec soin et dépendront entièrement du gouvernement. De notre programme, nous excluons tout l'enseignement de la loi civile, comme celui de tout autre sujet politique. A un petit nombre d'hommes, choisis parmi les initiés pour leurs capacités évidentes, seront dévoilées ces sciences. Les universités n'auront pas le droit de lancer dans le monde des blancs-becs regardant les nouvelles réformes constitutionnelles comme si elles étaient des comédies ou des tragédies, ou se préoccupant de la question politique que leurs pères eux-mêmes ne comprennent pas.

Une mauvaise connaissance de la politique pour une foule de gens est la source d'idées utopiques, et en fait de mauvais citoyens. Vous pouvez vous en rendre compte vous-mêmes d'après le système d'éducation des Gentils. Nous y avons introduit tous ces principes afin de pouvoir, avec succès, détruire leur structure sociale, ainsi que nous y sommes parvenus. Lorsque nous serons au pouvoir, nous supprimerons des programmes d'éducation tous les sujets qui pourraient troubler le cerveau de la jeunesse ; nous en ferons des enfants désobéissants, aimant leur maître et reconnaissant dans sa personne le pilier principal de la paix et du bien public.

Aux classiques et à l'étude de l'histoire ancienne, qui contiennent plus de mauvais exemples que de bons, nous substituerons l'étude des problèmes de l'avenir. Nous effacerons de la mémoire humaine le passé qui pourrait nous être défavorable, ne laissant subsister que les faits où s'affirment indubitablement les erreurs des gouvernements Gentils. Les sujets traitant des questions de la vie pratique, de l'organisation sociale et des relations des hommes entre eux, comme aussi des conférences contre les exemples mauvais et égoïstes, qui sont corrupteurs et font du mal, et d'autres questions semblables où le raisonnement n'intervient pas, seront au premier plan de notre système d'éducation. Ces programmes seront spécialement tracés pour les classes et les castes différentes, dont l'éducation sera tenue strictement séparée.

Il est de la plus haute importance d'insister sur ce système spécial.

Des écoles pour chaque caste

Chaque classe ou caste sera instruite séparément, suivant sa situation particulière et son travail. Un génie a toujours su et saura toujours comment pénétrer dans une caste plus élevée, mais à part ce cas tout à fait exceptionnel, il n'est pas utile de mélanger l'éducation des différentes castes et d'admettre à des rangs supérieurs des hommes qui prendraient la place de ceux qui sont nés pour les occuper. Vous savez vous-mêmes combien il fut désastreux pour les Gentils d'émettre l'idée absolument idiote que nulle différence ne doit être faite envers les classes sociales.

L'école au service de notre souverain

Plus de liberté d'enseignement

Afin que le souverain s'assure une place solide dans le cœur de ses sujets, il est nécessaire que, durant son règne, on enseigne à la nation, aussi bien dans les écoles que dans les lieux publics, l'importance de son activité et les bonnes intentions de ses entreprises.

Nous abolirons toute espèce d'éducation privée. Les jours de congé, les étudiants et leurs parents auront le droit de se réunir dans leurs collèges, comme si ceux-ci étaient des clubs. A ces réunions, les professeurs prononceront des discours, qui passeront pour des conférences libres, sur des sujets tels que les rapports des hommes entre eux, les lois et les malentendus qui sont généralement le résultat d'une fausse conception de la situation sociale des hommes, et, finalement, ils exposeront les nouvelles théories philosophiques qui n'ont pas encore été révélées au monde.

Nos théories seront des dogmes de foi

De ces théories, nous ferons des dogmes de foi, nous en servant comme d'un marchepied pour notre foi.

Quand j'aurai fini de vous exposer tout mon programme et quand nous aurons discuté tous nos plans pour le présent et pour l'avenir, je vous lirai le plan de cette nouvelle doctrine philosophique.

Liberté de pensée

Nous savons, par l'expérience de plusieurs siècles, que les hommes vivent et sont guidés par des idées, et qu'ils sont influencés par ces idées grâce à l'éducation ; celle-ci peut leur être donnée à tout âge avec le même résultat, mais naturellement, par des moyens différents.

Par une éducation systématique, nous nous chargerons de faire disparaître tout ce qui pourrait rester de cette indépendance de la pensée, dont nous nous sommes si largement servis, depuis un certain temps, pour aboutir à nos fins.

L'enseignement intuitif

Nous avons déjà établi un plan pour subjuguier les esprits, au moyen de l'enseignement intuitif (l'enseignement par les yeux), auquel on attribue la propriété de rendre les Gentils incapables de penser par eux-mêmes ; en sorte que, tels des animaux obéissants, ils attendent la démonstration d'une idée avant de chercher à la saisir. L'un de nos meilleurs agents, en France, est Bouroy [Les traductions allemande, américaine et polonaise donnent : Bourgeois.] ; il a déjà introduit dans ce pays le nouveau système de l'éducation intuitive.

DIX-SEPTIÈME PROTOCOLE

Enchaîner les avocats

La profession de légiste rend ceux qui l'exercent froids, cruels et obstinés ; elle leur enlève tout principe et les oblige à voir la vie sous un aspect inhumain, mais purement légal. Ils ont pris l'habitude de considérer les événements au seul point de vue de savoir ce qu'il y a à gagner en les défendant, au lieu de considérer quel serait l'effet de cette défense sur le bien-être général.

Un praticien ne refuse jamais de défendre un cas, quel qu'il soit. Il s'efforcera d'obtenir l'acquiescement, à n'importe quel prix, en s'attachant à de petits détours de la jurisprudence, pour démoraliser la Cour.

Nous limiterons donc le champ d'action de cette profession en mettant les avocats sur le même pied que les magistrats chargés de faire exécuter la loi. Les avocats, comme les juges, n'auront pas le droit d'interviewer leurs clients et ne recevront leurs dossiers que lorsque lesdits clients leur auront été assignés par le tribunal ; ils n'étudieront ces dossiers que sur des rapports et des documents, et ils ne défendront leurs clients qu'après qu'ils auront été examinés par le tribunal, appuyant leur défense sur ce premier examen. Leurs honoraires seront fixes, sans égard au succès ou à l'insuccès de leur défense. Ils deviendront ainsi de simples rapporteurs au service de la défense, faisant contrepoids au plaignant qui sera un rapporteur pour le compte de l'accusation.

La procédure légale se trouvera ainsi considérablement abrégée. Par ce moyen nous obtiendrons aussi une défense honnête et impartiale, que ne guideront pas les intérêts matériels, mais l'intime conviction de l'avocat. Ceci aura encore l'avantage d'empêcher tout pot-de-vin ou corruption qui peuvent actuellement se glisser dans les tribunaux de quelques pays.

Le clergé non juif

Nous avons pris grand soin de discréditer le clergé des Gentils aux yeux du peuple, et nous avons ainsi réussi à nuire à sa mission qui aurait pu contrarier gravement nos desseins. L'influence du clergé sur le peuple diminue chaque jour.

La liberté de conscience

Aujourd'hui, la liberté religieuse est reconnue partout, et nous ne sommes éloignés que de quelques années du temps où le christianisme s'effondrera de toutes pièces. Il sera plus facile encore

d'en finir avec les autres religions, mais il est trop tôt pour discuter sur ce point.

Nous réduirons le clergé et ses enseignements à un rôle si infime, et nous rendrons son influence si antipathique au peuple, que ses enseignements auront un effet contraire à celui qu'ils avaient jadis.

Contre le Vatican

Quand le moment sera venu pour nous de détruire complètement la Cour pontificale, une main inconnue indiquant le Vatican donnera le signal de l'assaut.

Lorsque, dans sa fureur, le peuple se jettera sur le Vatican, nous apparaîtrons comme des protecteurs pour arrêter l'effusion du sang. Par cet acte, nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour pontificale, d'où rien au monde ne pourra nous chasser, jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape.

Le roi des Juifs, pape de l'Église universelle

Le roi d'Israël deviendra le vrai Pape de l'univers, le Patriarche de l'Église internationale.

Mais, jusqu'à ce que nous ayons réussi à faire la rééducation de la jeunesse, au moyen de nouvelles religions transitoires, pour aboutir à la nôtre propre, nous n'attaquerons pas ouvertement les églises existantes, mais nous les combattons par la critique qui a déjà répandu des dissensions parmi elles et qui continuera à le faire.

Les buts de la presse juive

D'une manière générale, notre presse dénoncera les gouvernements, les institutions des Gentils, religieuses ou autres, par toutes sortes d'articles peu scrupuleux, écrits dans l'intention de les discréditer à un point tel que, seule, notre sage nation est capable d'atteindre.

La police

Notre gouvernement ressemblera au dieu hindou Vishnou. Chacune de nos cent mains détiendra un ressort du mécanisme social de l'État.

Nous saurons tout sans avoir recours à l'aide de la police officielle, que nous avons tellement corrompue pour nuire aux Gentils, qu'elle ne sert qu'à empêcher le gouvernement de voir les faits clairement. D'après notre programme, un tiers de la population sera amené à surveiller le reste, par pur sentiment du devoir, et pour obéir au principe du service volontaire rendu au gouvernement.

Il n'y aura rien de déshonorant alors d'être un espion ; au contraire, ce sera regardé comme honorable. D'autre part, les porteurs de fausses nouvelles seront sévèrement punis, pour empêcher l'abus du privilège de l'espionnage.

Nous choisirons nos agents dans les hautes et dans les basses classes de la société ; nous en prendrons parmi les administrations, les éditeurs, les imprimeurs, les libraires, les employés, les ouvriers, les cochers, les valets de pied, etc. Cette force policière n'aura aucune puissance d'action indépendante et n'aura le droit de prendre aucune mesure de son propre chef ; par conséquent, le devoir de cette impuissante police consistera uniquement à servir de témoin et à faire des rapports. La vérification de ces rapports et de ces arrestations éventuelles sera l'affaire d'un groupe d'inspecteurs de police responsables ; les arrestations seront effectuées par des gendarmes et par la police municipale. Si un délit ou un crime politique ne sont pas rapportés, celui qui aurait dû les signaler sera puni pour avoir volontairement caché ce crime ou ce délit, si l'on peut prouver la dissimulation.

Le Kahal

Nos frères sont tenus d'agir de la même manière, c'est-à-dire devront, de leur propre initiative, dénoncer à l'autorité compétente tous les apostats et tous les faits qui seraient contraires à notre loi. Dans notre gouvernement universel, ce sera donc un devoir, pour

tous les sujets, de servir leur souverain en agissant comme je viens de le dire.

Pour corrompre les institutions des Gentils

Une organisation comme la nôtre déracinera tous les abus de pouvoir et tous les genres si variés de vénalité et de corruption ; elle détruira, en réalité, toutes les idées dont nous avons contaminé la vie des Gentils par nos théories sur les droits surhumains.

Comment pourrions-nous atteindre notre but de créer le désordre dans les institutions administratives des Gentils sinon par de tels moyens ?

Parmi les plus importants de ces moyens de corrompre leurs institutions, il faut compter l'emploi des agents qui sont susceptibles, étant donné leur activité destructive, de contaminer les autres en leur révélant et leur développant leurs tendances corrompues, comme l'abus de pouvoir ou l'achat sans pudeur des consciences.

DIX-HUITIÈME PROTOCOLE

Mise en vigueur du système soviétique

Quand viendra pour nous le moment de prendre des mesures spéciales en mettant en vigueur le système russe actuel de l'« Okhrana » (le poison le plus dangereux qui puisse attaquer le prestige de l'État), nous soulèverons, grâce au concours de bons orateurs, des désordres fictifs parmi le peuple, ou nous l'exciterons à manifester un mécontentement prolongé. Ces orateurs rencontreront beaucoup de sympathies, et, grâce à eux encore, on nous excusera de perquisitionner chez les gens et de les soumettre à certaines restrictions, employant pour cela les serviteurs que nous avons dans la police des Gentils.

Mesures à prendre contre les conspirateurs

Comme la plupart des conspirateurs le sont par amour de l'art, ou par celui de bavarder, nous n'y toucherons pas, jusqu'au moment où nous verrons qu'ils sont prêts d'agir, et nous nous bornerons à introduire parmi eux ce que nous appellerons un élément de délation. Il faut se rappeler qu'une puissance perd de son prestige chaque fois qu'elle découvre une conspiration publique dirigée contre elle-même. Il y a dans une telle révélation un aveu de faiblesse, et, ce qui est plus dangereux encore, l'aveu de ses propres erreurs. Il faut qu'on sache que nous avons détruit le prestige des Gentils régnants au moyen d'un nombre considérable de meurtres secrets préparés par nos agents, moutons aveugles de notre bergerie, qu'on persuade facilement de commettre un crime, si ce crime revêt un caractère politique.

Nous obligerons les gouvernements à convenir de leurs propres faiblesses en employant ouvertement des mesures de police spéciales, comme l' « Okhrana », et nous ébranlerons ainsi le prestige de leur puissance.

Surveillance du roi des Juifs

Notre souverain sera protégé par des gardes absolument secrètes, car jamais nous ne permettrons qu'on puisse penser qu'il est incapable de détruire à lui tout seul une conspiration quelconque ourdie contre lui et qui l'oblige à se cacher. Si nous laissions prévaloir une telle idée, comme elle prévaut parmi les Gentils, nous signerions, par le fait même, l'arrêt de mort de notre souverain, ou du moins celui de sa dynastie.

A s'en tenir aux seules apparences, notre chef n'emploiera sa puissance que dans l'intérêt de ses sujets et jamais pour son propre bien ou celui de sa dynastie.

En adoptant scrupuleusement cette mise en scène, ses sujets eux-mêmes honoreront et protégeront son pouvoir qu'ils vénéreront, sachant que le salut de l'État est attaché à l'existence d'un tel pouvoir dont dépendra l'ordre public.

Garder le roi ouvertement serait admettre la faiblesse de son pouvoir.

Notre chef sera toujours au milieu de son peuple ; on le verra entouré d'une foule curieuse d'hommes et de femmes qui occuperont toujours, comme par hasard, les rangs les plus rapprochés de lui et qui tiendront à distance la populace sans autre but apparent que celui de maintenir l'ordre pour l'amour de l'ordre. Cette attitude apprendra aux autres à savoir se posséder. Lorsqu'un pétitionnaire essayera de se frayer un passage à travers la foule pour présenter sa demande, les gens des premiers rangs prendront la pétition et la remettront au souverain, en présence du pétitionnaire. Chacun saura ainsi que toutes les pétitions lui parviennent et qu'il s'occupe lui-même de toutes les affaires.

Un pouvoir n'a de prestige que si les sujets peuvent se dire entre eux : « Si seulement le roi savait cela ! » ou : « Quand le roi le saura » .

Le mystère qui entoure la personne du souverain s'évanouit aussitôt qu'on voit une garde de police autour de lui. Devant une telle garde, un assassin n'a besoin que d'un peu d'audace pour se croire plus fort qu'elle ; il prend ainsi conscience de sa force et n'a plus qu'à guetter le moment favorable pour se lancer contre le roi.

Nous ne prêchons pas cette doctrine aux Gentils, et vous pouvez voir vous-mêmes les résultats qu'ils ont obtenus avec les gardes officielles.

Un simple soupçon doit suffire

Notre gouvernement arrêtera ceux qu'à tort ou à raison il soupçonnera coupables de crimes politiques. Il serait regrettable que, dans la crainte de commettre une erreur judiciaire, on donnât à de tels criminels l'occasion d'échapper. Nous ne leur témoignerons, certes, aucune pitié. Il sera peut-être possible, dans certains cas exceptionnels, d'admettre des circonstances atténuantes, lorsqu'il s'agira de crimes de droit commun ; mais il n'y aura pas d'excuse

pour le crime politique, c'est-à-dire pour des gens mêlés à la politique que, seuls, les gouvernants ont le droit de comprendre. Et, à dire vrai, tous les souverains ne sont pas aptes à comprendre la vraie politique.

DIX-NEUVIÈME PROTOCOLE

Pétitions et propositions

Nous interdirons aux individus de se mêler de politique ; mais, d'autre part, nous encouragerons toute espèce de rapport ou de pétition concernant l'amélioration de la vie sociale et nationale, soumis à l'approbation du gouvernement. Car, par ce moyen nous serions tenus au courant des erreurs de notre gouvernement, d'une part, et des idéals de nos sujets, de l'autre. Aux demandes qui seraient ainsi présentées, nous répondrions, soit en les acceptant, soit en faisant valoir contre elles un argument frappant, pour bien prouver que leur réalisation est impossible, parce qu'elles reposent sur une mesquine conception des affaires.

Répression des troubles et des émeutes

On pourrait comparer les effets de la sédition à ceux que produisent, sur l'éléphant, les aboiements d'un roquet. Si le gouvernement est bien organisé, non pas au point de vue de sa police, mais à un point de vue social, le chien aboie sans se rendre compte de la force de l'éléphant ; mais que celui-ci montre une bonne fois sa force, et le chien se taira sur l'heure et il agitera sa queue dès qu'il apercevra l'éléphant.

Déshonorer les criminels politiques

Pour enlever au crime politique son auréole de bravoure nous placerons ceux qui l'auront commis au rang des autres criminels ; ils iront de pair avec les voleurs, les assassins et autres malfaiteurs du même genre odieux. L'opinion publique ne fera plus alors de différence entre les crimes politiques et les crimes vulgaires et les chargera d'égal opprobre.

Nous avons fait tous nos efforts pour empêcher les Gentils d'adopter cette méthode particulière de traiter les crimes politiques. Nous avons employé pour cela la presse, le public, la parole et des manuels classiques d'histoire habilement conçus. Nous avons inspiré l'idée qu'un condamné pour crime politique était un martyr, puisqu'il mourait pour l'idée du bien commun. Une telle réclame a multiplié le nombre des libéraux et grossi les rangs de nos agents de milliers de Gentils.

VINGTIÈME PROTOCOLE

La science financière et les impôts

Je vais traiter aujourd'hui de notre programme financier que j'ai gardé pour la fin de mon rapport parce que c'est la question la plus difficile, celle qui sera la dernière clause de nos plans. Avant de discuter ce point, je veux vous rappeler ce que j'ai déjà dit plus haut, à savoir que toute notre politique repose sur ces chiffres.

Quand nous arriverons au pouvoir, notre gouvernement autocratique évitera, dans son propre intérêt, de faire peser de trop lourds impôts sur le peuple et ne perdra jamais de vue le rôle qu'il doit jouer : celui de père protecteur.

L'impôt sur les fortunes

Mais, comme l'organisation du gouvernement absorbera des sommes d'argent considérables, il est de toute nécessité de se procurer les fonds indispensables pour y subvenir. Il nous faudra donc employer de grandes précautions en élaborant cette question et voir que la charge des impôts soit justement répartie.

Notre souverain sera, grâce à une fiction légale, propriétaire de tous les biens, ce qui est facilement réalisable. Il pourra lever les sommes nécessaires pour régulariser la circulation de l'argent dans le pays.

Dès lors, le meilleur moyen de faire face aux dépenses du gouvernement sera l'établissement d'un impôt progressif sur la propriété. Ainsi les impôts seront couverts sans opprimer ni ruiner le peuple, et la charge qui incombera à chacun sera proportionnée à ce qu'il possédera.

Il faudra que les riches comprennent qu'il est de leur devoir de céder au gouvernement une part du surplus de leurs richesses, puisque le gouvernement leur garantit la possession paisible du reste de leurs biens et leur donne le droit de s'enrichir par des moyens honnêtes. Je dis « honnêtes » parce que le contrôle de la propriété rendra le vol impossible au point de vue légal.

Comme cette réforme sociale est la principale garantie de la paix et qu'elle ne souffre aucun délai, nous devons la mettre au premier plan de notre programme.

Chaque fois que les impôts ont pesé sur les pauvres, la révolution s'en est suivie, au grand préjudice du gouvernement qui, en essayant de tirer de l'argent des pauvres, risque fort de n'en pas obtenir des riches.

L'impôt sur le capital diminuera l'accroissement de la fortune privée à laquelle, jusqu'ici, nous avons, à dessein, permis d'augmenter, pour qu'elle soit un contrepoids au gouvernement des Gentils et à leurs finances.

Un impôt progressif, réparti suivant la fortune de chacun, produira un revenu beaucoup plus important que ne le fait le système actuel de répartition égale pour tous. Ce système nous est, en ce moment, des plus favorables ; il engendre le mécontentement parmi les Gentils (Remarquer que cette conférence eut lieu en 1901.)

La puissance de notre souverain reposera principalement sur ce fait qu'il sera la garantie de l'équilibre du pouvoir et de la paix perpétuelle du monde. Pour obtenir une telle paix, il est naturel que les capitalistes cèdent une partie de leurs revenus pour sauvegarder le gouvernement dans son action.

Les dépenses du gouvernement doivent être fournies par ceux qui peuvent le mieux les supporter et dont on peut tirer de l'argent.

Cette mesure éteindra la haine des pauvres pour les riches en qui ils reconnaîtront les auxiliaires financiers indispensables de l'État et les soutiens de la paix et du bien public ; car les classes pauvres comprendront que les riches fournissent les moyens de leur procurer les avantages sociaux.

Pour que les classes intelligentes qui, seules, payeront l'impôt, n'aient pas lieu de se plaindre outre mesure du nouveau système de répartition, nous leur soumettrons des comptes détaillés, dans lesquels nous indiquerons de quelle manière on emploie leur argent, sans qu'il soit fait mention, cela va sans dire, de ce qui sera attribué aux besoins particuliers du souverain et aux nécessités de l'administration.

Le souverain n'aura aucune propriété personnelle, puisque tout lui appartiendra dans l'État, car si l'on admettait que le souverain pût posséder une propriété privée, il semblerait que tout dans l'État ne fût pas sa propriété.

Les parents du souverain – sauf son héritier qui sera entretenu par l'État – devront servir l'État, soit comme fonctionnaires, soit dans un emploi quelconque, afin de conserver le droit de posséder ; le privilège d'être de sang royal ne leur vaudrait pas celui de vivre aux frais de l'État.

Principe de l'impôt progressif du timbre

Il y aura un droit de timbre progressif sur toutes les ventes, les achats et les successions. Toute transaction qui ne porterait pas le timbre requis sera considérée comme illégale, et le premier propriétaire aura à payer à l'État un pourcentage sur ledit droit à compter du jour de la vente.

Toutes les reconnaissances de transactions devront être remises, chaque semaine, au contrôleur local des contributions, avec les

noms et prénoms du nouveau et de l'ancien propriétaires, ainsi que leurs adresses permanentes.

Il sera nécessaire d'employer la même méthode pour toute transaction dépassant un certain chiffre, c'est-à-dire dépassant le chiffre moyen des dépenses quotidiennes. La vente des objets de première nécessité ne sera timbrée qu'avec un timbre ordinaire de valeur fixe.

Comptez seulement combien de fois le montant de cette taxe dépassera le revenu des gouvernements des Gentils.

L'argent doit circuler

L'État devra avoir en réserve un capital donné et, au cas où le produit des impôts excéderait cette somme, le surplus des rentrées serait mis en circulation. Ce reliquat sera employé à toutes sortes de travaux publics.

La direction de tels travaux serait confiée à un ministre d'État : les intérêts des classes ouvrières seraient ainsi intimement liés à ceux de l'État et du souverain. Une partie du reliquat servirait encore à distribuer des primes aux inventeurs et aux producteurs.

Il est absolument essentiel de ne pas laisser dormir l'argent dans les banques de l'État, du moins au-delà de la somme nécessaire pour faire face à une dépense spéciale. L'argent est fait pour circuler, et toute congestion monétaire est fatale à la marche des affaires publiques ; l'argent est, en effet, comme l'huile, dans les rouages de l'État ; si l'huile devient trop épaisse, le mécanisme s'encrasse et la machine s'arrête.

Le fait d'avoir substitué, pour une large part, le papier à la monnaie courante vient de créer le malaise dont nous parlons et dont il est facile de saisir les conséquences.

Rôle de la Cour des Comptes

Nous instituerons aussi une Cour des Comptes qui permettra au souverain de connaître exactement les dépenses et les revenus du gouvernement. Toute la comptabilité sera scrupuleusement tenue à jour – excepté pour le mois courant et celui qui précède.

La seule personne qui ne saurait avoir d'intérêt à voler l'État est le souverain, puisqu'il en est le propriétaire. C'est pourquoi son contrôle coupera court à toute possibilité de coulage et de gaspillage.

Suppression des réceptions protocolaires

Toutes réceptions purement protocolaires, qui sont pour le souverain une telle perte de temps si précieux, seront supprimées, afin de lui laisser davantage de loisirs pour s'occuper des affaires de l'État. Dans notre gouvernement, le souverain ne sera pas entouré de courtisans, qui, en général, font la cour au monarque par amour du faste, mais qui n'ont, au fond du cœur, que leur intérêt propre et non le désir du bien public.

L'origine des crises économiques

Nous n'avons réussi à faire éclore toutes les crises économiques, si habilement préparées par nous dans les pays des Gentils, qu'en retirant l'argent de la circulation. L'État se trouve obligé, pour ses emprunts, de faire appel aux grosses fortunes, qui sont congestionnées par le fait que l'argent a été retiré au gouvernement. Ces emprunts constituent une lourde charge pour les États qui sont obligés de payer des intérêts et qui se trouvent ainsi obérés.

La concentration de la production par le capitalisme a sucé jusqu'à la dernière goutte toute la force productrice, et, avec elle, toute la richesse de l'État.

La circulation de l'argent, problème vital

L'argent ne peut, actuellement, satisfaire tous les besoins des classes ouvrières, parce qu'il n'y en a pas assez pour circuler partout.

Il faut que l'émission de la monnaie courante corresponde à l'importance de la population : et, du premier jour de leur naissance, les enfants doivent être comptés comme des unités de plus à satisfaire. La révision de la quantité de monnaie mise en circulation doit être faite de temps à autre : c'est une question vitale pour le monde entier.

Condamnation de l'étalon or

Vous savez, je pense, que l'étalon or a été la perte de tous les États qui l'ont adopté, parce qu'il ne peut satisfaire tous les besoins des populations, d'autant plus que nous avons fait tous nos efforts pour obtenir son accaparement et le faire retirer de la circulation.

La monnaie future

Notre gouvernement mettra en circulation la quantité de monnaie en proportion avec la force ouvrière du pays, et cette monnaie sera en papier ou même en bois.

Nous émettrons une quantité de monnaie suffisante pour que chacun de nos sujets puisse en avoir suffisamment, ajoutant à chaque naissance et diminuant à chaque décès la somme correspondante.

Les comptes du gouvernement seront tenus par des gouvernements locaux séparés et par des bureaux provinciaux.

Faites ce que je dis

Pour qu'il ne puisse y avoir de retards dans le paiement des dépenses de l'État, le souverain lui-même donnera des ordres fixant les dates des paiements. Ainsi disparaîtra le favoritisme qui existe, dans certains ministères des finances, à l'égard d'autres ministères.

Les comptes des revenus et des dépenses seront tenus ensemble pour qu'ils puissent toujours être comparés.

Les plans que nous ferons pour réformer les institutions financières des Gentils seront présentés de telle manière qu'ils n'attireront jamais leur attention. Nous indiquerons la nécessité de réformes comme provenant de l'état de désordre auquel ont atteint les finances des Gentils. Nous montrerons que la première raison de ce mauvais état des finances provient de ce qu'au début de l'année financière on commence par faire une évaluation approximative du budget dont l'importance augmente chaque année, parce que, tel qu'il est, il suffit à peine pour aller jusqu'à la fin du premier semestre ; on propose une révision, on ouvre de nouveaux crédits, qui, généralement, sont absorbés au bout de trois mois ; on vote alors un budget supplémentaire, et, pour boucler le budget, il faut encore voter des crédits pour sa liquidation. Le budget de l'année est basé sur le chiffre des dépenses de l'année précédente ; or, il y a, chaque année, un écart de 50 % entre la somme nominale et la somme perçue, ce qui fait qu'au bout de dix ans le budget annuel a triplé. C'est à cette façon de procéder, tolérée par les gouvernements insouciantes des Gentils, que leurs réserves ont été taries. Aussi, lorsque sont venus les emprunts, leurs caisses se sont vidées et ils ont été sur le point de faire banqueroute.

Vous comprendrez aisément que nous n'adopterons pas cette manière de conduire les affaires financières que nous avons conseillée aux Gentils.

Les emprunts, faiblesse de l'État

Chaque emprunt prouve la faiblesse du gouvernement et son incapacité de comprendre ses propres droits. Tout emprunt, comme l'épée de Damoclès, est suspendu sur la tête des gouvernants, qui, au lieu de lever directement l'argent dont ils ont besoin en établissant des impôts spéciaux, s'en vont, chapeau bas, chez nos banquiers.

Les emprunts étrangers sont comme des sangsues : on ne peut les détacher du corps de l'État, il faut qu'elles tombent d'elles-mêmes, ou bien que le gouvernement réussisse à s'en débarrasser. Mais les gouvernements des Gentils n'ont aucun désir de secouer ces sangsues ; bien au contraire, ils en accroissent le nombre, se condamnant ainsi à mort par la perte de sang qu'ils s'infligent. A

tout prendre, un emprunt étranger est-il autre chose qu'une sangsue ? Un emprunt est une émission de valeurs d'État qui comporte l'obligation de payer les intérêts de la somme empruntée suivant un taux donné. Si l'emprunt est émis à 5 %, au bout de vingt ans l'État aura déboursé, sans aucune nécessité, une somme égale au montant de l'emprunt, et cela pour le simple paiement des intérêts. Au bout de quarante ans, cette somme aura été déboursée deux fois, et trois fois au bout de soixante ans, l'emprunt lui-même demeurant impayé.

D'après ce calcul, il est évident que de tels emprunts, sous le régime actuel des impôts (1901), arrachent ses derniers centimes au pauvre contribuable, et cela pour payer les intérêts aux capitalistes étrangers, auxquels l'État emprunte l'argent. L'État ferait bien mieux de recueillir les sommes nécessaires en levant un impôt qui ne le grèverait pas d'intérêt à payer.

Tant que les emprunts furent nationaux, les Gentils faisaient tout simplement passer l'argent des pauvres dans la poche des riches ; mais, lorsque, à force de corruption, nous eûmes acheté les agents nécessaires, les emprunts étrangers furent substitués aux emprunts nationaux, et toute la richesse des États se rua dans nos coffres, si bien que les Gentils en vinrent à nous payer une sorte de tribut.

Par leur négligence dans la conduite des affaires de l'État, ou par la vénalité de leurs ministres, ou par leur ignorance des choses financières, les souverains des Gentils ont rendu leurs pays à tel point débiteurs de nos banques qu'ils ne pourront jamais payer leurs dettes. Vous devez comprendre quelles peines nous a coûté l'établissement d'un tel état de choses.

Les futurs emprunts d'État

Dans notre gouvernement, nous aurons grand soin qu'il ne puisse se produire d'arrêt dans la circulation de l'argent ; nous n'aurons donc pas de ces emprunts d'État, sauf un seul consistant en bons du Trésor, émis à 1 % ; ce faible pourcentage n'exposant pas l'État à être saigné par les sangsues.

Le droit d'émettre des valeurs appartiendra exclusivement aux sociétés commerciales. Celles-ci n'auront aucune difficulté à payer les intérêts sur leurs bénéfices parce qu'elles empruntent de l'argent pour leurs entreprises commerciales, tandis que l'État ne peut tirer aucun bénéfice de ses emprunts, puisqu'il ne les fait que pour dépenser l'argent qu'il en reçoit.

L'État deviendra créancier

L'État achètera, lui aussi, des valeurs commerciales ; il deviendra, à son tour, un créancier au lieu d'être débiteur et de payer tribut comme il le fait de nos jours. Ceci mettra fin à l'indolence et à la paresse qui nous rendaient service tant que les Gentils étaient indépendants, mais qui seraient honnies dans notre gouvernement.

La faillite, seule issue pour les non-juifs

Le vide qui existe dans le cerveau purement bestial des Gentils est suffisamment prouvé par le fait qu'ils ne comprennent pas qu'en nous empruntant de l'argent ils auront, un jour ou l'autre, à soustraire des ressources du pays le capital emprunté avec ses intérêts. Il aurait été plus simple de prendre, tout de suite, l'argent des leurs, auxquels ils n'auraient pas eu à payer d'intérêts. Voilà qui prouve notre génie et le fait que notre peuple a été choisi par Dieu. Nous avons si bien présenté les choses que les Gentils ont cru qu'il y avait pour eux un bénéfice à tirer des emprunts.

Nos calculs, que nous exposerons en temps voulu et qui ont été élaborés au cours des siècles, tandis que les Gentils gouvernaient, différeront des leurs par leur extrême clarté et convaincront le monde des avantages de nos plans nouveaux. Ces plans mettront fin aux abus qui nous ont permis de nous rendre maîtres des Gentils et que nous ne tolérerons pas sous notre règne. Notre budget sera compris de telle façon qu'il sera impossible au souverain, comme au plus petit employé, de distraire la moindre somme d'argent sans être vu, ou de lui donner un tout autre emploi que celui qui a été prévu.

Il est impossible de gouverner avec succès si l'on n'a pas un plan fixe bien défini. Les chevaliers et les héros eux-mêmes périssent s'ils s'aventurent dans un chemin sans savoir où il conduit et s'ils partent en voyage sans s'être convenablement approvisionnés.

Les souverains des Gentils, encouragés par nous à abandonner leurs devoirs, pour ne penser qu'à paraître, à recevoir fastueusement et à se divertir de toute manière, nous ont servi d'écran pour dissimuler nos intrigues.

Les rapports de leurs partisans, envoyés pour représenter le souverain en public, étaient faits, en réalité, par nos agents. Ces rapports étaient toujours rédigés de façon à plaire aux souverains à l'esprit borné.

On ne manquait pas de les assaisonner de projets variés d'économie future. Ils auraient pu demander : « Comment pourrait-on économiser ? Serait-ce par de nouveaux impôts ? » Mais ils ne posaient aucune question semblable aux lecteurs de nos rapports.

Vous savez vous-mêmes à quel chaos financier ils ont abouti, par leur propre négligence ; ils ont fait banqueroute, en dépit de tous les durs efforts de leurs sujets.

VINGT ET UNIÈME PROTOCOLE

Mécanisme des emprunts nationaux

Je veux maintenant reprendre le sujet de notre dernier entretien et vous donner une explication détaillée sur les emprunts nationaux. Je ne parlerai plus des emprunts étrangers, parce qu'ils ont rempli nos coffres de l'argent des Gentils, et encore parce que notre gouvernement universel n'aura pas de voisins à qui emprunter d'argent.

Nous avons employé la corruption des hauts fonctionnaires et la négligence des souverains des Gentils pour faire verser à l'État deux

et trois fois l'argent par nous avancé, et dont, en réalité, il n'avait pas besoin. Qui pourrait en faire autant à notre égard ? Je passe donc aux détails sur les emprunts nationaux.

En annonçant l'émission d'un emprunt national, le gouvernement ouvre une souscription. Pour que les valeurs émises soient à la portée de tous, elles sont à très bas prix. Les premiers souscripteurs peuvent acheter au-dessous du pair. Le second jour, le prix augmente, pour donner l'impression que tout le monde se les arrache.

Quelques jours plus tard, les coffres du Trésor sont pleins de l'argent souscrit surabondamment. (Pourquoi continue-t-on de prendre l'argent lorsque l'emprunt est couvert et au-delà ?) La souscription est, évidemment, bien supérieure à la somme inscrite pour l'emprunt ; c'est là qu'est tout le succès : le public a toute confiance dans le gouvernement !

Les dettes d'État et les impôts

Mais, quand la farce est jouée, il ne reste plus que le fait d'une énorme dette à payer. Et, pour en servir les intérêts, il faut que le gouvernement ait recours à un nouvel emprunt qui n'annule pas la dette de l'État mais qui l'augmente, tout au contraire. Lorsqu'il ne lui est plus possible d'emprunter, l'État lève de nouveaux impôts pour arriver à payer les intérêts de ses emprunts. Ces impôts ne sont pas autre chose que des dettes qui couvrent d'autres dettes.

Les conversions d'emprunts

Nous arrivons alors aux conversions d'emprunts, mais ces conversions ne font que diminuer la somme d'intérêts à payer, sans éteindre la dette. De plus, on ne peut les faire qu'avec le consentement des créanciers. Lorsqu'on annonce ces conversions, on laisse le droit aux créanciers de les accepter ou non, et, dans ce dernier cas, ils peuvent retirer leur argent. Si tout le monde retirait son argent, l'État se trouverait pris dans ses propres filets et ne pourrait satisfaire toutes les demandes. Par bonheur pour les gouvernements, les Gentils n'entendent pas grand'chose aux

questions financières, et ils ont toujours préféré consentir à une diminution de leurs valeurs et à une réduction des intérêts, plutôt que de risquer de nouveaux placements : c'est ainsi qu'ils ont souvent aidé l'État à se libérer de ses dettes s'élevant, dans certains cas, à plusieurs millions.

Les Gentils n'oseraient pas opérer de même pour les emprunts étrangers, sachant très bien que nous exigerions alors tous nos capitaux.

Ne pas éveiller la méfiance du peuple

En agissant de la sorte, le gouvernement admettrait ouvertement son insolvabilité, ce qui montrerait au peuple que ses intérêts n'ont rien de commun avec ceux de l'État. J'attire tout particulièrement votre attention sur ce point, comme sur le suivant.

La consolidation des emprunts nationaux

Tous les emprunts nationaux sont, actuellement, consolidés par ce qu'on appelle des emprunts provisoires, dont l'échéance est de courte durée. Ces emprunts sont couverts au moyen de dépôts dans les banques d'État ou à la Caisse d'épargne. Cet argent étant à la disposition de l'État pendant un temps considérable, il est employé à payer les intérêts des emprunts étrangers, et le gouvernement remplace l'argent qu'il prend dans ces banques par des valeurs d'État. Ce sont ces valeurs qui couvrent tous les déficits dans les coffres des gouvernements des Gentils.

Détruire le marché des valeurs

Toutes ces opérations frauduleuses disparaîtront lorsque notre souverain montera sur le trône universel. Nous détruirons également le marché des valeurs, parce que nous ne permettrons pas que notre prestige puisse être ébranlé par la hausse ou la baisse de nos fonds, dont la valeur nominale sera fixée par la loi, sans possibilité de fluctuation. La hausse est la cause de la baisse, et c'est par les hausses que nous sommes arrivés à discréditer les fonds publics des Gentils.

Monopoliser les affaires commerciales

Nous substituerons aux marchés des valeurs d'énormes administrations d'État, dont le service consistera à taxer, suivant les ordres reçus, les entreprises commerciales. Ces administrations seront à même de lancer sur le marché des millions d'actions commerciales ou de les acheter en un seul jour. Toutes les affaires commerciales seront ainsi entre nos mains.

Vous pouvez imaginer quelle force sera la nôtre !

VINGT-DEUXIÈME PROTOCOLE

Nos plans secrets

Dans tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, j'ai cherché à vous faire un tableau exact du mystère des événements actuels et de ceux du passé ; tous voguent au gré des flots du Destin, et nous en verrons le résultat dans un avenir prochain. Je vous ai montré nos plans secrets mis à exécution dans nos rapports avec les Gentils, puis notre politique financière. Je n'ai plus que quelques mots à ajouter.

L'or est entre nos mains

La plus grande force des temps présents est concentrée entre nos mains : c'est l'or. En deux jours, nous pouvons en faire sortir de nos trésors secrets n'importe quelle somme.

Est-il nécessaire, après cela, de prouver que notre gouvernement est voulu par Dieu ? Est-il admissible qu'avec d'aussi vastes richesses nous ne soyons pas capables de prouver que tout l'or accumulé pendant tant de siècles ne nous soit une aide pour faire triompher notre vraie cause pour le bien, c'est-à-dire pour la restauration de l'ordre sous notre gouvernement ?

Peut-être faudra-t-il employer la violence, mais cet ordre sera définitivement établi. Nous prouverons que nous sommes les bienfaiteurs qui ont rendu au monde torturé la paix et la liberté

perdues. Nous donnerons au monde l'occasion de ressaisir cette paix et cette liberté, mais à une condition expresse : celle d'adhérer strictement à nos lois. De plus, nous rendrons évident à tous que la liberté ne consiste pas dans la dissolution, ni dans le droit de faire tout ce qui plaît ; que la position de la puissance d'un homme ne lui confère pas le droit de proclamer des principes destructeurs comme la liberté de religion, l'égalité ou autres idées analogues. Nous démontrerons clairement que la liberté individuelle ne donne pas le droit de s'agiter ou d'exciter les autres par des discours ridicules adressés aux masses en délire. Nous enseignerons au monde que la vraie liberté consiste seulement dans l'inviolabilité de la personne et de la propriété de ceux qui adhèrent à toutes les lois de la vie sociale, que la position d'un homme dépendra de sa conception des droits d'autrui et que sa dignité lui défend d'avoir sur lui-même des idées fantastiques.

Ne céder devant aucun droit

Notre domination sera glorieuse parce qu'elle sera forte et qu'elle gouvernera et guidera, sans se mettre à la remorque des chefs de la populace ou d'orateurs, quels qu'ils soient, clamant des paroles insensées qu'ils appellent de grands principes et qui ne sont, en réalité, que des utopies. Notre puissance sera l'organisatrice de l'ordre, principe du bonheur public. Le prestige de cette puissance lui attirera une adoration mystique, en même temps que l'assujettissement de toutes les nations. Une vraie puissance ne doit céder devant aucun droit, pas même devant celui de Dieu. Personne n'osera s'en approcher avec l'intention de la diminuer, ne fût-ce que d'un fil.

VINGT-TROISIÈME PROTOCOLE

Combattre le luxe

Pour que les hommes s'habituent à nous obéir, il faut qu'ils soient élevés dans la simplicité ; c'est pourquoi nous réduirons la

production des objets de luxe. De cette façon, nous imposerons aussi les bonnes moeurs que viennent corrompre les rivalités engendrées par le luxe.

Encourager le travail

Nous encouragerons le travail manuel pour faire du tort aux manufactures privées.

La nécessité de telles réformes se manifeste dans ce fait que les grands usiniers incitent souvent leurs ouvriers contre le gouvernement, peut-être même sans s'en douter.

Le problème du chômage

Le peuple employé dans les industries locales ne sait pas ce que c'est que le « chômage » ; c'est ce qui l'attache à l'ordre existant et lui fait soutenir le gouvernement ; mais il n'y a pas de plus grand danger pour le gouvernement que le chômage.

Pour nous, le chômage aura terminé son œuvre lorsque, par lui, nous aurons obtenu le pouvoir.

L'ivrognerie sera également prohibée comme un crime de lèse humanité et punie comme tel, car l'alcool ravale l'homme au niveau de la bête.

Les nations ne se soumettent aveuglément qu'à un pouvoir fort, absolument indépendant, ayant en main une épée pour se défendre contre toute insurrection sociale. Pourquoi exigeraient-elles que leur souverain soit un ange ? Il faut qu'il soit la personnification de la force et de la puissance.

Le monde actuel sombrera dans l'anarchie

Un chef doit surgir : il supprimera les gouvernements existants que faisait vivre une foule dont nous avons amené la démoralisation en la jetant dans les flammes de l'anarchie. Le chef en question commencera par éteindre ces flammes qui jaillissent sans cesse de tous côtés.

Pour obtenir un tel résultat, il devra détruire toutes les sociétés capables d'allumer l'incendie, même s'il doit pour cela répandre son propre sang. Il devra former une armée bien organisée qui combattra, sans trêve, l'infection de l'anarchie, véritable poison pour un gouvernement.

Notre roi sera l'élu de Dieu

Notre souverain sera l'élu de Dieu, avec la mission de détruire toutes les idées provenant de l'instinct et non de la raison, de la brutalité et non de l'humanité. Ces idées sont à l'ordre du jour, couvrant de la bannière du droit et de la liberté leurs rapines et leurs violences.

De telles idées ont détruit toutes les organisations sociales, préparant ainsi le règne du roi d'Israël.

Mais leur rôle sera fini lorsque commencera le règne de notre souverain. C'est alors qu'il faudra les balayer pour purifier de toute souillure le chemin de notre roi.

Nous pourrions alors dire aux nations : « Priez Dieu et courbez-vous devant Celui qui est marqué du sceau des prédestinés et dont Dieu Lui-même guide l'étoile, afin que nul autre que Lui ne puisse libérer l'humanité de tout péché. »

VINGT-QUATRIÈME PROTOCOLE

Comment affermir la domination de la dynastie de David

Nous allons parler, maintenant, de la manière dont nous affermirons la dynastie de David pour qu'elle puisse durer jusqu'à la fin des temps.

Notre procédé consistera particulièrement dans les mêmes principes qui valurent à nos Sages le gouvernement des affaires du monde, c'est-à-dire la direction de l'éducation de toute la race humaine.

Plusieurs membres de la famille de David prépareront des rois et leurs successeurs, qui seront élus non par droit d'hérédité, mais d'après leur valeur. Ces successeurs seront initiés à nos mystères politiques secrets et à nos plans de gouvernement, en prenant toute précaution pour que nul autre ne puisse les connaître.

De telles mesures seront nécessaires, afin que tout le monde sache que seuls sont capables de gouverner ceux qui ont été initiés aux mystères de l'art politique. Ce n'est qu'à ces hommes seuls qu'on apprendra comment il faut appliquer nos plans dans la pratique, en se servant de l'expérience des siècles passés. On les initiera aux conclusions à déduire de toutes les observations qu'ils pourront faire sur notre système politique et économique et à toutes les sciences sociales. En un mot, on leur dira le véritable esprit des lois qui ont été établies par la nature elle-même pour gouverner l'humanité.

Plus d'hérédité naturelle

Les successeurs directs du souverain sont écartés si, pendant leur éducation, on s'aperçoit qu'ils sont frivoles ou trop sensibles, ou s'ils montrent quelque autre tendance susceptible de nuire à leur puissance ou de les rendre incapables de gouverner et d'être même un danger pour le prestige de la couronne.

Nos Sages ne confieront les rênes du gouvernement qu'à des hommes capables de régner avec fermeté, au risque peut-être d'être cruels.

En cas de maladie ou de perte d'énergie, notre souverain sera obligé de passer les rênes du gouvernement à tel membre de sa famille qui se serait montré plus capable que lui.

Les plans du roi pour le présent et, plus encore, pour l'avenir ne seront même pas connus de ceux que l'on appellera ses conseillers les plus intimes.

Notre roi et ses trois conseillers

Seul notre souverain et ses trois initiateurs connaîtront l'avenir.

Notre roi, incarnation du Destin

Le peuple croira reconnaître le Destin lui-même et toutes ses voies humaines dans la personne du souverain qui gouvernera avec une fermeté inébranlable, exerçant son contrôle sur lui-même et sur l'humanité. Personne ne connaîtra les intentions du souverain quand il donnera ses ordres ; nul n'osera donc entraver sa course mystérieuse.

Il faut, naturellement, que notre souverain ait un cerveau capable d'exécuter nos plans. Il ne montera donc sur le trône que lorsque ses facultés intellectuelles auront été vérifiées par nos Sages.

Pour s'assurer l'amour et la vénération de tous ses sujets, notre souverain devra souvent leur adresser la parole en public. Les deux puissances, celle du peuple et celle du souverain, s'harmoniseront au contact, au lieu de rester séparées, comme chez les Gentils, où l'une regardait l'autre avec terreur.

Il nous fallait maintenir ainsi ces deux puissances dans cet état de terreur mutuelle, pour qu'une fois séparées elles tombassent dans nos mains.

Notre souverain doit être irréprochable

Le roi d'Israël ne devra pas être dominé par ses passions, particulièrement par la sensualité. Il ne laissera pas dominer les instincts animaux qui affaibliraient ses facultés mentales. La sensualité, plus que toute autre passion, détruit, fatalement, toutes les facultés de l'intelligence et de la prévoyance ; elle dirige la pensée des hommes vers le plus mauvais côté de la nature humaine.

La Colonne de l'Univers, en la personne du Gouverneur du Monde, issu de la Sainte Race de David, doit renoncer à toutes passions pour le bien de son peuple.

Notre souverain doit être irréprochable.

CHAPITRE HUITIEME

LES PROTOCOLES DES SAGES DE SION VERITE SIONISTE OU FAUX ANTISEMITE

Si les « *Protocoles des Sages de Sion* » n'étaient qu'un document de propagande antisémite, ceux-ci seraient la plus célèbre et la plus tragique des falsifications du XXe siècle, basée sur le mythe antisémite du « *complot juif mondial* ». Les auteurs de ce texte ne sont pas encore identifiés bien qu'un nombre considérable de chercheurs de différentes confessions s'y soit intéressés. L'historien russe, Mikaël Lépekhine, qui est l'un des spécialistes les plus documentés concernant les « *publicistes* », c'est à dire des personnages à la fois écrivains, journalistes et essayistes politiques de la fin du XIXe siècle, atteste qu'il pourrait s'agir d'un certain Mathieu Golovinski.

Mikaël Lépekhine s'est plus particulièrement intéressé aux années charnières du règne d'Alexandre III (1881-1894) et au début du règne de Nicolas II (1894-1902), période agitée qui précède les turbulences révolutionnaires. Ancien conservateur des archives de l'Institut de littérature russe et chercheur en histoire des imprimés de la bibliothèque de l'Académie des sciences de Russie à Saint-Pétersbourg, Mikaël Lépekhine étudie la vie et l'œuvre de tous ces individus qui interviennent sous forme de libelles, d'articles et de livres dans les convulsions de la vie publique russe de l'époque, y compris ceux de deuxième et troisième ordre, pour la plupart réunis dans le monumental Dictionnaire biographique russe en 33 volumes, dont il dirige l'édition. C'est en travaillant sur l'un de ces publicistes, Mathieu Golovinski, fils d'aristocrate, avocat radié pour détournement de fonds, journaliste à scandale et intrigant dans les milieux politiques russes de Saint-Pétersbourg et de Paris, qu'il a plongé dans l'histoire des Protocoles, qui, jusqu'alors, ne constituaient pas pour lui un sujet de préoccupation. Dépouillant tous

les fonds documentaires concernant Golovinski, il a trouvé dans des archives françaises conservées à Moscou depuis quatre-vingts ans la trace de son rôle dans la fabrication des Protocoles.

Faisant le bilan des connaissances actuelles sur l'histoire des Protocoles dont un chercheur français, Pierre-André Taguieff, a récemment publié la synthèse la plus complète, Mikaël Lépekhine aurait trouvé le chaînon manquant -- l'identité de leurs auteurs -- au croisement de deux longues histoires: celle d'un petit arriviste dont ce « *travail* » ne fut qu'un bref moment de sa vie agitée et trouble et celle d'une commande pour laquelle Mathieu Golovinski n'aurait été qu'un exécutant technique.

D'abord parus dans un journal russe d'extrême-droite, *Znamia*, en 1903, dont le directeur venait de fomenter un pogrome en Bessarabie, les Protocoles ont été diffusés dans le grand public en 1905 par l'écrivain mystique russe, Serguéi Nilus.

Sergei A. Nilus, protégé de la Grande Duchesse Elisabeth, les présenta au tsar Nicolas et à la tsarine Alexandra de Russie comme étant la preuve d'une dangereuse conspiration. Nous savons par des déclarations écrites du fils de Nilus et de sa cousine et compagne Natalio Afanassievna Volodimeroff, que son père serait entré en possession de ces documents en 1901 au cours de son dernier séjours en France.

A cette époque, dans l'entourage impérial coexistaient des cercles ésotériques influents, voire même très puissants dont l'un d'entre eux s'était formé entre 1890 et 1900 autour de deux occultistes Français, " *Maître Philippe de Lyon* " et son mentor familial de la cour de Saint-Pétersbourg " *Papus* ", fondateur de l'Eglise néo-cathare du Languedoc.

Soupçonnant que ces documents n'étaient que des faux destinés à écarter du Trône le cercle de ses amitiés en les discréditant, le tsar en fit détruire tous les exemplaires et chassa Nilus de sa cour. Cependant, une copie du texte échappa à la destruction, et parut aussitôt dans un journal sans pour autant susciter le moindre intérêt. Pour se venger, en 1905 Nilus le fit publier à nouveau, en appendice

d'un ouvrage du philosophe et mystique Vladimir Soloviov. C'est à partir de cette date que les Protocoles firent recette et qu'ils devinrent dans les années qui suivirent l'un des plus infamants ouvrages de tout le XXe siècle.

Nous savons de source sûre qu'un exemplaire au moins avait circulé dès 1884 et que celui-ci avait transité entre les mains d'un membre d'une Loge Maçonnique à laquelle appartenait Papus, et dont il allait par la suite devenir le grand maître. C'est dans cette Loge travaillant au Rite de Misraïm, que s'était manifestée pour la première fois la tradition d'Ormus, le légendaire et sage Egyptien fondateur de la Rose-Croix. Ce Rite issu des sociétés secrètes du royaume de Naples où l'on retrouve des noms comme le Comte de Saint Germain et Cagliostro, fut introduit et véhiculé en France par la communauté Juive de Cavailon.

Cette communauté, qui suivait le rite Juif Séfarade de Carpentras, était en outre très versée dans les études kabbalistiques. Ils se situaient dans le prolongement des communautés israélites médiévales de Provence et du Languedoc.

Les Protocoles des Sages de Sion furent rapidement mis en doute par le comte Alexandre du Chayla, un aristocrate français converti à l'orthodoxie et qui plus tard, lutta au sein de l'armée blanche contre les bolcheviques: il avait rencontré en 1909 le premier éditeur des *Protocoles*, Serge Nilus, pape du mysticisme russe, qui lui avait montré l'« *original* ». Pas du tout convaincu, le comte raconta par la suite avoir eu l'impression de rencontrer un illuminé pour qui la question de l'authenticité du texte importait peu. « *Admettons que les Protocoles soient faux* », lui aurait déclaré Nilus, puis poursuivant en citant Saint Paul : « *La force de Dieu s'accomplit dans la faiblesse humaine. Mais est-ce que Dieu ne peut pas s'en servir pour découvrir l'iniquité de ce qui se prépare? Est-ce que Dieu, en considération de notre foi, ne peut pas transformer des os de chien en reliques miraculeuses? Il peut donc mettre dans une bouche de mensonge l'annonciation de la vérité!* »

Les deux premières éditions (1902-1905) des Protocoles passèrent complètement inaperçues. Une autre version des Protocoles fut

soumise à la censure de Saint-Pétersbourg, qui en autorisa la publication en décembre 1905, sous le titre : *La Source de nos maux*. Titre ô combien révélateur ! Au début de 1906, cette version était publiée sous le titre *Les Ennemis de la race humaine*, par une organisation d'extrême droite, l'Union du peuple russe, ou Centuries noires, avec une préface de Boutmi.

Il semble que seulement en 1907, L. Tikhomiroff répondit à leur apparition, en insérant dans ses *Moskovskia Viédomosti* un article de fond d'un caractère eschatologique, intitulé : "*Hannibal est aux portes*". Peut-être est-ce l'édition de Boutmy, parue en 1907, qui en fut le prétexte.

Les revues théologiques, qu'étaient nos Académies de théologie, ne dirent mot ni de ces éditions, ni des suivantes. Au reste, il est douteux que les premières éditions aient pu pénétrer jusqu'à l'opinion, car leur tirage était limité et il n'y avait aucune vente.

De tout l'épiscopat, seul l'archevêque Nicone de Vologda, membre du Conseil de l'Empire, connu pour ses appels aux persécutions contre les dissidents, accordait une importance à ce livre et lui consacra une note dans les *Feuillets de la Trinité*.

Les éditions se succédèrent, le livre de Nilus servant aux premières éditions étrangères. C'est surtout après la révolution russe et la fin de la guerre 14-18 que les *Protocoles* rencontrèrent le succès populaire. "*Il était d'autant plus facile d'arriver à une telle conclusion que certains juifs jouaient en effet un rôle marquant dans la révolution*" bolchevique, remarqua Norman Cohn. Le document servit à l'armée blanche, pour propager l'idée que la révolution communiste était l'aboutissement d'un complot juif.

Les premiers indices d'un intérêt public pour les *Protocoles* eurent lieu en 1918. L'édition de 1917 avait passé tout à fait inaperçue à cause des troubles révolutionnaires Russes. L'émission d'une nouvelle édition à bon marché était dirigée en 1918, à Novotcherkassk, par M. Ismaïloff, avocat du barreau de Moscou, et le lieutenant-colonel Rodionoff auteur du roman intitulé « *Notre*

crime ». Le journal « *La Sentinelle* », connu par ses appels aux pogroms, faisait également la réclame.

C'est alors que le centre de la propagande antisémite et le dépôt de l'édition des *Protocoles* furent transférés à Rostoff où, après la démission de N.E. Paramonoff, qui géra pendant un très court laps de temps le département de la Propagande du Gouvernement Denikine, la propagation de cet écrit reprit de nouveau. Un certain nombre de publicistes, furent affiliés à la Propagande du gouvernement de Denikine, qui s'occupait de la diffusion des *Protocoles* à Rostoff, Kharkoff et Kieff. Les *Protocoles* étaient expédiés aux unités de l'armée volontaire, aux troupes cosaques du Kouban, d'ailleurs sans la participation du gouvernement koubanais. Ils servaient de nourriture à une agitation en faveur des pogroms qui donna, sous ce rapport, des résultats à la fois brillants et des plus pernicioeux. Cette propagande démoralisa les troupes en justifiant les pillages et fut une des causes de la défaite.

Une circulaire contre cette propagande fut bien expédiée aux aumôniers de régiments par l'archiprêtre Georges Schavelsky, chef du clergé militaire, mais ses effets furent paralysés par l'attitude d'une partie des officiers. Pendant l'été 1918 arriva à Rostoff un ancien professeur de l'Académie de Moscou, M. Malakhoff, qui commença une agitation antisémite en se basant sur les *Protocoles*. Le lieutenant général Semenoff, préfet de la ville, n'y put faire obstacle, car ces conférences étaient organisées par le département de la Propagande du gouvernement Denikine.

Les *Protocoles* ont eu une signification importante dans les pogroms d'Ukraine.

Le gouvernement de la Crimée par le général Wrangel fut l'époque par excellence de la propagande antisémite basée sur les *Protocoles*. Le professeur Malakhoff, le prêtre Vostokoff, les journalistes Nojine et Rouadze, subsidiés par le Gouvernement, criaient à tous les carrefours le danger des *Protocoles* et le complot universel judéo-maçonnique. Cependant, cette bruyante campagne n'eut pas de résultats réels et importants.

En résumé, en Russie même où virent le jour les *Protocoles*, leur influence fut longtemps nulle. Elle se manifesta seulement comme tentative de justifier en principe les brigandages de la guerre civile. C'est pourquoi il est étonnant de voir les *Protocoles des Sages de Sion* traduits dans les principales langues d'Europe.

Dans l'histoire de la propagation des Protocoles, il est digne d'être remarqué qu'à l'exception d'un petit groupe de personnes, les représentants de l'Église russe, malgré les fautes d'un passé récent, ont su s'abstenir d'y coopérer.

Immigrant en Allemagne, les Russes blancs apportèrent les *Protocoles* dans leurs bagages. L'édition allemande de 1920 fut réalisée par un capitaine en retraite, Ludwig Müller, alias Müller von Hausen, alias Gottfried zur Beck, rédacteur d'un journal conservateur antisémite de Berlin. Il en tira cent vingt mille exemplaires en un an. En 1933, à l'arrivée à la chancellerie d'Adolf Hitler, on en comptait trente-trois éditions. A la même époque, des éditions concurrentes atteignirent le chiffre de quatre-vingt-dix-sept mille exemplaires. Aux États-Unis, c'est Henry Ford, le roi de l'automobile, connu pour ses convictions antisémites, qui les fit connaître dès 1920, dans un journal tirant à trois cent mille exemplaires - puis il les réunit dans un volume traduit en seize langues. Bien que Ford ait désavoué les *Protocoles* en 1927, le groupe d'extrême droite américain Les Chemises d'argent les réutilisa.

La France fut, avec l'Allemagne, l'un des pays où les *Protocoles* rencontrèrent le plus vif succès. *La Libre Parole* d'Edouard Drumont, la *Vieille France* d'Urbain Gohier, *La Revue internationale des sociétés secrètes* de Mgr Jouin, tous trois féroceement antisémites, en firent leurs choux gras. Léon Daudet, dans la royaliste Action Française, crut également à leur authenticité.

Les Protocoles furent traduits en suédois, en danois, en roumain, en espagnol, en arabe... Henri Rollin, en 1939, écrivait : " *On peut donc considérer les Protocoles comme l'ouvrage le plus répandu dans le monde après la Bible* " !

C'est sous le IIIe Reich que ce document joua un rôle capital dans la propagation de l'antisémitisme. Alfred Rosenberg, l'idéologue du parti nazi, avait écrit en 1923 un volume entier pour démontrer que les " *prophéties* " des Sages de Sion se réalisaient partout dans le monde. Dans une édition de 1933, l'office d'édition du parti nazi proclamait qu'il était " *du devoir de chaque Allemand d'étudier les aveux effarant des Sages de Sion (...) pour en tirer les conclusions nécessaires* ". Dans *Mein Kampf*, Hitler n'y fait référence qu'une seule fois, mettant en application son théorème : " *Il faut toujours mettre dans le même sac les adversaires les plus variés, afin qu'il semble à la masse de nos partisans que la lutte est menée contre un seul ennemi. Cela fortifie sa foi et augmente son exaspération.* ". Cet ennemi unique étant " *le juif* ", communiste autant que capitaliste et apatride.

La diffusion hors d'Allemagne fut confiée au Service mondial d'Ulrich Fleischhauer, financé par le ministère de la Propagande. *Les Protocoles* furent exploités à grande échelle par Goebbels, à partir de 1942, en pleine guerre de propagande.

En Angleterre, les *Protocoles* furent en fait « lancés » dans le grand public par le *Times* de Londres du 8 mai 1920, dont un éditorial intitulé « *Le Péril juif, un pamphlet dérangeant. Demande d'enquête* » évoque ce « *singulier petit livre* », auquel il semble accorder du crédit. On pouvait y lire : " *Que signifient-ils, ces Protocoles? Sont-ils authentiques? Une bande de criminels ont-ils réellement élaboré pareils projets, et se réjouissent-ils en ce moment même de leur accomplissement? S'agit-il d'un faux? Mais comment expliquer alors le terrible don prophétique qui a prédit tout ceci à l'avance? N'aurions-nous lutté au cours des années passées contre la domination mondiale de l'Allemagne que pour affronter à présent un ennemi bien plus dangereux? N'aurions-nous échappé, au prix d'énormes efforts à la Pax Germanica que pour succomber à la Pax Judaica? Si les Protocoles ont été écrits par les Sages de Sion, alors tout ce qui a été entrepris et fait contre les Juifs est justifié, nécessaire et urgent*".

Le *Times* se rattrape un an plus tard, en août 1921, en titrant « *La fin des Protocoles* » et en publiant une soi-disantE preuve que ces

Protocoles étaient faux. Le correspondant à Istanbul du quotidien britannique, Philip Graves, aurait été contacté par un Russe blanc émigré, monarchiste constitutionnel, réfugié à Constantinople, qui, avait acheté un vieux stock de livres à un ancien officier de l'Okhrana, la police secrète du tsar. Le Russe blanc y avait découvert un livre de trois cent vingt-quatre pages, en français, auquel il manquait la page de titre, et dont le mot " *Joly* " ornait le dos de la reliure. En comparant son texte avec celui des Protocoles, l'homme avait été surpris du nombre de points communs. Il s'en était ouvert au correspondant du Times, qui mena des recherches et découvrit que le livre avait été composé et publié aux éditions « *la vieille France* » à Genève en 1864, sous le titre : *Le Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, ou la politique de Machiavel au XIXe siècle, par un contemporain.

Le Dialogue était un pamphlet dirigé contre Napoléon III. La copie est telle que "*160 passages des Protocoles, totalisant deux cinquièmes du texte en son entier, sont de toute évidence fondés sur des passages de Joly; dans 9 chapitres, les emprunts constituent plus de la moitié du texte, parfois même les trois quarts, et dans un (Protocole, VII), le texte en son entier. Même la disposition des chapitres est à peu près la même: les 24 chapitres des Protocoles correspondent en gros aux 25 chapitres des Dialogues*".

Cet ouvrage, sans nom d'auteur inscrit sur la couverture, était l'œuvre de Maurice Joly, ancien fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur et avocat anti-bonapartiste inscrit au barreau de Paris en 1859, qui voulait montrer que l'empereur et ses proches complotaient pour s'emparer de tous les pouvoirs de la société française. Ce pamphlet dirigé contre la politique de Napoléon III, également édité à Bruxelles en 1864, avait été introduit en France illégalement. Machiavel y représente " *la politique de la force* ", face à Montesquieu, qui symbolise la " *politique du droit* ", selon les termes de Joly dans son autobiographie écrite en 1870. Le Dialogue est, selon Henri Rollin, " *le meilleur manuel qu'on ait écrit à l'usage des dictateurs modernes ou de ceux qui rêvent de le devenir* ".

Maurice Joly, né à Lons-le-Saunier le 22 septembre 1829 était de confession catholique, membre de la Rose Croix était très intime

avec Adolphe Crémieux, (*le fondateur de l'Alliance Israélite Universelle*) et très lié avec Victor Hugo qui fut nommé Grand Maître de l'Ordre de Sion le 22 juillet 1844 à la Sainte Madeleine. Franc maçon de Haut Grade, Maurice Joly était fils d'un conseiller général du Jura sous Louis-Philippe, également franc maçon et petit fils de François Joly, payeur général en Corse après avoir rempli les fonctions de secrétaire général du Ministère de la Marine à « *Naples* ». Selon Reghellini de Schio, ce serait le 24 décembre 1813, à Naples, que François Joly aurait reçu une charte l'autorisant à propager le Rite maçonnique égyptien de Misraïm en France, et qu'il l'introduisit en 1814 avec les Frères Lechangeur et Bédarride.

Nous trouverons souvent la Franc-maçonnerie mêlée à la diffusion des Protocoles des Sages de Sion. Dans son ouvrage "*Le Juif notre Maître*" Monseigneur Fry précise qu'en 1895, la fille d'un général russe, Mademoiselle Glinka, envoyait de Paris des renseignements politiques au Général Tcherévine, ministre de l'intérieur par l'intermédiaire d'un juif nommé Schorst, dit Schapiro, membre d'une Loge Parisienne. C'est celui-ci qui lui aurait vendu les Protocoles pour 2500 francs. On connaît la suite, avec les pogroms qui en découlèrent en Russie, et les exterminations de masse en Allemagne.

A l'époque de la publication des *Dialogues*, Maurice Joly avait été interpellé. C'était un républicain convaincu. Pour avoir écrit les *Dialogues*, il fut condamné, par le tribunal correctionnel de la Seine, en avril 1865, à dix-huit mois d'emprisonnement, trois cents francs d'amendes et à la confiscation des exemplaires du pamphlet (*journal le Droit du 26 avril 1865*) pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Il fut incarcéré à Sainte-Pélagie. Dans son autobiographie, il a raconté qu'il désirait écrire un livre sarcastique et grand public " *qui aurait montré les brèches épouvantables que la législation impériale avait faites dans toutes les branches de l'administration et les abîmes qu'elle avait ouvertes en détruisant de fond en comble les libertés publiques* ".

Sa condamnation avait valu à Maurice Joly d'être mis à l'index par les libraires, et la presse faisait autour de lui la conspiration du silence. Aussi, plusieurs ouvrages qu'il avait préparés ou même écrits, ne purent voir le jour, entre autre un essai sur les révolutions

de France depuis le XIV^e siècle.

Enfin, avec le concours financier d'Avocats connus, comme Jules Favre, Leblond, Berryer, Crémieux, Arago etc. il put cependant fonder un journal juridique, " *le Palais* ", pour transporter la polémique sur le terrain du droit. Révolutionnaire, il fut vite déçu quand vint la chute de l'Empire et la proclamation de la république, et fut l'un des premiers à manifester contre les pouvoirs publics lors des émeutes du 31 octobre 1870.

En 1870, Joly écrivit, sous son nom cette fois, une suite à ces *Dialogues*, intitulés *Epilogue en sept dialogues*, où Machiavel et Montesquieu apparaissaient une nouvelle fois. Il publia d'autres ouvrages satiriques. Après la défaite de Sedan, il fut, le 31 octobre 1870, à la tête d'une délégation de manifestants auprès de Jules Favre et du général Trochu, ce qui lui valut une persécution policière. Par la suite, il se lança dans des polémiques contre des hommes politiques et des journalistes. Le 1^{er} juillet 1878, sa concierge le retrouva suicidé à son domicile parisien.

Une analyse comparée des deux ouvrages montre que les deux cinquièmes du texte des *Protocoles*, c'est-à-dire plus de cent soixante passages, sont directement copiés sur les *Dialogues*. Les points communs entre les deux textes sont innombrables : emploi de mots, nature des idées, allusions précises, ordre suivi par le texte. Dans 9 chapitres, les emprunts constituent plus de la moitié du texte, parfois même les trois quarts, et dans un (Protocole, VII), le texte en son entier. Il y a vingt-cinq " *dialogues* ", alors qu'il y a vingt-quatre " *protocoles* ", le premier " *protocole* " résultant de la fusion des deux premiers " *dialogues* ". On retrouve, reprise telle quelle dans les *Protocoles*, une citation biblique latine tirée des *Dialogues*, comme si les " *Sages de Sion* " parlaient entre eux la langue de l'Église ! La partie relative à la politique pontificale, prise pour prophétique par les antisémites lors de la condamnation des persécutions juives du III^e Reich par Pie XI, est à l'origine un passage qui décrit l'état des relations entre Napoléon III et Rome...

D'autres détails ont été fournis par le Times en 1975, lorsque Clifford Longley, chargé du dossier religion au journal, dévoila le nom de la

source de Graves. Il s'agissait d'un aristocrate russe appauvri, Michael Raslovleff. C'est lui qui avait attiré l'attention de Graves sur la coïncidence des deux textes. Raslovleff, lui-même antisémite, n'était intervenu auprès de Graves que parce qu'il avait besoin d'argent. L'information fut échangée contre 300 livres sterling.

Les *Protocoles* ne seraient donc, pour la majeure partie, qu'un plagiat, servilement recopié sur le brûlot anti-napoléonien de Joly. L'emprunt se serait essentiellement effectué sur les citations de la partie Machiavel. L'auteur des *Protocoles* aurait fait subir au texte quelques transformations. Il aurait substitué Israël à Napoléon III. La pointe d'antisémitisme que l'on trouvait dans les *Dialogues* aurait été amplifiée, au point de tout recouvrir. L'auteur des *Protocoles* aurait pris soin d'ôter des allusions (*aux constructions d'immeubles sous l'Empire, au prince Jérôme etc.*) qui signaient visiblement l'emprunt. Il aurait délayé et déformé certains passages, pour les faire passer pour un discours lu devant une assemblée (La phrase originale : "*Vous êtes un économiste, Montesquieu, pesez la valeur de cette combinaison.*" a par exemple été transformée en : "*Messieurs les économistes, ici présents, considérez l'importance de cette combinaison!*"). Mais le faiseur aurait travaillé si rapidement qu'il aurait conservé les données chiffrées des *Dialogues*, qui s'appliquaient à la situation française des années 1860.

L'auteur des « *Protocoles des Sages de Sion* » aurait donc remplacé « *la France* » par « *le monde* » et « *Napoléon III* » par « *les juifs* ». La supercherie, grossière, éclatait alors par simple comparaison ligne à ligne des deux textes. Le faux était dévoilé, mais le mystère de son origine demeurerait. On savait simplement que le texte original était rédigé en français et l'on supposait qu'il avait pu être fabriqué au tout début du siècle, à Paris, dans les milieux de la police politique russe.

Ou bien l'auteur des "*Protocoles des Sages de Sion*" a trouvé quelques-unes de ses idées dans Maurice Joly, ou bien l'un et l'autre ont puisé à une source commune. Les Juifs, se sont accrochés désespérément à la première hypothèse. Pourtant, pourquoi l'auteur des *Protocoles* n'aurait-il pas été puiser à la même source que Maurice Joly ?

Pourquoi Maurice Joly n'aurait-il pas traduit pour ses coreligionnaires du congrès de Bâle des passages d'une littérature secrète comme on sait qu'il en existe dans les synagogues de l'Europe centrale ?

Pourquoi Maurice Joly, enfant chéri d'Adolphe Crémieux, le fondateur de l'Alliance Israélite Universelle, qui à sa sortie des prisons impériales l'avait aidé à fonder une revue judiciaire " *Le Palais* ", n'aurait-il pas été au courant de cette littérature qui cuit, qui mitonne dans les loges et qui tout à coup, par échappées brusques, comme lors de la saisie des papiers des illuminés de Bavière, en 1787, ou de ceux de la Haute-Vente Italienne sous Grégoire XVI, jaillit au dehors.

Les " *Dialogues* " ne sont certainement pas sortis du cerveau de Maurice Joly. On ne produit pas une œuvre aussi touffue sans textes et sans références. Il serait plus vraisemblable d'envisager le plagiat d'une littérature juive secrète, comme par exemple la fameuse lettre écrite en 1489 par les juifs d'Arles à ceux de Constantinople pour leur demander comment résister aux menaces de confiscation du roi de France, depuis peu Maître de la Provence. « *Faites-vous bons chrétiens* », leur répondirent ceux-ci, « *occupez les principales fonctions de l'Etat, faites-vous avocats, médecins, notaires, et ensuite vous vous vengerez* ». Ces lettres furent publiées en 1880, dans la revue des Etudes Juives.

Les antisémites répliquèrent pauvrement à la démystification opérée par Graves. Mgr Jouin répondit en relevant la judéité du propriétaire du *Times*. Il prétendit que Joly était un " *communard*", " *bolcheviste* avant la lettre ", *franc-maçon* (ce dernier qualificatif étant vrai). Il raconta que Maurice Joly n'était que le pseudonyme d'un " *juif nommé Moïse Joël* ", ce qui était faux. Pour Jouin, ce n'était pas l'auteur des *Protocoles* qui avait plagié Joly, mais Joly qui avait recopié les *Protocoles*! La parodie de démonstration fut reprise par les éditeurs allemands.

D'autres ouvrages serviront de modèle à la rédaction des *Protocoles*, comme le roman de Hermann Goedsche Biarritz publié en 1868.

Goedsche, dans un chapitre, décrit "*des assemblées nocturnes tenues secrètement dans un cimetière juif de Prague*". Douze hommes sont présents comme pour symboliser les douze tribus d'Israël, et qui font état de "*l'or qu'ils ont accumulé, les terres acquises et leur projet de conquête du monde*". Le texte sera repris par des Russes puis par le journal français *Le Contemporain*, avec des ajouts divers pour créer en fin de compte ce que le journal appela le Discours du Rabbin. Bientôt, ce texte fut repris par Kroutchevan dans son journal *Znamia*, puis Boutmi, un ami de Kroutchevan, incorpora en 1906 le Discours aux Protocoles. Après avoir été rédigé par un Russe dans un mauvais français, puis traduit en russe, les Protocoles retrouveront leurs origines avec la traduction française.

Curieusement, nous retrouvons la Franc maçonnerie du rite oriental de Misraïm mêlée une nouvelle fois à la diffusion des Protocoles des Sages de Sion. Dans son ouvrage "*Le Juif notre Maître*" Mrs Fry précise qu'en 1895, la fille d'un général russe, Mademoiselle Glinka, envoyait de Paris des renseignements politiques au Général Tcherévine, ministre de l'intérieur par l'intermédiaire d'un juif nommé Schorst, dit Schapiro, membre de la Loge de Misraïm de Paris. C'est ce juif qui lui aurait vendu les Protocoles pour 2500 francs.

Bien qu'il serait facile de vouloir considérer les Protocoles comme totalement fictifs et conçus par des cerveaux antisémites dans l'unique intention de discréditer les juifs, l'ouvrage en lui-même ne témoigne pas en faveur de cette hypothèse. En effet, celui-ci renferme un certain nombre de références énigmatiques qui n'ont rien de judaïque. Pour ne citer qu'un exemple, la formule terminant le texte des Protocoles: « Signé par les représentants de Sion du 33e degré » mais qui ne paraît pas dans certaines des premières éditions de l'ouvrage, tend à démontrer que ces Protocoles seraient d'origine Maçonnique. Pourtant, si ces signatures ne figurent pas dans les premières éditions de l'ouvrage, c'est peut-être qu'il y a eu tentative de récupération ou de décharge de responsabilité.

Les Protocoles contiennent bien évidemment d'autres anomalies, notamment en ce qui concerne l'avènement d'un "*Roi de la race de Sion*" issu de la filiation de David, véritable Pape et Patriarche

d'une église internationale. Aucun roi depuis les temps bibliques n'a figuré dans la tradition juive, et le principe même d'une royauté y est hors de question, dénué de toute signification, et cela n'importe quel auteur historien ne peut l'ignorer. Les juifs eux-mêmes n'ont pas reconnu le Christ comme Roi, bien qu'il fût reconnu comme ayant les mêmes origines dynastiques que David.

Il existe certainement un texte original dont s'est inspirée la version officielle des Protocoles, projetant de détenir le contrôle des institutions sociales, politiques et économiques. Cependant ce programme peut très bien avoir été conçu par une société secrète se réclamant de la filiation de David, d'une secte mégalomane puissante à la recherche du pouvoir suprême. Dans ce cas, le texte original tombé entre les mains de Sergei A. Nilus n'était peut-être pas un faux. Ce dernier n'aurait pas voulu au départ l'utiliser contre les Juifs, au contraire il l'aurait apporté au tsar dans l'intention de discréditer le mouvement ésotérique entretenu à la cour impériale par Papus et le Maître Philippe de Lyon. Il se trouve que si les principales cibles de Nilus ne furent pas atteintes, les juifs eux en furent les innocentes victimes.

La version originale des Protocoles des Sages de Sion existerait donc bel et bien, et si les documents partiellement révélés par Nilus ne correspondent pas à l'esprit Juif, ils prennent tout leur sens dans celui des sociétés secrètes. L'une d'entre elles notamment, rencontrée à chaque carrefour de notre recherche historique, pourrait être à l'origine de ces Protocoles. Il s'agit du "*Prieuré de Sion* ", secte mystique connue et enregistrée légalement au tableau des associations selon la loi de 1901, ayant donc pignon sur rue et prétendant avoir traversé l'histoire depuis la construction du Temple de Salomon. Elle regroupe un grand nombre de financiers internationaux et se réclame encore aujourd'hui de sa filiation mérovingienne.

Dans les années 1930, le tribunal de Berne fut saisi de l'affaire des *Protocoles*, sur plainte en diffamation des communautés juives contre le Front national suisse, qui distribuait le document. Le tribunal écouta des émigrés russes libéraux, comme Serge Svatikov, ou des personnes directement intéressées comme Max Bohenheim,

ancien du mouvement sioniste. Ce dernier expliqua que le sionisme ne tendait qu'à la création d'un foyer juif dans un seul pays, pas à la domination mondiale. On rappela que les juifs appartenant à la haute finance et à l'industrie avaient été hostiles au congrès de Bâle et qu'il était impossible d'établir rien qui ressemblât à un plan concerté de domination universelle. Conclusion du tribunal : les *Protocoles* ne sont qu'un "*ramassis d'absurdités*". Mais après avoir été condamnés, les accusés furent relaxés, car la loi qui les avait condamnés pour immoralité ne s'appliquait pas à l'ouvrage politique que constituent les *Protocoles* ! Les antisémites en profitèrent pour crier victoire.

En fait, l'énormité des "*révélations*" contenues dans ce pseudo document faisait sourire les gens rompus à la lecture de pamphlets et de fascicules de propagande politique. Même le fasciste Julius Evola, le royaliste Jacques Bainville ou le traditionaliste René Guénon concédèrent que les *Protocoles* n'étaient pas authentiques. Dès l'origine, la plupart des sceptiques se contentèrent de hausser les épaules, sous-estimant en cela la portée pratique de ce genre de document.

Les faux, en politique, sont un matériel fréquemment utilisé pour discréditer l'ennemi. L'accusation de complot est un thème récurrent. Les *Monita Secreta* ou Instructions secrètes des jésuites, publiés la première fois à Cracovie en 1612, visaient par exemple à dénoncer la prétendue volonté secrète de la Société de Jésus de gouverner l'univers, en utilisant la fourberie et la violence : en réalité ce document avait été écrit par un prêtre polonais chassé de la Compagnie l'année précédente. Dans le même genre d'attaque, il y eut le prétendu *Testament de Pierre le Grand*, qui décrivait le "*plan d'asservissement de l'Europe*" par la Russie. Publié en 1812, ce "*testament*" était l'œuvre du général Michel Sokolnicki, un émigré polonais au service de Napoléon Ier : le texte avait été revu et corrigé par l'empereur, pour convaincre l'opinion de la nécessité d'une guerre contre la Russie. Au XXe siècle, nous avons eu le *Mémorandum du général Tanaka*, qui, en 1927, exposait le "*plan de la domination nipponne sur l'Asie*", et également *Le complot germano-bolcheviste* (1920), publié par le gouvernement américain, un livre qui prétendait établir que Lénine était un agent allemand etc.

Dès leur apparition, on a remarqué que les *Protocoles* s'inscrivaient dans une longue tradition de faux complotistes et antisémites du XIX^e siècle, dont ils ne faisaient que reprendre les thèmes.

Depuis longtemps, les juifs étaient tenus pour responsables des maux qui accablaient la société. Le fait qu'ils fussent une " *communauté identifiable et exclusiviste* " (Norman Cohn), encourageait à les regarder d'un mauvais œil, d'autant qu'ils n'avaient jamais été des créateurs de richesse mais des spéculateurs ; des spécialistes de la valeur ajoutée en quelque sorte. Le fait que nombre d'entre eux fissent carrière dans les finances en était la preuve. L'accusation de pratiquer des meurtres rituels faisait aussi partie des légendes dont on les accusait de façon systématique.

L'idée de la " *conspiration juive mondiale* " est plus récente. La description précise d'un complot mondial prend racine dans l'ouvrage de l'abbé Barruel, les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, paru en 1797. Il n'y est pas encore fait mention des juifs. L'accusation centrale est portée contre des francs-maçons, à qui un rôle prépondérant est réservé dans le déclenchement des événements révolutionnaires.

C'est dans la deuxième moitié du siècle, en Allemagne, que le thème du " *complot juif* " émerge, avec Hermann Goedsche, dans l'un de ses romans, *Biarritz*, publié en 1868. Il y décrit une assemblée nocturne tenue dans le cimetière juif de Prague, au cours de laquelle les chefs des douze tribus d'Israël, sous la présidence du diable, auraient annoncé que les juifs allaient dominer la Terre. Le succès de ce thème s'expliquait sans doute en raison de l'émancipation des juifs en Allemagne de 1869 à 1871.

D'un roman, on en vient à la composition, sur le sol russe, de faux documents, où la même histoire fut reprise, en laissant croire au lecteur qu'elle reposait sur un fond de réalité. En 1881, l'écrit est repris en France. Les propos tenus sont fondus en un discours qu'aurait tenu un " *Grand Rabbin* ". Connu sous le titre de *Discours du Rabbin*, l'ouvrage rencontra un certain succès.

D'autres livres paraissent vers cette époque, en développant la même idée. En 1868, en France, Gougenot des Mousseaux, catholique ultramontain, publie *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, où il annonce la création d'un État universel dominé par un Antéchrist juif auquel toutes les nations prêteront allégeance. L'idée de la collusion judéo-maçonne se trouve mentionnée dans *La Synagogue de Satan* (1893), de Mgr Meurin, archevêque de Saint-Louis. Il y déclare que les juifs et les francs-maçons proviennent d'arrière loges du « *trente-troisième degré* », précision que l'on retrouvera dans les *Protocoles*.

Certains juifs eux-mêmes contribuent à alimenter le mythe. Jacob Brafmann, un mouchard, publie plusieurs livres dénonçant les actions du Kahal, la communauté juive organisée, et de l'Alliance israélite universelle, fondée à Paris en 1860. Un autre escroc d'origine juive, du nom de Millinger, alias Osman-Bey, publie *La Conquête du monde par les Juifs* en montrant du doigt la même Alliance, qu'il accuse pêle-mêle d'avoir fomenté la Révolution française et assassiné le tsar Alexandre II. Les terroristes juifs forment selon lui l'avant-garde de la " *juiverie internationale* ". Les *Protocoles* tombaient à pic, pour justifier ces accusations.

En réalité, les *Protocoles* furent vraisemblablement composés ou recomposés au milieu des années 1890, en pleine vague d'antisémitisme. L'affaire Dreyfus (1894 - 1899) agitait la France. *La France juive* de Drumont, mise en vente en 1886, connaissait un succès considérable, qui entraîna la réimpression des « *Juifs, rois de l'époque* » de Toussennel et du « *Juif et la judaïsation des peuples chrétiens* » de Gougenot des Mousseaux. Le premier numéro de l'antisémite *Libre Parole* parut en 1892. Les milieux antisémites voulaient empêcher l'ouverture du marché financier russe aux Rothschild. Quant au congrès sioniste de Bâle, ouvert en 1897, il prêtait le flanc aux hypothèses farfelues.

Ainsi que le remarquèrent ceux qui les lurent attentivement, comme Henri Rollin ou Norman Cohn, les *Protocoles* " collaient " exactement à la réalité russe au tournant du siècle. A cette époque, les mesures économiques décrétées par le comte Witté, ministre des Finances de Russie, ressemblaient étrangement à celles qui avaient

été prises sous le Second Empire : industrialisation du pays, accroissement des sociétés anonymes, développement du réseau ferré, toutes choses qui entraînaient des bouleversements et détruisaient les équilibres de la société rurale en mécontentant les aristocraties locales, qui vivaient des ressources de l'agriculture, et les milieux réactionnaires, partisans d'une société traditionnelle.

La rédaction fut postérieure à 1890, car les *Protocoles* font allusion aux *Lois de l'Imitation* de Tarde, qui n'ont été publiées qu'après cette date. Une autre allusion, au " *nouveau programme d'éducation* " du ministre français de l'Instruction publique Léon Bourgeois, indique que les *Protocoles* n'ont été écrits qu'après 1897, puisque c'est à ce moment que Bourgeois publia son livre « *L'Éducation de la démocratie française* », dont des extraits furent utilisés. L'allusion à l'étalon or, " *pernicieux pour les États qui l'adoptèrent* ", est une référence à son adoption par Witté en janvier 1897. Les *Protocoles* ont donc été fabriqués aux environs 1897 - et, d'après les premiers éditeurs, proviennent de Paris.

En 1927, Philippe Petrovitch Stepanov, ancien procureur du synode de Moscou, dira en avoir reçu copie dès 1895 chez un de ses voisins, qui l'avait reçu d'une dame, qui elle-même l'avait trouvé chez un " *juif de Paris* ". Stepanov disait l'avoir reproduit deux ans plus tard. On découvrit d'ailleurs en 1934 à Moscou, dans l'ancienne bibliothèque Lénine, un appareil multiplicateur et une copie hectographiée utilisée pour une édition des *Protocoles*. D'après Boris Nicolaïevsky, qui l'a étudiée, ce pourrait être l'hectographe de Stepanov. La date donnée est-elle la bonne ? Faut-il comprendre 1897 ? La dame qui aurait apporté le manuscrit serait Iouliana Glinka, une amie de Juliette Adam, exilée lors de la parution du livre à scandale de son amie.

Henri Rollin s'est beaucoup intéressé à l'entourage de Mme Juliette Adam. Dans les années 1890, celle-ci et sa *Nouvelle Revue* menaient campagne contre Witté et l'ambassade de Russie à Paris, dénonçant violemment l'alliance franco-russe. À ses côtés, on trouvait M. de Katakazi, chef du service de presse à l'ambassade, qui lui avait permis d'écrire un livre qui avait fait scandale à la cour de l'empereur Alexandre III. Katakazi était lui-même l'auteur d'une imposture

notoire. On trouvait aussi un certain Élie de Cyon, Russe naturalisé français, d'origine juive. Ancien marxiste tourné partisan du régime autocratique, ancien patron du Gaulois, il était devenu directeur de la revue de Mme Adam. Il était foncièrement anti-Rotschild et opposé à Witté, qu'il accusait de collusion avec les juifs. Il documentait l'antisémite Drumont. Il fut privé de sa nationalité russe et Witté chargea le chef de la police russe de Paris, Ratchkovski, de faire cambrioler sa villa, dans le canton de Vaud où il résidait. Cyon s'était en effet vanté de détenir des papiers " *compromettants*" pour Witté, concernant les " *engagements avec l'Allemagne* " de celui-ci. Cela se passait à la fin 1897. A partir de cet incident, Cyon semble étrangement s'être calmé. Il fut remplacé deux ans plus tard à la tête de la *Nouvelle Revue*.

Henri Rollin s'est demandé si Cyon n'aurait pu être l'auteur des *Protocoles*. Il rapporte que celui-ci s'était illustré en utilisant une vieille satire française dont il avait changé les noms pour en faire un ouvrage politique : la recette utilisée par l'auteur des *Protocoles*. De plus, lorsqu'on lit ses ouvrages, on est frappé par la convergence de vue entre Cyon et l'auteur des *Protocoles*. Cyon accuse Witté de préparer la Révolution, attaque Karl Marx, Darwin et l'alcoolisme, la littérature pornographique, brosse la critique de l'étalon or (*ce qui n'était " parlant " à l'époque que pour les Russes, dont la monnaie était encore flottante*), bref il s'exprime exactement comme l'auteur des *Protocoles* dans les passages non calqués sur les *Dialogues*. Comme ce dernier, il est antilibéral, dénonce le pouvoir de franc-maçons, redoute la dictature des masses. Rollin s'est demandé si Cyon, rédigeant son faux, n'aurait pas eu l'idée de jouer sur son nom (*son nom en Russie était Ilya Tzion - Tzion et Sion s'écrivant de la même façon en russe*). Enfin, Cyon était ami de l'antisémite Drumont qui avait lancé l'idée de se servir de pamphlets écrits sous le second Empire pour les appliquer à la dénonciation de la IIIe République.

Mais Rollin dut concéder qu'il n'y avait aucune preuve directe contre Cyon. Pouvait-il s'agir de l'un de ses amis, du Dr Encausse, alias le " *mage alchimiste* " Papus ? Lui aussi anti-évolutionniste fervent, critique de la tendance athéiste de la maçonnerie du Grand Orient, et ami du tsar et de la tsarine. Il fit connaître à ses disciples russes son confrère en occultisme, le magnétiseur français Philippe,

prédécesseur de Raspoutine dans le cœur des souverains. Sous le pseudonyme de Niet, il fit paraître en 1901 une critique de la politique de Witté. Il s'en prenait à un " *grand syndicat financier* " qui aurait eu pour but de s'assurer la domination du monde. Mais les *Protocoles* sont loin de son style et de ses préoccupations.

Restent Pierre Ivanovitch Ratchkovski et son entourage. Ratchkovski, ancien indicateur de police, et devenu le chef de l'Okhrana à Paris, la police secrète russe créée en 1881 après l'assassinat d'Alexandre II. Il fut en poste entre 1884 et 1902. La princesse Catherine Radziwill fut la première à l'accuser, en 1921. A la même époque, le comte du Chayla confia que Nilus lui avait raconté qu'il tenait le manuscrit des mains d'une dame proche des mouvements occultistes français - qui le tenait elle-même de Ratchkovski. Mais il précisa que celui-ci les aurait en fait "*découverts* " et envoyés discrètement à Nilus pour lutter contre l'influence néfaste à la cour de Philippe, martiniste comme Papus. Problème : les *Protocoles*, s'ils sont légèrement dirigés contre les francs-maçons, attaquent en priorité les juifs. Serge Svatikov, ancien menchevik, raconta pour sa part qu'un agent des services étrangers lui avait confié que le faux avait été confectionné sur ordre de Ratchkovski. Le journaliste Vladimir Bourtsev accabla également Ratchkovski. Les principaux témoignages s'accumulant contre Ratchkovski ont été recueillis lors du procès de Berne.

Le chef parisien de l'Okhrana était un spécialiste de la provocation politique. L'Okhrana, ancêtre du KGB, est la police secrète tsariste créée après l'assassinat d'Alexandre II en 1881. Cette organisation possédait une antenne à l'étranger, et notamment à Paris. En 1890, le chef de cette section, Pierre Ivanovitch Ratchkovsky, avait fait fabriquer les bombes qu'il avait attribuées aux soixante-trois "*terroristes* " qu'il fit arrêter. Il faisait semblant de déjouer des actes criminels (*organisés par lui-même*) pour se voir féliciter par ses chefs et gagner leur confiance. Il semble que le chef de l'Okhrana à l'étranger cherchait à influencer non seulement la politique russe mais aussi les affaires internationales. Selon Norman Cohn, le but des attentats organisés en France et en Belgique était d'imposer un rapprochement aux polices française et russe, ce qui constituerait le premier pas vers une alliance militaire franco-russe, à laquelle il

aspirait de tout cœur, et qui, effectivement, s'est conclue en partie grâce à lui. Il était aussi un expert en faux documents qui lui servaient dans la lutte contre les révolutionnaires et les juifs, dans le but de canaliser les mécontentements et de discréditer les fauteurs de trouble.

Ratchkovski avait une activité " littéraire " intense. Il avait fait paraître *la Russie juive*, qui contenait le *Discours d'un grand rabbin*, qui inspira l'auteur des *Protocoles*. En 1892, il fit publier un livre, *Anarchie et nihilisme*, signé Jehan-Préval, qui répondait à *Nihilisme et anarchie* de Cyon. Cyon expliquait que le terrorisme qui se développait en Russie avait pour fondement des théoriciens russes. Dans sa réponse, " *Jehan-Préval* " faisait la démonstration que la source du nihilisme était au contraire extérieure à l'Empire. L'ouvrage était animé par l'antisémitisme et l'antimaçonnisme. Détail intéressant : ce livre contenait dix-huit longues citations de Montesquieu. L'auteur appelait à la création d'une ligue franco-russe destinée à combattre le " *pouvoir occulte* " et corrupteur d'Israël. Ratchkovski espérait sans aucun doute la manipuler dans l'ombre. En 1902, il tenta de lancer cette ligue, sur Paris, mais sa disgrâce vint mettre fin à ses manœuvres. Rentré en Russie, il devint directeur adjoint du département de la police, reprit ses activités de faussaire, participa à la création de l'Union du peuple russe, dont l'extrémiste Boutmi devint membre, et se fit organisateur de pogromes. Il mourut en 1911.

La culpabilité du policier resta longtemps problématique. Avait-il écrit lui-même les *Protocoles* ou avait-il délégué un comparse ?

Aujourd'hui, des recherches engagées en 1920 ont abouti. En 1999, après cinq années d'enquêtes dans différentes archives ex-soviétiques, l'historien Mikhaïl Lepekhine aurait découvert que les *Protocoles* auraient été écrits par un aristocrate russe du nom de Mathieu Golovinski.

C'est dans les archives du Français Henri Bint, agent des services russes à Paris pendant trente-sept ans, que Mikhaël Lépekhine aurait vérifié que Mathieu Golovinski était le mystérieux auteur des *Protocoles*. Recevant en 1917 à Paris Serge Svatikov, l'envoyé du

nouveau gouvernement russe de Kerenski chargé de démanteler les services secrets tsaristes et de « *débriefe* » -- et parfois retourner -- ses agents, Henri Bint lui explique que Mathieu Golovinski aurait été l'auteur des *Protocoles* et que lui-même aurait notamment été chargé de la rémunération du rédacteur. Le dernier ambassadeur du tsar, Basile Maklakov, étant parti avec les archives de l'ambassade, qu'il donnera en 1925 à la fondation américaine Hoover, Serge Svatikov acheta à Henri Bint ses archives personnelles. Rompant ensuite avec les nouveaux dirigeants bolcheviques, Svatikov déposa les archives Bint à Prague, dans le fonds privé des « *Archives russes à l'étranger* ». En 1946, les Soviétiques mettent la main sur ce fonds qui rejoint à Moscou les archives d'Etat de la Fédération de Russie.

Le secret de Golovinski sera donc préservé jusqu'à l'effondrement du communisme et l'ouverture générale des archives, en 1992. L'auteur antisémite étant en effet devenu « *compagnon de route* » des bolcheviques dès 1917, les Soviétiques n'eurent aucune envie de révéler cette petite ruse de l'Histoire, qui semble encore gênante aujourd'hui, puisque la découverte de Mikaël Lépekhine, révélée par Victor Loupan dans *Le Figaro Magazine*, n'a suscité aucun intérêt dans la grande presse française.

Grâce à sa connaissance détaillée de l'itinéraire de l'auteur des *Protocoles*, Mikaël Lépekhine peut aujourd'hui, au terme de cinq années de recherches, retracer complètement les circonstances et les objectifs de la fabrication *des Protocoles*.

Né le 6 mars 1865 à Ivachevka, dans la région de Simbirsk, Mathieu Golovinski descendait d'une lignée de noblesse descendant d'un croisé, le comte Henri de Mons. Famille bien née, mais turbulente: «*Son arrière grand-père avait été le premier gouverneur civil de sa région, considérée comme " la plus aristocratique du pays " . Ses proches parents furent au contraire rebelles au pouvoir tsariste : Le grand-oncle de Mathieu Golovinski fut condamné à vingt ans d'exil en Sibérie pour sa participation au complot antimonarchiste des décembristes et Basile, son grand-père se révolta avec les décembristes, ce qui lui valut de tâter vingt ans de cachot - son père, proche de Dostoïevski, fut condamné à mort et gracié en même temps que l'écrivain, après un simulacre d'exécution* », raconte Mikaël

Lépekhine. Libéré après s'être engagé plusieurs années comme soldat dans la guerre du Caucase, son grand père Basile meurt dépressif en 1875, laissant le petit Mathieu Golovinski entre les mains de sa mère et d'une gouvernante française qui en fait un excellent francophone. Etudiant en droit désinvolte, mais habile et sans grands scrupules, Mathieu Golovinski semble très tôt doué pour l'intrigue. Le jeune arriviste parvient à entrer en contact avec le comte Vorontsov-Dahkov, proche du tsar et ministre à la cour: convaincu de la menace d'une conspiration, le comte a fondé, après l'assassinat d'Alexandre II, la Sainte-Fraternité, organisation secrète répondant à la terreur par la terreur et la manipulation. La Sainte-Fraternité fut en effet l'une des premières « forgeries » de faux documents, fabricant notamment de faux journaux révolutionnaires.

Le 9 décembre 1888, l'empereur le reçoit. Mathieu le prévient de l'imminence d'un attentat. Ses preuves ? Une conversation surprise dans la rue ! La haute société russe ne pardonne pas cette audience au freluquet et lui fait subir de nombreux affronts. Mathieu quitte la Russie et se retrouve à Paris.

Par manque d'argent, il n'y reste pas longtemps et se voit contraint de retourner dans son pays, à Moscou, où il entame la carrière de fonctionnaire. Cinq ans plus tard, il est nommé à Saint-Pétersbourg, où il fréquente les milieux hostiles aux juifs. Il habite la maison de la veuve de l'écrivain Dostoïevski, connu pour ses idées antisémites. Mathieu Golovinski travailla dans les années 1890 pour Constantin Pobiedonostsev, homme influent, procureur général du Saint-Synode et l'un des inspireurs d'Alexandre III lui-même théoricien de l'antisémitisme. Chrétien militant, le dignitaire orthodoxe avait mis sur pied un programme d'évangélisation d'un peuple païen de la Volga, les Tchouvaches, en compagnie de l'oncle de Mathieu Golovinski et d'Ilya Oulianov, père du futur Lénine. «*Constantin Pobiedonostsev était obsédé par l'invasion de l'appareil d'Etat par les juifs, qu'il jugeait "plus intelligents et plus doués" que les Russes*», explique Mikaël Lépekhine. C'est par son intermédiaire que Mathieu Golovinski travailla pour le Département de la presse, officine chargée d'influencer les journaux en remettant à leurs directeurs des articles prêts à publier, voire en les obligeant à salarier certains de ses agents, qui, mi-mouchards, mi-journalistes, censurent

de l'intérieur la presse et surveillent sa « *ligne* ». Le chef de ce Département de la presse, Michel Soloviev, antisémite fanatique, fit de Golovinski son « *deuxième rédacteur* ». « Golovinski avait la plume très facile. Il était doué et assumait pendant cinq ans cette fonction trouble avec aisance, en dilettante doué et en « *jouisseur* », précise Mikaël Lépekhine, qui aurait lu nombre de ses textes de l'époque.

Cette agréable sinécure échappa brutalement à Mathieu Golovinski: Soloviev mourut et Pobiedonostsev n'eut plus la même emprise sur le nouveau tsar, Nicolas II, qui parut désireux d'instaurer un style différent. Les hommes de l'ombre changèrent et Golovinski se fit traiter publiquement de « *mouchard* » par Maxime Gorki. En 1900, il s'exila à Paris, ville qu'il fréquentait depuis longtemps, et trouva le même type de « *travail* » auprès d'un ancien de la Sainte-Fraternité, Pierre Ratchkovski, qui dirige les services de la police politique russe en France. « Golovinski fut notamment chargé d'influencer les journalistes français dans leur traitement de la politique du tsar. Il lui arrivait ainsi d'écrire des articles qui passaient dans de grands quotidiens parisiens sous la signature de journalistes français! » précise Mikaël Lépekhine. Toujours aussi actif, il compléta ces activités en publiant en 1906, aux éditions Garnier, un dictionnaire anglais-russe plagié d'une édition russe, entreprit des études de médecine durant trois ans et connut une vie aisée à Paris, grâce à une pension que continua à lui verser sa mère, tout en dissimulant cette hyperactivité sous les apparences tranquilles d'un banlieusard résidant à Bourg-la-Reine jusqu'en 1910.

La propagande contre-révolutionnaire à destination des élites politiques françaises était l'une des activités principales de Ratchkovski, qui créa à Paris une Ligue franco-russe: les relations entre les deux pays constituèrent alors un enjeu primordial et l'ancien de la Sainte-Fraternité conserva les obsessions du clan orthodoxe ultra réactionnaire, qui voulait convaincre le tsar qu'un complot judéo-maçonnique se cachait derrière le courant libéral et réformateur. Or Nicolas II, moins perméable à cette thématique que ses prédécesseurs, se montra préoccupé par les critiques occidentales relatives à la politique russe de discrimination à l'égard des juifs. Ratchkovski eut donc l'idée d'une manœuvre destinée à convaincre le

tsar du bien-fondé des préventions antisémites. Sous l'influence d'Ivan Goremykine, ancien ministre de l'Intérieur en disgrâce, il voulut notamment que le tsar se débarrassa du comte Sergueï Witte, chef de file des modernisateurs au sein du gouvernement. Il s'agissait donc de produire une « *preuve* » décisive de ce que la modernisation industrielle et financière de la Russie était l'expression d'un plan juif de domination du monde.

D'où la commande de Ratchkovski à Golovinski d'un faux -- un parmi tant d'autres, pour ce polygraphe doué -- destiné à l'origine à un seul lecteur: le tsar. En effet, Ratchkovski semble avoir imaginé une habile manœuvre: sachant que le mystique Serge Nilus avait des chances de devenir le nouveau confesseur du tsar, il pensa faire remettre à Nicolas II son faux manuscrit antisémite par cet intermédiaire de confiance. Selon Mikaël Lépekhine, c'est donc à Paris, à la fin de 1900 ou en 1901, que Golovinski rédigea les *Protocoles* en se servant du pamphlet de Maurice Joly contre Napoléon III. Mais le stratagème tomba à l'eau: Serge Nilus ne fut pas nommé confesseur. Il conserva cependant le texte, qu'il publiera en 1905 en annexe de l'un de ses ouvrages, « *Le Grand dans le Petit* ». L'Antéchrist était une possibilité politique imminente, qui fut remis au tsar et à la tsarine. Ce livre expliquait que, depuis la Révolution française, un processus apocalyptique s'était enclenché, qui risquait de déboucher sur la venue de l'Antéchrist.

« *La rédaction des Protocoles ne constituait qu'un moment dans l'existence de Golovinski* », précise Mikaël Lépekhine. « *Je ne pense pas qu'il se soit rendu compte de la portée de son travail* ». Ainsi, lors de leur élaboration, Golovinski en parla et en lut des passages à une amie de sa mère, la princesse Catherine Radziwill. Réfugiée aux Etats-Unis, celle-ci fut la seule, dans les années 20, à désigner, dans une revue juive, Golovinski comme l'auteur des *Protocoles*. Mais elle n'avait pas de preuve et son témoignage, comportant beaucoup d'erreurs, ne fut pas retenu. Il en fut de même lors d'un procès tenu à Berne, en 1934, à la demande de la Fédération des communautés juives de Suisse, qui voulaient établir la fausseté des *Protocoles*, alors diffusés par les nazis suisses: « *Le nom de Golovinski fut mentionné tant par Serge Svatikov que par le journaliste*

d'investigation Vladimir Bourtsev, tous deux témoins cités par les plaignants », ajoute Pierre-André Taguieff.

Mathieu Golovinski poursuivit sa vie d'intrigant au service des puissants du jour qui voulaient bien employer ses talents. De retour en Russie, il travailla ainsi pour Ivan Tcheglovitov, ministre de la Justice, puis pour Alexandre Protopopov, qui devint ministre de l'Intérieur en 1916. Il publia aussi, en 1914, un ouvrage de propagande, *Le Livre noir des atrocités allemandes*, signé « *Dr Golovinski* ». Car il se faisait désormais passer pour médecin, sans avoir pourtant obtenu aucun diplôme après ses études parisiennes.

La chute du tsarisme ne saurait ébranler un si bon nageur en eau trouble. Il se retrouva dès 1917, député d'un soviet de Petrograd (*Saint-Pétersbourg*): le Dr Golovinski fut célébré par les révolutionnaires comme le premier des rares médecins russes à avoir approuvé le coup d'Etat bolchevique! La carrière de ce « *médecin rouge* » fut, dès lors, fulgurante: membre du Commissariat du peuple à la santé et du Collège militaro-sanitaire, il fut un personnage influent du nouveau régime dans sa politique de santé. Il participa au lancement des pionniers (*les membres d'une organisation d'embrigadement de la jeunesse*), conseilla Trotski pour la mise en place de l'enseignement militaire et fonda en 1918 l'Institut de culture physique, future pépinière de champions soviétiques, dont il prit la direction. Devenu notable, il ne profita pas longtemps de son nouveau pouvoir et mourut en 1920, au moment précis où ses Protocoles commençaient à connaître un grand succès grâce à leurs traductions anglaise, française et allemande.

Mikhaïl Lepekhine en a retrouvé la première traduction en russe, datée du 1er novembre 1901. Mathieu parle autour de lui du document qu'il rédige, en lit des passages à la princesse Radziwill...

La Première Guerre mondiale, la révolution russe et le chaos en Allemagne semblèrent confirmer les prophéties du faux antisémite: l'histoire dramatique dans laquelle furent plongées l'Europe et la Russie eurent un effet d'authentification de ce texte, dont un exemplaire fut d'ailleurs trouvé dans la chambre de la tsarine après le massacre de la famille de Nicolas II -- indice, pour certains Russes

blancs antisémites, qu'il s'agissait bien d'un crime « *judéo-bolchevique* »... La démonstration de la falsification apportée par le Times n'entama pas le crédit des *Protocoles*, qui ne cessèrent d'être présentés en Europe comme la « *preuve* » du « *complot juif international* », tout au long des années 30. Le faux fit l'objet de nombreuses éditions, qui ne se limitèrent plus aux organes antisémites. Ainsi, en France, c'est une maison d'édition reconnue, Grasset, qui les éditérent, dès 1921, avec de nombreuses réimpressions jusqu'en 1938. Aux Etats-Unis, c'est le constructeur automobile Henry Ford, qui, croyant à leur authenticité, les diffusa à travers sa presse.

La propagande nazie exploita et diffusa les *Protocoles*. En 1923, Alfred Rosenberg leur consacra une étude et, dans *Mein Kampf* (1925), Adolf Hitler écrivit que « les *Protocoles des Sages de Sion -- que les juifs retiennent officiellement avec une telle violence -- ont montré de façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent* », ajoutant que s'y trouve exposé clairement « *ce que beaucoup de juifs peuvent exécuter inconsciemment* ». Dès leur arrivée au pouvoir, en 1933, les responsables nazis confièrent à leur office de propagande la tâche de diffuser les *Protocoles* et de défendre la thèse de leur authenticité.

A partir de son idéologie raciste, Hitler, dès ses premières manifestations politiques, prit les juifs comme cible, après le communisme, dont la destruction était sa mission principale (*ce qui lui valut longtemps l'indulgence et les concessions des "démocraties occidentales" depuis la livraison des moyens de son réarmement par les industriels jusqu'à la livraison des peuples par leurs politiques, par exemple à Munich*). Ses premiers prétextes, dans sa lutte contre les juifs, étaient d'ailleurs contradictoires : d'une part il prétendait que la Révolution d'Octobre était l'œuvre des juifs et menaçait l'Europe d'y instaurer, avec la complicité juive, le communisme, et il développait le thème du "*judéo-bolchevisme*", comme incarnation du communisme mondial, et, en même temps, il dénonçait les juifs comme incarnation du capitalisme mondial.

programme du Parti national-socialiste proclamait déjà : "*un juif ne peut être un compatriote*.", excluant ainsi de la nation allemande

quelques-uns de ses fils les plus glorieux dans tous les domaines de la culture, de la musique à la science, sous prétexte qu'ils étaient de confession juive, et confondant à dessein la religion et la race.

A partir de cette monstrueuse exclusion, qui reniait le poète Heine, et chassait Einstein le géant, il définissait, dès 1919, dans une lettre du 16 septembre à son ami Gemlich, ce qu'il appelait déjà son "*but ultime*" ("*letztes Ziel*") "*l'éloignement des juifs*". Ce "*but ultime*" restera le sien jusqu'à sa mort, comme la lutte contre le "*bolchevisme*", sur lequel il se brisera.

Cet "*éloignement des juifs*", l'une des constantes de sa politique, prendra des formes diverses selon les vicissitudes de sa carrière.

Dès son arrivée au pouvoir, son ministre de l'économie signe avec l'Agence juive (*sioniste*) l'accord du 28 août 1933, accord favorisant le "*transfert*" ("*Haavara*" en hébreu) des juifs allemands en Palestine (Source : Broszat, Jacobsen, Krausnick : "*Anatomie des S.S. Staates*", Munich. 1982. vol. II, p. 263.)

Deux ans plus tard, les lois de Nuremberg du 15 septembre 1935, donnent valeur législative aux articles 4 et 5 du programme du Parti, formulé à Munich le 24 février 1920, sur la citoyenneté du Reich et la "*défense du sang*" (comme les "*rois catholiques*" d'Espagne l'avaient fait au XVIème siècle, sous prétexte de "*pureté du sang*" ("*limpieza del sangre*") contre les juifs et les "*maures*"), en s'inspirant l'un et l'autre de l'exemple des Esdras et des Néhémie dans la Bible. Ces lois permettaient d'exclure les juifs des fonctions d'État et des postes dominants de la société civile. Ces lois interdisaient les mariages mixtes et assignaient aux juifs le statut d'étrangers.

La discrimination allait bientôt devenir plus sauvage en 1938, avec la "*Nuit de cristal*", à partir d'un prétexte.

Le 7 novembre 1938, le Conseiller d'ambassade à Paris, Von Rath, est assassiné par un jeune juif nommé Grynszpan. Le fait, orchestré par la presse nazie, déchaîne, dans la nuit du 9 au 10 novembre, une véritable chasse aux juifs, le pillage et le saccage de leurs magasins, le bris de leurs vitrines (d'où le nom de "*Nuit de cristal*").

Le bilan en est sinistre :

<< Pillage et destruction de 815 magasins, de 171 maisons, de 276 synagogues, 14 autres monuments de la Communauté juive, arrestation de 20.000 juifs, 7 aryens, 3 étrangers, 36 morts et 36 blessés >> (Source : Rapport de Heydrich à Goering en date du 11 novembre 1938, *Nür. T. IX. p. 554. Document reconnu authentique par Goering et tous les accusés contre lesquels il a été produit.*)

Il ne s'agissait pas d'une réaction passionnelle du peuple allemand, mais d'un pogrom organisé par le Parti nazi. En témoigne le rapport du juge suprême du Parti national-socialiste, Walter Buch, chargé de l'enquête (*Doc. P.S. 3063 portant la date du 13 février 1939, Nur. T. XXXII, p. 29*) qui devait juger les 174 membres du Parti arrêtés dès le 11 novembre sur ordre de Heydrich pour avoir organisé ce pogrom et y avoir participé.

Mais, parmi les 174, ne figurent que des cadres subalternes du Parti.

Le gouvernement, (à l'exception de Goebbels qui approuvait le crime) et le Führer lui-même, les désavouèrent. Mais cela n'exclut pas l'hypothèse de directives venues "d'en haut". D'autant plus que Goering, prit aussitôt trois décrets aggravant la discrimination.

- le premier frapperait les juifs allemands d'une amende collective d'un milliard de marks (*P.S. 1412 Reichsgesetzblatt 1938, partie I, page 1579*) ;
- le second excluait les Juifs de la vie économique allemande (*P.S. 2875. Reichsgesetzblatt 1938, partie I, page 1580*) ;
- le dernier décidant que les compagnies d'assurance verseraient à l'État, non à l'intéressé juif, le remboursement du dommage à lui causé au cours de la Nuit de cristal (*P.S. 2694. Reichsgesetzblatt 1938, partie I, page 1581*).

Le rapprochement des prétextes et des méthodes pour accabler les juifs en Allemagne et les Arabes en Palestine est saisissant : en 1982 un attentat est commis, à Londres, contre un diplomate israélien. Les dirigeants israéliens l'attribuent immédiatement à l'O.L.P. et

envahissent le Liban pour y détruire les bases de l'O.L.P., faisant 20.000 morts. Beghin et Ariel Sharon, comme autrefois Goebbels, avaient eu "*leur Nuit de cristal*" avec un nombre beaucoup plus grand de victimes innocentes.

La différence est dans le prétexte du déclenchement de l'invasion du Liban, projetée par les dirigeants israéliens depuis longtemps. Le 21 mai 1948 Ben Gourion écrivait dans son "*Journal*" :

<< Le talon d'Achille de la coalition arabe, c'est le Liban. La suprématie musulmane dans ce pays est artificielle, et peut aisément être renversée ; un État chrétien doit être instauré en ce pays. Sa frontière sud serait la rivière du Litani. >>. Source : Michaël Ben Zohar "Ben Gourion ; le prophète armé". p. 139.

Le 16 juin, le Général Moshé Dayan précise la méthode :

*<< Tout ce qu'il nous reste à trouver, c'est un officier, même un simple capitaine. Il faudrait le gagner à notre cause, l'acheter, pour qu'il accepte de se déclarer le sauveur de la population maronite. Alors, l'armée israélienne entrerait au Liban, occuperait les territoires où elle établirait un régime chrétien allié à Israël, et tout marcherait comme sur des roulettes. Le territoire du sud du Liban sera totalement annexé à Israël. >>. Source : "*Journal*" de l'ancien premier ministre d'Israël, Moshé Sharett, publié en hébreu en 1979.*

Ce qui rend encore plus odieux le crime du Liban, en son principe même (*au-delà des massacres perpétrés, sous les yeux de Sharon, et préparés grâce à lui*) c'est que le prétexte même n'en pouvait être imputé à l'O.L.P.

Madame Thatcher a apporté devant la Chambre des Communes, la preuve que ce crime était l'œuvre d'un ennemi déclaré de l'O.L.P. Aussitôt après l'arrestation des criminels et au vu de l'enquête policière, elle déclare : *<< Sur la liste des personnalités à abattre, trouvée sur les auteurs de l'attentat, figurait le nom du responsable de l'O.L.P. de Londres... Ceci tend à prouver que les assaillants n'avaient pas, comme l'a prétendu Israël, le soutien de l'O.L.P.... Je ne crois pas que l'attaque israélienne sur le Liban soit une action de*

représailles consécutive à cet attentat : les Israéliens y ont trouvé un prétexte pour rouvrir les hostilités. >>. Source : International Herald Tribune, du 8 juin 1982.

Ce démenti à la propagande israélienne est passé à peu près inaperçu en France, alors qu'il détruisait la légende de la "*légitime défense*" qui avait servi de prétexte à cette nouvelle agression.

Car cette guerre s'inscrivait, comme toutes les agressions et les exactions de l'État d'Israël, dans la logique interne de la doctrine sioniste, comme la "*Nuit de cristal*" dans la logique interne du racisme hitlérien.

La situation des Juifs, après la "*Nuit de cristal*", devenait de plus en plus dramatique. Les "*démocraties occidentales*" réunirent la Conférence d'Évian en 1938, qui rassembla 33 pays (*L'URSS et la Tchécoslovaquie n'y étaient pas représentées ; la Hongrie, la Roumanie, la Pologne n'avaient que des observateurs pour demander qu'on les débarrasse de leurs propres juifs*).

Le Président Roosevelt donna l'exemple de l'égoïsme, disant, à la Conférence de presse de "*Warm Springs*" qu'« *aucune révision ni augmentation des quotas d'immigration aux États-Unis n'était prévue* ». Source : Mazor, "*Il y a trente ans, la Conférence d'Évian, dans "le monde Juif", d'avril - juin 1968, Ndeg. 50 ; p. 23 et 25.*

A Évian, nul ne se préoccupa de « *prendre en charge les persécutés, voire de se préoccuper sérieusement de leur sort.* ». Source : "*Dix leçons sur le nazisme*", sous la direction d'Alfred Grosser. Paris, 1976, p. 216.

En mars 1943, Goebbels pouvait encore ironiser :

<< Quelle sera la solution de la question juive ? Créera-t-on un jour un État Juif dans un territoire quelconque ? On le saura plus tard. Mais il est curieux de constater que les pays dont l'opinion publique s'élève en faveur des juifs refusent toujours de les accueillir. >>. Source : Léon Poliakov. "Bréviaire de la haine" p. 41.

Après la défaite de la Pologne, une autre solution provisoire de la question juive parut possible :

Le 21 septembre, Heydrich, rappelant le "*but final*" (*Endziel*) ordonna aux chefs de la sécurité de créer, à la nouvelle frontière de l'URSS, une sorte de "*réserve juive*." Source : *Léon Poliakov, op. cit., p. 41.*

La défaite de la France ouvrit aux nazis de nouvelles perspectives. L'on pouvait, pour la question juive, pour sa "*solution finale*", utiliser l'empire colonial français.

Dès l'armistice de juin 1940 est lancée l'idée d'une expulsion de tous les juifs à Madagascar.

Dès le mois de mai 1940, Himmler, dans une note intitulée : « *Quelques réflexions sur le traitement des personnes étrangères à l'Est* », écrit : « *J'espère voir la notion de juif définitivement effacée grâce à l'évacuation de tous les juifs vers l'Afrique ou dans une colonie* ». Source : *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte 1957. p. 197.*

Le 24 juin 1940 Heydrich écrivait au Ministre des Affaires étrangères,

Ribbentrop, que l'on pouvait désormais entrevoir « *une solution finale territoriale* ». ("*eine territoriale Endlösung*") du problème juif. Source : *Gerald Fleming : "Hitler und die Endlösung" Wiesbaden-Munich. 1982. p. 56.*

Dès lors fut élaboré techniquement le "*projet de Madagascar*": le 3 juillet 1940, Franz Rademacher responsable des affaires juives au Ministère des affaires étrangères, élaborait un rapport disant :

« *La victoire imminente donne à l'Allemagne la possibilité et, à mon avis, le devoir également, de résoudre la question juive en Europe. La solution souhaitable est : tous les juifs hors d'Europe ("Alle Juden aus Europa"). Le Referat D III propose comme solution de la*

question juive : dans le traité de paix, la France doit rendre l'île de Madagascar disponible pour la solution de la question juive et doit transférer et indemniser les quelques 25.000 Français qui y résident. L'île passera sous mandat allemand ». Source : N.G. 2586 -B. Voir : "Documents on German Foreign Policy (1918- 1945)". Series D, Vol. X, Londres. 1957. p. 111- 113.

Le 25 juillet 1940, Hans Frank, gouverneur de Pologne, confirma que le Führer était d'accord avec cette évacuation, mais que des transports outre-mer de cette importance n'était pas réalisables tant que la marine anglaise tenait les clés de la mer. Source : P.S. 22.33. I.M.G. vol. XXIX, p. 405.

Il fallait trouver une solution provisoire de remplacement.

Il est dit dans le "procès-verbal" : « *C'est le Reichsführer SS et chef de la police allemande, qui sera responsable de l'ensemble des mesures nécessaires à la solution finale (Endlösung der Judenfrage), sans considération de limites géographiques ».* Source: N.G. 2586 G.

La question juive se posait désormais à l'échelle de l'Europe, occupée par les nazis. Le projet de Madagascar étant provisoirement ajourné « *la guerre contre l'Union Soviétique nous a permis de disposer de nouveaux territoires pour la solution finale (für die Endlösung). En conséquence le Führer a décidé d'expulser les juifs non pas à Madagascar mais vers l'Est ».* Source : N.G. 5570.

Le Führer avait en effet déclaré le 2 janvier 1942 : « *Le juif doit quitter l'Europe. Le mieux est qu'ils aillent en Russie ».* Source : Adolf Hitler : "Monologues" 1941-44. Albrecht Krauss Verlag. Hambourg 1980, p. 241.

Avec le reflux des armées allemandes sous la pression de l'armée soviétique, la solution de la "question juive" réclama « *une impitoyable rigueur ».* Source : H. Monneray : "La persécution des juifs dans les pays de l'Est." p. 91-92.

En mai 1944, Hitler ordonne d'utiliser 200.000 juifs, encadrés par 10.000 Waffen SS pour travailler dans les usines d'armement ou dans les camps de concentration dans des conditions si horribles que les épidémies de typhus y firent des dizaines de milliers de victimes, exigeant la multiplication de fours crématoires.

Puis les déportés furent envoyés sur des routes qu'ils devaient eux-mêmes construire dans des conditions d'épuisement et de famines telles que la majorité d'entre eux, par dizaines de milliers, succombaient.

Tel fut le martyrologe des déportés juifs et slaves et la férocité des maîtres hitlériens les traitant en esclaves n'ayant même pas valeur humaine de travailleurs utiles.

Ces crimes d'Hitler ne peuvent être sous-estimés, ni les souffrances indicibles de leurs victimes. C'est pourquoi, il n'est nul besoin d'ajouter à cet horrible tableau des lueurs d'incendies empruntées à l'Enfer de Dante, ni de leur apporter la caution théologique et sacrificielle de "*l'Holocauste*", pour rendre compte de cette inhumanité foncière.

L'histoire la moins emphatique est, à elle seule, plus accusatrice que le mythe. Et surtout elle ne réduit pas l'ampleur d'un véritable crime contre l'humanité, qui coûta 50 millions de morts, aux dimensions d'un pogrom à l'égard d'une seule catégorie de victimes innocentes, alors que des millions moururent les armes à la main pour faire face à cette barbarie.

Ce bilan historique, répétons-le, est encore provisoire. Comme pour toute histoire critique et comme toute science, il est révisable et sera révisé en fonction des découvertes d'éléments nouveaux : des tonnes d'archives allemandes ont été saisies et transportées aux États-Unis : elles n'ont pas encore été complètement dépouillées. D'autres archives, en Russie, dont l'accès a longtemps été interdit aux chercheurs, ont commencé à s'ouvrir.

Un grand travail reste donc à faire à condition de ne pas confondre le mythe avec l'histoire, et de ne pas prétendre poser les conclusions

avant la recherche, comme un certain terrorisme intellectuel a prétendu l'imposer jusqu'ici : la "*canonisation*" des textes de Nuremberg s'est révélée bien fragile.

L'histoire, pas plus que les sciences, ne peut partir d'un *a priori* intouchable.

Nuremberg avait promulgué des chiffres dont les plus importants se sont révélés faux : les "*4 millions*" de morts d'Auschwitz ont été ramenés à "*un peu plus d'un million*", ce qui est déjà énorme, et même les "*autorités*" ont dû accepter cette révision et changer les plaques commémoratives du crime.

Les "*six millions*", déjà mis en cause par les défenseurs les plus intransigeants du génocide comme Reitlinger qui arrivait dans son livre : "*La solution finale*", à 4 millions et demi, est désormais exclu par toute la communauté scientifique, même s'il reste un thème de propagande médiatique à l'égard de l'opinion et des écoliers.

Il ne s'agit pas, en montrant la vanité de ces *a priori* arithmétiques, de se livrer à une vérification comptable qui serait macabre, mais de montrer combien la volonté délibérée de perpétuer un mensonge a contraint à une falsification systématique et arbitraire de l'histoire.

Il a fallu, pour faire du martyrologe réel des juifs, sous prétexte de ne pas le "*banaliser*" non seulement faire passer au second plan tous les autres, tels que la mort de 17 millions de citoyens soviétiques et de 9 millions d'Allemands, mais encore conférer à ces souffrances réelles un caractère sacré (*sous le nom d'"Holocauste"*), qui était refusé à tous les autres.

Il a fallu, pour atteindre cet objectif, violer toutes les règles élémentaires de la justice et de l'établissement de la vérité. Il fallait, par exemple, que "*solution finale*" signifie extermination, "*génocide*", alors qu'aucun texte ne permet cette interprétation, s'agissant toujours d'expulsion de tous les juifs d'Europe, à l'Est d'abord, puis dans une quelconque réserve africaine. Ce qui est déjà suffisamment monstrueux.

Il a fallu, pour cela, falsifier tous les documents : traduire "*transfert*" par "*extermination*". De sorte que cette "*méthode*" d'interprétation permet de faire dire n'importe quoi à n'importe quel texte. Ce qui était un horrible massacre devenait "*génocide*".

Pour ne citer qu'un exemple de cette manipulation tendancieuse des textes : dans son livre sur "*Les crématoires d'Auschwitz*" (1993), Jean-Claude Pressac est tellement soucieux d'adjoindre une horreur supplémentaire à cette effrayante mortalité que chaque fois qu'il rencontre le mot allemand "*Leichenkeller*", "*cave à cadavres*", c'est-à-dire "*morgue*", il traduit "*chambre a gaz*" (*exemple p. 65*). Là encore il introduit la notion de "*langage codé*", disant que le bourreau (*du nom de Messing*) « *n'eut pas le cran d'écrire que la "cave à cadavres" était une "cave à gazage"* ». (p. 74)

Or l'hypothèse du "*langage codé*", constamment utilisé pour faire dire aux textes ce que l'on voudrait qu'ils disent, n'a aucun fondement, d'abord parce que Hitler et ses complices, n'ont jamais essayé de dissimuler leurs autres crimes et les ont proclamés cyniquement en langage clair, ensuite parce que les Anglais avaient poussé très loin les techniques et les machineries du déchiffrement des codes et possédaient en clair les messages, qui n'auraient pas manqué d'être nombreux pour mettre en œuvre une entreprise technique aussi gigantesque que l'extermination industrielle de millions d'hommes.

Le refus systématique de tenir compte de l'expression, qui revient si souvent dans les textes hitlériens, de "*solution finale territoriale*", est également révélateur de cette volonté de refuser toute analyse qui ne justifierait pas les conclusions a priori : les "*six millions*" et le "*génocide*".

Il a fallu, avec le même arbitraire, lorsqu'il fut prouvé que, malgré un nombre considérable de déclarations de "*témoins oculaires*" sur l'existence de "*chambres à gaz*", celles-ci n'avaient jamais existé en territoire allemand, continuer à tenir pour incontestables les témoignages identiques sur leur existence dans les camps de l'Est.

Enfin, le refus de discuter d'une manière à la fois scientifique et publique, les expertises techniques, et, au contraire, de ne répondre que par la répression et le silence, ne peuvent qu'entretenir le doute.

Il n'est pas de plus efficace réquisitoire contre l'hitlérisme que l'établissement de la vérité historique.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les *Protocoles*, désormais interdits dans la plupart des pays européens, entamèrent une seconde carrière, consécutive à la création de l'Etat d'Israël. Une première édition en arabe paru au Caire en 1951, suivie de nombreuses autres, dans toutes les langues, y compris en français, et dans la plupart des pays musulmans. Les *Protocoles* servent alors à dénoncer un « complot sioniste ». « Selon cette réutilisation, si les fiers et valeureux Arabes ont pu être vaincus par les juifs lâches et fourbes, c'est en raison d'un complot international de forces occultes organisées par les sionistes », explique Pierre-André Taguieff. « Les *Protocoles* constituent un modèle réduit de la vision anti-juive du monde la plus propre à la modernité, vision centrée sur le thème de la domination planétaire. La référence publique aux *Protocoles* est, par exemple, aujourd'hui présente dans les textes et les discours du FIS algérien et du Hamas palestinien », ajoute le chercheur, qui a établi la plus importante bibliographie des éditions récentes de ces documents insubmersibles.

Aujourd'hui, les *Protocoles* sont édités par des mouvements de même nature et servent des intérêts identiques. Ils sont diffusés en Russie par le mouvement nationaliste, léniniste et antisémite Pamiat, dans les pays arabes (*Afrique du Nord, Moyen-Orient, Iran*) et dans les milieux antisémites. Leur bibliographie ne cesse de s'enrichir et ne se limite pas aux pays arabes. Le texte reparait publiquement dans beaucoup d'Etats ex-communistes -- il est en vente libre à Moscou -- et fait l'objet d'éditions récentes en Inde, au Japon ou en Amérique latine, avec une large diffusion. Loin d'être reclus dans d'obscures officines, comme c'est désormais le cas en Europe, il est, par exemple, en vente dans certains kiosques de Buenos Aires. Dans ces pays, la survie de ce texte n'a pas été affectée par la fin de la Seconde Guerre mondiale, tout comme la démonstration du plagiat qui le

constitue n'avait pas empêché son utilisation contre le « judéo-bolchevisme ». C'est la force de ce «*Nostradamus antisémite* » que de transcender toute réfutation rationnelle. Pierre-André Taguieff y voit l'expression la plus efficace du « *mythe politique moderne* » du « *juif dominateur* » : « *Par sa structure -- la révélation du secret des juifs par un texte confidentiel qui leur est prétendument attribué -- le texte des Protocoles satisfait au besoin d'explication, en donnant un sens au mouvement indéchiffrable de l'Histoire, dont il simplifie la marche en désignant un ennemi unique. Il permet de légitimer, en les présentant comme de l'autodéfense préventive, toutes les actions contre un ennemi absolu, diabolique et mortel qui se dissimule sous des figures multiples: la démocratie, le libéralisme, le communisme, le capitalisme, la république, etc. Le succès et la longévité des Protocoles, fabriqués à l'origine pour des enjeux limités à la cour de Russie, tiennent paradoxalement au manque de précision du texte, qui peut facilement s'adapter à tous les contextes de crise, où le sens des événements est flottant, indéterminable. D'où ses permanentes réutilisations.* »

Les partisans de l'authenticité des *Protocoles* sont pourtant confrontés à de nombreux problèmes. Le premier : ils ne disposent pas de l'original. Ils n'ont donc pas pu se lancer dans une critique interne du document (*encre, nature du papier*) et doivent se contenter d'une étude externe de ses copies. À les en croire, cette étude " *prouverait* " de manière certaine, que nous sommes en présence d'un document authentique significatif. Ils sont persuadés que les *Protocoles* ont été écrits puis transmis par une personne se trouvant au cœur du " *dispositif juif* ". Les diffuseurs, Nilus comme Boutmi, s'accordent pour dire que le texte initial a été écrit en français, puis traduit en russe. D'après les premiers éditeurs, ce serait la " *Chancellerie centrale de Sion en France* " qui en serait à l'origine. Nilus déclara d'abord que les papiers avaient été volés en France par une dame à " *un franc-maçon* " et que le document provenait " *des archives de la chancellerie centrale de Sion, actuellement en territoire français* ". Directement visée : l'Alliance israélite universelle, dont le siège était effectivement à Paris. Pour Winberg, ils avaient également été élaborés par l'Alliance, mais au premier congrès sioniste tenu à Bâle, en 1897. En 1917, Nilus se rallia à cette option et désigna Theodor Herzl comme l'homme qui

aurait soumis le document au conseil des anciens de ce congrès. Dans la *Vieille France*, on supputa que le véritable rapporteur était l'écrivain Guinsberg, juif d'origine russe, connu sous le nom d'Achad Haam, auteur d'un article qui prédisait le règne de la nation juive "*sur toutes les autres*". Il les aurait rédigés en hébreu et lus devant des initiés à Odessa, en 1890. Mme Lesley Fry, auteur de cette hypothèse, déclarait que la police secrète russe avait infiltré le congrès et était parvenu à se procurer les minutes de ses séances, dans lesquelles se trouvaient les *Protocoles*.

Bref, si les tenants des *Protocoles* sont incapables de dire exactement d'où provient le document, ils ont toujours été persuadés que celui-ci a été rédigé par un juif haut placé, puis apporté en Russie par une personne de confiance. Rappelons-nous que Maurice Joly, un demi-siècle avant la parution des protocoles, avait déjà utilisé ces textes contre le pouvoir en place, qu'il était juif et intime de Victor Hugo qui fut Grand Maître de l'Ordre du Prieuré de Sion, et qu'il était le protégé d'Adolphe Crémieux, (*le fondateur de l'Alliance Israélite Universelle*). Ajoutons que, pour Mgr Jouin, l'authenticité des *Protocoles* reposait "*sur la bonne foi des traducteurs russes*", en particulier de Nilus, qui avait la réputation "*d'être un érudit consciencieux*" !

L'autre argument des partisans de l'authenticité tient dans le prétendu pouvoir prédictif des *Protocoles*. Depuis le début du XXe siècle, ils auraient annoncé les événements futurs que sont la révolution bolchevique, le développement du marxisme dans le monde, le déclenchement de la Première et de la Seconde guerre mondiale, la création de la SDN, puis de l'ONU - organisations supranationales -, la création de l'État d'Israël, la disparition de l'agriculture traditionnelle, la libération des mœurs, la démocratisation des États... Ces phénomènes constitueraient une preuve à rebours, une preuve "*par la prophétie*". Les partisans des *Protocoles* justifient leur croyance en se persuadant que personne n'aurait pu prédire aussi justement l'histoire du XXe siècle.

Nombre de points suggérés dans les *Protocoles* se sont vérifiés depuis leur parution. Les grands scandales financiers, comme celui du canal de Panama faisant appel aux petits épargnants pour financer

la construction du canal à niveau (*et non à écluses*), dont la Compagnie chargée de récolter les fonds fit faillite et ruina 85 000 souscripteurs. Au cours de l'affaire, de nombreux financiers juifs, dont Reinach, Herz ou Arton, étaient apparus comme des agents de corruption introduits au cœur même du pouvoir. La menace terrorise, la chute des monarchies chrétiennes l'effondrement de l'empire tsariste, les clauses anormales de la paix de Versailles, l'avènement de la Société des Nations (*incarnation du super-gouvernement juif*) et les débuts du mouvement sioniste.

Le déclin de la ferveur religieuse des sociétés européennes a commencé sa marche destructrice sur la Chrétienté. L'économie mondiale est en plein désordre, les dettes nationales sont faramineuses et l'étalon or a causé la ruine des nations. Le change de l'or fut pernicieux pour les États qui l'adoptèrent, car il ne pouvait satisfaire la consommation d'argent.

Le gouvernement britannique et celui des Etats-Unis sont complètement inféodés à la politique d'Israël. Le traité de Versailles. *"Cette paix étrange, plus favorable aux vaincus qu'aux vainqueurs (...) qui sauva l'unité de l'Allemagne et lui laissa une large part de sa puissance eut aussi le privilège de correspondre aux désirs, aux ambitions à l'idéal des Israélites. En empêchant le relèvement économique des États belligérants, cette paix était propice aux grandes banques qu'ils dirigent"*.

L'Europe communautaire et le Mondialisme qui s'annonce, tendent à imposer les valeurs subjectives du capitalisme sur les économies monétaires, et notamment dans les pays en voie de développement. Le colonialisme à l'anglaise imposant sa puissance militaire sur des populations mal organisées est révolu. Aujourd'hui, l'économie de marché a remplacé la violence des armes mais se trouve être tout autant destructrice.

Après s'être attaqué aux valeurs de l'Eglise Catholique qu'Hitler qualifiait d'invention juive, le libéralisme se tourne contre la première religion la plus répandue dans le monde, l'Islam. Ce qui est

annoncé dans les Protocoles des Sages de Sion se réalise aujourd'hui, la troisième guerre mondiale est commencée. En ne tenant aucun de ses engagements et en provoquant la colère des populations avoisinantes, le sionisme engendre la violence terroriste, seule réponse possible du faible désespéré face à la puissance armée. Il est responsable de toute cette horreur exportée dans tous les pays où son influence est patente.

Toutes ces guerres, tous ces meurtres dont sont victimes des milliers d'innocents, sont commandités par des politiques manipulés par d'habiles financiers. Le pouvoir de l'argent n'engage que la vie des plus démunis. La monnaie unique ne profite qu'à celui qui dissimule ses profits, pas à la ménagère qui compte sa monnaie pour faire ses courses de la journée. Les intérêts des grands pétroliers intéressent bien plus la grande finance que la vie des Tchétchènes ou celle des Irakiens qu'ils sacrifient à leur profit.

La finalité du complot serait évidemment l'établissement du Royaume d'Israël, le pouvoir universel de Sion et du sionisme, la tyrannie mondiale juive basée sur l'infiltration politique, la corruption et la capitalisation des richesses. Cette lecture apocalyptique du monde signifierait que les Juifs seraient en train d'accélérer la fin de l'Histoire, de hâter la venue de l'Antéchrist, libérateur de la toute-puissance juive et incarnation de la perte des Chrétiens. Le complot serait un plan universel, préparé par les Juifs en vue de leur domination totale et définitive du monde. Ils seraient les maîtres d'un projet dont le degré de préméditation n'a d'égal que la précision et la systématisme de leurs vues".

Le mystique Nilus déclarait : " *ce qui est dit dans les Protocoles s'accomplit* ". L'athée Urbain Gohier, premier éditeur en France des *Protocoles*, reprit l'argument : " *Ce qui importe ce n'est pas l'authenticité des Protocoles, mais le fait que le contenu prophétique des Protocoles se réalise exactement sous nos yeux* ". Si c'était un faussaire, ce ne pouvait donc qu'être un " *prodigieux voyant* " ! Argument qui se voulait rationnel, puisque sous-entendant que, les voyants étant des charlatans, les *Protocoles* étaient nécessairement authentiques ! Le *Times*, avant de dénoncer la fraude, s'y laissa

prendre : " *Comment expliquer alors le terrible don prophétique qui a prédit tout ceci à l'avance ?* ". Mgr Jouin lui avait emboîté le pas : " *Ce document contient des réalisations si lumineuses depuis la guerre de 1914 que sa véracité est manifeste* ". Et Hitler dans *Mein Kampf* : " *Ce que de nombreux juifs font peut-être inconsciemment s'y trouve systématiquement exposé. Peu importe de savoir quel cerveau juif fut l'auteur de ces révélations. Ce qui compte, c'est qu'ils découvrent, d'une manière irréfutable, la nature et les activités du peuple juif, exposant leur logique intérieure et leurs buts finaux* ". Henry Coston, le plus vieux documentaliste de l'extrême-droite française, déclare lui aussi que les *Protocoles* " *décrivent ce qui allait s'accomplir dans le monde au cours de la première moitié de notre siècle* "...

Dernière " *preuve* " de l'authenticité des *Protocoles* : la force de la riposte juive, " *l'acharnement des juifs à nier l'authenticité du document* ". Allusion aux revirements du *Times* et de Ford, ainsi qu'à l'interdiction, survenue plus tard, de diffuser le document. Marsden déclare en 1922 : " *La prétention des Juifs à nier l'authenticité des Protocoles est par elle-même un aveu de leur véracité* ".

Le thème du complot n'est pas apparu avec les *Protocoles*. Les agissements des sociétés secrètes se retrouvent dans des nouvelles du XIXe siècle d'auteurs comme Goethe, Balzac et Dickens, ou dans les opéras de Mozart et de Verdi. En 1879, le livre « *Victoire de la Juiverie sur le Royaume germain* » de Wilhelm Marr parle d'une guerre qui dure depuis 1800 ans contre l'Allemagne et le monde et dont le contenu est violemment antisémite. Cependant, on ne peut douter des relations étroites qui existaient entre la franc-maçonnerie et les Juifs bien que les maçons du XIXe siècle étaient hostiles aux Juifs et que les loges leur étaient fermées.

L'historique de la franc maçonnerie dite « *égyptienne* » pourrait expliquer ce paradoxe puisque créée à Naples par Cagliostro, elle fut introduite et développée en France au terme de la campagne d'Italie, par la juiverie provençale dirigée par les frères Bédarrides, à une époque où les Juifs n'avaient aucun droit de cité. Le rite maçonnique dit « *de Misraïm* » qui signifie en hébreu « *égyptien* » (*Misr étant le nom de l'Égypte*) fut maintes fois condamné, voir interdit, pour avoir

exprimé des pensées subversives contraires à l'éthique de la franc maçonnerie dont elle se réclamait, et fut longtemps soupçonnée de vouloir infiltrer cet Ordre pour y placer ses membres. Dissous au début du XXe siècle, le rite de Misraïm continua d'exister au travers de celui de Memphis Misraïm qui lui-même connu de nombreux rebondissements. Aujourd'hui encore, les obédiences maçonniques dites « égyptiennes » n'ont pas bonne réputation. Elles attirent les vocations spiritualistes mais ne savent pas les canaliser, et encore moins les fidéliser. A croire que ces rites importés par la juiverie provençale sont amalgamés au destin de ce peuple qui, tout au long de son histoire fut continuellement persécuté.

Maurice Joly fut-il l'auteur de ses pamphlets ? N'a t-il pas lui-même adapté en les compilant des textes plus anciens ? Toujours est-il que ses « *Dialogues aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* » ont servi de schéma à toute une littérature subversive antisémite indigne de notre condition humaine. Il est démontré qu'une relation très étroite unissait les membres du « *Prieuré de Sion* » à la maçonnerie dite « égyptienne » et que c'est sous leur inspiration et par leur intermédiaire que furent créés et diffusés les « *Protocoles des Sages de Sion* », ceux-là même qui furent à l'origine des pogroms et sont encore responsable du vent de violence antisémite qui secoue notre planète aujourd'hui.



Claude Debussy, Grand Maître de l'Ordre de Sion, 1885-1918

TROISIEME PARTIE



LE SIONISME ET LES PROTOCOLES

CHAPITRE NEUVIEME

LE MYTHE COMME ETAPE DE L'HUMANISATION

Tous les peuples, avant même la découverte de l'écriture, ont élaboré des traditions orales, reposant parfois sur des événements réels, mais ayant pour caractère commun de donner une justification souvent poétique de leurs origines, de leur organisation sociale, de leurs pratiques culturelles, des sources du pouvoir des chefs ou des projets futurs de la communauté.

Ces grands mythes jalonnent l'épopée de l'humanisation de l'homme, exprimant, par le récit des exploits d'un dieu ou d'un ancêtre légendaire, les grands moments de la levée de l'homme prenant conscience de ses pouvoirs et de ses devoirs, de sa vocation au dépassement de sa condition présente, à travers des images concrètes, nées de son expérience ou de ses espérances ; il projette un état ultime de l'avenir où seraient accomplis tous ses rêves de bonheur et de "*salut*".

Pour ne retenir que quelques exemples empruntés aux divers continents, le Ramayana de l'Inde nous donne, à travers le récit des épreuves et des victoires de son héros Rama avec son épouse Sita, la plus haute image de l'homme et de la femme, leur sens de l'honneur, de la fidélité aux exigences d'une vie sans tache. Le nom même du héros Rama est proche de celui de Dieu : Ram. La puissance du mythe est telle, très au-delà du récit, qu'elle inspirera pendant des millénaires la vie des peuples en élevant une image grandiose de l'homme à l'horizon de leur vie : des siècles après la version de Valmiki, rassemblant par l'écriture les plus belles traditions orales, le poète Tulsidas, au XVème siècle, réécrira le Ramayana en fonction d'une vision mystique plus profonde, le poème toujours inachevé de

l'ascension humaine, et lorsque, en mourant, Gandhi bénira son assassin, c'est le nom de « *Ram* » qui, le dernier, sortira de ses lèvres. Il en est de même du Mahabaratha, culminant dans la Bhagavad Gita, où le prince Arjuna se pose, en pleine bataille de Kurukshetra, la question ultime du sens de la vie et de ses combats.

Dans une autre civilisation, c'est-à-dire dans une autre conception des rapports de l'homme avec la nature, avec les autres hommes et avec Dieu, l'Iliade, dont toutes les traditions orales populaires sont attribuées à un auteur qui leur a donné une forme écrite, Homère (comme *Valmiki pour le Ramayana*) projette l'image la plus haute que l'on pouvait dresser de l'homme, à travers, par exemple, le personnage d'Hector marchant à la mort prédestinée d'un pas inflexible pour le salut de son peuple.

De même le "*Prométhée*" d'Eschyle deviendra, plus de deux millénaires plus tard, au XIXe siècle, avec le "*Prométhée Déchaîné*" de Shelley, le symbole éternel de la grandeur des luttes libératrices, comme l'appel d'Antigone à ces "*lois non-écrites*" dont l'écho n'a cessé de retentir dans la tête et le cœur de tous ceux qui entendent "*vivre haut*", plus haut que les écritures, les pouvoirs et les lois.

Les grandes épopées initiatiques de l'Afrique comme celles du Kaydara, dont, en les faisant passer de la tradition orale des griots à l'oeuvre écrite, Hampate Ba s'est fait l'Homère ou le Valmiki de l'Afrique, comme les auteurs anonymes de l'Exode des tribus aztèques, ou comme Goethe en qui mûrit, pendant sa vie entière, "*Faust*", le mythe de tous les vœux du XIXe siècle européen, ou comme Dostoïevski écrivant, avec son roman "*L'Idiot*", sous les traits du prince Muichkine, une version nouvelle de la vie de Jésus, briseur de toutes les idoles de la vie moderne, semblable à cette autre vie de Jésus à travers les aventures de Don Quichotte, le chevalier Prophète, se heurtant sans faiblir à toutes les institutions d'un siècle qui voyait naître le règne nouveau de l'argent, où une générosité sans peur et sans reproche ne pouvait aboutir qu'à la dérision et à l'échec.

Ce ne sont là que des exemples de cette "*Légende des siècles*" qui sonne une fois encore le réveil des hommes avec Victor Hugo.

Leur ensemble constitue la véritable "*histoire sainte*" de l'humanité, l'histoire de la grandeur de l'homme, s'affirmant, même à travers ses tentatives avortées, pour dépasser les coutumes et les pouvoirs.

Ce que l'on appelle "*L'Histoire*", est écrite par les vainqueurs, les maîtres des empires, les généraux ravageurs de la terre des hommes, les pillards financiers des richesses du monde assujettissant le génie des grands inventeurs de la science et des techniques à leur œuvre de domination économique ou militaire.

De ceux-là, les traces sont restées, inscrites dans des monuments de pierre, des forteresses, des arcs de triomphe, des palais, dans des écrits à leur gloire, dans les images ciselées dans la pierre, comme à Karnak, bande dessinée des férocités de Ramsès II, ou dans les mémoires apologétiques des chroniqueurs comme Guibert de Nogent, chantre des Croisades, ou dans les mémoires des rapaces de la domination, comme la "*Guerre des Gaules*" de Jules César, ou le "*Mémorial de Saint-Hélène*" où Napoléon vantant avec la plume complaisante de Las Cases, les exploits par lesquels il a laissé une France plus petite qu'il ne l'avait trouvée.

Cette histoire ne dédaigne pas, au passage, de mettre à son service les mythes, en les enchaînant à son char de victoire.

Concernant la religion des juifs basée sur l'Ancien Testament, la critique de l'interprétation sioniste de la Thora, et des "*livres historiques*", (notamment ceux de Josué, de Samuel et des Rois) n'implique nullement une sous-estimation de la Bible et de ce qu'elle a révélé, elle aussi, sur l'épopée de l'humanisation et la divinisation de l'homme. Le sacrifice d'Abraham est un modèle éternel et symbolique du dépassement par l'homme de ses provisoires morales et de ses fragiles logiques au nom de valeurs inconditionnelles qui les relativisent. De même que l'Exode demeure le symbole de l'arrachement à toutes les servitudes, de l'appel irrésistible de Dieu à la liberté.

Cependant, la lecture sioniste, tribale et nationaliste, de ces textes, réduisant l'idée géante de l'Alliance de Dieu avec l'homme, avec tous

les hommes, et de sa présence en tous, et tirant l'idée la plus maléfique de l'histoire humaine : celle de "*peuple élu*" par un Dieu partial et partiel (*et donc une idole*) justifiant par avance toutes les dominations, les colonisations et les massacres est perverse et dangereuse. Comme si, dans le monde, il n'y avait d'"*Histoire sainte*" que celle des Hébreux.

Loin de nous l'idée de nuire à l'Etat d'Israël, bien qu'il se comporte dans les faits comme le propose le plan des Protocoles des Sages de Sion. Cependant, il convient de relativiser cette sacralisation au nom de laquelle sont commises autant d'atrocités. Cette terre, pas plus qu'aucune autre, ne fut jamais promise mais conquise, comme celle de la France, de l'Allemagne ou des États-Unis, en fonction des rapports de force historiques en chaque siècle.

Les premiers juifs sont apparus dans le Sud-Ouest de la Gaule au premier siècle avant notre ère. Leur présence est attestée à la fin du 1er siècle après Jésus-Christ, dans la basse vallée du Rhône, puis dans toute la Gaule, au 5e siècle. À la fin du 6e siècle, les premières mesures discriminatoires sont prises à leur rencontre par différents conciles, qui leur interdisent d'exercer les fonctions de juge et de percepteur. Le concile de Clichy, en 626, va plus loin: il leur interdit toutes les charges publiques. Le prosélytisme juif est condamné, en particulier le chantage à l'affranchissement d'un esclave chrétien s'il se fait juif.

Dès cette époque, les juifs se regroupent dans certaines rues ou quartiers dont témoignent aujourd'hui les nombreuses rues des Juifs ou de la Juiverie. Leur nombre va croissant du fait de l'immigration de leurs coreligionnaires fuyant les rigueurs de la législation wisigothique aux 7e et 8e siècles, et de la protection dont ils bénéficient, accordée par Louis le Pieux, puis par Charles le Chauve. Ils se répandent alors dans le Nord, à Lyon, Chalon-sur-Saône, Sens et Metz.

À la fin du premier millénaire, ils sont toutefois plus nombreux dans la vallée du Rhône, à Lyon notamment, à Narbonne et à Bordeaux, qu'en Ile-de-France ou en Bretagne, région où leur présence n'est pas attestée. Ils résident généralement dans les villes, à Paris, où ils

vendent de-ci de-là à la campagne et dans de nombreux bourgs les produits orientaux. A Marseille, où ils sont versés dans l'artisanat du corail. Cependant, la tranquillité dont ils jouissaient au premier millénaire dans les Gaules allait pourtant être troublée au 12^e siècle; la réussite et les privilèges des juifs ayant toujours été annonciateurs pour eux de déconvenues. Tout au moins dans l'histoire de l'Europe, ce continent peuplé de gens incirconcis (*dans leur chair, à défaut de l'être en esprit*).

La première croisade (1096-1099) n'a pas entraîné de persécution des juifs. À l'exception de Rouen, qui était sous domination anglaise et où les croisés tuèrent des juifs et forcèrent une partie d'entre eux à se convertir au christianisme, au motif que:

« Si tel est notre désir d'attaquer les ennemis de Dieu après avoir couvert une longue distance en direction de l'Orient, alors que nous avons les juifs sous nos yeux, ce peuple dont l'hostilité à Dieu est inégalée, nous suivrions un chemin nous conduisant en arrière. »

« C'est à cette époque, écrit Jean Favier, que les juifs prennent une place de choix dans le marché du prêt à intérêt, interdit aux chrétiens par les conciles mais devenu plus nécessaire que jamais dans une économie en expansion. Le fait que ce marché englobe à la fois le crédit à l'investissement et un crédit à la consommation qui est l'accompagnement de la misère contribue notablement à l'impopularité qui, à partir du XIII^e siècle, accable les juifs non en tant que tels mais en tant qu'usuriers. »

Observation capitale, qui confirme la thèse selon laquelle l'extermination des juifs de France fut avant tout celle d'usuriers, non du peuple déicide. Elle eut certes une dimension religieuse, mais par la bande. Ainsi, c'est parce que Louis VII et les autorités religieuses ont confiné les juifs dans leur superstition, tout en les encourageant à pratiquer l'usure, que débuta la politique d'extermination dont ils firent l'objet dès la fin du 12^e siècle.

« Les futurs croisés, pour faire leur croisade, ayant besoin d'argent, en demandaient aux Juifs qui, profitant de l'urgente nécessité où se trouvaient les chrétiens, les pressuraient cruellement. L'exaspération

contre ces usures s'ajoutant à la haine contre les bourreaux du Christ faisait alors de temps à autre déborder l'indignation populaire et la poussait aux excès les plus regrettables: la foule se jetait sur les Juifs, les pillait, les maltraitait, les tuait. Ainsi en fut-il en l'an 1236, tout de suite après Pâques, c'est-à-dire dans le mois d'avril, surtout en Anjou, en Poitou, en Bretagne. - Pourtant, tous les Juifs de ces provinces ne furent point massacrés, comme on l'a prétendu, car trois ou quatre ans après il en restait encore beaucoup en Bretagne. »

En 1144, Louis le Jeune ordonna d'expulser les juifs qui s'étaient convertis au catholicisme avant de retourner, plus tard, à leur ancienne superstition. Ce n'était pas le judaïsme qu'il condamnait, mais l'hérésie. Destiné à une carrière ecclésiastique, Louis VII fut sacré roi à la suite de la mort prématurée de son frère aîné Philippe, qui n'avait régné que deux ans. Très pieux, il conforta les juifs dans leur foi. Ils prospéraient sous son règne.

La deuxième croisade (1147-1149) déclencha une controverse entre Bernard de Clairvaux et Pierre de Cluny, qui s'opposèrent sur la question de la confiscation des biens des juifs, qui furent finalement mis financièrement à contribution.

En 1171 eut lieu un holocauste: à Blois, où 31 juifs (*hommes, femmes et enfants*) furent brûlés pour meurtre après avoir été condamnés par un tribunal ubuesque. D'autres accusations de ce type s'ensuivirent, à Pontoise, Joinville et Épernay, sans avoir de dénouement aussi tragique.

En Bretagne entre 1182 et 1501, des juifs ont été exterminés. La notion d'extermination peut choquer les gens qui s'imaginent que ce mot signifie faire périr jusqu'au dernier, (*acception d'inspiration biblique tirée du latin ecclésiastique*). Seulement, quand on considère l'usage que faisaient d'exterminer les auteurs latins, on s'interroge, puis on se ravise. Voici notre définition:

exterminer, verbe transitif (première moitié du 12e siècle, détruire, dévaster, du latin ecclésiastique exterminare; latin extermino, exhors

de, terminus, borne, limite, fin: chasser, bannir, exiler): 1- chasser, bannir, expulser; 2- faire disparaître par la violence, détruire.

Telle est la signification de ce verbe en raccourci, en faisant abstraction de ses sens figurés et plaisants. Quelle que soit l'acception qu'on lui donne, exterminer exprime le rejet et l'idée de retrancher quelqu'un ou un groupe d'hommes de la société (*quand il ne s'agit pas d'animaux*). Sentiment profondément ancré chez les Français vis-à-vis des juifs, la formation de l'unité nationale étant allée de pair avec l'expulsion des juifs, qui fut opérée sans violences; d'où l'absence de complexe de culpabilité des Français par rapport à l'extermination des juifs par leurs ancêtres. D'où aussi cette constatation de Raymond Lippa, ancien prisonnier de guerre en Allemagne, juif membre de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme: « *Les Français sont plus antisémites que les Allemands* »

On pourrait ajouter que les Bretons sont les plus anti-juifs des Français, car c'est leur parlement général qui a proposé en 1240 au duc de Bretagne d'expulser les juifs, avec une détermination sans pareille. Décision exprimant leur rejet total du judaïsme. Toutefois, on aurait tort d'oublier leurs voisins normands et des îles anglo-normandes, qui avaient peu de chose à leur envier en la matière. Ou encore, à un moindre degré, les Angevins et les Poitevins, les Bourguignons et les Champenois, sans oublier bien sur les Parisiens, qui habitaient alors la capitale mondiale de l'anti-judaïsme

En 1182, Philippe Auguste expulsa les juifs du domaine royal, après avoir confisqué au profit du trésor un cinquième de leurs créances et annulé le reste. Mesure singulière, car non liée aux croisades, la troisième n'ayant eu lieu qu'une dizaine d'années plus tard, en 1190-1192. Cette expulsion concerna surtout les juifs parisiens, qui émigrèrent dans le midi, en Bourgogne, en Champagne, en Alsace et en Lorraine. Leur bannissement fut de courte durée car Philippe Auguste les autorisa à revenir dans le royaume à partir de 1198. Sous conditions toutefois, en les obligeant à prêter des serments et à verser des cautions pour leurs affaires, tout on créant dans les places commerciales un sceau des juifs confié à un officier du roi chargé de certifier les contrats relatifs à leurs prêts. En 1206, au lendemain de

la quatrième croisade (1202-1204), Philippe Auguste fixa un taux maximal à l'usure: 43 % en intérêts non composés.

« En 1215, interprétant un canon du concile de Latran, le roi oblige les juifs à porter une rouelle (jaune ou rouge et blanc). Ce port n'est généralisé que dans la seconde moitié du siècle »

De cette époque datent les prémisses de la nation française. Qui sont évidents quand on considère les vers écrits en langue d'oïl aux 11e et 12e siècles, qui le sont beaucoup moins quand on lit les travaux d'universitaires contemporains, qui les décèlent dans *« le jeu conjugué de l'osmose ethnique et de la christianisation dans l'orthodoxie nicéenne. Elle n'est manifeste qu'au XIIIe siècle en Terre sainte, où les Occidentaux sont dénommés "Francs" »*

En 1223, Louis VII succède à son père Philippe Auguste. Il refuse aussitôt de donner sa caution à l'usure des juifs, activité interdite aux chrétiens. Il fait ainsi pièce à la protection des juifs par l'Église, plusieurs fois affirmée par les papes, Innocent III et Innocent IV notamment Mais son règne est de courte durée, Louis VII meurt en 1226.

Saint Louis lui succède. Il monte sur le trône à la mort de son père, à l'âge de 12 ans. Sa mère Blanche de Castille assure la régence. C'est elle qui, *« en 1230 et en 1234, fait arrêter les juifs dans le domaine royal et annule leurs créances, puis fait confisquer leurs biens et les expulser afin de gagner des mérites avant d'aller tuer du musulman à la croisade »*.

C'est surtout par des mesures fiscales particulièrement brutales, que se caractérise la politique de Saint Louis. À deux reprises, avant et après la Croisade d'Égypte, les biens des juifs sont saisis. On prend sur le montant de la saisie de quoi rembourser aux emprunteurs les intérêts déjà payés (1258). L'exemple est suivi par Philippe le Bel....

Si, sur le plan politique et administratif, Paris commence à émerger comme capitale, elle demeure avant tout celle de l'Île-de-France. Ainsi, l'Anjou et le Poitou ne dépendent pas directement de l'autorité

royale. Pourtant c'est là, et à Nantes, qu'ont lieu les mouvements anti-juifs de 1236.

La principale occupation des juifs de Bretagne était le prêt à intérêt, et beaucoup de parties intéressées cherchaient ardemment un prétexte pour se débarrasser de leurs créanciers. Ce prétexte apparut bientôt dans la nouvelle croisade que prêchait Grégoire II en 1235. Afin de recruter des partisans, Grégoire concéda aux croisés que les participants à la croisade bénéficieraient d'une totale indulgence, et il interdit à leurs créanciers, aussi bien juifs que chrétiens, de prélever des intérêts sur leurs créances. Toutefois les croisés de Bretagne, désireux de ne pas payer du tout leur dette, réclamèrent le bannissement des juifs. Ils ne leur interdirent pas seulement de réclamer leur dû, ils exigèrent d'eux qu'ils leur rendissent leurs gages; puis, afin de s'assurer de leur complète délivrance de leurs créanciers, ils massacrèrent la plupart des juifs en 1236, peu de temps après Pâques.

Par la suite, le marché de l'argent passe par aux mains des Italiens, qualifiés du terme général de Lombards.

En 1240, alors que l'inquisition commence de mêler la lutte contre le judaïsme et la lutte contre l'hérésie cathare, une bulle du Pape Grégoire II taxant d'hérésie le Talmud qui fourmillait de passages antichrétiens et l'accusant de détourner les juifs de la Bible, fut à l'origine du procès dont le verdict était connu d'avance : le Talmud devait être détruit par le feu, sentence qui fut exécutée en 1242. La justice fait ainsi brûler à Paris vingt-quatre charrettes pleines de manuscrits talmudiques, ce qui détruit l'essentiel de la production des écoles talmudiques et condamne trop souvent les nouveaux commentateurs, les *tossafistes* (*commentateurs juifs du Talmud de Babylone*) du XIV^e siècle, à travailler de mémoire. Les écoles demeurent cependant actives, en particulier celles de Paris, de Troyes et d'Orléans.

Les conversions forcées au christianisme se multiplient, comme le prouve l'assimilation, faite en 1267 par le pape Clément (*bulle Turbato corde*), des nouveaux convertis revenus au judaïsme et des hérétiques retombés dans l'erreur. La chasse aux juifs apostats

devient alors une des missions normales de l'inquisition. Dans le même temps, on regroupe les communautés juives pour mieux les surveiller. Le port de la rouelle est rendu obligatoire par une ordonnance de saint Louis (1269). Les femmes remplacent la rouelle par un voile.

Les rois interdisent aux juifs d'habiter hors des grandes villes. Ces mesures ont pour effet d'accroître la densité des juifs dans les centres économiques, où leur présence est de plus en plus mal supportée par la population chrétienne. Alors que leur groupement en certaines rues était volontaire et que de nombreux juifs habitaient jusque-là hors des rues connues comme juives, ce groupement commence d'être obligatoire. En 1294, il l'est pour tous dans le royaume. Il l'est en 1341 en Provence. En limitant d'autre part les activités ouvertes aux juifs, les ordonnances royales enferment de surcroît les communautés dans un "*ghetto professionnel*" qui favorise l'éclosion de mouvements antisémites parce que animés par les débiteurs des prêteurs sur gages.

L'affaire du juif Jonathas, accusé d'avoir profané à Paris une hostie consacrée, contribue en 1290 à empirer les relations entre juifs et chrétiens, et réintègre, comme au temps du catharisme, l'antisémitisme dans un contexte de protection de la foi chrétienne.

Le 22 juillet 1306, Philippe le Bel expulse de son royaume près de 10 000 juifs, sans plus distinguer ceux qui relevaient de sa juridiction - les juifs du roi - et ceux qui étaient les hommes des seigneurs. L'expulsion s'accompagne d'une confiscation. Les fugitifs gagnent la Lorraine, l'Alsace, la Savoie, le Dauphiné, le Comtat Venaissin, la Provence, quand ils ne se retrouvent pas en Aragon, en Hongrie ou en Bohême.

C'est au 14^{ème} siècle que l'on entend à nouveau parler de l'Ordre de Sion. Si l'histoire du moyen-âge regorge de ce genre de sociétés secrètes réunissant certaines personnes ayant des buts idéologiques particuliers et sachant recruter ses membres parmi les riches et influents afin d'essayer d'accroître son impact et ses idées, cet Ordre reste un modèle du genre. Cette très célèbre société secrète a été tellement puissante et riche que même le roi de France les a craint en

tant que principal débiteur (*ils étaient plus riche que lui et possédaient de nombreux châteaux à travers le pays indépendants du régime de France et donc du roi*) et a cru les exterminer en éradiquant les Templiers.

A cette même époque, une organisation secrète très influente exerçait un contrôle sur l'Angleterre. Les riches rabbins juifs, qui étaient les dirigeants politiques et religieux du peuple juif anéanti unirent leur force sous le nom de Sages de Sion. Ils intriguèrent beaucoup et projetèrent la révolution anglaise en Hollande de 1640 à 1689. En prêtant de l'argent à qui il fallait et en soutenant et aidant un duc Allemand appelé Guillaume II , ils obtinrent la recevabilité du roi Guillaume III d'Angleterre, fils de Guillaume II, qu'ils avaient aidé à monter au pouvoir en renversant les Stuarts du trône d'Angleterre (*que d'intrigues!*). En échange ce dernier persuada le Trésor Britannique d'emprunter de l'argent aux banquiers juifs affiliés aux Sages de Sion, et la dette de l'état augmentant très vite, ce dernier dut acquiescer aux conditions exigées qui permirent l'instauration de la première banque centrale privée: la Banque d'Angleterre.

Peu à peu, sous différents prétextes, la situation des juifs se détériora. Leurs livres furent saisis en 1417, ils furent expulsés de partout en France vers 1429 et certains d'entre eux furent violents en 1466. Ils furent finalement exterminés en 1492.

A l'exception de quelques groupes de juifs, le plus souvent faussement convertis au catholicisme, la France ne comptait plus de juifs en 1502. Elle allait le rester pendant plus d'un siècle et demi.

Mais en Pologne au XVIIème siècle, parut une édition du Talmud qui contenait tous les passages antichrétiens prohibés précédemment. Ceux-ci ayant soulevé l'indignation des hébraïsants chrétiens, le synode juif réuni en 1631 en Pologne en prescrivit lui-même le retranchement dans les éditions ultérieures mais en enjoignant de laisser des blancs à la place des passages incriminés et d'y mettre un O, " *qui avertira les rabbins et les maîtres d'école d'enseigner ces endroits de vive voix seulement.* "

Réfugiés pour la plupart en Germanie où ils jouissaient d'une relative tranquillité, les juifs n'y ont jamais vraiment été exterminés. Ils l'ont certes été dans tel ou tel État, à telle ou telle date, tout comme ils ont fait l'objet de persécutions, ou ont été enfermés dans des ghettos, mais faute d'unité nationale, il n'y eut jamais de politique anti-juive cohérente en Germanie. Pis, les juifs de cour se sont pavané outre-Rhin, au point que la formation du deuxième empire allemand, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, le 18 janvier 1871, fut, à certains égards, plus l'œuvre du financier juif Gerson Bleichroder que de Bismarck lui-même, qui a gagné la guerre 1870-1871 contre la France avec de l'argent juif et en émancipant les juifs des provinces placées sous sa domination en 1870 ! Arme redoutable que cette émancipation, généralement non prise en considération par les historiens, qui négligent le rôle important joué par les espions juifs de Bismarck pendant le siège de Paris (*plus de 80 % des juifs parisiens étaient des juifs allemands*).

Bref, il ne s'agit pas de refaire indéfiniment l'histoire à coups de canon, mais simplement d'exiger, pour tous, l'application de lois internationales qui n'éternisent pas des rapports de force.

Dans le cas particulier du Proche Orient, il s'agit simplement d'appliquer les décisions de partage prises par l'O.N.U. au lendemain de la dernière guerre, notamment la décision 242, qui excluait à la fois le grignotage des frontières des pays voisins et la captation de leurs eaux, ainsi que l'évacuation des territoires occupés. L'implantation, dans les zones illégalement occupées, de colonies protégées par l'armée israélienne et l'armement des colons, c'est la perpétuation de fait d'une occupation qui rend impossible une paix véritable et une cohabitation pacifique et durable de deux peuples égaux et indépendants, paix qui serait symbolisée par le respect commun, sans prétention à une possession exclusive de Jérusalem, lieu de rencontre des trois religions abrahamiques.

Quant à ce que l'Etat sioniste a nommé Holocauste du peuple juif, et au nom duquel cet Etat tend à culpabiliser les uns et attendrir les autres, un nombre bien supérieur de victimes n'appartenant pas à cette communauté ont subi le même sort en toute dignité. N'y eût-il qu'un seul homme persécuté pour sa foi ou son appartenance

ethnique, qu'un seul civil innocent, il n'y aurait pas moins eu un crime contre l'humanité tout entière.

Mais l'exploitation politique, par une nation qui n'existait pas lorsque furent commis ces crimes, exagérant arbitrairement le nombre de ses victimes pour tenter de prouver que la souffrance des uns était sans commune mesure avec celle de tous les autres, tend à faire oublier des génocides plus féroces.

Les plus grands bénéficiaires en étaient les sionistes, se donnant pour les victimes exclusives, créant, dans la foulée, un État d'Israël, et, malgré les 50 millions de morts de cette guerre, en se faisant la victime quasi unique de l'hitlérisme, et se plaçant, à partir de là, au-dessus de toute loi pour légaliser toutes ses exactions extérieures ou intérieures.

Les représentants du peuple élu qui se plaignaient d'avoir eu leurs papiers estampillés de la mention " *juif* " sous Vichy et en Union soviétique imposent à présent en Israël des cartes d'identité où ne figure jamais la nationalité israélienne mais la mention soit " *Juif* ", soit " *Arabe* ", soit " *Druze* ". Le critère est donc racial ou ethnique. Toutes les requêtes introduites auprès du ministère de l'intérieur en Israël pour supprimer ces mentions discriminatoires et y substituer l'indication de la nationalité israélienne ont été vaines. En Israël, les juifs constituent donc bien une catégorie de citoyens privilégiés et la source de ces dispositions juridiques en est le Talmud, qui imprègne la vie sociale et même les relations diplomatiques.

De la Déclaration Balfour qui promettait aux sionistes "*l'établissement d'un foyer national juif sans porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non-juives établies en Palestine*" - donc un état pluraliste - on en est arrivé à la consolidation d'un Etat dont les lois et règlements sont fortement imprégnés de l'idéologie des rabbins orthodoxes, expansionniste (*le Grand Israël*) et pratiquant l'apartheid et la xénophobie. Ainsi, y a deux catégories de citoyens en Israël: les juifs et les non-juifs (*Druzes et Arabes*), ces derniers ne jouissant ni du droit de résidence, ni du droit au travail, ni de l'égalité devant la loi.

En 1948 et 1949, Israël a adopté *l'Emergency Defense Regulations* de l'armée britannique qui donnent l'autorisation d'entrer dans n'importe quelle maison quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit ; de détruire une maison dite *suspecte*, de confisquer les propriétés privées et d'expulser ses habitants hors du territoire. Ces dispositions sans égales dans les pays civilisés ont permis l'expropriation et la déportation de centaines de milliers d'Arabes qui vivaient chez eux. D'autre part, dans les déclarations de la Haute Cour de l'Etat d'Israël de janvier 1972 : il est précisé qu'" *Il n'y a pas de nation israélienne distincte du peuple juif résidant en Israël et dans la diaspora* ". Selon cette loi commentaient-elles, "*un juif peut devenir citoyen d'Israël en une minute dès qu'il a pris pied sur le sol du pays, mais ce statut peut être enlevé à tout moment à un Arabe même s'il est né dans le pays habité par ses ancêtres depuis plus de mille ans*".

Depuis 1948, les expropriations et expulsions de centaines de milliers de Palestiniens se sont succédées sans relâche. Tsahal fait sauter les maisons et raser les villages pendant que les habitants sont aux champs. Israël n'est donc une démocratie que pour les juifs. Pour les autres, c'est un Etat totalitaire et xénophobe pratiquant l'apartheid. Il n'a pu y avoir de sionisme et d'installation du peuple juif sans éviction des Arabes et expropriation de leurs terres.

Il ne s'agit pas d'accuser de mauvaise foi les millions d'honnêtes gens qui ont cru à ces mythologies trompeuses propagées par des médias à la solde du sionisme. L'humanité toute entière s'est justement indignée du martyre des chambres à gaz, mais elle n'en a pas tiré bénéfice en exploitant ses mythes.

Selon différents sondages, l'écrasante majorité des Israéliens ne croient pas en Dieu. Mais -selon les mêmes sondages- cette même majorité de juifs croient que ce Dieu -auquel ils ne croient pas- leur a promis la Palestine. Cela confirme bien que le judaïsme n'est pas une religion mais une stratégie sioniste pour dominer les autres Etats.

Toutes les expropriations et expulsions du peuple Palestinien n'ont été rendues possibles qu'en prenant appui sur la Halakha (*ensemble des lois religieuses écrites qui inspirent les lois israéliennes*). Tout est cependant une question de rapport de forces. Si les juifs sont

assez puissants, le devoir religieux est d'expulser les Gentils, en l'occurrence les Palestiniens. Le Talmud réitère à leur endroit les exhortations à l'extermination contenues dans la Thora à l'égard des Cananéens et des Amalécites (Deut 20 13 , Deut 25 , Josué 6 2, Josué 8 24-25., etc.). Ces génocides bibliques sont invoqués par les rabbins actuels pour justifier les nombreux massacres de populations arabes par les Israéliens (Deir Yassin, Quneitra, etc.).

En 1973, le Commandement de la Région centrale de l'armée israélienne distribua aux soldats une brochure qui mentionnait : "*Lorsque nos forces rencontrent des civils en temps de guerre ou lors d'une poursuite ou d'un raid, tant qu'il n'y a aucune certitude que ces civils sont dans l'impossibilité de nuire à nos troupes, alors, conformément à la Halakha, ils peuvent et doivent être tués. En aucun cas on ne peut se fier à un Arabe, même s'il donne l'impression d'être civilisé. En temps de guerre, nos troupes durant l'assaut sont non seulement autorisées mais tenues par la Halakha de tuer même les civils paisibles, c'est-à-dire les civils paisibles en apparence*". La brochure a été retirée depuis mais il n'empêche que ceux qui la mettent en pratique ne sont jamais punis.

Dans tous les cas où les juifs ont assassiné des Arabes non-combattants dans un contexte militaire ou paramilitaire, comme celui de Kafr Qasim en 1956, un massacre en masse, les meurtriers ont été libérés immédiatement ou ont reçu des peines extrêmement légères ou encore ont bénéficié de remises de peine qui ont réduit leur condamnation à presque rien. Samuel Lahis, responsable du massacre de cinquante ou soixante-quinze paysans arabes emprisonnés dans une mosquée après l'occupation de leur village par l'armée israélienne pendant la guerre de 1948-49, a bénéficié d'une amnistie complète grâce à l'intercession de Ben-Gourion. Le personnage devint un juriste réputé et, en 1970, fut nommé directeur général de l'Agence juive (*Bureau exécutif du mouvement sioniste*). En 1978, les faits concernant son passé ont été discutés dans la presse israélienne, mais aucune autorité rabbinique n'a contesté son amnistie ni l'opportunité de sa nomination.

De nombreux terroristes sionistes accédèrent au poste de ministre ou de premier ministre : Itzhak Shamir, organisateur de l'assassinat de

Lord Moyne et du comte Folke Bernadotte, Menaghem Begin, Moshe Dayan, Itzhak Rabin, Levi Eskhol, tous responsables du massacre de centaines de Palestiniens.

Aujourd'hui, cette mythologie sioniste inconditionnellement soutenue par les États-Unis, a déjà engendré 5 guerres et constitue, par l'influence qu'exerce son lobby sur la puissance américaine et par là, sur l'opinion mondiale, une menace permanente pour l'unité du monde et de la paix.

LE MYTHE FONDATEUR

Comme fondement à toute civilisation, on trouve toujours sous forme poétique, allégorique, récits de batailles ou autres, un mythe dit des origines, censé relier d'un point de vue cosmique et religieux la cité et son peuple à une divinité. On parle souvent de mythe fondateur. Il y a là un pléonasme car le mythe est, par principe, fondateur. Il représente un schéma intellectuel à la fois initiateur et guide culturel des sociétés qui s'y réfèrent. Un tel mythe apparaît toujours comme un pôle de référence au-delà des oppositions d'intérêts normales dans tout groupe humain. Le mythe est ce qui unit les hommes dans un destin commun, dans une commune vision du monde. Au fil du temps et de l'évolution du monde moderne, le sens de tels éléments tend à échapper à nos contemporains, parce qu'il ne relève pas de l'entendement primaire et immédiat. La publicité jusqu'à saturation et l'acharnement médiatique alimentent le « *prêt à penser* » d'une population pour qui la qualité de vie relève de la subsistance euphorique. L'homme moderne considère le mythe comme une valeur périmée, sans intérêt, qu'on ne tire des oubliettes de l'histoire que pour en faire parfois des films à grand spectacle ou des contes pour enfants. Néanmoins, l'homme est essentiellement un être religieux et il a besoin de s'identifier et de croire à des valeurs. S'il croit vivre dans une société à la dérive, fondée sur l'individualisme et le matérialisme, il s'ouvrira, de manière inconsciente, à une « *révélation* » et à l'adoption d'un mythe fondateur d'une nouvelle ère. Le mythe deviendra le fondement de la dimension spirituelle qui lui manque. Il permettra une régénération et une entrée dans l'âge de la fin des temps.

I — MYTHES COSMOGONIQUES, DÉMEMBREMENT

Premier exemple : Récit légendaire scandinave

Au début, quand vivait Ymir, il n'y avait ni sable, ni mer. La terre n'était pas présente, ni le firmament : un gouffre béant, sans herbe nulle part ! Völuspâ Ainsi s'exprimait la Völuspâ, le plus ancien des chants des *Eddas*, recueil de textes scandinaves. C'était le grand Ginnun-gagap, le plus profond tohu-bohu de la Kabbale, le chaos des origines, la *materia prima* des alchimistes. Ymir, le géant primordial, ancêtre de l'humanité — l'Adam Kadmon des Kabbalistes, l'Orion des Grecs — naquit de la rencontre de deux forces issues du chaos : l'une du nord, monde des ténèbres où règne la glace et le givre (*Niflheim*) et l'autre au sud où brûle le feu (*Múspellheim*).

Tout comme le froid le plus âpre venait de Niflheim, tout ce qui était orienté vers le monde de *Múspellheim* était brûlant et clair, mais dans Ginnungagap, c'était comme un constant temps doux, et alors le courant brûlant rencontra le givre, en sorte que cela fondit et dégoûta, et de ces gouttes d'eau froide jaillit la vie par la force qui provoquait la chaleur brûlante, et cela devint une figure humaine, et il s'appela Ymir. A ce stade de la cosmogonie, la *materia prima* du grand œuvre encore imparfaite — le géant Ymir ou le grand chêne du Kalévala finnois — doit être détruite pour redonner forme à une vie régénérée, débarrassée des scories et autres impuretés de la création initiale. C'est là qu'apparaît le mythe du démembrement. Les fils de Burr — Odin et ses deux frères — tuèrent le géant Ymir. Ils prirent Ymir et le placèrent au milieu du Ginnun-gagap et firent de lui la terre, de son sang, la mer et les lacs, de ses os, les galets de la mer, de ses dents et des condyles, les amas de pierres et les cailloux, de sa chair, les montagnes. De son crâne, ils firent la voûte du ciel. Ils prirent aussi sa cervelle et la jetèrent en l'air et ils en firent les nuages. Des sourcils d'Ymir, ils firent la palissade de Midgardh, futur

monde des hommes. Le souvenir de ce démembrement s'est d'ailleurs conservé jusqu'au Moyen Âge où le zodiaque fut assimilé au corps humain selon la progression suivante : La tête au Bélier, la gorge au Taureau, les membres latéraux aux Gémeaux, la cage thoracique au Cancer, le cœur au Lion, le ventre à la Vierge, les reins à la Balance, le sexe au Scorpion, les cuisses au Sagittaire, les genoux au Capricorne, les jambes au Verseau et les pieds aux Poissons. Tout ce qui précède nous permet de comprendre qu'Ymir constitue l'homme cosmique primordial d'où procède toute la création. Nous venons simplement d'examiner la première phase du processus que les alchimistes de la Kabbale qualifient de *solve*, de dissolution par démembrement de l'homme macrocosmique. Il reste à voir la phase suivante qui constituera le remembrement, le *coagula*, autrement dit la création d'une humanité pure et idéale issue d'un principe divin primordial et cosmique. Ce sera notre troisième exemple.

Deuxième exemple : Mythe cosmogonique des peuples des mers du sud

Aux premiers temps il n'y avait rien. Ni terre, ni mer, ni homme, ni poissons, ni soleil, ni eau douce, ni vie. Rien que la nuit et le vide, sans aurore et sans chaleur. Seul, perdu dans l'immensité obscure, Taaroa tournait lentement, enfermé dans sa coquille de bénitier. Il tournait dans la nuit et le vide, mais il ne savait pas qu'il n'y avait que la nuit et le vide autour de lui. Il voulait sortir de sa coquille. Il s'ennuyait tout seul. Il voulait savoir ce qu'il y avait de l'autre côté de sa prison. Il souleva la moitié de sa coquille au-dessus de sa tête et fut stupéfait de ne voir qu'une nuit silencieuse. Le froid le fit frissonner. Il se pencha sur le bord de son refuge. « *Y a-t-il quelqu'un, là, devant moi ?* » appela-t-il. Mais il n'y avait personne et personne ne lui répondit. Alors le dieu, se voyant seul, sentit la colère le gagner. « *Montagnes, sable, rocs, rivières, lacs, océans, îles... sautez jusqu'à moi !* » Mais rien ne sauta jusqu'à lui. Alors il souleva sa coquille et la jeta très haut au-dessus de sa tête et elle ferma la coupole du ciel. Il avait compris qu'il lui faudrait tout créer et sa colère tomba. Il prit sa colonne vertébrale et en fit une chaîne de montagnes. Il pétrit ses mains et ses pieds, en forma une boule et ce fut la terre. Avec ses cheveux, il fit l'herbe, les fleurs, les arbres. Avec ses dents, il fit les étoiles et avec son sourire il fit la lune. Avec

ses ongles des pieds et des mains il fit la carapace de tous les animaux qui vivent dans les sentiers de la terre et de la mer. Avec la sueur de son front il fit les océans, les lacs, les rivières. Avec ses larmes il fit l'eau des nuages et son sang servit à colorer les couchers de soleil. De son haleine il créa l'homme. Il lui apprit à creuser une pirogue, bâtir une maison, allumer un feu puis, ayant tout donné, son esprit, qui est indestructible, revint habiter dans la coquille qui fut sa première demeure. C'est de là, disent les anciens, qu'il regarde les hommes ; ces hommes parmi lesquels il reviendra un jour car il s'ennuie tout seul.

Troisième exemple : La légende d'Hiram, maître des bâtisseurs du temple de Salomon

Hiram, dont l'étymologie procède de *Hir*, qui signifie ville et de *Ram*, qui a le sens d'élévation, roi de la vile élevée, était architecte en chef de la construction du temple de Salomon. Dans la franc-maçonnerie, le mythe de la mort d'Hiram constitue à la fois la cérémonie d'élévation au grade de maître mais aussi le point de départ de la recherche de la parole perdue. Autrement dit, la mort rituelle d'Hiram — au même titre que celle d'Ymir — provoque la dissolution au sein de la terre de l'initié suprême, fils de la connaissance, homme cosmique par excellence. Aux sources de la légende d'Hiram on retrouve, dans le compagnonnage, le meurtre de maître Jacques par les disciples de Soubise et, plus loin encore, en Égypte, la mort d'Osiris tué par ses frères ; Osiris est démembré et Isis, sa sœur, part à la recherche de son frère pour réunir ses parties, le régénérer et donner naissance au nouveau soleil, leur fils Horus. De même, dans la franc-maçonnerie, il appartient au maître maçon de « *rassembler ce qui est éparé* » afin de recréer, après un passage par la mort, une vie nouvelle, une renaissance à la lumière. Cette œuvre représente la phase dite de coagulation, ou *coagula* des alchimistes.

LA FIN DES TEMPS par Philippe COSTA

Laissons la parole au grand rabbin Sitruk, qui s'exprimait dans le journal *Le Monde* du 3 octobre 1990 au sujet de l'affaire de

Carpentras : [...] *en tant que juif, on ne peut faire l'impasse sur une promesse prophétique qui voit dans l'Israël de demain un État de spiritualité intense, à partir duquel la parole de Dieu sera diffusée aux hommes de toutes les confessions. [...] La France a réalisé qu'à travers le corps d'un vieillard juif on avait attenté à l'image de l'homme. J'ajoute : à l'image de Dieu. [...] Ce qui est en question ici, c'est le moyen d'arriver au but. Le but, comme le disaient les prophètes, est de faire du peuple juif une lumière pour toutes les nations.* A propos d'une déclaration du cardinal Etchegaray qui lui disait : « *Vous êtes le tronc, nous sommes une branche* », Sitruk affirme : *C'est cela que le peuple juif attend comme reconnaissance à la fin des temps. Selon les prophéties, le peuple juif élu de Dieu doit faire rentrer l'humanité ignorante dans une nouvelle ère de spiritualité. C'est le règne de la fin des temps où l'histoire n'existe plus, où les guerres sont abolies, où règnent la paix et la joie dans la lumière d'Israël : la Jérusalem céleste enfin réalisée sur terre. Mais, pour que s'accomplisse ce dessein, il fallait subir, à l'instar des initiateurs de religions ou de mythes (Ymir, Odin, Hiram, le Christ ...) un sacrifice suprême. L'« Holocauste » jouera cette fonction pour le règne de la fin des temps. Mais, selon les traditions anciennes, la fin du monde moderne sera précédée d'une période appelée « la grande parodie » ; celle-ci n'aura pas pour fondement un mythe authentique et régulier mais se réduira à une imitation, à un simulacre. Ce sera l'apocalypse de saint Jean, le règne de l'Antéchrist ou le 666, le Ragna rök (obscurcissement du divin), la phase ultime du Kali Yuga (âge sombre). Cette « grande parodie » reposera sur un renversement de toutes les valeurs, un ordre inversé, où les messes et les célébrations constitueront un rappel du sacrifice rituel de la chambre à gaz ; ainsi, par exemple, à la croix du Christ, instrument de sacrifice, tentera-t-on de substituer un autre instrument de sacrifice : la chambre à gaz précisément. Dans le mythe de l'« Holocauste », tout semble concorder et tout paraît ordonné. Or, selon la vision traditionnelle du monde, l'ordre lui-même est un mythe, peut-être celui que véhiculent les enseignements d'Ymir, de Taaora ou d'Hiram. Ce ne saurait être le cas de « la grande parodie » holocaustique surgie en plein XXe siècle ; son ordre apparent n'est qu'un simulacre ; il révèle la fin d'une civilisation. L'édifice holocaustique est aujourd'hui bâti. Reste à jouer le dernier acte : celui du règne de la fin des temps, celui de la*

parodie annonciatrice de la fin du monde moderne, ce monde qui ne repose jamais que sur une illusion.

À propos de ce mythe fondateur il est intéressant d'évoquer l'hypothèse très vraisemblable de divers historiens juifs contemporains selon lesquels les Juifs du Maghreb seraient des Berbères judaïsés à l'époque romaine tandis que les musulmans de la Palestine arabe seraient des Juifs convertis à l'islam dans les premiers temps de la conquête. Alors que, comme le dit le philosophe israélien Y. Leibowitz , " *la notion de "juif" n'était à l'origine ni raciale, ni nationale mais religieuse* ", le sionisme a introduit une notion politique, la condition raciale (*l'hérédité*). Aujourd'hui, il est nécessaire et suffisant pour être juif et citoyen d'Israël, d'apporter la preuve de sa filiation transmise par le sang maternel, la condition religieuse (*la croyance*) étant absolument facultative. Alors que les adeptes de la plupart des religions n'ont que le lien d'une croyance commune, et que ce caractère d'adepte est accessible à tous, le judaïsme, quant à lui, établit un lien particulier d'ordre héréditaire. Cette notion de " *race juive* " ou de filiation très présente dans les écrits du judaïsme est si prégnante qu'elle transcende les multiples " *races* " que comportent les populations juives. Vraisemblablement issue des mythes de l'ancienne Egypte, où les reines avaient pour vocation de légitimer les rois en véhiculant le sang des dieux, cette notion de pureté de la race est reprise par les sionistes à l'échelle mondiale pour convaincre l'humanité de leur qualité de peuple élu de Dieu.

Il est patent et regrettable que les intellectuels juifs et non juifs soient si frileux dans leurs propos pour dénoncer les exactions du sionisme, dans le monde en général et en Palestine en particulier. Élie Wiesel a pourtant écrit : « Je ne critique jamais Israël hors d'Israël, c'est le prix que j'accepte de payer pour ne pas y vivre », et J.P. Sartre « Je ne peux pas soutenir la politique de l'État d'Israël, mais je ne peux pas non plus m'élever contre elle car alors je me retrouverais dans le camp détestable des antisémites ».

Citation de Philippe Costa

APPLICATION DU PLAN FIXE PAR LES PROTOCOLES

A la conquête des USA:

Les Etats-Unis ont eu leur déclaration d'indépendance signée en 1776. Ce pays en création était pour les Rothschild l'occasion de créer de vastes et puissants nouveaux réseaux bancaires. Benjamin Franklin et Thomas Jefferson étaient opposés à l'idée d'une banque centrale privée qui contrôlerait la monnaie américaine. Après la mort de Benjamin Franklin en 1790, les agents de Rothschild promurent Alexander Hamilton au poste de ministre des Finances. Celui-ci créa la First National Bank of the United States, la première banque centrale américaine. Elle était structurée comme la Banque d'Angleterre et contrôlée par les Rothschild. Après moult endettements des USA envers cette banque, elle est devenue la Fédéral Reserve Bank et aujourd'hui la banque centrale américaine. Lors de la guerre de sécession, la banque Rothschild de Londres finança les Etats du Nord, celle de Paris, les Etats du Sud. Résultat: les Rothschild vainqueurs et les américains du Sud et du Nord vaincus économiquement.

A travers leur influence par la franc-maçonnerie dont 1/3 des présidents américains ont fait partie et qui sont largement représentés au Sénat et au Congrès américains (*Le sceau américain, la pyramide à l'œil qui voit tout, les armoiries de l'Etat au verso du sceau, le phénix ainsi que la bannière d'origine avec les 13 étoiles et les 13 rayures sont d'anciens et importants symboles francs maçonniques; de plus sur ce même billet de un dollar il est écrit sur la pyramide: Novus Ordo Seclorum ce qui en latin signifie: Le Nouvel Ordre des Siècles, que nous pourrions réactualiser en: Le Nouvel Ordre Mondial*), les Rothschild ont pu avoir les appuis nécessaires à l'édification de leur fortune et de leur contrôle aux USA. Ceci permet d'expliquer pourquoi c'est ce pays qui est "choisi" par le gouvernement mondial comme "base" stratégique.

Aux États-Unis, où vivent 6 millions de Juifs, leur vote peut être déterminant, car la majorité électorale (*en raison du nombre élevé des abstentions et de l'absence de projets globaux différents entre les partis*) dépend de peu de chose, et la victoire peut être emportée avec très peu d'écart.

En outre, la volatilité de l'opinion qui dépend pour une large part du "look" du candidat ou de l'habileté de ses prestations télévisées, est fonction des budgets de ses comités et des possibilités de son "marketing" politique. *« En 1988, les élections américaines aux postes de membres du Sénat ont exigées un budget publicitaire de 500 millions de dollars ».*

La puissance des sionistes aux États-Unis était telle déjà qu'en 1942, à l'Hôtel Biltmore de New York, une Convention maximaliste décida qu'il fallait passer du "Foyer juif en Palestine" (*promis par Balfour : à la colonisation lente par achats de terre, sous protectorat britannique ou américain*), à la création d'un État juif souverain.

Dès le 26 janvier 1919 Lord Curzon écrivait : *« Pendant que Weizmann vous dit quelque chose, et que vous pensez "foyer national juif", il a en vue quelque chose de tout à fait différent. Il envisage un État juif, et une population arabe soumise, gouvernée par les juifs. Il cherche à réaliser cela derrière l'écran et la protection de la garantie britannique ».*

Weizmann avait clairement expliqué au gouvernement britannique que l'objectif du sionisme était de créer un "État juif" (*avec quatre ou cinq millions de juifs*). Lloyd George et Balfour lui donnèrent l'assurance *« qu'en usant du terme "foyer national", dans la Déclaration Balfour, ils entendaient bien par là un État juif ».*

Le 14 mai 1948, Ben Gourion proclame à Tel-Aviv l'indépendance : *« L'État juif en Palestine s'appellera : Israël ».* Malgré la divergence entre ceux qui, comme Ben Gourion, considéraient comme un devoir pour chaque Juif dans le monde de venir vivre dans cet État, et ceux qui pensaient que l'action des Juifs aux États-Unis était plus importante, dans l'intérêt même d'Israël, cette dernière tendance

l'emporta : sur 35.000 Américains ou Canadiens qui immigrèrent en Israël, 5.400 seulement s'y fixèrent.

L'État d'Israël fut admis aux Nations Unies grâce aux pressions éhontées du lobby.

Eisenhower ne voulait pas s'aliéner les pays pétroliers arabes : « *Une prodigieuse source de puissance stratégique et l'une des plus grandes richesses de l'histoire du monde.* » disait-il. En accord avec les soviétiques, il avait stoppé en 1956 l'agression israélienne (*appuyée par les dirigeants anglais et français*) contre le canal de Suez. Le Sénateur J.F. Kennedy n'avait alors, en cette affaire, montré aucun enthousiasme.

Truman balaya ses scrupules pour des raisons électorales, et il en fut ainsi de ses successeurs. Sur la puissance du lobby sioniste et du "vote juif", le Président Truman lui-même avait, devant un groupe de diplomates, déclaré en 1946 : « *Je regrette Messieurs, mais je dois répondre à des centaines de milliers de gens qui attendent le succès du sionisme. Je n'ai pas des milliers d'Arabes parmi mes électeurs* ».

En 1958, la "Conférence des Présidents" des associations juives charge son Président Klutznik, de contacter Kennedy, candidat possible. Il lui déclara crûment : « *Si vous dites ce que vous devez dire, vous pouvez compter sur moi. Sinon je ne serai pas le seul à vous tourner le dos* ». Ce qu'il devait dire, Klutznik le lui résuma : l'attitude d'Eisenhower dans l'affaire de Suez était mauvaise alors qu'en 1948 Truman était dans la bonne voie... Kennedy suivit ce "conseil" en 1960, lorsqu'il fut désigné par la Convention démocrate comme candidat. Après ses déclarations à New-York, devant des personnalités juives, il reçut 500.000 dollars pour sa campagne, Klutznik comme conseiller, et 80 % du vote juif.

Lors de sa première rencontre avec Ben Gourion, à l'hôtel Waldorf Astoria de New York, au printemps de 1961, John F. Kennedy lui dit : « *Je sais que j'ai été élu grâce aux votes des juifs américains. Je leur dois mon élection. Dites-moi ce que je dois faire pour le peuple juif* » .

L'ancien Premier ministre anglais Clément Atlee apporte ce témoignage : « *La politique des États-Unis en Palestine était modelée par le vote juif et par les subventions de plusieurs grandes firmes juives* ».

Après Kennedy, Lyndon Johnson alla plus loin encore. Un diplomate israélien écrivait : « *Nous avons perdu un grand ami. Mais nous en avons trouvé un meilleur... Johnson est le meilleur des amis que l'État juif ait eu à la Maison-Blanche* ». Johnson appuya en effet puissamment la "guerre des Six jours" en 1967. Désormais 99% des juifs américains défendirent le sionisme israélien. « *Être juif aujourd'hui signifie : être lié à Israël.* »

La résolution 242 des Nations Unies, en novembre 1967, exigeant l'évacuation des territoires occupés pendant la guerre, De Gaulle, après cette agression, prononça l'embargo sur les armes à destination d'Israël. Le Parlement américain suivit. Mais Johnson, en décembre, le fit lever et, sous la pression de l'A.I.P.A.C., livra les avions Phantom commandés par Israël. En conséquence de quoi, Israël ne critiqua pas la guerre au Viêt-Nam.

« *Le Premier ministre d'Israël a beaucoup plus d'influence sur la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient qu'il n'en a dans son propre pays* ».

Lorsqu'en 1979, Golda Meir vint aux États Unis, Nixon la compara à la "Deborah biblique" et la couvrit d'éloges sur la prospérité d'Israël. Le "Plan Rogers" reprenant l'essentiel de la résolution 262 de l'O.N.U., fut rejeté par Golda Meir.

Nixon livra à Israël 45 Phantoms de plus, et rajouta 80 bombardiers Skyhawk.

Nasser mourut le 8 septembre 1970 et Sadate proposa la paix avec Israël. Moshé Dayan, ministre de la Défense, refusa, malgré le ministre des Affaires étrangères, Abba Eban.

Sadate, le 6 octobre 1973, lança alors l'offensive qui reçut le nom de

guerre du Yom Kippour et détruisit la réputation de Madame Golda Meir qui dut démissionner le 10 avril 1974, ainsi que Moshé Dayan.

Néanmoins, le lobby juif du Capitole remporta à Washington un grand succès pour le réarmement accéléré d'Israël : 2 milliards de dollars, sous prétexte de combattre un lobby arabe concurrent. L'argent des banques juives de Wall Street s'ajouta à l'aide gouvernementale. Sur les 21 personnes qui ont versé plus de 100.000 dollars pour le Sénateur Hubert Humphrey, 15 étaient juives, aux premiers rangs desquelles les maîtres de la "*mafia juive d'Hollywood*" comme Lew Wasserman. D'une manière générale ils apportaient plus de 30% des fonds électoraux du Parti Démocrate. L'A.I.P.A.C se mobilisa de nouveau et obtint en trois semaines, le 21 mai 1975, la signature de 76 sénateurs demandant au Président Ford d'appuyer comme eux Israël.

La voie de Jimmy Carter était tracée : à la Synagogue d'Elisabeth, dans le New Jersey, revêtu de la toge de velours bleu, il proclama : « *J'honore le même Dieu que vous. Nous (les baptistes) étudions la même Bible que vous* ». Et il conclut : « *La survie d'Israël ne relève pas de la politique. C'est un devoir moral* ». C'était l'époque où Beghin et les partis religieux avaient, en Israël, enlevé le pouvoir aux travaillistes : « *Beghin se considérait plus comme juif que comme israélien* », écrit son biographe.

En novembre 1976, Nahum Goldmann, Président du Congrès juif mondial, vint à Washington voir le Président, et ses conseillers, Vance et Brzezinski. Il donna à l'administration Carter ce conseil inattendu : « *briser le lobby sioniste aux États-Unis.*»

Goldmann avait consacré sa vie au sionisme et joué un rôle de premier plan dans le "*lobby*" depuis l'époque Truman, et il disait aujourd'hui, que sa propre création, la Conférence des Présidents, était une "*force destructive*" et "*un obstacle majeur*" à la paix au Moyen-Orient.

Beghin était au pouvoir et Goldmann était décidé à miner sa politique, fût-ce en détruisant son propre groupe de pression.

Six ans plus tard, Cyrus Vance, l'un des interlocuteurs de cette rencontre, confirme les propos de Goldmann : « *Goldmann nous a suggéré de briser le lobby, mais le Président et le Secrétaire d'État répondirent qu'ils n'en avaient pas le pouvoir, et que d'ailleurs cela aurait pu ouvrir la porte à l'antisémitisme* ».

Beghin, partageant le pouvoir avec les travaillistes, désigna Moshé Dayan comme Ministre des Affaires étrangères à la place de Shimon Peres. Le Président de la Conférence des Présidents juifs aux États-Unis, Schindler, fit accepter ce tournant en faveur des extrémistes et souligna le pragmatisme de Dayan. Beghin, pour un temps, ne se soucia guère des sionistes américains, qu'il considérait comme les soutiens des travaillistes.

Mais les hommes d'affaires américains constatant l'influence des rabbins sur Beghin et surtout l'attachement de celui-ci à la "*libre entreprise*" (contrairement aux interventions étatiques des travaillistes), saluèrent les accords de Camp David (septembre 1978). Sadate, faisant une paix séparée avec Israël, ne touchait pas à la Cisjordanie (Judée et Samarie, terres "*bibliques*" selon Beghin) et ne retenait que le Sinaï qui, pour Beghin, n'était pas "*terre biblique*".

En 1976, Carter avait recueilli 68% du vote juif ; en 1980 il n'en obtint que 45%, ayant, dans l'intervalle, vendu des avions F 15 à l'Égypte et des "*Awacs*" à l'Arabie Saoudite, en assurant pourtant que cela ne servirait jamais contre Israël puisque l'armée américaine en contrôlait et en dirigeait toutes les données au sol.

Il fut néanmoins battu par Reagan en 1980, qui, au contraire, accorda 600 millions de dollars de crédits militaires pour les 2 années suivantes.

Beghin assuré, après Camp David, de n'être pas attaqué à revers par l'Égypte, et rassuré par le fait que les Awacs vendus à l'Arabie Saoudite étaient entièrement sous contrôle américain, put montrer aux Américains son pouvoir pour une guerre préventive en procédant (comme les Japonais à Pearl Harbour et les Israéliens pour l'aviation égyptienne lors de la guerre des Six jours) à une

destruction, sans déclaration de guerre, de la centrale nucléaire irakienne d'Ozirik, construite par les Français. Beghin invoquant toujours le même mythe sacré : « *Il n'y aura jamais plus un autre Holocauste.* »

Encouragé par la faiblesse de la protestation américaine craignant une aggravation de la situation au Moyen-Orient, Beghin, un mois plus tard, le 17 juillet 1981, bombardait l'Ouest de Beyrouth pour y détruire, disait-il, des bases de l'O.L.P.

Reagan annonça alors le projet de vendre pour 8 milliards et demi d'Awacs à l'Arabie Saoudite, et d'autres missiles, toujours dans des conditions qui ne menaçaient en rien Israël car le contrôle américain était total. Si bien qu'une majorité au Sénat accepta cette bonne affaire économique et ce renforcement de l'emprise américaine dans le Golfe. (*Les Saoudiens s'étaient engagés à ne survoler ni la Syrie ni la Jordanie, et donc pas Israël.*)

Beghin, toujours possédé par la vision du "grand Israël" de la légende biblique, poursuivit l'implantation de colonies israéliennes en Cisjordanie (*commencée par les travaillistes*) que Carter avait déclarées "illégalles" et contraires aux résolutions 242 et 338 des Nations Unies. Mais Reagan voyait en Israël un moyen de bloquer les visées de l'Union Soviétique sur les pétroles du Golfe. En novembre 1981, Ariel Sharon, Ministre de la guerre de Beghin, rencontra son homologue américain Caspar Weinberger, et élaborait avec lui un plan de "coopération stratégique" pour dissuader toute menace soviétique dans la région.

Le 14 décembre, Beghin annexe le Golan. Reagan proteste contre cette nouvelle violation de la résolution 242. Beghin s'insurge : « *Sommes-nous une république bananière ? Un État vassal du vôtre ?* »

L'année suivante Beghin envahissait le Liban. Le général Haig, dirigeant le département de la guerre, donne le feu vert à cette invasion destinée à imposer un gouvernement chrétien à Beyrouth.

Peu d'Américains critiquèrent cette invasion comme peu d'Israéliens avaient critiqué celle du Viêt-Nam. Mais les massacres de Sabra et de Chatila, sous les yeux de Sharon et d'Eytan, et avec leur complicité, et les images qui en furent données à la télévision, obligeaient le lobby juif à rompre le silence. Le Vice-président au congrès juif mondial, Hertzberg, et bon nombre de rabbins, critiquèrent Beghin en octobre 1982. Beghin reprocha au rabbin Schindler, qui avait fait cette critique à la télévision, d'être « *plus américain que juif* » et l'un de ses adjoints le dénonça comme « *traître* ».

Un porte-parole de A.I.P.A.C. expliqua la stratégie de ceux qui, comme lui, approuvaient l'invasion :

Nous voulons renforcer notre soutien d'Israël vers la droite - avec les gens qui ne se soucient pas de ce qui se passe sur la "west bank" mais qui visent l'Union Soviétique ».

A cette occasion les chrétiens sionistes soutinrent l'agression israélienne et leur chef Jerry Falwell, que Beghin appelait "*l'homme qui représente 60 millions de chrétiens américains*" dans un pays où il n'y a que 6 millions de juifs reçut la plus haute distinction sioniste : le prix Jabotinski pour services rendus à Israël, plus 100 millions de dollars de l'État israélien et 140 millions de dollars de la donation Swaggert.

La puissance financière et, par conséquent, politique, dans un monde où tout s'achète et se vend, devint de plus en plus déterminante.

Depuis 1948 les États-Unis ont fourni à Israël 28 milliards d'aide économique et militaire. Confortés par le flux financier qui, du dehors, déferlait sur Israël :

- 1 - Par les "*réparations*" allemandes et autrichiennes ;
- 2 - Par les libéralités inconditionnelles des États-Unis ;
- 3 - Par les versements de la "*Diaspora*";

Les dirigeants israéliens pouvaient concevoir, en politique extérieure, les visées les plus ambitieuses d'un "grand Israël". Un témoignage précis nous en est fourni par un article de la revue "Kivounim" (*Orientations*) publié à Jérusalem par "L'Organisation sioniste mondiale" sur "les plans stratégiques d'Israël pour les années 80" :

« En tant que corps centralisé, l'Égypte est déjà un cadavre, surtout si l'on tient compte de l'affrontement de plus en plus dur entre musulmans et chrétiens. Sa division en provinces géographiques distinctes doit être notre objectif politique pour les années 1990, sur le front occidental.

Une fois l'Égypte ainsi disloquée et privée de pouvoir central, des pays comme la Libye, le Soudan, et d'autres plus éloignés, connaîtront la même dissolution. La formation d'un État copte en Haute Égypte, et celle de petites entités régionales de faible importance, est la clef d'un développement historique actuellement retardé par l'accord de paix, mais inéluctable à long terme.

En dépit des apparences, le front Ouest présente moins de problèmes que celui de l'Est. La partition du Liban en cinq provinces... préfigure ce qui se passera dans l'ensemble du monde arabe. L'éclatement de la Syrie et de l'Irak en régions déterminées sur la base de critères ethniques ou religieux doit être, à long terme, un but prioritaire pour Israël, la première étape étant la destruction de la puissance militaire de ces États.

Les structures ethniques de la Syrie l'exposent à un démantèlement qui pourrait aboutir à la création d'un État chi'ite le long de la côte, d'un État sunnite dans la région d'Alep, d'un autre à Damas, et d'une entité druze qui pourrait souhaiter constituer son propre État - peut-être sur notre Golan - en tout cas avec l'Houran et le Nord de la Jordanie... Un tel État serait, à long terme, une garantie de paix et de sécurité pour la région. C'est un objectif qui est déjà à notre portée.

Riche en pétrole, et en proie à des luttes intestines, l'Irak est dans la ligne de mire israélienne. Sa dissolution serait, pour nous, plus

importante que celle de la Syrie, car c'est lui qui représente, à court terme, la plus sérieuse menace pour Israël. »

(Le texte intégral, dans son original hébreu, est reproduit dans le livre : "***Palestine, terre des messages divins***". Ed. Albatros. Paris 1986, p. 377 à 387, et dans sa traduction française à partir de la page 315.)

Pour la réalisation de ce vaste programme, les dirigeants israéliens disposaient d'une aide américaine sans restriction. Sur les 507 avions dont ils disposaient à la veille de l'invasion du Liban, 457 venaient des États-Unis grâce aux dons et prêts consentis par Washington. Le lobby américain se chargeait d'obtenir les moyens nécessaires, fût-ce, sous la pression du "lobby" sioniste, contre les intérêts nationaux.

Lorsque les objectifs du plan Kivounim étaient trop éloignés, et l'affrontement trop risqué, le lobby israélien réussissait à faire réaliser l'opération par les États-Unis. La guerre contre l'Irak en est un exemple saisissant.

« Deux puissants groupes de pression poussent les États-Unis au déclenchement du conflit.

1 - Le "lobby juif" parce que l'élimination de Sadam Hussein écarterait la menace du pays arabe le plus puissant... Les Juifs américains jouent dans le système médiatique d'outre Atlantique un rôle essentiel. Le compromis permanent entre le Président et le Congrès amène la Maison Blanche à tenir le plus grand compte de leurs instances.

2 - Le "lobby des affaires"... en est venu à penser que la guerre pouvait relancer l'économie. La Seconde guerre mondiale, et les énormes commandes qu'elle a valu aux États-Unis, n'a-t-elle pas mis fin à la crise de 1929 dont ils n'étaient vraiment jamais sortis ? La guerre de Corée n'a-t-elle pas provoqué un nouveau boom ?

Bienheureuse guerre qui ramènerait la prospérité en Amérique...

« Il est difficile de surestimer l'influence politique de l'American Israeli Public Affairs Committee (A.I.P.A.C.)... disposant d'un budget qui a quadruplé de 1982 à 1988 (1.600.000 dollars en 1982 ; 6.900.000 dollars en 1988)

Les dirigeants sionistes ne cachaient pas ce rôle de leur lobby. Ben Gourion déclarait clairement : *« Quand un Juif, en Amérique ou en Afrique du Sud, parle à ses compagnons juifs de "notre" gouvernement, il entend le gouvernement d'Israël »*. Au 23ème Congrès de l'organisation sioniste mondiale il précise à propos des devoirs d'un Juif à l'étranger, que : *« l'obligation collective de toutes les organisations sionistes de diverses nations d'aider l'État juif en toute circonstance est inconditionnelle, même si une telle attitude entre en contradiction avec les autorités de leurs nations respectives »*.

Cette confusion du judaïsme comme religion (*respectable comme toute autre*) avec le sionisme politique comportant allégeance inconditionnelle à l'État d'Israël se substituant au Dieu d'Israël, ne saurait en effet que nourrir l'antisémitisme.

Le Département d'État fut contraint de réagir. Dans une lettre adressée au "*Conseil américain pour le judaïsme*", rendue publique par celui-ci le 7 mai 1964, le Secrétaire d'État Talbot, se référant aux principes mêmes de la Constitution américaine, à l'égard desquels les exigences des dirigeants sionistes constituaient un défi, rappelait que son pays *« reconnaît l'État d'Israël en tant qu'État souverain, et la citoyenneté de l'État d'Israël. Il ne reconnaît aucune autre souveraineté ou citoyenneté à cet égard. Il ne reconnaît pas de relations politico-légales fondées sur une identification religieuse de citoyens américains. Il ne fait aucune discrimination entre les citoyens américains en ce qui concerne leur religion. En conséquence, il devrait être clair que le Département d'État ne considère pas le concept de "peuple juif" comme étant un concept de droit international »*. Déclaration purement platonique d'ailleurs car cet évident rappel juridique ne fut suivi d'aucune mesure contre le lobby.

L'affaire Pollard en fournit un exemple.

En novembre 1985, un militant sioniste américain Jonathan Pollard, analyste à l'état-major de la marine, est arrêté alors qu'il transporte chez lui quelques documents secrets. Interrogé par le F.B.I., il reconnaît avoir reçu 50.000 dollars depuis le début 1984 pour transmettre ces documents à Israël.

« L'affaire Pollard n'a pas surgi brusquement, à partir de rien. Elle s'inscrit dans le système actuel - de plus en plus malsain - des relations américano-israéliennes, caractérisées par une dépendance excessive qui favorise des attitudes imprudentes.

Cette situation a été créée en 1981, lorsque l'Administration Reagan a donné à Israël ce qui a été interprété comme une "carte blanche" à son aventurisme militaire, sous prétexte d'autodéfense... Le premier résultat en a été l'invasion du Liban.

... Il était prévisible qu'une telle complaisance de Washington encourage l'arrogance de Jérusalem.. Il est bien connu que des liens d'étroite dépendance secrètent du ressentiment et de l'agressivité... De la part d'Israël, ce ressentiment prend des formes inconsidérées, le raid sur Tunis en est une, il se pourrait que l'affaire Pollard en soit une autre ».

« Depuis des décennies, les Juifs américains s'efforcent de convaincre l'opinion publique américaine que leur soutien inconditionnel à Israël ne porte pas atteinte à leur loyalisme à l'égard des États-Unis. Il semble maintenant qu'il sera difficile de leur faire confiance sur ce point, et ceux qui parlent de "double allégeance" vont trouver des oreilles complaisantes ».

Les exemples ne manquent pas où le lobby israélo-sioniste réussit à imposer aux États-Unis une attitude contraire aux intérêts américains mais utile pour la politique d'Israël.

En voici quelques exemples.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, le Sénateur Fullbright, décida de faire comparaître les principaux

dirigeants sionistes devant un Comité qui mit à jour leurs activités souterraines. Il résumait les résultats de son enquête dans une interview "*Face à la nation*" à la C.B.S. du 7 octobre 1973 : « *Les Israéliens contrôlent la politique du Congrès et du Sénat* », et ajoutait : « *Nos collègues du Sénat, environ 70 % d'entre eux, se déterminent plus sous la pression d'un lobby que sur leur propre vision de ce qu'ils considèrent comme des principes de liberté et de droit* ».

Aux élections suivantes, Fullbright perdit son siège de Sénateur.

Depuis l'enquête du Sénateur Fullbright, le "*lobby*" sioniste n'a cessé d'accroître son emprise sur la politique américaine. Dans son livre : "*They dare to speak out*" ("*Ils ont osé parler*") publié en 1985 par Lawrence Hill and Company, Paul Findley, qui fut, pendant vingt-deux ans, Député au Congrès des États-Unis, a décrit le fonctionnement actuel du "*lobby*" sioniste et sa puissance. Cette véritable "*succursale du gouvernement israélien*" contrôle le Congrès et le Sénat, la Présidence de la République, le "*State department*" et le Pentagone, de même que les "*médias*", et exerce son influence dans les Universités comme dans les Églises.

Les preuves et les exemples abondent montrant comment les exigences des Israéliens passent avant les intérêts des États-Unis : le 3 octobre 1984, la Chambre des représentants, à une majorité de plus de 98%, abroge toute limitation aux échanges entre Israël et les États-Unis, malgré le rapport défavorable du Ministère du Commerce et de tous les syndicats. Chaque année, quelles que soient les restrictions de tous les autres chapitres du budget, les crédits pour Israël sont augmentés. L'espionnage est tel que les dossiers les plus secrets sont aux mains du gouvernement israélien. Adlai Stevenson (ancien candidat à la Présidence des États-Unis) écrit dans le ndeg. de l'hiver 75-76 de "*Foreign Affairs*" : « *Pratiquement aucune décision concernant Israël ne peut être prise, ou même discutée, au niveau de l'Exécutif, sans être aussitôt connue du gouvernement israélien.* ». Malgré le refus du Secrétaire d'État à la Défense, fondé sur la loi américaine, de livrer à Israël, en pleine agression au Liban, des bombes à fragmentation, arme dirigée contre les civils, les

Israéliens l'obtiennent de Reagan et s'en servent à deux reprises à Beyrouth pour massacrer la population.

En 1973, l'Amiral américain Thomas Moorer (*chef d'état-major interarmes*), témoigne : l'attaché militaire israélien à Washington, Mordecaï Gur (*futur commandant en chef des forces israéliennes*), demande aux États-Unis des avions armés d'un missile très sophistiqué (*appelé : Maverick*). L'Amiral Moorer rappelle qu'il a dit à Gur : « *Je ne peux pas vous livrer ces avions. Nous n'en avons qu'une seule escadrille. Et nous avons juré devant le Congrès que nous en avons besoin.* Gur m'a dit : *Donnez-nous les avions. Quant au Congrès, je m'en charge. C'est ainsi,* ajoute l'Amiral, *que la seule escadrille équipée de Mavericks est allée à Israël* ».

Le 8 juin 1967, l'aviation et la marine de guerre israéliennes bombardent le navire américain "*Liberty*", équipé de détecteurs très sophistiqués, pour empêcher qu'il ne décèle leurs plans d'invasion au Golan. 34 marins sont tués et 171 blessés. Le navire est survolé pendant 6 heures, et bombardé pendant 70 minutes. Le gouvernement israélien s'excuse de cette "*erreur*" et l'affaire est classée. C'est seulement en 1980 que l'un des témoins oculaires, Ennes, officier de pont sur le "*Liberty*", peut rétablir la vérité, détruisant la version "*officielle*" de "*l'erreur*", entérinée par la "*Commission d'enquête*" de l'époque, présidée par l'Amiral Isaac Kid. Ennes prouve que l'attaque était délibérée et qu'il s'agissait d'un meurtre. L'Amiral Thomas L. Moorer, alors que le livre de Ennes était étouffé par les soins du "*lobby*" sioniste, explique pourquoi ce crime a été passé sous silence : « *Le Président Johnson craignait les réactions de l'électorat juif...* » L'Amiral ajoute : « *Le peuple américain deviendrait fou s'il savait ce qui se passe.* ».

En 1980, Adlaï Stevenson ayant patronné un amendement demandant une réduction de 10% de l'aide militaire apportée à Israël pour exiger qu'il ne continue pas à installer des colonies dans les territoires occupés, rappelait que 43% de l'aide américaine allait à Israël (*3 millions d'habitants*), pour son armement, au détriment de 3 milliards d'habitants affamés du globe. Adlaï Stevenson conclut ; « *Le Premier Ministre d'Israël a beaucoup plus d'influence sur la*

politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient qu'il n'en a dans son propre pays. ».

Tous les moyens sont bons pour le "lobby" sioniste : de la pression financière au chantage moral, du boycott des médias et des éditeurs à la menace de mort.

Paul Findley conclut : « *Quiconque critique la politique d'Israël doit s'attendre à de douloureuses et incessantes représailles, et même à la perte de ses moyens d'existence par les pressions du "lobby" israélien. Le Président en a peur. Le Congrès cède à toutes ses exigences. Les plus prestigieuses universités veillent, dans leurs programmes, à écarter tout ce qui s'oppose à lui : les géants des médias et les chefs militaires cèdent à ses pressions. ».*

Rien n'a changé à cette attitude depuis un demi-siècle. Le grand Rabbin de France Joseph Sitruk déclarait à Jérusalem au Premier Ministre israélien Itzhac Shamir ; « *chaque Juif français est un représentant d'Israël... Soyez assuré que chaque Juif en France est un défenseur de ce que vous défendez. ».*

Il existe en France un puissant lobby pro-israélien exerçant notamment son influence dans les milieux d'information.

En France, le Général de Gaulle a seul osé déclarer « *qu'il existait en France un puissant lobby pro-israélien exerçant notamment son influence dans les milieux d'information. Cette affirmation, à l'époque, fit scandale. Elle contient pourtant une part de vérité qui est toujours d'actualité ».*

Depuis lors il n'est aucun candidat à la Présidence de la République française, à quelque parti qu'il appartienne, de Michel Rocard à Jacques Chirac, en passant par Mitterrand, qui ne soit allé en Israël pour en obtenir l'investiture médiatique.

La puissance médiatique du lobby, dont le centre dirigeant, aujourd'hui constitué par la "L.I.C.R.A." (*Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme*), est telle qu'elle peut manipuler l'opinion à son gré : alors que la population juive, en France,

constitue environ 2% du peuple français, le sionisme règne sur la majorité des décideurs politiques des médias, à la télévision et à la radio, dans la presse écrite, qu'il s'agisse des quotidiens ou des hebdomadaires, le cinéma - surtout avec l'invasion d'Hollywood - et même l'édition (*par les comités de lecture où ils peuvent imposer leur veto*) sont entre leurs mains, tout comme la publicité, régente financière des "médias".

La preuve est faite par l'alignement quasi général des médias, lorsqu'il s'agit d'inverser, en faveur d'Israël, le sens des événements : on appelle "*terrorisme*", la violence des faibles et "*lutte contre le terrorisme*" la violence des forts.

Un juif infirme est jeté par-dessus bord sur "*Achille Lauro*" par un renégat de l'O.L.P.. C'est incontestablement du terrorisme. Mais lorsque, par représailles, un bombardement israélien sur Tunis fait 50 morts, dont plusieurs enfants, cela s'appelle : "*lutte contre le terrorisme, et défense de la loi et de l'ordre*".

Comme sous la baguette d'un chef d'orchestre clandestin, l'on entend la même musique dans tous les "*médias*", qu'il s'agisse des attentats contre la Synagogue de la rue Copernic, ou des profanations du cimetière de Carpentras, de l'invasion du Liban ou de la destruction de l'Irak.

Cependant, on ne peut confondre avec la communauté juive, et moins encore avec sa foi, l'État d'Israël, dont les exactions partout dans le monde et notamment au Liban ont été dénoncées par de hautes personnalités juives telles que Mendès France et Nahum Goldmann.

Il apparaît aujourd'hui que le sionisme politique a remplacé le Dieu d'Israël par l'État d'Israël. Son comportement, au Liban et en Palestine, en créant d'odieux amalgames, déshonore le judaïsme aux yeux du monde et entretient un antisémitisme préjudiciable à l'honorable religion des juifs. Le sionisme politique, fondé par Théodor Herzl (*et condamné alors par tous les rabbins du monde comme trahison de la foi juive*), découle, non de la foi juive, mais du nationalisme et du colonialisme européens du XIXe siècle.

Les dernières survivances du colonialisme de peuplement, en Palestine comme en Afrique du Sud, (*officiellement dénoncé par l'O.N.U.*), se heurtent, par leur racisme (*à la résistance des autochtones*) à l'occupant colonial. Comme dans tout colonialisme et tout régime d'occupation (*nous l'avons vécu en France sous Hitler*), la répression s'appelle "*maintien de l'ordre*", et la résistance "*terrorisme*".

La domination quasi totale des médias d'Amérique et de France par le sionisme israélien impose au monde cette subversion du sens : un diplomate israélien est agressé à Londres (*Mme Thatcher elle-même prouve, à la Chambre des communes, que l'auteur de l'attentat ne relève pas de l'O.L.P.*), c'est du "*terrorisme*". L'armée israélienne envahit le Liban et y fait des milliers de morts : l'opération s'appelle "*Paix en Galilée*" !

Le 1er janvier 1989, nous avons pu voir à la télévision le bilan de "*la révolte des pierres*": 327 tués chez les Palestiniens (*la plupart des enfants, jetant des cailloux*), et 8 du côté israélien (*la plupart des soldats, tirant à balle réelle*). Le même jour un ministre israélien déclarait: «*La négociation ne sera possible que lorsque les Palestiniens renonceront à la violence.* » Sans rechercher les causes profondes de cette émeute, n'y a t'il pas là une aberration du non sens ?

Déjà, en 1969, le Général de Gaulle dénonçait "*l'influence excessive*" du lobby sioniste dans tous les médias : de la presse à la télévision, du cinéma à l'édition. Aujourd'hui, cette "*influence excessive*" a réussi à opérer une inversion totale du sens, appelant "*terrorisme*" la résistance artisanale des faibles et "*lutte contre le terrorisme*" la violence infiniment plus meurtrière des forts.

Le délit d'opinion qui est désormais légalisé par la loi Fabius dite "*loi Gayssot*", du nom du député communiste qui a accepté la paternité de cette loi, en mai 1990, consiste à insérer dans la loi de la liberté de la presse de 1881, un article 24 bis, disant :

« Seront punis des peines prévues par le 6ème alinéa de l'article 24, ceux qui auront contesté... l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du Tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945. ».

Cependant, il apparaît que de dénoncer des crimes commis par une certaine partie de l'humanité est tout aussi condamnable, ou pour le moins censuré. Ceci consiste à *fixer la vérité historique par la loi au lieu de la laisser dire par l'histoire.*

Le sionisme a aussi toujours agité l'épouvantail antisémite pour faire croire à une menace permanente contre Israël et à la nécessité d'accourir à son secours. Les provocations, destinées à masquer les exactions d'Israël, ne manquent pas. La méthode est toujours la même. Au moment des massacres de Sabra et de Chatila, l'écrivain Tahar Ben Jelloun écrivait :

« Il est des coïncidences qui, à force de se répéter, finissent par devenir un indice majeur. A présent on sait à quoi sert un attentat antisémite en Europe, et à qui profite le crime : il sert à couvrir un massacre délibéré des populations civiles palestiniennes et libanaises. On peut constater que ces attentats ont précédé, suivi, ou coïncidé avec un bain de sang à Beyrouth. Ces opérations terroristes sont montées de telle manière et exécutées avec une telle perfection qu'elles ont jusqu'à présent rempli directement ou indirectement l'objectif politique poursuivi : dévier l'attention à chaque fois que la question palestinienne acquiert un peu plus de compréhension, voire de sympathie. Ne s'agit-il pas de renverser systématiquement la situation pour faire des victimes des bourreaux et des terroristes? En faisant des Palestiniens des "terroristes", on les expulse de l'histoire, et par conséquent du droit.

La tuerie de la rue des Rosiers, le 9 août, n'a-t-elle pas précédé de quelques heures le déluge de bombes en tout genre sur Beyrouth ?

L'assassinat de Bechir Gemayel n'a-t-il pas été suivi, deux heures après, par l'entrée à Beyrouth Ouest de l'armée israélienne (ce qui,

du même coup, éclipsa la visite historique de Yasser Arafat au Pape)?

L'explosion de la voiture piégée rue Cardinet, et la fusillade, le lendemain, devant la synagogue de Bruxelles, n'ont-elles pas coïncidé avec le massacre sans précédent des camps palestiniens de Sabra et Chatila ? »)

D'autres exemples, plus sordides les uns que les autres montrent la manipulation de l'opinion publique par des médias plus ou moins asservis au sionisme d'Israël. L'exemple de Carpentras est à ce sujet très significatif.

En mai 1990, au cimetière juif de Carpentras, des tombes étaient profanées. Le cadavre de l'un des morts était empalé et transporté sur une autre tombe.

Le Ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, déclarait aussitôt : « *Il n'y a pas besoin d'enquête policière pour savoir qui sont les criminels, coupables de cette "abomination raciste"* ». Pourtant, cinq ans après, et malgré l'envoi de dizaines d'enquêteurs, magistrats ou policiers, personne ne peut aujourd'hui dire avec certitude quels sont les coupables de cette infamie.

Tout ce que l'on sait c'est qu'il y a eu profanation du cimetière juif, qu'il y a eu un "*montage*", car le cadavre de Monsieur Germon n'avait pas été empalé, comme l'ont reconnu les enquêteurs quelques jours après. L'on peut alors se demander par qui ? Pourquoi ? Qui avait intérêt à ce "*montage*" pour accroître l'horreur de l'événement et exciter la haine de l'opinion publique.

Jean Marie Domenach (*ancien directeur de la revue "Esprit"*) écrivait dans "*Le Monde*" du mercredi 31 octobre 1990, sous le titre "*Silence sur Carpentras*": « *Voici près de six mois qu'a eu lieu la profanation du cimetière juif de Carpentras... Six mois plus tard on ne sait toujours pas qui sont les criminels. Chose encore plus troublante : les médias écrits et audiovisuels qui avaient fait de cet abominable événement un scandale qui jeta dans les rues des centaines de milliers de manifestants et ternit à l'étranger la*

réputation de la France n'ont pas cherché à prendre le relais de l'enquête et se taisent. Nul parlementaire, nulle autorité morale ou intellectuelle n'ose interpellier le gouvernement. Carpentras semble être entré définitivement dans la légende noire de la nation sans qu'on connaisse les coupables et sans qu'on sache exactement ce qu'il s'est passé. Nul ne peut, ou n'ose, dire encore la vérité sur Carpentras. »

La police française, réputée l'une des meilleures du monde, serait-elle impuissante à démêler cette affaire ? Certainement pas. Les commanditaires de ce déplorable incident devaient être assez puissants pour museler tout le système politique et, par voie de conséquence la justice et la police car l'étrange "*silence sur Carpentras*", dénoncé par Jean-Marie Domenach, contraste avec le vacarme médiatique des premiers jours.

Lors de la manifestation organisée le 14 mai 1990, quatre-vingt mille personnes selon la police, 200.000 selon les organisateurs, avaient défilé dans Paris. Le bourdon de Notre-Dame avait sonné en leur honneur. En réalité, personne ne savait quels étaient les auteurs de l'infamie de Carpentras. Alors, contre qui manifestait-on ? Contre qui ? L'enquête seule aurait pu le dire et ne l'a pas dit. Mais au profit de qui ? La chose était évidente : le drapeau d'Israël resplendissait en tête de la Manifestation. Cette étrange "*Union Nationale*", au cours de cette Manifestation où Georges Marchais serrait ostensiblement la main de François Léotard, permettait de lancer une attaque globale contre quiconque mettait en doute les dogmes plaçant Israël au-dessus de toute loi internationale.

La vérité sur la profanation de Carpentras n'est pourtant toujours pas établie parce que de toutes les pistes suggérées aux enquêteurs, une seule a été exclue, qui est pourtant la plus vraisemblable. Pourquoi le silence fut-il ordonné à ceux qui auraient pu être les témoins les plus nécessaires ? « *Le gardien de la synagogue de Carpentras et détenteur de la clé du cimetière, M. Kouhana, qui avait été l'un des premiers à découvrir le corps de Félix Germon, refuse de parler : « Même si vous aviez été le Préfet, j'ai reçu la consigne de ne rien dire, disait-il ».* Le Président du consistoire lui a interdit de

s'exprimer « car il aurait dit n'importe quoi à la télé », justifie le docteur Freddy Haddad, lui-même très réticent pour évoquer la profanation, tout comme le Rabbin Amar. »

Pourquoi aucun journal français n'a-t-il évoqué le précédent - exactement semblable - d'une telle "profanation" qui s'était produite dans le cimetière israélien de Rishon Letzion, près de Tel-Aviv, dans la nuit du 2 mars 1984 : le corps d'une femme y avait été déterré et jeté hors du cimetière juif. "Acte barbare d'antisémitisme", proclamèrent aussitôt les communautés juives du monde entier. Quelques jours plus tard la police israélienne, après enquête, révélait le sens véritable de cette abjection : le cadavre aussi honteusement traité était celui de Madame Teresa Engelowicz, épouse d'un juif, mais d'origine chrétienne. Les intégristes juifs considéraient sa présence dans le cimetière juif comme souillant la pureté des lieux et le Rabbin de Rishon Letzion avait déjà réclamé son exhumation.

Pourquoi aucun journal français n'a évoqué le parallélisme ? Monsieur Germon, dont le cadavre avait été lui aussi exhumé dans la nuit et avait fait l'objet du sinistre "montage" de l'empalement, était, lui aussi "coupable" d'avoir épousé une chrétienne, et son cadavre fut transporté sur une tombe voisine, celle de Madame Emma Ullma, coupable, elle aussi d'avoir épousé un catholique.

Comment l'Allemagne finança Israël.

Au début de l'année 1951, Israël adressa aux quatre Alliés deux notes dans lesquelles les revendications juives concernant les dédommagements par la nouvelle Allemagne se montaient à la somme d'un milliard et demi de dollars sur laquelle une moitié devait être payée par l'Allemagne de l'Ouest et l'autre par l'Allemagne de l'Est. Ce total se fondait sur le calcul suivant: Israël avait accueilli cinq cent mille Juifs environ, et la réintégration économique d'un fugitif coûtait environ trois mille dollars. Ayant sauvé ces victimes du nazisme, ayant assumé personnellement une énorme charge financière, Israël s'estimait en droit d'imposer ses exigences au nom du peuple juif bien que sans base légale, puisque l'État juif n'existait pas sous le régime nazi. Sous l'autorité de l'OTAN, et bien que ces

négociations n'aient aucun fondement juridique, un traité devait être signé le 10 septembre 1962 à Luxembourg, entre le chancelier représentant l'Allemagne et le ministre israélien des Affaires étrangères Moshé Sharett, stipulant que l'Allemagne s'acquitterait d'un dédommagement de cinq cent millions de dollars dont 10 % seraient destinés aux victimes non juives du nazisme et répartis par le gouvernement allemand lui-même.

Les indemnités allemandes ont été un facteur décisif dans l'essor économique d'Israël pendant ces dernières années. Nous ne savons pas quel aurait été le sort d'Israël dans certains moments critiques de son économie, si l'Allemagne n'avait pas tenu ses engagements. Les voies ferrées, les téléphones, les installations portuaires, les systèmes d'irrigation, des branches tout entières de l'industrie et de l'agriculture ne seraient pas dans leur état actuel sans les réparations allemandes. Enfin, des centaines de milliers de victimes juives du nazisme ont reçu ces dernières années des sommes importantes au titre de la loi d'indemnisation.

Il y eut deux autres sources de financement de ce que certains appelaient "*le miracle israélien*" sur le plan économique, et aussi du gigantesque armement (*y compris nucléaire*) de l'État d'Israël, qui rend dérisoire l'image si souvent utilisée d'un petit David avec sa fronde en face du géant Goliath. Dans les guerres actuelles, la force ne se mesure pas à la quantité de soldats mobilisables, mais à l'équipement technique de l'armée : celle d'Israël, grâce aux flux financiers qui ont déferlé sur le pays, dispose d'une puissance de frappe infiniment supérieure à celle de tous les États arabes réunis.

Outre les "*réparations*", Israël dispose d'un approvisionnement pratiquement illimité, en armes et en argent, venant pour l'essentiel des États-Unis, où son lobby tout puissant s'est révélé particulièrement efficace, et aussi des dons venus de la "*diaspora*".

M. Pinhas Sapir alors Ministre des finances d'Israël, à Jérusalem, a révélé en 1967, à la "*Conférence des milliardaires juifs*" (sic), que de 1949 à 1966, l'État d'Israël a reçu 7 milliards de dollars.

Le Docteur Yaakov Herzog, Directeur général du cabinet du Premier Ministre israélien, définit ainsi le but de ces réunions : « *Examiner*

comment attirer de plus importants investissements en Israël, et mêler étroitement à l'économie israélienne les détenteurs de capitaux juifs résidant à l'étranger, en sorte qu'ils aient un sentiment immédiat de responsabilité et de participation... Nous planifions maintenant autre chose : une espèce de dialogue grandiose sur l'identification de la Diaspora avec Israël, dans le cadre de la lutte contre l'assimilation à l'étranger. »

L'opération s'est révélée payante, puisque les organisations juives américaines envoient chaque année, en moyenne, un milliard de dollars à Israël. Ces contributions, considérées comme "*charitables*", sont déductibles de la feuille d'impôts du donateur, c'est-à-dire qu'elles retombent sur le contribuable américain, même si elles servent à épauler "*l'effort de guerre*" d'Israël. Mais l'essentiel vient, néanmoins, directement de l'État américain, dont "*l'aide*" s'élève à plus de trois milliards de dollars par an. Près de la moitié de cette aide - officielle - consiste en dons et en "*prêts*" qui sont "*oubliés*" très vite... Le reste va s'ajouter à la dette étrangère israélienne, qui est en accroissement rapide, et approche actuellement de vingt milliards de dollars - soit une moyenne, sans précédent, de cinq mille dollars par tête d'habitant. L'essentiel de cette aide annuelle est constitué par des livraisons d'armements, pour lesquelles le Congrès, soucieux d'en limiter le caractère spectaculaire, et d'éviter les critiques du public, a prévu un mode spécial de financement dans son Arms Export Control Act, de 1976.

Pour mesurer la signification de ces chiffres de financement extérieur, il suffit de rappeler que l'aide du Plan Marshall, accordée de 1948 à 1954 à l'Europe de l'Ouest, a atteint treize milliards de dollars, c'est-à-dire que l'État d'Israël a reçu pour moins de deux millions d'habitants, plus de la moitié de ce qu'ont reçu deux cent millions d'Européens. C'est-à-dire cent fois plus, par tête d'habitant, que les Européens.

Deuxième élément de comparaison : la moyenne de l'aide annuelle reçue par les "*pays sous-développés*" durant la période 1951-1959 n'a pas dépassé 3.164 milliards de dollars alors qu'Israël, avec (*à cette époque*) 1,7 millions d'habitants, en recevait 400 millions, c'est-à-dire qu'avec moins d'un millième de la population "*sous-développée*" du

globe, Israël a reçu un dixième du total. Deux millions d'Israéliens ont reçu, par tête, cent fois plus que deux milliards d'habitants du Tiers Monde.

Toujours pour donner des comparaisons claires : les sept milliards de dollars reçus, en dix-huit ans, comme don, par Israël, représentent plus que le total du revenu national annuel du travail de l'ensemble des pays arabes voisins (*Égypte, Syrie, Liban, Jordanie*), qui était, en 1965, de six milliards.

En bref, un seul chiffre suffit à définir le caractère de l'État sioniste d'Israël : le total de "*l'aide*" officielle américaine qu'il reçoit, à elle seule, correspond à plus de 1 000 dollars par tête d'habitant, c'est-à-dire, comme pourboire ajouté à son revenu national, plus de trois fois le revenu national brut, par tête d'habitant, de l'Égypte, et de la plupart des pays africains.

Le Professeur Yeshayahou Leibowitz, de l'Université hébraïque de Jérusalem, qui composa un ouvrage majeur sur la "*Foi de Maïmonide*", (*traduit en français en 1992, à Paris, aux Éditions du Cerf*), et dirigea pendant vingt ans la composition de "*l'Encyclopédie hébraïque*", dans son livre : "*Israël et Judaïsme*", paru en hébreu, à Jérusalem, en 1987, (*et traduit en français, aux Éditions Desclée de Brouwer en 1993, peu avant sa mort*), résume ainsi, du point de vue d'un juif ulcéré dans sa foi de sioniste religieux vivant en Palestine depuis 1934, son opinion sur le sionisme politique :

« *Notre système est pourri à la base* ». Et ceci pour deux raisons:

Le malheur provient de ce que tout s'articule au problème de la Nation et de l'État. Si l'État et la Nation sont tenus pour une fin en soi, alors « le judaïsme est rejeté puisque le plus important c'est l'État d'Israël ».

« *Le nationalisme est la destruction de l'essence de l'homme.* »
« *L'État d'Israël n'est pas un État qui possède une armée, mais une armée qui possède un État.* »

La dépendance de cet État à l'égard des États-Unis « *Chez nous*

l'effondrement total peut se produire en une nuit : conséquence de la stupidité totale qui fait dépendre toute notre existence de l'aide économique américaine. ».

*« Les américains ne sont intéressés que par l'idée de maintenir ici une armée de mercenaires américains sous l'uniforme de Tshal ».
La force du poing juif vient du gant d'acier américain qui le recouvre, et des dollars qui le capitonnet. ».*

Il ne s'agit pas de jeter le discrédit sur une religion ou une communauté, ni d'appeler contre elle la haine et la persécution.

Le modèle de ce genre d'infamie est les "*Protocoles des sages de Sion*". Ce genre de littérature a malheureusement été largement utilisé, (*en particulier par certains pays arabes*). Il donnait ainsi occasion, aux sionistes et aux israéliens, de dénoncer toute critique de leur politique au Proche-Orient et de leurs groupes de pression dans le monde, pour les assimiler à ce travail de faussaires.

Le judaïsme tel qu'il est enseigné dans la Bible et appliqué aujourd'hui par la classe politique d'Israël apparaît comme une stratégie juive pour dominer et asservir les non-juifs. Si ce plan diabolique imaginé par les soit disant « *Sages de Sion* » était à l'origine, un faux destiné à le discréditer, le sionisme s'en ait emparé pour imposer ses dessins.

Cependant, il ne faut pas confondre celui qui enseigne la loi et celui qui la subit. S'il y a toujours eu des règles pour tempérer les excès de la nature humaine, il y a toujours eu des hommes pour y apporter des jurisprudences. Les religions ne sont que des inventions humaines pour asservir les peuples. Aussi, dès leur plus jeune âge, les juifs sont conditionnés, manipulés, exploités, endoctrinés par leurs aînés. Leur religion les porte à croire qu'ils ont été élus par Dieu, qu'ils ne sont pas un peuple mais une Nation. C'est ainsi que le sionisme les entretiens dans l'isolement.

« En résumé, pour atteindre leur but, les Sages de Sion se proposaient : de discréditer la religion, de répandre dans la jeunesse

des idées subversives, de provoquer et d'entretenir la haine entre les classes sociales, d'encourager le luxe et le vice pour ruiner les élites grevées par ailleurs d'impôts insupportables, d'exciter la fureur des masses par la constatation de la turpitude et de la démoralisation de la classe dirigeante, de développer l'industrie aux dépens de l'agriculture, puis de créer de gigantesques monopoles industriels dans lesquels s'engloutiront toutes les fortunes, de détruire toute stabilité financière, de provoquer et d'entretenir des crises économiques afin de permettre le déclenchement, à l'heure voulue, du cataclysme final d'où sortira la dictature judéo-maçonnique universelle, apportant au monde la paix ».

Cette présentation pourrait sembler caricaturale et peu convaincante au lecteur des Protocoles, si ces utopiques élucubrations ne coïncidaient pas avec l'actualité économique et sociale de notre pays. Un siècle s'est écoulé depuis que ces protocoles ont été révélés. Les religions ont été désacralisées et discréditées par des commentateurs laïques. Le libéralisme sous toutes ses formes est à l'origine de la ruine des valeurs traditionnelles de la famille et de l'irrespect des règles fondamentales de la vie en société. L'avenir de notre société, les jeunes d'aujourd'hui, sont de plus en plus sollicités, manipulés et médiatisés. Ceux qui détiennent le pouvoir aujourd'hui ne maintiennent plus les masses dans l'ignorance, ils les manipulent. Il ne faut pas croire que les ères d'obscurantisme ont disparu: la connaissance circule effectivement librement aujourd'hui, et chacun est libre d'apprendre ce qu'il veut, mais cette liberté est contenue dans le cadre de la connaissance qui est "*contrôlée et estampillée*" par les services officiels de l'éducation, et les tenants en titre du savoir officiellement reconnu (*scientifiques, historiens, sociologues, économistes réputés etc.*).

Aujourd'hui c'est la construction de l'Europe avec son train de mesures visant à limiter nos ressources traditionnelles et réduire les acquis sociaux chèrement négociés, pour les harmoniser « *dit-on* » avec ceux de nos voisins. A qui profitent l'ouverture des frontières et la libre circulation de la monnaie ?

« L'abolition de l'espace, du temps et des frontières crée certes un village mondial, mais tous les individus ne peuvent pas en faire partie. L'élite mondiale rencontre peu de frontières, mais pour des

milliards d'êtres humains, les frontières sont toujours aussi infranchissables. » (Rapport mondial sur le développement humain. PNUD, 1999).

Demain ! Que dis-je, dès à présent c'est la mondialisation. Les marchés financiers tressent une toile invisible qui relie les pays et, en même temps, ligote et emprisonne les gouvernements. (...) A présent, ce sont des entreprises et des conglomérats, des groupes industriels et financiers privés qui entendent dominer le monde, lancent leurs razzias, et amassent un immense butin. Jamais les maîtres de la Terre n'ont été aussi peu nombreux, ni aussi puissants.

L'Humanité est confrontée à un processus de mondialisation accélérée de l'économie qui constitue une menace sans précédent pour la paix, la démocratie, les cultures et les droits des peuples. L'ultralibéralisme soumet toutes les activités humaines à la seule loi du profit et à une compétition sauvage sur un marché mondial. Il entraîne une formidable concentration de pouvoirs au sein d'un nombre de plus en plus restreint de gigantesques firmes transnationales. La mondialisation économique et financière provoque destructions et délocalisations des industries et des services, baisse des salaires, dégradation des conditions de travail, chômage et précarité, démantèlement des droits sociaux et des systèmes de protection collective. Elle favorise l'extension des zones de non-droit, le pillage de la planète, la spéculation et la criminalité internationale, elle accroît considérablement les inégalités entre le Nord et le Sud ainsi qu'au sein de chaque pays provoquant des explosions populaires brutalement réprimées. La plupart des Etats ont largement contribué à favoriser ces processus par les déréglementations et privatisations systématiques des services publics. Ce qui entraîne un affaiblissement de la démocratie. Les gouvernements se soumettent à l'autorité des marchés financiers et d'instances internationales tels l'Organisation Mondiale du Commerce, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, au service des intérêts des plus puissants et en l'absence totale de transparence et de contrôle démocratique.

Le F.M.I., comme la Banque Mondiale, se charge d'entériner cette puissance. Les capitaux du Fond Monétaire International représentent pour les pays une sorte d'appât. Une fois les difficultés d'un pays cernées, les experts du F.M.I. lui montrent ce qu'il faut absolument changer. Ils déclarent ensuite au pays endetté que s'il veut obtenir ne serait-ce qu'un crédit minime auprès d'une banque étrangère, il doit réduire ses importations au strict minimum. Il doit aussi faire baisser de façon draconienne les dépenses de l'Etat et surtout arrêter toutes les subventions pour la nourriture de base et autres allocations pour les personnes défavorisées. La condition sine qua non était toujours de dévaluer la monnaie. Ceci soi-disant pour que les exportations soient meilleur marché et deviennent compétitives sur le marché mondial. Mais, en vérité, le prix des importations s'élève et les dettes s'accroissent. C'est le premier pas. Le deuxième consiste à obtenir du pays qu'il consente à un vaste programme de conversion des dettes. C'est alors que les banques créditrices s'assurent de la future mainmise sur les pays endettés.

Le F.M.I. est aujourd'hui la police économique internationale des grandes banques privées. Les uns après les autres, les pays doivent négocier les conditions de remboursement avec le F.M.I. et les banques qui soutiennent cette politique.

De plus son action va se trouver renforcée par la ratification prochaine de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (A.M.I.), un traité de commerce autorisant les entreprises multinationales et les investisseurs à poursuivre directement en justice les gouvernements pour obtenir des dommages et intérêts en compensation de toute politique ou action publique qui aurait pour effet de diminuer leurs profits. Autre droit à indemnisation des investisseurs : la « *protection contre les troubles* ». Les gouvernements sont responsables, à l'égard des investisseurs, des « *troubles civils* », pour ne rien dire des « *révolution, état d'urgence ou autres événements similaires* ». Cela signifie qu'ils ont l'obligation de garantir les investissements étrangers contre toutes les perturbations qui pourraient diminuer leur rentabilité, telles que mouvements de protestation, boycottages ou grèves. Il sera désormais interdit aux gouvernements de pratiquer des discriminations à l'égard des investisseurs étrangers en fonction de l'attitude de leur gouvernement en matière de droits de l'homme, de

droit du travail ou d'autres critères. *De quoi encourager les gouvernements, sous couvert de l'AMI, à restreindre les libertés sociales.*

Ce traité interdit également les mesures prises par beaucoup de pays pour orienter les investissements dans le sens de l'intérêt public, par exemple en exigeant l'emploi de la main d'œuvre locale ou de certaines catégories de personnes, tels les handicapés. De même, nombre de lois et normes sur l'environnement pourront être contestées.

Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M. Renato Ruggiero, a assez justement décrit la nature de cet accord élaboré au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), : « *Nous écrivons la Constitution d'une économie mondiale unifiée.* »

Lori M. Wallach écrit dans Le Monde Diplomatique de février 1998 :

"Qui a intérêt à aller plus avant dans la déréglementation des investissements et le désengagement de l'Etat, alors que les résultats de la mondialisation se révèlent désastreux ? Déjà, tout gouvernement s'efforçant de répondre à la demande publique de solutions aux grands problèmes économiques et sociaux doit le faire dans un contexte international d'instabilité monétaire, de spéculation, de mouvements massifs et erratiques de capitaux et d'investissements sans frontières. Une situation qui ne saurait durer. Sauf pour la petite minorité qui a intérêt à ce qu'elle empire."

Jacques Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française déclarait en décembre 1997 :

« Nous ignorons qui négocie quoi au nom de qui. »

L'Observatoire analyse les périls politiques croissants que soulève la mondialisation : rupture de la cohésion sociale, menace de l'état de droit et de la citoyenneté, affaiblissement du politique, montée des extrémismes en tous genres. Il fournit des éléments critiques d'information permettant d'en appréhender les mécanismes, et de

décrypter des institutions dont l'opacité même constitue un obstacle à la démocratie. Pourtant, malgré cela, la mondialisation est tenue, dans la quasi-totalité des grands médias, pour une donnée ne souffrant pas de discussion.

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les Etats souverains en charge de l'intérêt général. Elle concourt au développement d'une criminalité financière présente aujourd'hui dans tous les circuits financiers. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers (*Le chiffre d'affaires des plus grands groupes mondiaux dépassait le PIB de nombreux pays en 1997*).

Aujourd'hui le thème de la mondialisation est le cheval de Troie de l'américanisation du monde. Cependant, il convient d'être vigilant pour ne pas sacrifier toutes les bases et les acquis historiques de la construction de notre solidarité sociale à une idéologie de mondialisation, car cette terre promise n'apportera que la ruine de notre société. L'aliénation sociale et économique à la légitimation mondialisante peut se comparer au communisme en Russie. Le plan idéal de société communautaire établi par Lénine mais appliqué par Staline et tous ceux qui lui succédèrent, nous a enseigné qu'une idée aussi bonne soit-elle peut être récupérée pour le profit d'autrui, et s'avérer catastrophique pour l'humanité. Exemple : les religions, inventions humaines asservissant les humains ou la radioactivité qui guéri mais qui fut utilisée à des fins guerrières etc.

Parlant de l'Europe et du mondialisme devant l'Assemblée nationale française, le Premier Ministre Lionel Jospin provoqua d'une seule phrase l'effondrement des négociations entourant l'Accord multilatéral sur l'investissement en disant en substance « *qu'un pays peut transférer des éléments de sa souveraineté à un organisme international d'États, mais qu'il ne doit pas transférer d'éléments de souveraineté à des intérêts privés* ». Réaction tardive et mesurée du politique qui ne peut revenir en arrière sur un processus engagé par ses prédécesseurs, mais qui tend à prévenir des dérives politiciennes

par corruption de la part des grands groupes financiers internationaux.

Le texte des protocoles est à tel point décontextualisé qu'il peut continuellement être recyclé. Son indétermination historique lui permet de s'adapter à n'importe quelle situation de crise et c'est là que réside tout son attrait ; vous pouvez l'interpréter comme bon vous semble, et y discerner des éléments coïncidant avec l'époque, la situation dans laquelle vous vivez. C'est ce qui a probablement permis à ce livre de traverser le siècle en poursuivant ses ravages. Cependant, son actualité détermine son impact sur l'avenir de notre humanité. Il n'est peut être pas trop tard pour réagir Peut être !

CHAPITRE DIXIEME

CONCLUSION

Dans toute enquête policière, on a coutume de chercher à qui profite le crime. Concernant les Protocoles des Sages de Sion, il est facile de faire l'amalgame entre les diverses communautés qui se sont réclamé de cette filiation et se sont inspirés du schéma qu'il propose. L'histoire ne s'invente pas, elle se perpétue. Depuis que Moïse a conduit le peuple d'Israël vers la Palestine, les mêmes situations se répètent périodiquement. Les sionistes n'ont rien inventé en la matière, avant eux les pharaons d'Egypte se prétendaient d'essence divine et se légitimaient en faisant graver sur les murs de leurs temples funéraires, des scènes où le dieu unique Amon fécondait leur mère de sa semence et le faisait reconnaître comme son propre fils. Deux exemples parmi d'autres, Hatshepsout dans le temple de Deir el Bahari et Aménophis III (*le père d'Akhénaton*) dans le temple de Louxor. Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, on peut compter nombre d'hommes assoiffés de pouvoir, prêts à toutes les bassesses pour se faire légitimer sur un quelconque trône, et cette filiation qui depuis 3000 ans agite l'humanité semble aujourd'hui s'être donné les moyens de toucher au but qu'elle s'est fixé.

Ce ne sont pas toujours les plus grands pays qui sont les plus puissants. Une mouche du coche, un électron libre, un agitateur politique peut être bien plus dangereux pour l'équilibre et la paix mondiale. L'Angleterre fut mise à genou par la Banque Centrale de son pays, et contrainte sous la pression d'un petit groupe financier de céder un pays qui ne lui appartenait pas ; Les Etats-Unis d'Amérique dont les grands électeurs détiennent les plus grandes fortunes mondiales, et qui tiennent à leur merci les monnaies et marchés internationaux etc. etc. démontrent à quel point ces pays sont fragiles politiquement.

Deux puissants groupes de pression poussent les États-Unis au déclenchement du conflit.

1 - Le "*lobby juif*" parce que l'élimination de Saddam Hussein écarterait la menace du pays arabe le plus puissant... Les Juifs américains jouent dans le système médiatique d'outre Atlantique un rôle essentiel. Le compromis permanent entre le Président et le Congrès amène la Maison Blanche à tenir le plus grand compte de leurs instances.

2 - Le "*lobby des affaires*"... également tenu par le lobby juif, en est venu à penser que la guerre pouvait relancer l'économie. La Seconde guerre mondiale, et les énormes commandes qu'elle a valu aux États-Unis, n'a-t-elle pas mis fin à la crise de 1929 dont ils n'étaient vraiment jamais sortis ? La guerre de Corée n'a-t-elle pas provoqué un nouveau boom ?

Bienheureuse guerre qui ramènerait la prospérité en Amérique... "

(Source : Alain Peyrefitte : le Figaro du 5 novembre 1990.)

La troisième guerre mondiale est commencée entre l'Orient et l'Occident, orchestrée par un sionisme qui tend aujourd'hui à faire prendre parti toutes les grandes puissances occidentales contre un ennemi qu'ils ont eux-mêmes provoqué.

Cette Secte est souvent considérée comme le symbole du peuple Juif, alors qu'il n'en représente qu'une infime minorité. Cependant cet isolement causé par la méfiance des autres peuples à l'égard des Juifs leur est préjudiciable, et a été d'autant plus condamné qu'il est justifié par le système du Kahal, qui oblige tout Juif de soutenir ses congénères, indépendamment de l'assistance que ceux-ci reçoivent de la section locale de l'Ordre de Sion, qu'elle se nomme Kahal, Consistoire, Comité des affaires juives, Bureau de perception des impôts, etc. ... Ces section locales ont bien entendu été créées dans le but de dissimuler l'administration de l'Ordre de Sion aux yeux des gouvernements qui, on ne sait trop pourquoi cautionnent leurs entreprises, et sont ainsi est devenu, grâce à cela, entièrement autonome et, soi-disant, religieux, malgré tant d'avertissements.

Les dirigeants sionistes ont pris soin de se constituer en une soi-disant caste religieuse, avec fonction de veiller à la stricte observance de la loi mosaïque et des prescriptions talmudiques. Ainsi, personne ne songe à étudier de plus près l'activité de cette Secte qui continue d'exploiter sa dénomination de peuple sans territoire pour infiltrer tous les gouvernements du monde. Tandis que de tous temps l'Ordre de Sion amassait les richesses et faisaient office de banquiers, les gouvernements enraccinaient leur dépendance. C'est ainsi que Sion a eu sa pleine liberté d'action dans ses intrigues politico-économiques.

Le premier Etat connu, victime de cette Secte fut la Grèce au temps de Périclès (*de 409 à 429 avant J.C.*). Le second fut la Rome antique au temps d'Auguste (*de 63 avant J.C. à 14 après J.C.*), où il resta seize siècles et posa les fondements de la puissance financière et politique des Juifs. Nous passerons pudiquement sur la France au temps des Rois Mérovingiens dont leur influence fut telle qu'un chapitre leur a été réservé, et à celui des croisades et de l'Ordre du Temple qui marqua leur apogée. Le troisième Etat touché par l'Ordre de Sion fut l'Espagne sous Charles-Quint (*de 1500 à 1556 après J.C.*). Puis ce fut à nouveau la France sous Louis XIV (*1638 à 1715*), l'Angleterre à partir de 1814, l'Allemagne à partir de 1870 et la Russie de 1880. Tous ces Etats, après avoir accepté d'accueillir des communautés juives ont été sapés dans leurs bases par le libéralisme et le désordre économique qu'ils ne tardèrent pas d'introduire.

Dans ses prédictions, Nostradamus qui était lui-même grand dignitaire de l'Ordre de Sion, prévoyait une troisième guerre mondiale qui cette fois opposerait l'Occident à l'Orient. Depuis une dizaine d'année, influencée par Israël, la politique étrangère des Etats-Unis d'Amérique s'y emploie en soutenant des dictatures et en cautionnant des atrocités, notamment en Afghanistan et en Palestine au nom de la démocratie. Si on ne les voit pas agiter leur drapeau dans les pays d'Afrique où pourtant sévissent de sanguinaires dictatures, c'est certainement parce que ces pays ne possèdent pas de richesses naturelles telles que le pétrole. La maîtrise mondiale de cette énergie condamnerait tous les pays à la dépendance. C'est pourquoi l'Irak se trouve aujourd'hui attaquée par les Etats-Unis et que le premier geste de guerre, avant même sa déclaration, est de

protéger les puits de pétrole afin qu'ils ne soient pas autodétruits par leurs propriétaires. Accusés par l'Amérique de détenir des armes de destruction massive alors que de nombreux pays alliés aux Etats-Unis en ont 100 fois plus est un mauvais procès. Quand on veut jouer les moralistes, il faut soit même être inattaquable. Hiroshima, le Vietnam etc. la bombe dont les Américains sont si fier qui, dans un rayon de 5 kilomètres anéanti tout ce qui vie, n'engage pas vraiment les utopistes pacifiques à les écouter. Guerre injuste contre l'Irak mais justifiée par de vulgaires intérêts. Bien qu'une large majorité des américains se déclare défavorable à l'utilisation de la force, et que l'Europe par la voie des Nations Unies s'y oppose, le gouvernement américain est prêt à s'engager seul dans cette guerre. Au nom de la liberté dont chacun se moque dans cette région du monde, on affame le peuple depuis plus de 10 ans, on le maintien dans la révolte contre l'Occident, et pour finir on l'écrase sous les bombes. Quel beau projet pacificateur !

Telle est l'œuvre aujourd'hui de cette poignée d'hommes qui, s'ils ne sont qu'une goutte d'eau dans l'Océan de l'Humanité, gouvernent le monde selon un plan d'action élaboré depuis des siècles et auquel ils ne peuvent déroger. Tandis que toute la politique des autres peuples n'est qu'une politique d'événements spontanés, préparés par eux, les Sages de Sion préparent l'avènement d'un Ordre nouveau sous leur administration. Le Mondialisme est en marche, mais il n'est pas celui du droit. Les Mondialistes d'aujourd'hui sont des utopistes dépassés par ceux qui les manipulent.

Compte tenu de la tactique d'intimidation, voire de terrorisme intellectuel qui sévit volontiers dans nos pays avec le fréquent amalgame antisionisme-antisémitisme, la moindre critique de la politique israélienne ou toute opinion non défavorable aux Palestiniens ne sont-elles pas accusées de traduire de l'antisémitisme chez les quelques journalistes, écrivains ou hommes politiques qui se permettent une telle liberté ? Dans l'esprit de certains, le simple emploi du mot "*juif*" n'est-il pas déjà suspect par lui-même lorsqu'il fait abstraction de l'histoire concentrationnaire récente, voire s'il est seulement prononcé par un non-Juif ? Peut-on être accusé d'antijudaïsme au prétexte de dénoncer des éléments potentiellement pervers présents dans cette culture. Le judaïsme serait-il donc la

seule entreprise à ne pas véhiculer de tels éléments ? Depuis un certain nombre d'années, les chrétiens en viennent à reconnaître et à regretter profondément les conséquences désastreuses de certains écrits et pratiques du christianisme. Les Juifs ne seraient-ils pas capables de faire de même avec le judaïsme ?